



Rapport sur l'état de la population du Canada

2003 et 2004



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone, télécopieur ou courriel: téléphone: (613) 951-2320, numéro sans frais: 1 866 767-5611, télécopieur: (613) 951-2307, demographie@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 91-209-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la démographie

Rapport sur l'état de la population du Canada

2003 et 2004

Alain Bélanger
Rédacteur en chef

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2006

N° 91-209-XIF au catalogue
ISSN 1718-7796

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 91-209-XIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- d définitif
- ir estimations intercensitaires révisées, en date du 13 décembre 2005
- id estimations intercensitaires définitives, en date du 13 décembre 2005
- pd estimations postcensitaires définitives, en date du 13 décembre 2005
- pr estimations postcensitaires mises à jour, en date du 13 décembre 2005
- pp estimations postcensitaires provisoires, en date du 13 décembre 2005

Ouvrages déjà parus :

Rapport sur l'état de la population du Canada (N° 91-209-XPF au catalogue)

Rapport 2002, A. Bélanger, rédacteur en chef - (180 pages)

- La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada ;
- Vieillir en santé : les déterminants d'un vieillissement sans perte d'autonomie chez les Canadiens âgés.

Rapport 2001, A. Bélanger, rédacteur en chef - (169 pages)

- Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999 ;
- Nouvelles tendances démographiques et utilisation des services de maintien à domicile.

Rapport 2000, par A. Bélanger, Y. Carrière et S. Gilbert - (214 pages)

- L'effet du tabagisme sur l'espérance de vie sans incapacité au Canada ;
- Incidence des causes de décès sur l'espérance de vie aux âges avancés ;
- L'évolution de la structure familiale et le bien-être économique des enfants d'âge préscolaire ;
- La naissance d'un enfant en famille recomposée.

Rapport 1998-1999, par A. Bélanger avec la collaboration de S. Gilbert - (209 pages)

- Revenu relatif, coût d'opportunité et variations de la fécondité ;
- L'espérance de vie sans dépendance et ajustée en fonction de la santé ;
- Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones.

Rapport 1997, par A. Bélanger et J. Dumas avec la collaboration de C. Oikawa et L. Martel - (193 pages)

- Effets de l'entourage des personnes âgées sur leur condition socio-économique.

Rapport 1996, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (192 pages)

- Les unions libres au Canada à la fin du XX^e siècle.

Rapport 1995, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (199 pages)

- Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario et du Québec.

Rapport 1994, par J. Dumas et A. Bélanger - (157 pages)

- La « génération sandwich » : mythes et réalité.

Rapport 1993, par J. Dumas - (227 pages)

- Les défis démographiques du Mexique (un aperçu).

Rapport 1992, par J. Dumas avec la collaboration de Y. Lavoie - (161 pages)

- Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles.

Rapport 1991, par J. Dumas avec la collaboration de A. Bélanger et C. Fortier - (187 pages)

- Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale.

Rapport 1990, par J. Dumas - (115 pages)

- Évolution récente des populations canadienne et américaine.

Rapport 1988, par J. Dumas avec la collaboration de C.F. Grindstaff - (166 pages)

- Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique ;
- Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes.

Rapport 1986, par J. Dumas avec la collaboration de R. Lachapelle - (139 pages)

- Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance ;
- La fécondité des célibataires ;
- Renforcement des positions majoritaires.

Rapport 1983, par J. Dumas (132 pages)

Ouvrages déjà parus :

Hors série

La famille au long de la vie, par R. Beaujot, E.M. Gee, F. Rajulton et Z.R. Ravanera - (N° 91-543F au catalogue, 1995, 186 pages).

Vieillesse de la population et personnes âgées, par B. Desjardins - (N° 91-533F au catalogue, 1993, 130 pages).

Mariage et vie conjugale au Canada, par J. Dumas et Y. Péron - (N° 91-534F au catalogue, 1992, 167 pages).

Nouvelles tendances de la famille, par B. Ram - (N° 91-535F au catalogue, 1990, 98 pages).

Les immigrants antillais, par A.H. Richmond - (N° 91-536F au catalogue, 1989, 85 pages).

Le revenu des immigrants au Canada, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - (N° 91-527F au catalogue, 1988, 109 pages).

La fécondité au Canada : Croissance et déclin, par A. Romaniuc - (N° 91-524F au catalogue, 1984, 158 pages).

Documents démographiques (N° 910015MPF au catalogue)

Document n° 7 : « *Recherche sur les modifications de la méthode d'estimation provisoire de la migration interprovinciale* » par J. He et M. Michalowski, 2005, 62 pages.

Document n° 6 : « *Estimations de la migration interne basée sur la nouvelle et l'ancienne méthode pour les périodes combinées de 1996-1997 à 2000-2001* » par P. Wilkinson, 2004, 145 pages.

Document n° 5 : « *Une revue des méthodes d'estimation du sous-dénombrement net du recensement au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie* » par D. Kerr - (1998, 33 pages).

Document n° 4 : « *Avantages de la variable de mobilité sur un an pour la ventilation de la migration interprovinciale par âge, sexe et état matrimonial* » par M. Bédard et M. Michalowski - (1997, 60 pages).

Document n° 3 : « *Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991* » par R. Bourbeau, J. Légaré et V. Emond - (1997, 94 pages).

Document n° 2 : « *La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991* » par G. Smith - (1996, 52 pages).

Document n° 1 : « *Projection de la fécondité, Canada, provinces et territoires, 1993-2016* » par R.B.P. Verma, S. Loh, S.Y. Dai et D. Ford - (1996, 28 pages).

Remerciements

Le rédacteur en chef remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication ; les auteurs (Laurent Martel, Jiaosheng He, Éric Caron Malenfant), ceux qui ont révisé la publication (Pamela White, Rosemary Bender, Réjean Lachapelle, Frank Trovato, Kevin McQuillan et Jean Bergeron), ainsi que l'équipe de diffusion (Liliane Lanoie, Marc Bazinet et Janie Saumure). Des remerciements tout particulier sont formulés à Carol D'Aoust sans lequel la production de ce rapport prendrait une toute autre envergure.

In Memoriam

Jean Dumas, 1931-2006

Cette édition du Rapport sur l'état de la population est dédiée à la mémoire de son fondateur, Jean Dumas, démographe respecté et reconnu à travers tout le Canada. Jean Dumas a consacré une bonne partie de sa carrière professionnelle à créer, élaborer, nourrir et soutenir cette publication qui, encore aujourd'hui, ressemble beaucoup à ce qu'il avait imaginé.

Coordonnateur de l'analyse et de la recherche à la Division de la démographie de Statistique Canada durant 20 ans, Jean Dumas laisse le souvenir d'un démographe passionné, créatif et méticuleux.

Table des matières

Le Rapport en bref	1
Principaux indices démographiques du Canada, des provinces et des territoires, 1981 à 2005	7
Introduction	11

Partie I - La conjoncture démographique au Canada 2003 et 2004

par Laurent Martel et Jiaosheng He

Croissance de la population	13
Fécondité	25
Mortalité	35
Immigration internationale	45
Migrations interprovinciales	55
Nuptialité	61
Divortialité	67
Interruptions volontaires de grossesse	73
Glossaire	114

Partie II

La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada	79
<i>par Éric Caron Malenfant et Alain Bélanger</i>	
L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans	97
<i>par Éric Caron Malenfant et Laurent Martel</i>	

Table des matières

Liste des tableaux - Partie I

Croissance de la population

A1.1 Population au 1 ^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2005	18
---	----

Fécondité

A2.1 Nombre de naissances et taux de natalité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	32
A2.2 Indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	32
A2.3 Indice synthétique de fécondité selon le rang, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	33
A2.4 Taux de fécondité selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	34

Mortalité

3.1 Évolution de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1981 à 2003	40
3.2 Décès attribués au VIH par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1991 à 2003	41
A3.1 Nombre de décès et taux de mortalité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	42
A3.2 Nombre de décès d'enfants de moins d'un an et taux de mortalité infantile, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	42
A3.3 Espérance de vie à divers âges, Canada, 1981 à 2003	43

Immigration internationale

4.1 Nombre d'immigrants reçus et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 2002 à 2004	45
4.2 Immigrants au Canada par catégorie, 1981 à 2004	47
4.3 Nombre d'immigrants des 10 principaux pays de naissance selon la catégorie, Canada, 2002 à 2004	49
4.4 Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination projetée, Canada, 1981 à 2004	52
A4.1 Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2004	53
A4.2 Nombre d'immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination projetée et la catégorie, Canada, 2004	54

Migration interprovinciale

5.1 Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1981 à 2004	55
5.2 Effectif annuel des migrants interprovinciaux, 2003	57
5.3 Effectif annuel des migrants interprovinciaux, 2004	57

Nuptialité

6.1 Pourcentage de couples vivant en union libre selon l'âge de la femme, 1996 et 2001	62
6.2 Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1981 à 2002	63
A6.1 Nombre de mariages et taux brut de nuptialité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2002	64
A6.2 Indice synthétique de primo-nuptialité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2002	64
A6.3 Taux de primo-nuptialité des hommes selon l'âge et l'année de naissance, Canada	65
A6.4 Taux de primo-nuptialité des femmes selon l'âge et l'année de naissance, Canada	66

Divorces

A7.1 Nombre de divorces et taux brut de divortialité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003	69
A7.2 Durée moyenne du mariage des personnes divorcées, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2002	69
A7.3 Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1953-1954 à 2001-2002	70

Interruptions volontaires de grossesse

8.1 Nombre d'interruptions volontaires de grossesse selon le lieu de pratique et rapport des avortements aux naissances, Canada, provinces et territoires, 2002 et 2003	74
8.2 Nombre, taux et distribution des interruptions volontaires de grossesse selon le groupe d'âge de la femme, Canada, 1981 à 2003	75

Table des matières

Liste des tableaux - Partie II

La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada

1. Enfants de moins d'un an nés au Canada selon le groupe de minorités visibles de la mère, Canada, 1995-1996 et 2000-2001	85
2. Rapports de chance qu'une femme vive avec au moins un enfant de moins d'un an au foyer, Canada, 2000-2001 ...	89
3. Proportion de la population non autochtone de 15 à 49 ans qui déclare avoir vécu de la discrimination ou avoir été traité injustement pour des raisons ethno-culturelles au cours des cinq dernières années et fécondité relative selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2001	92
A1. Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes de 15 à 49 ans selon le groupe de minorités visibles, Recensement de 2001	96

L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans

1. Population immigrante selon le lieu de naissance aux cinq derniers recensements, Canada	105
2. Population immigrante selon la période d'immigration et le lieu de naissance, Canada, 2001	105
3. Population de 25 à 44 ans selon le statut d'immigrant, le lieu de naissance et le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2001	108
4. Population immigrante selon la connaissance des langues officielles et le lieu de naissance, Canada, 2001	109
5. Population de 25 à 64 ans selon le statut d'immigrant, le lieu de naissance et le statut d'activité, Canada, 2001	110
6. Certaines caractéristiques des immigrants récents (1991-2001) selon le lieu de naissance, Canada, 2001	111

Table des matières

Liste des figures - Partie I

Croissance de la population

1.1 Évolution de la population canadienne, 1851 à 2056	13
1.2 Pourcentage d'immigrants selon la région métropolitaine de recensement, Toronto, Vancouver et Montréal, 1981, 1991 et 2001	16
1.3 Pourcentage de la population de minorités visibles dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto, Vancouver et Montréal, 2001 et 2017	17

Fécondité

2.1 Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, Canada, 1972 à 2003	27
2.2 Âge moyen des mères à la naissance selon le rang, Canada, 1945 à 2003	29
2.3 Taux de fécondité selon l'âge pour quelques générations, Canada	29
2.4 Indice synthétique de fécondité, 1921 à 2003, et descendance finale, 1906 à 1974	30

Mortalité

3.1 Pyramide des décès, Canada, 1921 et 2003	35
3.2 Quotients de mortalité selon l'âge et le sexe, Canada, 2003	36
3.3 Ratio du quotient de mortalité des hommes et des femmes, Canada, 1931, 1971 et 2003	37
3.4 Taux de mortalité infantile, néonatale et néonatale précoce, Canada, 1926 à 2003	38

Immigration internationale

4.1 Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1900 à 2004	46
--	----

Nuptialité

6.1 Taux de nuptialité des célibataires selon le sexe, Canada (quelques générations récentes)	61
---	----

Divorces

7.1 Divorces réduits pour certaines durées de mariage, par année du divorce et indice synthétique de divortialité, Canada, 1970 à 2002	68
--	----

Liste des figures - Partie II

La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada

1. Population des groupes de minorités visibles au Canada, 1996 et 2001	84
2. Indice synthétique de fécondité des groupes de minorités visibles en 1995-1996 et 2000-2001, Canada	85
3. Indice synthétique de fécondité selon la confession religieuse, Canada, 2000-2001	86
4. Proportion de la population non autochtone âgée de 15 à 49 ans pratiquant leur religion au moins une fois par mois selon la confession religieuse, Canada, 2002	87

L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans

1 Nombre annuel d'immigrants reçus au Canada selon le continent de naissance, 1980 à 2004	100
2 Nombre d'immigrants des Balkans selon le pays de naissance, 1980 à 2004	101
3 Catégories d'immigrants reçus au Canada, 1980 à 2004	102
4 Catégories d'immigrants en provenance des Balkans reçus au Canada, 1980 à 2004	103
5 Réfugiés en provenance des Balkans en proportion du nombre total de réfugiés admis au Canada, 1980 à 2004 ...	104
6 Répartition géographique des immigrants des Balkans, de l'ensemble des immigrants et de la population du Canada, 2001	107

Le Rapport en bref

Comptabilité démographique

- Au 1^{er} janvier 2005, la population du Canada était estimée à 32 107 000 habitants, en augmentation de 301 300 personnes par rapport à la même date, l'année précédente.
- Le taux de croissance s'établissait à 9,3 pour mille, en très légère baisse par rapport à ceux observés en 2003 (9,6 pour mille), en 2002 (9,5 pour mille) et surtout en 2001 (11,3 pour mille).
- Le taux de croissance récemment affiché par le Canada demeure le deuxième en importance au sein des pays du G8, seulement surpassé par celui de son voisin du Sud, les États-Unis. Il était également près du double du taux de croissance moyen des pays européens appartenant au groupe du G8.
- Environ les deux tiers de la croissance démographique canadienne étaient dus à l'accroissement migratoire, une situation qu'on observe déjà depuis plusieurs années. Il s'agit d'un élément qui distingue le Canada des États-Unis puisque la majeure partie de la croissance de ce pays repose sur l'accroissement naturel, plus fort qu'au Canada.
- En 2004, seuls trois provinces et un territoire ont connu une croissance démographique supérieure à celle du Canada dans son ensemble (9,4 pour mille) : l'Alberta (14,2 pour mille), l'Ontario (11,5 pour mille), la Colombie-Britannique (11,4 pour mille) ainsi que le Nunavut (13,0 pour mille).
- Terre-Neuve-et-Labrador a vu sa population décliner de 1 300 personnes en 2004, résultant en un taux de croissance négatif (-2,6 pour mille). Il s'agissait de la douzième année consécutive de baisse dans cette province atlantique.
- L'Alberta, championne de la croissance démographique au Canada depuis 1997, doit cette situation à la combinaison d'un fort taux d'accroissement naturel comparé aux autres provinces (6,6 pour mille) et d'un fort taux d'accroissement migratoire (7,6 pour mille).
- La croissance démographique du Manitoba (8,4 pour mille) en 2004 fut la plus importante observée depuis 1985. Cette croissance plus vigoureuse est attribuable à l'amélioration des soldes migratoires internationaux et interprovinciaux.
- Pour la première fois depuis 1997, la croissance démographique de la Saskatchewan était légèrement positive en 2004 (0,5 pour mille).
- La croissance démographique du Québec est légèrement à la hausse depuis 2002 et a atteint 7,1 pour mille en 2004, son niveau le plus élevé depuis 1992.
- Depuis 2001, le taux de croissance moyen de la région métropolitaine de recensement de Toronto, à environ 21,0 pour mille, est environ le double du taux canadien. Il était seulement dépassé par celui observé dans la région métropolitaine de recensement d'Oshawa (25,0 pour mille) au cours de cette période et équivalent à celui observé pour la région métropolitaine de recensement de Calgary. Les taux de croissance de Vancouver et de Montréal étaient largement inférieurs au cours de cette période, soit respectivement de 16,0 et 9,0 pour mille.

Fécondité

- Le nombre de naissances observé une année donnée est rarement passé sous la barre des 350 000 depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; il s'y maintient depuis 1997 et était de 335 200 en 2003.
- Le comportement des femmes en matière de fécondité a peu changé depuis quatre ans, l'indice synthétique de fécondité variant entre 1,51 et 1,53 enfants par femme entre 2000 et 2003.
- Si le niveau de l'indice synthétique de fécondité au Canada est proche de celui observé dans l'Europe des 15, il demeure nettement inférieur à celui observé en 2003 aux Etats-Unis (2,04 enfants par femme) et en Australie (1,80 enfants par femme). Les pays de l'Europe de l'Est présentent les indices les plus faibles observés actuellement, variant autour de 1,20 enfants par femme.
- L'Alberta est la seule province où l'on a observé une hausse systématique à la fois des naissances et de la fécondité entre 2001 et 2003. Au cours de cette période, le nombre de naissances passait de 37 600 à 40 300 et l'indice synthétique de fécondité de 1,69 à 1,74 enfants par femme.
- Comme c'est le cas depuis plusieurs années, Terre-Neuve-et-Labrador affichait en 2003 l'indice synthétique de fécondité le plus faible au Canada avec 1,31 enfants par femme. Ce niveau n'est cependant pas le plus bas que cette province ait connu puisqu'il était de 1,24 enfants par femme en 1998.
- La province canadienne ayant la fécondité la plus élevée était encore en 2003 la Saskatchewan (1,88 enfants par femme), en partie en raison de sa population d'origine autochtone dont la fécondité est plus élevée. L'indice synthétique de fécondité de l'Ontario et du Québec étaient tous deux très près de la moyenne nationale avec respectivement 1,50 et 1,49 enfants par femme en 2003.
- L'âge moyen à la maternité poursuit sa hausse et atteignait 29,3 ans en 2003. Il était de 27,2 ans en 1970 et de 27,8 ans en 1990.

Mortalité

- Le nombre de décès n'a cessé d'augmenter au Canada au cours des dernières années, passant de 218 100 en 2000 à 226 200 en 2003, un sommet historique depuis que l'état civil est en place. Il est attendu que le nombre de décès augmente d'une année à l'autre au Canada en raison de la croissance et du vieillissement de la population.
- Les Canadiens et Canadiennes jouissent d'une des espérances de vie les plus élevées du monde industrialisé : en 2003, elle atteignait 77,4 ans chez les hommes et 82,3 ans chez les femmes. Aux États-Unis, la durée moyenne de vie est de 74,8 ans chez les hommes et de 80,1 ans chez les femmes.
- L'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes a continué de décroître comme c'est le cas depuis 1979 au Canada. Il n'était plus que de 4,9 ans en 2003, soit le plus faible écart depuis le début des années 1950.
- C'est en Colombie-Britannique que l'on retrouve l'espérance de vie la plus élevée au pays (78,6 ans chez les hommes et 83,0 ans chez les femmes) et au Nunavut la plus faible (environ 66,5 ans chez les hommes et 70,5 ans chez les femmes).

Immigration internationale

- Le nombre d'immigrants admis au Canada en 2004 a atteint 235 800. Les niveaux d'immigration en 2002, 2003 et 2004 se sont maintenus près de la moyenne (224 600) observée au cours de la période 1990-2004.
- Au cours des années récentes, le taux d'immigration canadien s'est maintenu à un niveau (7 à 8 pour mille) qui est approximativement le double de celui observé aux États-Unis. L'importance de l'immigration explique en grande partie le fait que la croissance démographique du Canada soit la deuxième plus élevée parmi les pays du G8.
- En moyenne, trois immigrants sur cinq (environ 130 000 personnes, représentant entre 55 % et 60 % des immigrants) reçus au Canada entre 2002 et 2004 ont été admis à titre d'immigrants économiques.
- Entre 2002 et 2004, la majorité des immigrants au Canada étaient originaires d'Asie, même si la part que représente l'immigration asiatique a récemment diminué, passant de 62 % en 2001 et 2002 à 57 % en 2004.
- Le nombre d'Africains accueillis de façon permanente sur le territoire canadien a pratiquement doublé depuis 1998, passant de 14 500 à 27 600 personnes en 2004.
- La grande majorité des immigrants reçus au Canada (88 % en 2004) entre 2002 et 2004 se sont établis dans les trois provinces les plus peuplées, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique.
- 80 % des immigrants ayant choisi de s'établir en Ontario en 2004 l'ont fait dans la seule région métropolitaine de recensement de Toronto. Cela représentait environ 100 000 immigrants en 2004. De même, la majorité (86 % et 88 % respectivement) des immigrants ayant choisi le Québec et la Colombie-Britannique se sont établis dans la métropole provinciale, soit Montréal et Vancouver.
- Le Québec a retrouvé en 2004 la place de seconde province en importance dans le choix d'une destination par les immigrants, après l'avoir cédée durant une dizaine d'années à la Colombie-Britannique.
- Le nombre d'immigrants qui se sont établis au Manitoba a augmenté d'environ 60 % entre 2002 et 2004, passant de 4 600 à 7 400 personnes. Il faut y voir les effets du nouveau programme de candidats des provinces puisque plus d'un immigrant sur deux en 2004 y était accueilli en vertu de celui-ci.

Migrations interprovinciales

- Le nombre total de migrants interprovinciaux canadiens a atteint, en 2003, son niveau le plus bas des trente dernières années, seulement 255 600 personnes ayant changé de province de résidence cette année-là. Ce nombre était de 434 000 en 1973.
- Le solde migratoire de l'Alberta demeure largement positif et le plus important de toutes les provinces canadiennes.

- Le solde migratoire de la Colombie-Britannique est, depuis 2003, redevenu positif comme ce fut le cas la plupart du temps depuis une trentaine d'années.
- Pour la première fois depuis 1996, le solde migratoire de l'Ontario était négatif en 2003 et 2004.
- Les pertes migratoires moyennes du Québec au cours de la période 2002-2004 sont beaucoup moins importantes que celles observées au cours de la décennie des années 1990. En fait, la période récente était la plus favorable au Québec depuis 1972.
- Les soldes migratoires des provinces atlantiques, du Manitoba et de la Saskatchewan se sont appréciés récemment même s'ils demeuraient tous négatifs en 2004.

Nuptialité

- Le nombre de mariages en 2001 et 2002 (146 700 environ) était à son plus bas niveau observé depuis plusieurs décennies et en continuité avec la tendance à la baisse depuis le début des années 1990. Cette baisse peut être reliée à la hausse du pourcentage de couples vivant en union libre.
- Pour la plupart des provinces, le nombre de mariages et le taux brut de nuptialité enregistrés en 2001 ou en 2002 étaient à leur plus bas niveau depuis plusieurs décennies.
- Le Québec continue de se distinguer des autres provinces avec un taux brut de nuptialité nettement plus faible que ceux des autres provinces canadiennes (2,95 pour mille en 2002, la moyenne nationale se situant à 4,68 pour mille). Il s'agit aussi de la province où l'on observe la plus grande propension à vivre en union libre.
- L'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador présentaient les taux bruts de nuptialité les plus élevés au pays en 2002.

Divortialité

- Le nombre de divorces est stable depuis environ sept ans au Canada, variant entre 69 000 et 71 000 par année depuis 1996. Corollaire de cette situation, le taux brut de divortialité a également peu changé au pays depuis 1996, oscillant autour d'un niveau moyen d'environ 23 pour mille.
- C'est en Alberta que le taux brut de divortialité était le plus élevé en 2003 (25,2 pour mille) et à Terre-Neuve-et-Labrador où il était le plus faible (12,8 pour mille).

Interruptions volontaires de grossesse

- Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées annuellement sur des Canadiennes est assez stable depuis une dizaine d'années autour d'une moyenne avoisinant 105 000 actes. Environ 54 % de ces interruptions volontaires de grossesse ont été pratiquées en 2003 dans des hôpitaux et 46 % dans des cliniques privées.

- Au Canada, on observe environ une interruption volontaire de grossesse pour trois naissances depuis la fin des années 1990.
- Une interruption volontaire de grossesse sur deux est pratiquée sur des femmes dans leur vingtaine. La proportion d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des adolescentes âgées entre 15 et 19 ans est en légère baisse depuis 1999, étant passé de 19,6 % à 17,0 % en 2003

La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada

- Le nombre de naissances de femmes de minorités visibles s'élevait à 52 000 en 1995-1996 et à 53 300 en 2000-2001, représentant respectivement 14,2% et 16,8% des naissances vivantes au cours de ces deux périodes.
- Avec un nombre moyen d'enfants par femme de 1,94 en 1995-1996 et de 1,70 en 2000-2001, les femmes de minorités visibles présentaient une fécondité supérieure à celle des femmes non autochtones du reste de la population, chez qui l'indice synthétique de fécondité était de 1,63 en 1995-1996 et de 1,51 en 2000-2001. Au même moment, l'indice synthétique de fécondité était de 2,86 et de 2,60 chez les Autochtones.
- La fécondité varie grandement d'un groupe de minorités visibles à l'autre. Les femmes les plus fécondes étaient celles des groupes arabes et sud-asiatiques, avec respectivement 2,60 et 1,99 enfants par femmes en moyenne en 2000-2001. À l'autre extrême, les Coréennes (1,30), les Chinoises (1,23) et les Japonaises (1,18) présentaient des indices synthétiques de fécondité nettement inférieurs à la moyenne nationale.
- La baisse de la fécondité qui est survenu au Canada entre les recensements de 1996 et 2001 s'est manifestée chez les femmes de presque tous les groupes de minorités visibles. La baisse a été légèrement plus importante chez les femmes de minorités visibles que chez les autres Canadiennes.
- Les caractéristiques culturelles (religion, statut d'immigrant) et socioéconomiques (revenu, état matrimonial, scolarité, etc.) des groupes comparés n'expliquent qu'une partie des différences de fécondité qui les distinguent les uns des autres.

L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans

- Le nombre d'immigrants au Canada en provenance des pays des Balkans (ex-Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Albanie), marginal dans les années 1980, est devenu beaucoup plus important à partir de 1992-1993, représentant le tiers de l'immigration européenne. Contemporaine de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, cette hausse est due en grande partie à l'afflux de réfugiés de pays qui en sont issus : Serbie-Monténégro et Bosnie-Herzégovine surtout.
- De 1994 à 2000, les réfugiés représentaient près d'un immigrant des Balkans sur deux (46 %). Ils ne représentent qu'environ 15 % de l'ensemble de l'immigration canadienne.

- Les réfugiés en provenance des Balkans ont représenté une forte proportion (entre 21 % et 28 %) de l'ensemble des réfugiés admis au Canada au cours de la seconde moitié des années 1990. Au cours de cette période, entre 1994 et 2000, les pays de l'ex-Yougoslavie ont constitué les principaux fournisseurs de réfugiés au Canada, devant le Sri Lanka, second dans ce classement durant cette période.
- La population immigrée des Balkans a augmenté entre 1981 et 2001, passant de 118 000 à 220 000 personnes au cours de cette période. Au même moment, les effectifs d'immigrants européens diminuaient d'environ 10 %.
- Les immigrants des Balkans sont très fortement concentrés dans la province la plus peuplée du Canada, l'Ontario. Environ 144 000 des 220 000 immigrants des Balkans, soit près des deux tiers (65,3 %) d'entre eux, y ont élu résidence. Plus de la moitié (55 %) des immigrants des Balkans vivant en Ontario résidaient dans la région de Toronto.
- Avec 39,2 % de ses effectifs de 25 à 44 ans ayant obtenu un grade universitaire, la population immigrée des Balkans était plus scolarisée que la population des immigrants dans son ensemble (30,2 %), elle-même plus scolarisée que la population canadienne totale (21,8 %).
- Avec un taux de chômage de 8,5 % en 2001, les immigrants balkaniques réussissaient moins bien sur le marché du travail que l'ensemble des immigrants et que l'ensemble des Canadiens, chez qui le taux de chômage était d'environ 6,5 %. Cela s'explique par la forte proportion d'immigrants des Balkans récemment établis au Canada.

Principaux indices démographiques du Canada, des provinces et des territoires, 1981 à 2005

Année		Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Canada
Population totale au 1^{er} juillet (en milliers)															
1981	IR	574,8	123,7	854,6	706,3	6 547,7	8 811,3	1 036,4	975,9	2 294,2	2 823,9	23,9	47,6	...	24 820,4
1986	IR	576,5	128,4	889,3	725,2	6 708,5	9 438,1	1 091,7	1 029,3	2 430,9	3 004,1	24,5	54,7	...	26 101,2
1991	IR	579,5	130,3	915,1	745,5	7 064,6	10 428,1	1 109,6	1 002,7	2 592,6	3 373,5	28,9	38,7	22,2	28 031,4
1996	ID	559,8	135,8	931,4	752,3	7 246,9	11 083,1	1 134,2	1 019,1	2 775,2	3 874,3	31,4	41,7	25,7	29 610,8
1997	ID	551,0	136,1	932,5	752,5	7 274,6	11 228,3	1 136,1	1 018,1	2 830,1	3 948,5	31,8	41,6	25,9	29 907,2
1998	ID	539,9	135,8	931,9	750,6	7 296,0	11 367,0	1 137,5	1 017,5	2 899,5	3 983,1	31,1	40,8	26,4	30 157,1
1999	ID	533,4	136,3	933,8	750,6	7 323,3	11 506,4	1 142,5	1 014,7	2 953,3	4 011,3	30,8	40,7	26,8	30 403,9
2000	ID	528,0	136,5	933,9	750,5	7 357,0	11 685,4	1 147,4	1 007,8	3 004,9	4 039,2	30,4	40,5	27,5	30 689,0
2001	PD	522,0	136,7	932,4	749,9	7 397,0	11 897,6	1 151,3	1 000,1	3 056,7	4 078,4	30,1	40,8	28,1	31 021,3
2002	PD	519,4	136,9	934,5	750,3	7 445,7	12 102,0	1 155,6	995,9	3 116,3	4 115,4	30,1	41,5	28,7	31 372,6
2003	PR	518,5	137,3	936,3	751,2	7 494,0	12 259,6	1 161,6	994,5	3 159,6	4 154,6	30,6	42,2	29,2	31 669,2
2004	PR	517,3	137,9	937,5	752,1	7 547,7	12 407,3	1 170,2	994,3	3 204,8	4 201,9	30,9	42,9	29,7	31 974,4
2005	PP	516,0	138,1	937,9	752,0	7 598,1	12 541,4	1 177,6	994,1	3 256,8	4 254,5	31,0	43,0	30,0	32 270,5
Taux d'accroissement total (pour 1 000)															
1981	IR	-1,4	1,7	3,9	0,1	6,5	10,7	7,4	11,4	39,2	22,9	-22,3	36,8	...	12,6
1986	IR	-2,8	1,0	4,8	1,6	9,0	18,1	6,2	2,6	5,9	11,4	31,4	-1,6	...	11,3
1991	IR	2,0	0,5	5,6	4,5	6,7	12,2	3,3	-1,2	15,6	25,0	38,8	37,8	...	11,2
1996	IR	-14,7	6,1	2,8	1,0	4,0	12,4	4,2	2,3	16,7	22,8	21,2	1,1	17,6	10,3
1997	ID	-17,6	0,0	0,2	-0,5	3,2	13,0	0,7	-0,8	21,2	14,8	-3,9	-7,3	13,4	9,3
1998	ID	-17,1	0,4	-0,4	-2,5	3,3	11,3	2,8	-0,6	23,1	5,7	-24,5	-14,3	18,8	7,7
1999	ID	-8,9	3,3	2,6	0,9	4,1	13,7	4,8	-5,7	16,5	7,7	-8,3	-0,2	21,3	8,8
2000	ID	-12,3	-0,5	-1,2	-1,4	4,6	16,7	3,5	-7,6	17,9	7,1	-11,5	0,1	23,8	9,8
2001	ID	-7,9	3,3	0,1	-0,6	6,4	17,9	3,1	-5,5	19,0	10,1	0,6	11,3	15,1	11,4
2002	PD	-4,2	1,8	1,9	2,2	6,2	15,1	5,1	-3,4	16,1	8,7	6,0	16,6	24,6	10,2
2003	PR	-0,7	3,9	1,9	0,6	7,0	12,4	6,2	-0,6	13,9	10,9	16,3	22,3	13,7	9,6
2004	PR	-2,6	1,1	1,2	1,2	7,1	11,5	8,4	0,5	14,2	11,4	0,8	6,4	13,0	9,4
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)															
1981	D	12,0	7,3	6,0	7,6	8,0	6,7	7,2	9,9	13,0	7,7	16,1	23,3	...	8,1
1986	D	7,9	6,3	5,7	6,0	5,6	7,0	7,4	9,2	12,5	6,9	14,9	23,3	...	7,2
1991	D	5,8	5,3	5,2	5,4	6,8	7,5	7,5	7,2	10,9	6,4	15,8	22,4	25,9	7,4
1996	D	3,3	3,1	3,0	3,0	4,5	5,5	5,3	4,5	7,7	4,8	10,3	16,0	24,6	5,2
1997	D	2,0	4,1	2,0	2,6	3,5	4,8	4,5	4,1	7,2	4,4	11,1	14,1	24,1	4,4
1998	D	1,4	2,2	1,6	2,1	3,0	4,6	4,1	3,8	7,3	3,8	8,4	13,1	19,9	4,1
1999	D	1,7	2,8	2,1	2,1	2,6	4,3	3,9	3,5	7,1	3,5	8,1	12,2	22,7	3,9
2000	D	1,0	1,6	1,3	1,7	2,6	3,9	3,7	3,2	6,6	3,3	7,1	12,7	21,7	3,6
2001	D	1,1	1,6	1,1	1,5	2,6	4,2	3,7	3,5	6,6	3,0	7,0	11,0	21,0	3,7
2002	D	0,9	0,7	0,7	1,3	2,3	3,8	3,5	2,9	6,6	2,7	6,3	11,2	21,0	3,4
2003	D	0,6	1,2	0,5	1,2	2,6	3,7	3,3	3,0	6,8	2,7	5,9	12,5	21,5	3,4
2004	R	0,3	1,1	0,3	0,9	2,5	3,5	3,3	3,0	6,6	2,5	5,9	12,6	21,7	3,2
Taux d'accroissement migratoire total (pour 1 000)¹															
1981	IR	-10,3	-5,3	-0,9	-5,7	0,0	4,8	1,5	1,8	25,3	15,5	-51,8	6,1	...	5,4
1986	IR	-7,9	-2,3	0,1	-3,8	3,9	11,0	-0,2	-5,2	-5,2	4,4	7,4	-33,0	...	4,4
1991	IR	-1,1	-2,7	1,6	-0,2	1,3	5,1	-3,6	-8,2	4,7	17,1	19,2	4,0	-3,5	4,3
1996	IR	-14,2	4,5	1,5	-0,7	0,6	7,4	-1,3	-0,9	8,7	16,9	8,9	-13,6	-9,6	5,6
1997	ID	-15,4	-1,9	0,1	-1,9	-0,3	8,4	-4,0	-1,8	14,0	10,2	-17,3	-19,2	-10,3	5,2
1998	ID	-14,3	0,4	-0,1	-3,3	0,3	6,8	-1,5	-1,3	15,9	1,7	-35,2	-25,0	-0,8	3,9
1999	ID	-6,3	2,7	2,5	0,0	1,5	9,6	0,7	-6,0	9,4	4,0	-18,7	-10,1	-1,1	5,2
2000	ID	-8,9	0,1	-0,6	-1,9	2,0	12,9	-0,3	-7,6	11,3	3,6	-20,9	-10,2	2,4	6,5
2001	ID	-7,2	2,6	-0,2	-1,6	3,7	13,7	-0,7	-7,7	12,5	7,0	-7,3	1,2	-5,7	7,9
2002	PD	-5,1	1,1	1,2	0,9	3,9	11,3	1,6	-6,3	9,5	6,0	-0,3	5,4	3,6	6,8
2003	PR	-1,3	2,7	1,5	-0,6	4,4	8,6	2,9	-3,6	7,1	8,2	10,5	9,8	-7,8	6,2
2004	PR	-2,9	0,0	0,9	0,3	4,7	7,9	5,1	-2,5	7,6	8,9	-5,1	-6,2	-8,7	6,2

1. Comprend les émigrants, immigrants, migrations interprovinciales, temporairement à l'étranger, émigrants de retour et les résidents non permanents. Voir les notes à la fin des tableaux.

Principaux indices démographiques du Canada, des provinces et des territoires, 1981 à 2005

Année		Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Canada
Proportion (%) de la population âgée de 0 à 14 ans															
1981	IR	29,2	24,7	23,3	24,7	21,5	21,6	23,1	24,5	23,9	21,2	25,9	34,1	...	22,3
1986	IR	25,6	23,0	21,3	22,4	20,2	20,3	21,9	24,1	23,5	20,1	24,7	31,9	...	21,0
1991	IR	22,2	22,5	20,3	20,7	19,8	20,1	21,9	23,9	23,6	20,1	24,3	28,4	38,5	20,7
1996	IR	19,6	21,5	19,5	19,3	19,1	20,3	21,7	22,8	22,5	19,4	23,7	28,3	37,8	20,2
1997	ID	19,1	21,2	19,3	19,0	18,8	20,2	21,6	22,5	22,2	19,2	23,4	28,0	37,8	20,0
1998	ID	18,6	20,8	19,0	18,6	18,5	20,1	21,4	22,2	21,8	18,9	22,7	27,7	37,6	19,8
1999	ID	18,0	20,4	18,6	18,3	18,2	19,9	21,2	21,8	21,4	18,5	22,1	27,3	37,3	19,5
2000	ID	17,6	20,0	18,3	17,9	17,9	19,6	20,9	21,4	20,9	18,1	21,3	27,0	37,0	19,2
2001	ID	17,1	19,5	17,9	17,5	17,6	19,4	20,7	21,0	20,5	17,8	20,7	26,5	36,5	18,9
2002	PD	16,7	19,0	17,4	17,2	17,4	19,1	20,4	20,6	20,1	17,4	20,1	26,0	36,0	18,6
2003	PR	16,4	18,6	17,0	16,8	17,2	18,8	20,2	20,3	19,8	17,0	19,5	25,4	35,6	18,3
2004	PR	16,0	18,2	16,6	16,5	16,9	18,5	19,9	19,9	19,5	16,7	18,9	24,9	35,0	18,0
2005	PP	15,7	17,7	16,2	16,2	16,6	18,2	19,7	19,6	19,2	16,3	18,3	24,5	34,6	17,6
Proportion (%) de la population âgée de 65 ans ou plus															
1981	IR	7,7	12,1	10,9	10,0	8,8	9,9	11,8	11,9	7,2	10,7	3,3	3,0	...	9,6
1986	IR	8,7	12,6	11,8	11,0	9,8	10,7	12,4	12,6	8,0	11,9	3,7	2,9	...	10,5
1991	IR	9,6	13,1	12,5	12,0	11,1	11,6	13,3	14,1	9,0	12,7	3,9	3,1	2,0	11,5
1996	IR	10,7	12,9	12,9	12,5	12,0	12,2	13,5	14,5	9,8	12,6	4,4	3,5	2,2	12,1
1997	ID	11,0	13,0	13,1	12,7	12,2	12,3	13,6	14,6	9,9	12,6	4,6	3,7	2,2	12,2
1998	ID	11,3	13,2	13,2	12,9	12,5	12,4	13,7	14,6	9,9	12,8	4,9	3,9	2,3	12,3
1999	ID	11,6	13,3	13,3	13,0	12,7	12,5	13,6	14,6	10,0	12,9	5,2	4,0	2,2	12,5
2000	ID	11,9	13,4	13,5	13,1	12,9	12,5	13,6	14,7	10,1	13,1	5,5	4,1	2,2	12,6
2001	ID	12,1	13,6	13,7	13,3	13,0	12,5	13,7	14,8	10,2	13,2	5,9	4,1	2,2	12,6
2002	PD	12,4	13,8	13,8	13,4	13,2	12,6	13,6	14,9	10,2	13,4	6,1	4,2	2,2	12,7
2003	PR	12,6	13,8	13,9	13,6	13,4	12,6	13,6	14,9	10,3	13,5	6,3	4,2	2,3	12,8
2004	PR	12,9	13,9	14,1	13,7	13,5	12,7	13,5	14,8	10,4	13,7	6,6	4,4	2,5	13,0
2005	PP	13,1	14,1	14,2	13,9	13,8	12,8	13,5	14,8	10,5	13,8	6,9	4,7	2,6	13,1
Rapport de dépendance démographique (0 à 14 ans et 65 ans et plus en rapport aux 15 à 64 ans)															
1981	IR	58,5	58,3	51,9	53,3	43,4	46,1	53,5	57,4	45,2	46,7	41,1	58,8	...	46,8
1986	IR	52,2	55,3	49,3	50,2	43,0	44,8	52,3	58,1	45,8	47,2	39,8	53,6	...	46,0
1991	IR	46,6	55,4	48,8	48,6	44,6	46,4	54,2	61,1	48,3	48,7	39,3	46,0	67,9	47,3
1996	IR	43,5	52,5	48,1	46,7	45,0	48,3	54,5	59,5	47,7	46,9	39,2	46,7	66,6	47,7
1997	ID	43,0	51,9	47,8	46,4	44,9	48,2	54,3	58,9	47,1	46,6	38,9	46,3	66,9	47,5
1998	ID	42,7	51,5	47,4	46,1	44,9	48,1	54,0	58,2	46,4	46,3	38,1	46,0	66,3	47,3
1999	ID	42,1	50,9	46,9	45,5	44,7	47,8	53,4	57,4	45,6	45,9	37,6	45,4	65,4	46,9
2000	ID	41,7	50,3	46,5	45,0	44,5	47,3	52,9	56,6	44,9	45,4	36,8	45,1	64,5	46,5
2001	ID	41,3	49,6	46,1	44,6	44,3	46,9	52,3	55,7	44,2	44,9	36,1	44,2	63,0	46,0
2002	PD	41,0	48,7	45,4	44,1	44,1	46,4	51,7	55,0	43,5	44,4	35,5	43,3	61,6	45,6
2003	PR	40,8	48,1	44,9	43,7	43,9	45,9	51,0	54,2	43,0	44,0	34,7	42,0	61,0	45,2
2004	PR	40,6	47,3	44,3	43,4	43,8	45,4	50,3	53,3	42,6	43,6	34,1	41,5	59,9	44,7
2005	PP	40,4	46,6	43,8	43,0	43,5	44,9	49,6	52,4	42,1	43,1	33,8	41,1	59,4	44,3
Âge médian (en années)															
1981	IR	25,3	28,8	29,2	28,0	29,6	30,4	29,8	28,6	26,8	30,6	26,7	22,3	...	29,5
1986	IR	27,9	30,6	31,0	30,4	31,8	31,9	31,1	30,0	29,0	32,8	28,8	24,0	...	31,4
1991	IR	30,7	32,8	33,3	32,9	34,1	33,3	32,8	32,5	31,1	34,4	30,8	26,9	21,2	33,3
1996	IR	34,1	34,7	35,6	35,4	36,1	35,0	34,5	34,2	33,3	35,7	32,7	28,3	21,8	35,2
1997	ID	35,0	35,2	36,2	35,9	36,6	35,4	34,9	34,6	33,6	36,0	33,1	28,6	21,8	35,6
1998	ID	35,9	35,9	36,8	36,5	37,1	35,8	35,4	35,0	33,9	36,5	33,8	29,0	21,9	36,0
1999	ID	36,7	36,5	37,3	37,1	37,6	36,2	35,7	35,4	34,2	37,0	34,4	29,3	22,1	36,4
2000	ID	37,4	37,0	37,9	37,6	38,1	36,5	36,0	35,9	34,4	37,5	35,0	29,6	22,3	36,8
2001	ID	38,1	37,6	38,5	38,2	38,5	36,7	36,4	36,4	34,7	37,9	35,8	29,9	22,5	37,2
2002	PD	38,8	38,2	39,0	38,7	38,9	37,0	36,7	36,7	34,9	38,4	36,3	30,1	22,7	37,6
2003	PR	39,4	38,6	39,5	39,3	39,3	37,4	36,9	37,0	35,1	38,8	36,6	30,3	22,8	37,9
2004	PR	40,0	39,0	40,0	39,7	39,7	37,7	37,0	37,2	35,3	39,2	37,0	30,5	22,9	38,2
2005	PP	40,5	39,3	40,4	40,3	40,1	37,9	37,1	37,3	35,5	39,5	37,5	30,7	22,9	38,5

Voir les notes à la fin des tableaux.

Principaux indices démographiques du Canada, des provinces et des territoires, 1981 à 2005

Année	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Canada
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)														
1981	..	1,88	1,62	1,67	1,57	1,58	1,82	2,11	1,85	1,63	2,04	2,84	...	1,65
1986	..	1,79	1,58	1,53	1,37	1,60	1,82	2,02	1,84	1,61	1,95	2,84	...	1,59
1991	1,44	1,85	1,58	1,55	1,65	1,66	1,97	2,04	1,89	1,68	2,15	2,44	3,52	1,70
1996	1,31	1,74	1,52	1,46	1,61	1,61	1,90	1,90	1,75	1,55	1,71	2,23	3,37	1,63
1997	1,28	1,66	1,46	1,44	1,54	1,54	1,82	1,86	1,70	1,49	1,86	2,02	3,34	1,56
1998	1,24	1,59	1,44	1,47	1,49	1,54	1,83	1,86	1,72	1,46	1,63	1,98	2,97	1,55
1999	1,30	1,63	1,45	1,44	1,47	1,54	1,83	1,87	1,72	1,43	1,61	1,93	3,23	1,54
2000	1,30	1,57	1,41	1,42	1,45	1,49	1,81	1,83	1,66	1,40	1,63	2,01	3,14	1,51
2001	1,30	1,54	1,40	1,41	1,49	1,53	1,82	1,89	1,67	1,40	1,57	1,83	3,04	1,53
2002	1,30	1,49	1,37	1,39	1,47	1,48	1,80	1,83	1,69	1,38	1,58	1,89	3,02	1,50
2003	1,31	1,57	1,39	1,42	1,49	1,50	1,81	1,88	1,74	1,40	1,53	2,05	3,06	1,53
Espérance de vie à la naissance des hommes (en années)														
1981	72,1	72,9	71,0	71,1	71,2	72,4	72,2	72,5	72,2	72,8	..	59,1	...	72,0
1986	72,8	72,8	72,4	72,7	72,2	73,8	73,2	73,8	73,7	74,4	81,4	65,4	...	73,3
1991	73,7	73,2	73,7	74,2	73,8	75,0	74,6	75,2	75,1	75,3	65,6	74,6
1996	74,4	74,5	74,8	74,8	74,6	75,9	75,1	75,3	75,9	76,2	72,8	72,1	..	75,4
1997	74,6	74,9	74,9	75,0	74,9	76,2	75,3	75,5	76,2	76,5	74,1	71,8	..	75,7
1998	74,7	75,6	75,3	75,0	75,1	76,5	75,3	75,5	76,4	76,9	73,5	71,7	68,5	76,0
1999	74,8	75,2	75,6	75,2	75,5	76,8	75,2	75,6	76,6	77,4	75,9	71,6	66,3	76,3
2000	75,1	75,1	76,0	75,7	76,0	77,1	75,3	75,9	76,8	77,7	74,5	73,9	68,0	76,6
2001	75,3	75,3	76,2	76,2	76,4	77,4	75,7	76,2	77,1	78,0	75,7	74,4	66,4	77,0
2002	75,5	76,2	76,4	76,3	76,7	77,7	75,9	76,2	77,3	78,2	73,9	73,2	68,6	77,2
2003	75,6	76,5	76,6	76,5	77,1	77,9	76,1	76,2	77,5	78,5	75,5	73,8	68,0	77,4
Espérance de vie à la naissance des femmes (en années)														
1981	78,7	80,5	78,5	79,1	78,9	79,2	78,9	79,9	79,2	79,8	..	66,3	...	79,2
1986	79,2	..	79,5	80,1	79,7	80,0	79,9	80,5	80,2	80,7	..	73,8	...	80,0
1991	79,5	..	80,3	80,9	80,9	80,9	80,7	81,5	81,2	81,4	81,0
1996	80,1	81,4	80,6	81,2	81,0	81,2	80,5	81,4	81,3	81,8	73,5	76,7	71,7	81,2
1997	80,0	82,7	80,5	81,1	81,1	81,4	80,6	81,4	81,5	81,9	79,4	75,8	70,8	81,3
1998	79,9	79,9	80,8	81,3	81,2	81,6	80,7	81,5	81,7	82,2	78,4	75,8	69,8	81,5
1999	80,0	81,2	81,1	81,4	81,6	81,7	80,8	81,5	81,8	82,4	79,0	75,5	69,3	81,7
2000	80,3	81,2	81,4	81,7	81,8	81,9	81,1	81,7	82,0	82,7	78,6	77,7	70,2	81,9
2001	80,6	82,6	81,4	81,8	82,0	82,0	81,2	81,8	82,0	82,8	80,1	79,6	71,0	82,0
2002	80,9	81,3	81,5	82,0	82,1	82,2	81,3	82,0	82,1	82,9	80,3	76,8	70,6	82,2
2003	81,0	81,6	81,6	82,1	82,4	82,4	81,3	82,0	82,2	83,0	83,1	75,6	70,5	82,3
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)														
1981	10,7	13,2	11,5	10,9	8,5	8,8	11,9	11,8	10,6	10,2	14,9	21,5	...	9,6
1986	8,5	6,7	8,4	8,3	7,1	7,2	9,2	9,0	9,0	8,5	24,8	12,0	...	7,9
1991	7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	6,4	8,2	6,7	6,5	10,6	7,7	18,0	6,4
1996	6,6	4,7	5,6	4,9	4,6	5,7	6,7	8,4	6,2	5,1	0,0	4,9	20,1	5,6
1997	5,2	4,4	4,4	5,7	5,6	5,5	7,5	8,9	4,8	4,7	8,4	6,9	14,8	5,5
1998	6,2	8,0	4,6	6,5	5,6	5,0	6,7	7,1	4,8	4,2	5,1	17,6	19,5	5,3
1999	4,9	6,6	4,0	5,0	4,9	5,4	8,4	6,3	5,8	3,8	2,6	12,1	14,9	5,3
2000	4,9	3,5	4,9	3,5	4,7	5,6	6,5	6,8	6,6	3,7	2,7	8,9	12,4	5,3
2001	4,9	7,2	5,6	4,3	4,7	5,4	7,0	5,5	5,6	4,1	8,7	4,9	16,9	5,2
2002	4,5	1,5	4,2	3,8	4,8	5,3	7,1	5,7	7,3	4,6	8,8	11,0	11,0	5,4
2003	5,0	4,9	5,7	4,1	4,4	5,3	8,0	6,3	6,6	4,2	6,0	5,7	19,8	5,3

Note : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1991.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Introduction

Publié pour la première fois en 1985, le *Rapport sur l'état de la population* dresse régulièrement depuis lors un bilan de l'actualité démographique récente au Canada, dans les provinces et les territoires. L'intérêt du Rapport réside dans le fait qu'il résume et explique en quelques pages pour chaque composante de la croissance démographique l'essentiel des événements des années récentes. L'ouvrage est en ce sens complet et s'adresse à la fois aux spécialistes des études de population et au grand public qui y trouveront une foule d'indicateurs utiles pour mieux comprendre la population canadienne.

Cette année, le Rapport fait peau neuve et adopte une nouvelle présentation, mieux adaptée aux nouveaux moyens de diffusion électronique. Désormais disponible gratuitement sur internet par l'intermédiaire du site de Statistique Canada, il demeurera possible d'en obtenir une copie imprimée sur demande.

La première partie est toujours consacrée à une description et une analyse de la croissance démographique et de ses composantes. C'est ainsi que les tendances récentes de la fécondité, de la mortalité ainsi que des migrations internationales et interprovinciales sont présentées, discutées et replacées dans leur contexte historique. D'autres phénomènes démographiques de première importance pour mieux saisir la conjoncture du moment sont également présentés : la nuptialité, la divortialité, les interruptions volontaires de grossesses, etc.

La dernière édition du Rapport sur l'état de la population a été publiée en décembre 2003. Depuis, les statistiques de l'état civil pour les années 2001, 2002 et 2003 ainsi que les estimations de l'immigration et des migrations interprovinciales pour 2004 ont été rendues disponibles à des fins d'analyse. Les différentes sections de la première partie du Rapport portent donc sur ces années.

En deuxième partie du Rapport, on retrouve généralement une ou plusieurs études portant sur des enjeux démographiques de l'heure au Canada. Cette année, deux articles autour du thème des migrations et ses conséquences sont proposés : *la fécondité des femmes de minorités visibles au Canada* ainsi que *l'immigration récente au Canada en provenance des Balkans*.

Partie I

Croissance de la population

Au 1^{er} janvier 2005, la population du Canada était estimée à 32 107 000 habitants, en augmentation de 301 300 personnes par rapport à la même date, l'année précédente. Le taux de croissance s'établissait à 9,4 pour mille, en très légère baisse par rapport à ceux observés en 2003 (9,6 pour mille), en 2002 (10,2 pour mille) et surtout en 2001 (11,4 pour mille). Le taux de croissance récemment affiché par le Canada demeurait toutefois le deuxième en importance au sein des pays du G8, seulement surpassé par celui de son voisin du sud, les États-Unis (Statistique Canada, Le Quotidien, 28 septembre 2005). Il était également près du double du taux de croissance moyen des pays européens appartenant au groupe du G8.

Le taux de croissance du Canada demeure le deuxième en importance au sein des pays du G8.

L'accroissement naturel était, en 2004, de 103 800 personnes et s'inscrivait dans une tendance globalement à la baisse depuis plusieurs années déjà. Il est d'ailleurs attendu que cette baisse se poursuive sous l'effet de la hausse progressive du nombre de décès, les générations nombreuses du baby-boom avançant en âge. L'accroissement migratoire était de 197 500 en 2004, en léger retrait en comparaison de ce qu'il était quatre ans auparavant et très proche de son niveau observé en 2003.

Environ les deux tiers de la croissance démographique canadienne étaient dus à l'accroissement migratoire, une situation qu'on observe déjà depuis plusieurs années. Il s'agit d'un élément qui distingue le Canada des États-Unis puisque la majeure partie de la croissance de ce pays repose sur l'accroissement naturel, plus fort qu'au Canada. L'accroissement naturel canadien demeure toutefois le deuxième en importance des pays du G8.

Évolution de la taille de la population canadienne depuis 1851

La figure 1.1 montre l'évolution de la population canadienne depuis 1851. On y présente le nombre d'années nécessaires à l'ajout de cinq millions d'habitants. C'est en 1895 que la barre des cinq millions d'habitants a été atteinte pour la première fois. Il a fallu 34 années supplémentaires pour qu'on dénombre 10 millions de Canadiens ; c'était en 1929. Seulement 25 ans ont ensuite été nécessaires pour atteindre 15 millions (en 1954), puis seulement 12

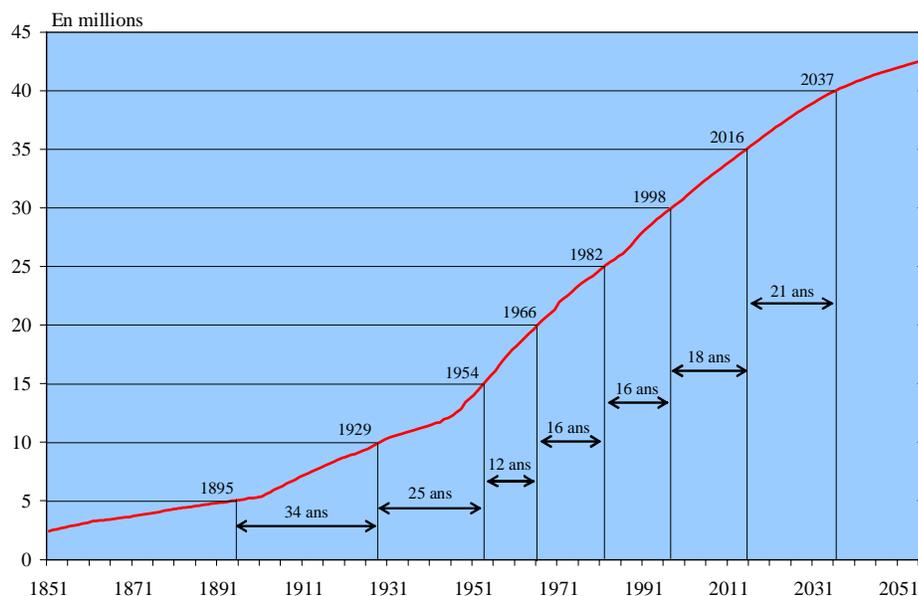


Figure 1.1
Évolution de la population canadienne, 1851 à 2056

Source :
1851 à 1911 :
Recensements du Canada.
À partir de 1921 :
Statistique Canada,
Division de la
démographie.

années additionnelles pour atteindre les 20 millions juste à la fin de la période du baby-boom (en 1966). Depuis, le nombre d'années nécessaires pour que la population augmente de cinq millions en cinq millions croît de nouveau sous l'effet du ralentissement progressif de la croissance : 16 ans auront été nécessaires pour que la population canadienne atteigne 25 puis 30 millions d'habitants. Selon le scénario de croissance moyenne des récentes projections démographiques (Statistique Canada, 2005), la barre des 35 millions sera atteinte en 2016 environ, soit 18 ans après celle des 30 millions. Le Canada devrait compter 40 millions d'habitants 21 ans plus tard, en 2037. Si, par contre, le taux de croissance observé en 2005 était maintenu à court et moyen terme, il conduirait l'effectif de la population canadienne à franchir la barre des 35 millions d'habitants en 2015 et celle des 40 millions en 2029.

La population des provinces et des territoires

Au niveau provincial et territorial, l'accroissement migratoire — incluant à ce niveau la migration interprovinciale — est le principal facteur de la croissance différentielle des populations. Comme l'accroissement naturel n'est plus la principale source de la croissance démographique dans une majorité de provinces et que l'accroissement migratoire varie considérablement d'une province à l'autre, les populations croissent à des rythmes très différents au niveau provincial et territorial.

En 2004, seuls trois provinces et un territoire ont connu une croissance démographique supérieure à celle du Canada dans son ensemble (9,4 pour mille), bien que ce soit pour des raisons différentes : l'Alberta (14,2 pour mille), l'Ontario (11,5 pour mille), la Colombie-Britannique (11,4 pour mille) ainsi que le Nunavut (13,0 pour mille). À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador a vu sa population décliner de 1 300 personnes en 2004, résultant en un taux de croissance négatif (-2,6 pour mille). Il s'agissait de la douzième année consécutive de baisse dans cette province atlantique. Toutes les autres provinces ont connu un taux de croissance positif, mais en deçà de la moyenne nationale. Ces taux s'évaluaient de 0,5 pour mille en Saskatchewan à 7,1 pour mille au Québec.

En 2004, l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nunavut ont connu une croissance démographique supérieure à celle du Canada.

L'Alberta, championne de la croissance démographique au Canada depuis 1997, doit cette situation à la combinaison d'un accroissement naturel relativement fort comparé aux autres provinces (6,6 pour mille) et d'un fort taux d'accroissement migratoire (7,6 pour mille). Cet accroissement migratoire résulte dans des proportions équivalentes des gains à l'immigration internationale et de ceux reliés aux migrations interprovinciales. Il convient d'ajouter que le nombre d'immigrants internationaux accueillis par cette province était légèrement à la hausse entre 2002 et 2004 et que le solde migratoire interprovincial était à la baisse par rapport à l'année précédente.

L'Alberta est la championne de la croissance démographique au Canada depuis 1997.

Les trois quarts de la croissance démographique observée en 2004 en Ontario (11,5 pour mille) étaient attribuables à l'immigration internationale. Cette province était la destination de plus de la moitié des nouveaux arrivants au Canada. Avec un accroissement naturel à la baisse ainsi qu'un solde migratoire interprovincial négatif en 2004, la croissance de la population de l'Ontario dépendait beaucoup de l'immigration internationale, ce qui a aussi pour conséquence d'accroître la diversité culturelle de sa population. Près de quatre immigrants sur cinq qui choisissent cette province s'établissent à Toronto, suggérant que la croissance démographique de certaines régions de cette province, les régions rurales par exemple, est très différente de celle qu'on retrouve dans la métropole canadienne.

Si la croissance de la Colombie-Britannique (11,4 pour mille) reposait aux deux tiers sur l'apport des migrations internationales en 2004, cette province a également retrouvé un solde positif dans ses échanges avec les autres provinces. Conséquemment, elle a affiché la troisième croissance démographique en importance au Canada en 2004. Son taux d'accroissement naturel était de 2,5 pour mille en 2004, soit le plus faible enregistré par cette province jusqu'ici.

Pour la première fois depuis 1997, la croissance démographique de la Saskatchewan était légèrement positive en 2004 (0,5 pour mille). Ce renversement de tendance s'explique en partie par une légère augmentation de son solde migratoire international, relié au nouveau programme de candidats des provinces. Il est également dû à l'amélioration du solde migratoire interprovincial, même si ce dernier demeurait négatif en 2004. Pour ces raisons, l'accroissement naturel a été supérieur aux pertes migratoires totales, entraînant une croissance démographique légèrement positive.

Pour la 1^{ère} fois depuis 1997, la croissance démographique de la Saskatchewan était positive en 2004.

La croissance démographique du Manitoba (8,4 pour mille) en 2004 fut la plus importante observée depuis 1985. Cette croissance plus vigoureuse est attribuable à l'amélioration des soldes migratoires internationaux et interprovinciaux. C'est que le Manitoba met à profit le nouveau programme de candidats des provinces pour attirer davantage d'immigrants internationaux. Au même moment, moins de Manitobains ont migré vers l'Ontario en 2004.

La croissance démographique du Manitoba en 2004 fut la plus importante depuis 1985.

La croissance démographique du Québec est légèrement à la hausse depuis 2002 et a atteint 7,1 pour mille en 2004, son niveau le plus élevé depuis 1992. Le Québec parvient à attirer davantage d'immigrants internationaux et voit moins de ses habitants quitter pour la province voisine (Ontario). Au total, l'accroissement migratoire comptait pour les deux tiers de la croissance démographique de cette province en 2004.

La croissance démographique du Québec est à son niveau le plus élevé depuis 1992.

Dans les provinces atlantiques, seule Terre-Neuve-et-Labrador a présenté, en 2004, un taux d'accroissement négatif et ce, pour la douzième année consécutive. Les pertes migratoires, principales causes de la décroissance démographique de cette province, ont cependant été, en 2004, les moins importantes depuis 1993. En effet, le taux d'immigration internationale est passé de 0,7 en 2003 à 1,1 pour mille en 2004, une augmentation non négligeable et qui faisait de ce taux le plus élevé observé depuis 1993. Le solde interprovincial était également nettement plus faible qu'au cours des années 1990, surtout parce que le nombre de sortants a globalement diminué au cours des deux dernières années.

Terre-Neuve-et-Labrador a vu sa population décliner pour la 12^{ème} année consécutive.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les variations dans la croissance démographique sont plus importantes étant donné la taille réduite de sa population. En 2004, la croissance ne reposait que sur l'accroissement naturel, légèrement positif, puisque les gains dus à l'immigration internationale ont été effacés par les pertes dans ses échanges avec les autres provinces et territoires canadiens.

La croissance démographique de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick était similaire en 2004 (1,2 pour mille dans les deux cas), mais pour des raisons bien différentes. Alors que l'essentiel de cette croissance reposait sur l'accroissement naturel au Nouveau-Brunswick, c'est l'accroissement migratoire qui expliquait la majeure partie de la croissance en Nouvelle-Écosse. Bien qu'à la baisse dans les deux provinces, l'accroissement naturel demeure plus important au Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années, notamment en raison d'une population légèrement plus jeune qui engendre proportionnellement moins de décès. Par ailleurs, l'immigration internationale était en 2004, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, plus importante en Nouvelle-Écosse qu'au Nouveau-Brunswick. Ces gains par l'immigration internationale étaient dans les deux cas atténués par des pertes migratoires avec les autres provinces et territoires, pertes généralement plus importantes au Nouveau-Brunswick.

La croissance démographique du Yukon était très faible en 2004 (0,8 pour mille), une situation qui s'était déjà produite en 2001. C'est que l'accroissement naturel parvenait tout juste à compenser un solde migratoire redevenu négatif après avoir été positif en 2003. Cette situation était due à la dégradation du solde interprovincial puisque le Yukon parvenait en 2004 à attirer davantage de migrants internationaux.

Aux Territoires du Nord-Ouest, l'accroissement était de 6,4 pour mille en 2004, en forte baisse par rapport au niveau élevé de 22,3 pour mille atteint en 2003. Cette forte

diminution de la croissance démographique est attribuable à un solde migratoire interprovincial redevenu nettement négatif après deux années où il était positif. L'immigration internationale demeure assez marginale dans ce territoire.

Enfin, la croissance du Nunavut était de 13,0 pour mille en 2004, son plus faible niveau depuis 1991, moment où des statistiques pour ce nouveau territoire ont commencé à être compilées. L'accroissement naturel continue d'y être très élevé (21,7 pour mille) et la diminution était, dans ce contexte, attribuable à la dégradation de son solde migratoire interprovincial.

La population des trois grandes régions métropolitaines de recensement

Environ 35 % de la population canadienne, soit légèrement plus d'une personne sur trois, vivait en 2005 dans les trois grandes régions métropolitaines de recensement, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Toronto comptait, à elle seule, 5,3 millions d'habitants en 2005, ce qui en faisait la métropole du pays. Montréal comptait 3,6 millions d'habitants et Vancouver 2,2 millions d'habitants. Vu leur importance, il apparaît utile de s'attarder à la croissance démographique récente de ces trois régions métropolitaines de recensement.

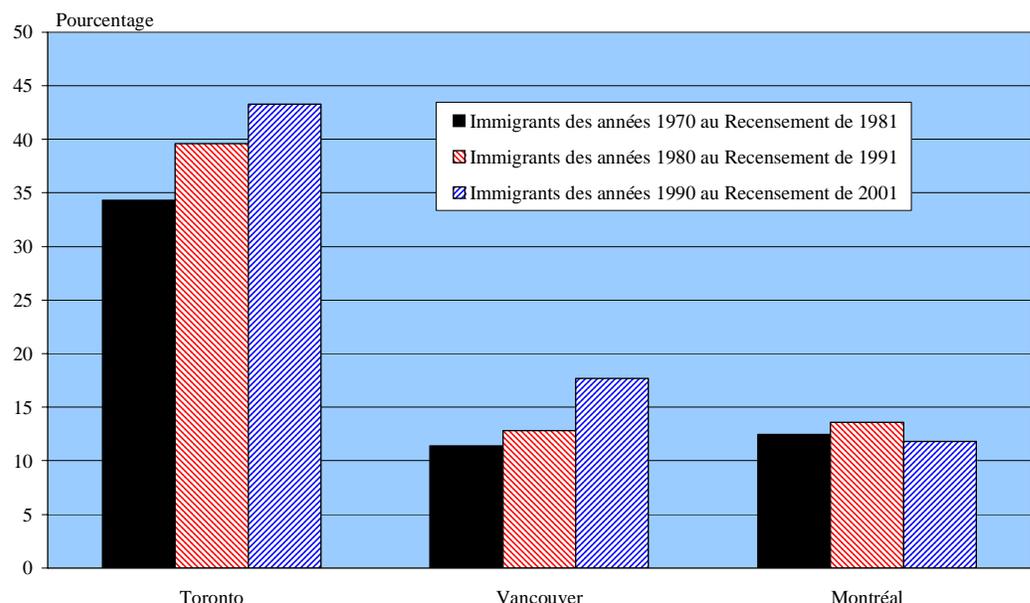
Le taux de croissance moyen depuis 2001 de la région métropolitaine de recensement de Toronto est d'environ 21,0 pour mille, un taux seulement dépassé par celui observé dans la région métropolitaine de recensement d'Oshawa (25,0 pour mille) au cours de cette période et équivalent à celui observé pour la région métropolitaine de recensement de Calgary. Les taux de croissance de Vancouver et de Montréal étaient largement inférieurs au cours de cette période, soit respectivement de 16,0 pour mille et 9,0 pour mille. À titre de comparaison, le taux de croissance moyen du Canada dans son ensemble au cours de cette période était de 10,0 pour mille. Dans ces trois grandes régions métropolitaines de recensement cependant, les taux de croissance étaient légèrement à la baisse depuis 2001.

Ces trois grandes régions métropolitaines se distinguent quant à la source de leur croissance démographique. Toronto et Vancouver la doivent à un fort accroissement migratoire et plus particulièrement à l'immigration internationale puisque le solde des migrations interprovinciales et infraprovinciales y sont souvent négatifs. Les données des recensements faits en 1981, en 1991 et en 2001 montraient d'ailleurs qu'une proportion de plus en plus importante d'immigrants s'établissait à Toronto et Vancouver (figure 1.2). Corollaire inéluctable

En 2005, une personne sur trois vivait dans les trois grandes régions métropolitaines de recensement : Toronto, Montréal et Vancouver.

Depuis 2001, le taux de croissance moyen de la région métropolitaine de recensement de Toronto est le double du taux canadien.

Figure 1.2
Pourcentage d'immigrants selon la région métropolitaine de recensement, Toronto, Vancouver et Montréal, 1981, 1991 et 2001



Source :
Statistique Canada,
recensements du Canada,
1981, 1991 et 2001.

associé à cette tendance, la composition ethnoculturelle de ces deux villes se modifie progressivement, le nombre et la proportion de personnes appartenant à un groupe de minorités visibles étant à la hausse. Les personnes de minorités visibles pourraient représenter environ la moitié de la population de ces deux régions métropolitaines de recensement en 2017 (figure 1.3).

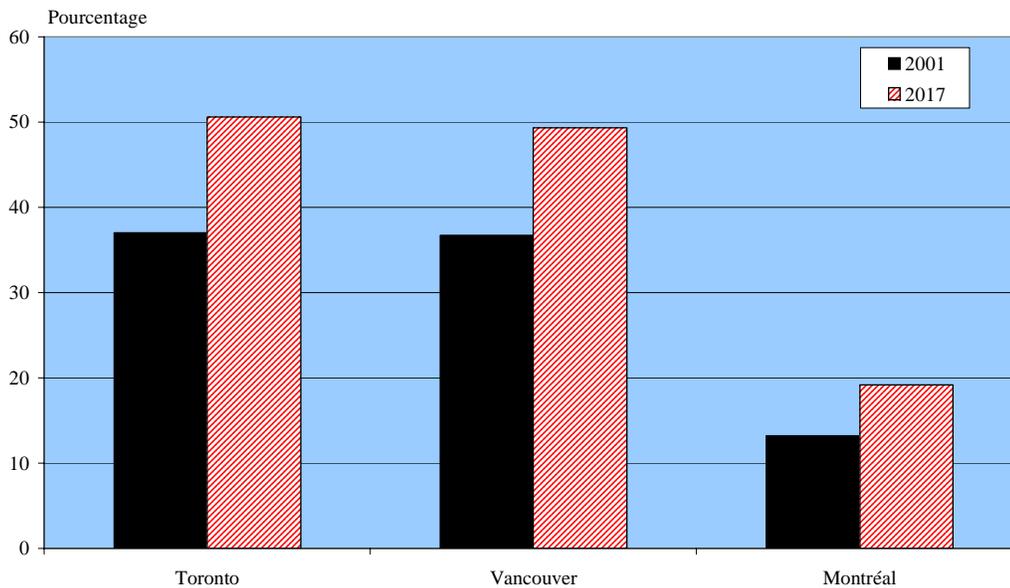


Figure 1.3
Pourcentage de la population de minorités visibles dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto, Vancouver et Montréal, 2001 et 2017

Source :
 Statistique Canada,
Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017, scénario de référence, n° 91-541-XIF au catalogue.

La situation dans la région métropolitaine de recensement de Montréal est légèrement différente puisque le rôle de l'accroissement migratoire, bien qu'important, y est moindre, entraînant une croissance également moindre que dans les deux autres grandes régions métropolitaines de recensement. L'accroissement naturel contribue davantage à la croissance que dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto et Vancouver, bien que son apport demeure modeste par rapport à celui de l'immigration. Les données des recensements de 1981, 1991 et 2001 montraient que le pouvoir attractif de cette région métropolitaine de recensement sur les immigrants canadiens était demeuré assez stable depuis trois décennies (figure 1.2). Conséquemment, le visage ethnoculturel de Montréal change aussi, mais à un rythme moindre qu'à Toronto et Vancouver (figure 1.3).

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005

Canada

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration inter- provinciale	Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration			
1981	24 665,9	313,9	200,3	134,5	371,3	171,0	104,2	128,8	24,6	30,3	380,0	-20,9
1986	25 963,1	294,6	188,7	115,6	372,9	184,2	69,1	99,3	30,2	46,5	302,4	-9,8
1991	27 862,0	314,3	207,0	121,1	402,5	195,6	189,4	232,8	43,4	-68,3	315,7	-13,8
1996	29 447,5	305,0	153,3	166,6	366,2	212,9	176,2	226,1	49,8	-9,7	284,5	-14,9
1997	29 752,5	277,7	132,9	154,0	348,6	215,7	153,2	216,0	62,8	0,8	291,6	-9,3
1998	30 030,1	232,3	124,3	117,3	342,4	218,1	116,3	174,2	57,8	0,9	298,2	-9,3
1999	30 262,4	266,4	117,7	158,0	337,2	219,5	135,6	190,0	54,4	22,4	276,5	-9,3
2000	30 528,9	299,3	109,8	198,8	327,9	218,1	170,3	227,4	57,1	28,4	290,5	-9,3
2001	30 828,1	354,3	114,2	244,0	333,7	219,5	200,6	250,6	49,9	43,3	280,4	-3,9
2002	31 182,4	319,3	105,2	214,1	328,8	223,6	184,1	229,1	44,9	30,0	281,9	...
2003	31 501,7	304,0	107,9	196,1	335,2	227,3	176,1	221,4	45,3	20,0	255,6	...
2004	31 805,7	301,3	103,8	197,5	336,0	232,2	190,2	235,8	45,6	7,3	271,0	...
2005	32 107,0

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration inter- provinciale	Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration			
1981	...	12,6	8,1	5,4	15,0	6,9	3,2	5,2	1,0	1,2	15,3	...
1986	...	11,3	7,2	4,4	14,3	7,1	1,9	3,8	1,2	1,8	11,6	...
1991	...	11,2	7,4	4,3	14,4	7,0	6,6	8,3	1,5	-2,4	11,3	...
1996	...	10,3	5,2	5,6	12,4	7,2	6,0	7,6	1,7	-0,3	9,6	...
1997	...	9,3	4,4	5,2	11,7	7,2	5,4	7,2	2,1	0,0	9,8	...
1998	...	7,7	4,1	3,9	11,4	7,2	4,1	5,8	1,9	0,0	9,9	...
1999	...	8,8	3,9	5,2	11,1	7,2	4,7	6,2	1,8	0,7	9,1	...
2000	...	9,8	3,6	6,5	10,7	7,1	5,8	7,4	1,9	0,9	9,5	...
2001	...	11,4	3,7	7,9	10,8	7,1	6,7	8,1	1,6	1,4	9,0	...
2002	...	10,2	3,4	6,8	10,5	7,1	6,2	7,3	1,4	1,0	9,0	...
2003	...	9,6	3,4	6,2	10,6	7,2	5,9	7,0	1,4	0,6	8,1	...
2004	...	9,4	3,2	6,2	10,5	7,3	6,3	7,4	1,4	0,2	8,5	...
2005

Voir les notes à la fin des
tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005

Terre-Neuve-et-
Labrador

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	574,2	-0,8	6,9	-5,9	10,1	3,2	0,3	0,5	0,2	0,1	-6,2	8,5	14,8	-1,8
1986	577,2	-1,6	4,6	-4,5	8,1	3,5	0,0	0,3	0,3	0,2	-4,7	7,7	12,4	-1,6
1991	578,2	1,1	3,4	-0,7	7,2	3,8	0,4	0,6	0,3	0,0	-1,1	9,9	10,9	-1,6
1996	563,8	-8,2	1,8	-8,0	5,7	3,9	0,4	0,6	0,2	-0,4	-7,9	6,6	14,5	-2,1
1997	555,5	-9,7	1,1	-8,5	5,4	4,3	0,1	0,4	0,3	-0,1	-8,5	7,0	15,5	-2,3
1998	545,9	-9,3	0,8	-7,7	5,0	4,2	0,2	0,4	0,2	0,1	-8,0	7,4	15,4	-2,3
1999	536,6	-4,8	0,9	-3,4	5,1	4,1	0,1	0,4	0,3	0,4	-3,9	8,6	12,5	-2,3
2000	531,9	-6,5	0,5	-4,7	4,9	4,3	0,1	0,4	0,3	0,1	-4,9	8,1	13,0	-2,3
2001	525,4	-4,2	0,6	-3,8	4,7	4,2	0,2	0,4	0,2	0,0	-3,9	8,0	11,9	-1,0
2002	521,2	-2,2	0,5	-2,7	4,7	4,2	0,3	0,4	0,1	0,3	-3,2	9,3	12,5	...
2003	519,0	-0,4	0,3	-0,7	4,6	4,3	0,2	0,4	0,1	0,2	-1,1	8,4	9,5	...
2004	518,7	-1,3	0,2	-1,5	4,6	4,4	0,5	0,6	0,1	-0,2	-1,8	9,1	10,9	...
2005	517,3

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	-1,4	12,0	-10,3	17,7	5,6	0,2	0,8	0,3	0,1	-10,9	14,9	25,8	...
1986	...	-2,8	7,9	-7,9	14,1	6,1	-0,4	0,5	0,5	0,3	-8,1	13,4	21,5	...
1991	...	2,0	5,8	-1,1	12,4	6,6	0,6	1,1	0,5	0,1	-1,9	17,0	18,9	...
1996	...	-14,7	3,3	-14,2	10,3	7,0	0,7	1,0	0,3	-0,7	-14,2	11,7	25,9	...
1997	...	-17,6	2,0	-15,4	9,8	7,8	0,3	0,8	0,5	-0,2	-15,5	12,6	28,1	...
1998	...	-17,1	1,4	-14,3	9,2	7,8	0,3	0,7	0,4	0,1	-14,7	13,6	28,4	...
1999	...	-8,9	1,7	-6,3	9,5	7,7	0,3	0,8	0,5	0,7	-7,3	16,0	23,3	...
2000	...	-12,3	1,0	-8,9	9,2	8,2	0,2	0,8	0,6	0,1	-9,2	15,4	24,7	...
2001	...	-7,9	1,1	-7,2	9,0	7,9	0,4	0,8	0,4	0,0	-7,5	15,3	22,8	...
2002	...	-4,2	0,9	-5,1	8,9	8,0	0,6	0,8	0,3	0,5	-6,1	17,9	24,0	...
2003	...	-0,7	0,6	-1,3	8,9	8,3	0,5	0,7	0,2	0,3	-2,1	16,2	18,4	...
2004	...	-2,6	0,3	-2,9	8,8	8,5	1,0	1,1	0,2	-0,3	-3,5	17,5	21,0	...
2005

Voir les notes à la fin des
tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	123,3	0,2	0,9	-0,7	1,9	1,0	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,8	3,5	4,3	0,0
1986	128,3	0,1	0,8	-0,3	1,9	1,1	0,1	0,2	0,0	0,1	-0,5	2,5	3,0	-0,4
1991	130,5	0,1	0,7	-0,4	1,9	1,2	0,1	0,2	0,1	0,0	-0,4	2,9	3,3	-0,3
1996	135,1	0,8	0,4	0,6	1,7	1,3	0,1	0,2	0,0	0,1	0,4	2,7	2,3	-0,2
1997	136,0	0,0	0,6	-0,3	1,6	1,0	0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,2	2,5	2,8	-0,3
1998	136,0	0,1	0,3	0,1	1,5	1,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	2,6	2,6	-0,3
1999	136,0	0,4	0,4	0,4	1,5	1,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	2,6	2,4	-0,3
2000	136,5	-0,1	0,2	0,0	1,4	1,2	0,1	0,2	0,1	0,0	-0,1	2,6	2,7	-0,3
2001	136,4	0,5	0,2	0,4	1,4	1,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	2,7	2,4	-0,1
2002	136,8	0,2	0,1	0,1	1,3	1,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	2,7	2,7	...
2003	137,1	0,5	0,2	0,4	1,4	1,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,2	2,5	2,3	...
2004	137,6	0,2	0,2	0,0	1,4	1,3	0,3	0,3	0,0	0,0	-0,3	2,4	2,7	...
2005	137,8	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	1,7	7,3	-5,3	15,4	8,0	0,3	1,0	0,3	0,3	-6,3	28,1	34,5	...
1986	...	1,0	6,3	-2,3	15,0	8,7	0,7	1,3	0,3	0,5	-3,8	19,5	23,3	...
1991	...	0,5	5,3	-2,7	14,4	9,1	0,4	1,2	0,7	0,0	-3,2	22,1	25,3	...
1996	...	6,1	3,1	4,5	12,5	9,4	0,7	1,1	0,1	0,6	3,0	20,1	17,2	...
1997	...	0,0	4,1	-1,9	11,7	7,6	0,5	1,1	0,4	-0,8	-1,8	18,7	20,4	...
1998	...	0,4	2,2	0,4	11,1	8,9	0,2	1,0	0,7	0,2	-0,1	19,3	19,4	...
1999	...	3,3	2,8	2,7	11,1	8,3	0,4	1,0	0,7	0,8	1,6	19,0	17,4	...
2000	...	-0,5	1,6	0,1	10,6	9,0	0,8	1,4	0,6	-0,2	-0,5	19,3	19,7	...
2001	...	3,3	1,6	2,6	10,1	8,5	0,4	1,0	0,4	0,1	2,0	19,6	17,6	...
2002	...	1,8	0,7	1,1	9,7	9,0	0,5	0,8	0,3	0,1	0,5	19,9	19,4	...
2003	...	3,9	1,2	2,7	10,3	9,2	0,9	1,1	0,3	0,3	1,6	18,4	16,8	...
2004	...	1,1	1,1	0,0	10,3	9,1	2,0	2,3	0,3	0,3	-2,3	17,4	19,7	...
2005	...	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Tableau A1.1

Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Île-du-Prince-Édouard

Voir les notes à la fin des tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	854,3	3,3	5,1	-0,8	12,1	7,0	1,1	1,4	0,3	0,6	-2,5	19,3	21,7	-1,0
1986	887,2	4,3	5,1	0,1	12,4	7,3	0,8	1,1	0,3	0,0	-0,7	17,1	17,8	-0,9
1991	912,3	5,1	4,8	1,5	12,0	7,3	0,7	1,5	0,8	-0,3	1,0	19,0	17,9	-1,1
1996	929,9	2,6	2,8	1,4	10,6	7,8	2,5	3,2	0,8	0,0	-1,1	16,0	17,1	-1,6
1997	932,4	0,2	1,9	0,1	10,0	8,0	1,9	2,8	0,9	0,3	-2,1	15,8	17,9	-1,8
1998	932,6	-0,4	1,5	-0,1	9,6	8,1	1,1	2,1	0,9	0,3	-1,6	15,2	16,8	-1,8
1999	932,2	2,4	1,9	2,3	9,6	7,6	0,8	1,6	0,9	0,6	0,9	16,0	15,1	-1,8
2000	934,7	-1,1	1,2	-0,6	9,1	7,9	0,6	1,6	1,0	0,3	-1,4	16,5	17,9	-1,8
2001	933,5	0,1	1,0	-0,2	8,9	7,9	0,7	1,7	1,0	1,0	-1,9	15,5	17,5	-0,8
2002	933,6	1,8	0,7	1,1	8,7	8,0	0,6	1,4	0,8	0,8	-0,3	16,6	16,8	...
2003	935,4	1,8	0,5	1,4	8,7	8,2	0,7	1,5	0,8	0,6	0,1	15,5	15,3	...
2004	937,2	1,1	0,3	0,9	8,6	8,3	0,9	1,8	0,8	0,4	-0,4	15,9	16,3	...
2005	938,3	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	3,9	6,0	-0,9	14,1	8,1	1,0	1,6	0,3	0,7	-2,9	22,5	25,4	...
1986	...	4,8	5,7	0,1	13,9	8,2	0,7	1,2	0,4	0,0	-0,8	19,2	20,0	...
1991	...	5,6	5,2	1,6	13,1	7,9	0,6	1,6	0,9	-0,3	1,1	20,7	19,6	...
1996	...	2,8	3,0	1,5	11,4	8,3	2,6	3,5	0,8	0,0	-1,1	17,2	18,4	...
1997	...	0,2	2,0	0,1	10,7	8,6	2,2	3,0	1,0	0,3	-2,2	17,0	19,2	...
1998	...	-0,4	1,6	-0,1	10,3	8,7	1,2	2,2	1,0	0,3	-1,7	16,3	18,0	...
1999	...	2,6	2,1	2,5	10,3	8,2	0,7	1,7	0,9	0,7	1,0	17,2	16,1	...
2000	...	-1,2	1,3	-0,6	9,8	8,4	0,6	1,7	1,1	0,3	-1,5	17,7	19,2	...
2001	...	0,1	1,1	-0,2	9,5	8,4	0,9	1,8	1,0	1,1	-2,1	16,6	18,7	...
2002	...	1,9	0,7	1,2	9,3	8,6	0,7	1,5	0,9	0,8	-0,3	17,7	18,0	...
2003	...	1,9	0,5	1,5	9,2	8,7	0,7	1,6	0,9	0,6	0,2	16,5	16,4	...
2004	...	1,2	0,3	0,9	9,2	8,9	1,0	1,9	0,9	0,4	-0,5	16,9	17,4	...
2005	...	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Tableau A1.1

Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Nouvelle-Écosse

Voir les notes à la fin des tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005
Nouveau-Brunswick

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	705,8	0,1	5,4	-4,0	10,5	5,1	0,4	1,0	0,6	0,4	-4,8	13,8	18,6	-1,3
1986	724,4	1,1	4,3	-2,7	9,8	5,5	0,0	0,6	0,6	0,1	-2,9	11,4	14,3	-0,4
1991	743,2	3,4	4,0	-0,1	9,5	5,5	0,0	0,7	0,6	-0,1	-0,1	12,8	12,9	-0,5
1996	751,6	0,7	2,3	-0,5	8,2	5,9	0,5	0,7	0,2	-0,1	-0,9	11,1	12,0	-1,0
1997	752,4	-0,4	2,0	-1,4	7,9	5,9	0,3	0,7	0,4	0,1	-1,8	11,4	13,2	-0,9
1998	752,0	-1,9	1,6	-2,5	7,9	6,3	0,3	0,7	0,4	0,1	-2,9	9,7	12,6	-0,9
1999	750,1	0,6	1,5	0,0	7,6	6,1	0,2	0,7	0,5	0,5	-0,6	11,0	11,7	-0,9
2000	750,8	-1,1	1,3	-1,4	7,3	6,1	0,1	0,8	0,7	0,2	-1,7	11,3	13,1	-0,9
2001	749,7	-0,4	1,1	-1,2	7,2	6,1	0,3	0,8	0,6	0,5	-1,9	10,9	12,8	-0,4
2002	749,3	1,6	1,0	0,7	7,0	6,1	0,4	0,7	0,3	0,5	-0,2	11,9	12,0	...
2003	750,9	0,4	0,9	-0,4	7,1	6,2	0,4	0,7	0,2	0,4	-1,3	10,3	11,5	...
2004	751,4	0,9	0,7	0,2	7,1	6,4	0,5	0,8	0,2	0,3	-0,7	11,1	11,8	...
2005	752,3

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	0,1	7,6	-5,7	14,9	7,3	-0,1	1,4	0,9	0,6	-6,8	19,6	26,4	...
1986	...	1,6	6,0	-3,8	13,5	7,5	-0,4	0,9	0,9	0,2	-4,0	15,7	19,7	...
1991	...	4,5	5,4	-0,2	12,8	7,3	-0,2	0,9	0,9	-0,1	-0,1	17,2	17,4	...
1996	...	1,0	3,0	-0,7	10,9	7,8	0,4	1,0	0,3	-0,1	-1,2	14,7	15,9	...
1997	...	-0,5	2,6	-1,9	10,5	7,9	0,2	0,9	0,5	0,2	-2,4	15,2	17,6	...
1998	...	-2,5	2,1	-3,3	10,5	8,4	0,3	1,0	0,5	0,1	-3,9	12,9	16,8	...
1999	...	0,9	2,1	0,0	10,1	8,1	0,2	0,9	0,7	0,7	-0,9	14,7	15,5	...
2000	...	-1,4	1,7	-1,9	9,8	8,1	0,1	1,0	0,9	0,3	-2,3	15,1	17,4	...
2001	...	-0,6	1,5	-1,6	9,6	8,1	0,3	1,1	0,7	0,6	-2,6	14,5	17,1	...
2002	...	2,2	1,3	0,9	9,4	8,1	0,4	0,9	0,4	0,6	-0,2	15,8	16,1	...
2003	...	0,6	1,2	-0,6	9,5	8,3	0,5	0,9	0,3	0,6	-1,7	13,7	15,4	...
2004	...	1,2	0,9	0,3	9,4	8,5	0,7	1,1	0,3	0,5	-0,9	14,7	15,6	...
2005

Voir les notes à la fin des tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005
Québec

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	6 522,8	42,5	52,6	-0,2	95,3	42,7	17,6	21,2	3,6	4,8	-22,5	23,6	46,1	-10,0
1986	6 684,9	60,5	37,7	26,1	84,6	46,9	15,2	19,5	4,3	13,9	-3,0	26,0	29,0	-3,4
1991	7 033,0	47,3	48,2	9,4	97,3	49,1	45,3	51,9	6,7	-22,8	-13,0	24,5	37,6	-10,3
1996	7 233,6	29,3	32,9	4,4	85,2	52,3	20,9	29,8	8,9	-1,1	-15,4	20,8	36,2	-8,0
1997	7 263,0	23,1	25,4	-2,4	79,8	54,4	16,8	27,9	11,2	-1,6	-17,6	20,4	37,9	0,1
1998	7 286,0	24,3	21,7	2,5	75,9	54,2	16,3	26,6	10,3	0,7	-14,5	20,2	34,7	0,1
1999	7 310,3	30,1	19,0	11,0	73,6	54,6	20,0	29,2	9,2	2,7	-11,7	20,0	31,7	0,1
2000	7 340,3	33,7	18,8	14,8	72,0	53,2	23,2	32,5	9,3	2,9	-11,2	22,1	33,3	0,1
2001	7 374,1	47,2	19,5	27,7	73,7	54,2	29,5	37,6	8,0	4,6	-6,4	23,2	29,6	0,0
2002	7 421,3	46,0	16,9	29,0	72,5	55,5	30,6	37,6	7,0	2,6	-4,2	23,2	27,4	...
2003	7 467,3	52,6	19,3	33,3	73,9	54,7	32,7	39,6	6,8	0,4	0,2	23,5	23,3	...
2004	7 519,9	53,9	18,7	35,1	74,0	55,3	37,4	44,2	6,9	-0,4	-1,9	25,0	26,9	...
2005	7 573,7

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	6,5	8,0	0,0	14,6	6,5	2,0	3,2	0,6	0,7	-3,4	3,6	7,0	...
1986	...	9,0	5,6	3,9	12,6	7,0	1,9	2,9	0,6	2,1	-0,4	3,9	4,3	...
1991	...	6,7	6,8	1,3	13,8	7,0	6,4	7,4	0,9	-3,2	-1,8	3,5	5,3	...
1996	...	4,0	4,5	0,6	11,8	7,2	3,0	4,1	1,2	-0,2	-2,1	2,9	5,0	...
1997	...	3,2	3,5	-0,3	11,0	7,5	2,5	3,8	1,5	-0,2	-2,4	2,8	5,2	...
1998	...	3,3	3,0	0,3	10,4	7,4	2,4	3,6	1,4	0,1	-2,0	2,8	4,8	...
1999	...	4,1	2,6	1,5	10,0	7,5	2,9	4,0	1,3	0,4	-1,6	2,7	4,3	...
2000	...	4,6	2,6	2,0	9,8	7,2	3,3	4,4	1,3	0,4	-1,5	3,0	4,5	...
2001	...	6,4	2,6	3,7	10,0	7,3	4,1	5,1	1,1	0,6	-0,9	3,1	4,0	...
2002	...	6,2	2,3	3,9	9,7	7,5	4,3	5,0	0,9	0,4	-0,6	3,1	3,7	...
2003	...	7,0	2,6	4,4	9,9	7,3	4,5	5,3	0,9	0,1	0,0	3,1	3,1	...
2004	...	7,1	2,5	4,7	9,8	7,3	5,1	5,9	0,9	0,0	-0,2	3,3	3,6	...
2005

Voir les notes à la fin des tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	8 772,3	94,1	59,3	42,0	122,2	62,8	44,1	55,1	11,0	17,5	-19,7	80,6	100,2	-7,3
1986	9 363,5	171,5	66,0	103,7	133,9	67,9	36,1	49,7	13,6	24,7	42,9	100,1	57,1	1,7
1991	10 358,5	126,8	78,6	53,0	151,5	72,9	100,5	120,1	19,6	-37,5	-10,0	71,2	81,2	-4,8
1996	11 009,6	137,1	60,9	81,9	140,0	79,1	95,9	119,7	23,9	-12,2	-1,7	67,0	68,7	-5,7
1997	11 146,7	146,3	53,5	94,6	133,0	79,5	89,8	117,7	27,9	-2,0	6,8	71,1	64,3	-1,8
1998	11 292,9	128,0	52,4	77,3	132,6	80,2	67,2	92,3	25,2	-1,3	11,5	73,4	62,0	-1,8
1999	11 421,0	157,9	49,7	110,0	131,1	81,4	80,7	104,2	23,5	10,9	18,4	74,2	55,8	-1,8
2000	11 578,8	195,4	46,1	151,1	127,4	81,3	109,7	133,5	23,8	18,1	23,3	81,1	57,8	-1,8
2001	11 774,3	212,6	50,5	162,9	131,7	81,2	128,3	148,7	20,4	23,9	10,6	72,2	61,6	-0,7
2002	11 986,9	182,2	46,3	135,9	128,5	82,2	114,5	133,6	19,2	16,4	5,1	68,0	62,9	...
2003	12 169,1	151,3	45,9	105,4	130,9	85,0	99,9	119,8	19,9	10,6	-5,1	57,3	62,3	...
2004	12 320,3	142,1	43,7	98,4	131,3	87,6	105,1	125,1	20,0	0,4	-7,1	59,1	66,2	...
2005	12 462,4

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	10,7	6,7	4,8	13,9	7,1	3,7	6,2	1,2	2,0	-2,2	9,1	11,4	...
1986	...	18,1	7,0	11,0	14,2	7,2	3,0	5,3	1,4	2,6	4,5	10,6	6,0	...
1991	...	12,2	7,5	5,1	14,5	7,0	9,5	11,5	1,9	-3,6	-1,0	6,8	7,8	...
1996	...	12,4	5,5	7,4	12,6	7,1	8,7	10,8	2,2	-1,1	-0,2	6,0	6,2	...
1997	...	13,0	4,8	8,4	11,9	7,1	8,3	10,5	2,5	-0,2	0,6	6,3	5,7	...
1998	...	11,3	4,6	6,8	11,7	7,1	6,2	8,1	2,2	-0,1	1,0	6,5	5,5	...
1999	...	13,7	4,3	9,6	11,4	7,1	7,3	9,1	2,0	0,9	1,6	6,5	4,9	...
2000	...	16,7	3,9	12,9	10,9	7,0	9,7	11,4	2,0	1,6	2,0	6,9	5,0	...
2001	...	17,9	4,2	13,7	11,1	6,8	11,0	12,5	1,7	2,0	0,9	6,1	5,2	...
2002	...	15,1	3,8	11,3	10,6	6,8	9,8	11,1	1,6	1,4	0,4	5,6	5,2	...
2003	...	12,4	3,7	8,6	10,7	6,9	8,5	9,8	1,6	0,9	-0,4	4,7	5,1	...
2004	...	11,5	3,5	7,9	10,6	7,1	8,8	10,1	1,6	0,0	-0,6	4,8	5,3	...
2005

Tableau A1.1
Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Ontario

Voir les notes à la fin des tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	1 032,8	7,7	7,4	1,5	16,1	8,6	4,4	5,4	1,0	0,7	-3,6	22,7	26,3	-1,2
1986	1 087,7	6,8	8,1	-0,3	17,0	8,9	2,6	3,7	1,1	0,2	-3,0	17,4	20,5	-1,1
1991	1 106,3	3,6	8,3	-3,9	17,3	8,9	4,0	5,7	1,6	-0,4	-7,6	16,1	23,6	-0,7
1996	1 130,3	4,7	6,0	-1,5	15,5	9,5	2,5	3,9	1,4	-0,3	-3,7	14,4	18,1	0,2
1997	1 135,0	0,8	5,1	-4,6	14,7	9,5	1,9	3,7	1,8	0,3	-6,7	13,2	19,9	0,2
1998	1 135,8	3,2	4,6	-1,7	14,5	9,8	1,4	3,0	1,6	0,0	-3,1	15,3	18,4	0,2
1999	1 139,0	5,5	4,5	0,8	14,3	9,9	2,6	3,7	1,1	0,6	-2,4	14,0	16,4	0,2
2000	1 144,5	4,0	4,2	-0,4	14,1	9,9	3,5	4,6	1,1	0,3	-4,2	13,7	17,9	0,2
2001	1 148,5	3,6	4,3	-0,8	14,0	9,7	3,6	4,6	1,0	0,6	-5,0	13,4	18,5	0,1
2002	1 152,1	5,9	4,0	1,8	13,9	9,8	3,7	4,6	0,9	0,9	-2,7	13,9	16,6	...
2003	1 158,0	7,2	3,9	3,3	13,9	10,1	5,6	6,5	0,9	0,9	-3,2	12,5	15,6	...
2004	1 165,2	9,8	3,9	5,9	14,0	10,2	6,5	7,4	0,9	0,8	-1,4	15,0	16,4	...
2005	1 175,0

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	7,4	7,2	1,5	15,5	8,3	3,3	5,2	0,9	0,7	-3,5	21,9	25,4	...
1986	...	6,2	7,4	-0,2	15,6	8,2	1,7	3,4	1,0	0,2	-2,8	16,0	18,8	...
1991	...	3,3	7,5	-3,6	15,6	8,1	3,2	5,1	1,5	-0,4	-6,8	14,5	21,3	...
1996	...	4,2	5,3	-1,3	13,7	8,4	2,1	3,5	1,2	-0,2	-3,3	12,7	16,0	...
1997	...	0,7	4,5	-4,0	12,9	8,4	1,6	3,3	1,6	0,2	-5,9	11,6	17,5	...
1998	...	2,8	4,1	-1,5	12,7	8,6	1,1	2,6	1,4	0,0	-2,7	13,5	16,2	...
1999	...	4,8	3,9	0,7	12,5	8,6	1,8	3,3	1,0	0,5	-2,1	12,3	14,4	...
2000	...	3,5	3,7	-0,3	12,3	8,6	2,6	4,1	1,0	0,3	-3,7	12,0	15,6	...
2001	...	3,1	3,7	-0,7	12,2	8,5	2,8	4,0	0,9	0,5	-4,4	11,7	16,0	...
2002	...	5,1	3,5	1,6	12,0	8,5	2,9	4,0	0,8	0,8	-2,4	12,0	14,4	...
2003	...	6,2	3,3	2,9	12,0	8,7	4,5	5,6	0,8	0,8	-2,7	10,7	13,5	...
2004	...	8,4	3,3	5,1	12,0	8,7	5,2	6,3	0,8	0,7	-1,2	12,8	14,1	...
2005

Tableau A1.1
Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Manitoba

Voir les notes à la fin des tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005

Saskatchewan

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	970,8	11,1	9,7	1,7	17,2	7,5	1,9	2,4	0,5	0,3	-0,5	23,2	23,7	-0,3
1986	1 027,3	2,6	9,5	-5,3	17,5	8,1	1,3	1,9	0,5	0,4	-7,0	15,9	22,9	-1,5
1991	1 002,3	-1,2	7,2	-8,3	15,3	8,1	1,6	2,5	0,8	-0,4	-9,5	17,4	26,9	-0,2
1996	1 016,1	2,4	4,5	-0,9	13,3	8,8	0,8	1,8	1,0	0,2	-1,9	16,8	18,7	-1,2
1997	1 018,5	-0,8	4,2	-1,8	12,9	8,6	0,5	1,7	1,2	0,3	-2,7	16,7	19,4	-3,2
1998	1 017,7	-0,6	3,9	-1,3	12,8	8,9	0,4	1,6	1,2	0,1	-1,8	18,7	20,5	-3,2
1999	1 017,1	-5,7	3,6	-6,1	12,6	9,0	0,5	1,7	1,2	0,5	-7,1	13,9	21,1	-3,2
2000	1 011,3	-7,7	3,2	-7,6	12,1	9,0	0,5	1,9	1,4	0,1	-8,3	14,6	22,9	-3,2
2001	1 003,7	-5,5	3,5	-7,7	12,3	8,7	0,6	1,7	1,1	0,3	-8,6	13,7	22,3	-1,3
2002	998,2	-3,4	2,9	-6,3	11,8	8,9	0,8	1,7	0,9	0,4	-7,4	14,9	22,3	...
2003	994,8	-0,6	3,0	-3,6	12,0	9,1	0,7	1,7	0,9	0,2	-4,6	13,9	18,5	...
2004	994,2	0,5	3,0	-2,4	12,1	9,1	1,0	1,9	0,9	0,3	-3,7	15,7	19,4	...
2005	994,7

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	11,4	9,9	1,8	17,6	7,7	1,5	2,5	0,5	0,3	-0,5	23,7	24,3	...
1986	...	2,6	9,2	-5,2	17,0	7,8	1,0	1,8	0,5	0,4	-6,8	15,5	22,3	...
1991	...	-1,2	7,2	-8,2	15,3	8,1	1,6	2,5	0,8	-0,4	-9,5	17,4	26,9	...
1996	...	2,3	4,5	-0,9	13,1	8,6	0,9	1,8	1,0	0,2	-1,8	16,5	18,3	...
1997	...	-0,8	4,1	-1,8	12,6	8,5	0,8	1,7	1,2	0,3	-2,6	16,4	19,0	...
1998	...	-0,6	3,8	-1,3	12,6	8,8	0,6	1,5	1,2	0,1	-1,8	18,4	20,2	...
1999	...	-5,7	3,5	-6,0	12,4	8,9	0,7	1,7	1,2	0,5	-7,0	13,7	20,8	...
2000	...	-7,6	3,2	-7,6	12,0	8,9	0,7	1,9	1,3	0,1	-8,2	14,4	22,7	...
2001	...	-5,5	3,5	-7,7	12,3	8,7	0,9	1,7	1,1	0,3	-8,6	13,7	22,3	...
2002	...	-3,4	2,9	-6,3	11,8	8,9	1,1	1,7	0,9	0,4	-7,5	14,9	22,4	...
2003	...	-0,6	3,0	-3,6	12,1	9,1	1,1	1,7	0,9	0,2	-4,6	14,0	18,6	...
2004	...	0,5	3,0	-2,5	12,2	9,2	1,4	2,0	0,9	0,3	-3,7	15,8	19,5	...
2005

Voir les notes à la fin des tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005

Alberta

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	2 248,7	89,9	29,8	58,0	42,6	12,8	15,2	19,4	4,1	2,5	40,2	107,6	67,3	2,1
1986	2 414,9	14,2	30,2	-12,7	43,7	13,6	5,2	9,7	4,5	2,5	-20,3	49,5	69,8	-3,3
1991	2 571,6	40,5	28,3	12,2	42,8	14,5	9,9	17,1	7,1	-3,3	5,5	61,2	55,7	0,0
1996	2 753,4	46,3	21,5	24,2	37,9	16,4	8,1	13,9	5,8	1,1	15,1	61,2	46,1	0,6
1997	2 799,7	59,9	20,5	39,6	36,9	16,5	5,4	12,8	7,4	1,7	32,5	74,5	42,0	-0,1
1998	2 859,6	67,0	21,1	46,0	37,9	16,8	4,9	11,2	6,3	0,9	40,1	84,3	44,2	-0,1
1999	2 926,6	48,6	21,0	27,8	38,2	17,2	6,6	12,1	5,5	1,5	19,7	68,0	48,3	-0,1
2000	2 975,2	53,6	19,7	34,0	37,0	17,3	7,8	14,3	6,5	1,8	24,4	71,8	47,4	-0,1
2001	3 028,8	58,3	20,0	38,3	37,6	17,6	10,8	16,4	5,6	2,8	24,6	70,5	45,9	-0,1
2002	3 087,0	50,0	20,5	29,5	38,7	18,2	10,0	14,8	4,8	1,7	17,9	69,0	51,1	...
2003	3 137,0	43,8	21,4	22,4	40,3	18,9	10,9	15,8	5,0	1,3	10,3	59,5	49,2	...
2004	3 180,8	45,5	21,3	24,2	40,8	19,5	11,5	16,5	5,0	1,8	11,0	63,2	52,2	...
2005	3 226,3

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	39,2	13,0	25,3	18,6	5,6	5,1	8,4	1,8	1,1	17,5	46,9	29,4	...
1986	...	5,9	12,5	-5,2	18,1	5,6	1,0	4,0	1,9	1,0	-8,4	20,4	28,8	...
1991	...	15,6	10,9	4,7	16,5	5,6	3,3	6,6	2,7	-1,3	2,1	23,6	21,5	...
1996	...	16,7	7,7	8,7	13,6	5,9	2,7	5,0	2,1	0,4	5,4	22,0	16,6	...
1997	...	21,2	7,2	14,0	13,0	5,8	2,0	4,5	2,6	0,6	11,5	26,3	14,8	...
1998	...	23,1	7,3	15,9	13,1	5,8	1,8	3,9	2,2	0,3	13,9	29,1	15,3	...
1999	...	16,5	7,1	9,4	12,9	5,8	2,2	4,1	1,9	0,5	6,7	23,0	16,4	...
2000	...	17,9	6,6	11,3	12,3	5,8	2,7	4,8	2,2	0,6	8,1	23,9	15,8	...
2001	...	19,0	6,6	12,5	12,3	5,7	3,6	5,4	1,8	0,9	8,0	23,1	15,0	...
2002	...	16,1	6,6	9,5	12,4	5,9	3,4	4,7	1,5	0,5	5,7	22,2	16,4	...
2003	...	13,9	6,8	7,1	12,8	6,0	3,7	5,0	1,6	0,4	3,2	18,8	15,6	...
2004	...	14,2	6,6	7,6	12,7	6,1	3,9	5,1	1,6	0,6	3,4	19,7	16,3	...
2005

Voir les notes à la fin des tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu	
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants		
1981	2 789,6	64,7	21,6	43,7	41,5	19,9	18,9	22,1	3,2	3,3	21,6	70,4	48,8	-0,7	
1986	2 988,7	34,3	20,8	13,2	42,0	21,2	7,8	12,6	4,8	4,5	0,9	49,5	48,6	0,4	
1991	3 338,2	84,7	21,6	57,7	45,6	24,0	26,7	32,4	5,7	-3,6	34,6	74,5	39,9	5,4	
1996	3 826,3	88,1	18,6	65,4	46,1	27,5	44,4	52,0	7,6	3,2	17,8	62,7	44,9	4,1	
1997	3 914,4	58,3	17,2	40,3	44,6	27,4	36,4	47,8	11,4	1,9	2,0	54,0	52,0	0,9	
1998	3 972,8	22,8	15,1	6,9	43,1	28,0	24,5	36,0	11,5	-0,1	-17,5	46,5	64,0	0,9	
1999	3 995,6	31,0	13,9	16,2	41,9	28,0	24,1	36,1	12,1	4,6	-12,4	43,6	56,0	0,9	
2000	4 026,6	28,6	13,2	14,5	40,7	27,5	24,7	37,4	12,8	4,6	-14,8	44,0	58,8	0,9	
2001	4 055,2	41,3	12,2	28,7	40,6	28,4	26,4	38,4	12,0	9,6	-7,3	45,8	53,1	0,4	
2002	4 096,5	35,7	11,2	24,5	40,1	28,9	23,2	34,1	10,8	6,5	-5,2	47,0	52,2	...	
2003	4 132,1	45,5	11,4	34,1	40,5	29,1	24,8	35,2	10,5	5,3	4,1	47,7	43,7	...	
2004	4 177,6	48,0	10,7	37,3	40,3	29,7	26,5	37,0	10,5	3,8	7,1	50,2	43,2	...	
2005	4 225,6	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	...

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	22,9	7,7	15,5	14,7	7,0	5,5	7,8	1,1	1,2	7,6	24,9	17,3	...
1986	...	11,4	6,9	4,4	14,0	7,1	1,4	4,2	1,6	1,5	0,3	16,5	16,2	...
1991	...	25,0	6,4	17,1	13,5	7,1	7,5	9,6	1,7	-1,1	10,2	22,0	11,8	...
1996	...	22,8	4,8	16,9	11,9	7,1	11,8	13,4	2,0	0,8	4,6	16,2	11,6	...
1997	...	14,8	4,4	10,2	11,3	7,0	10,1	12,1	2,9	0,5	0,5	13,7	13,2	...
1998	...	5,7	3,8	1,7	10,8	7,0	6,9	9,0	2,9	0,0	-4,4	11,7	16,1	...
1999	...	7,7	3,5	4,0	10,5	7,0	6,8	9,0	3,0	1,1	-3,1	10,9	14,0	...
2000	...	7,1	3,3	3,6	10,1	6,8	7,0	9,3	3,2	1,1	-3,7	10,9	14,5	...
2001	...	10,1	3,0	7,0	10,0	7,0	7,3	9,4	2,9	2,4	-1,8	11,2	13,0	...
2002	...	8,7	2,7	6,0	9,7	7,0	6,5	8,3	2,6	1,6	-1,3	11,4	12,7	...
2003	...	10,9	2,7	8,2	9,7	7,0	6,8	8,5	2,5	1,3	1,0	11,5	10,5	...
2004	...	11,4	2,5	8,9	9,6	7,1	7,1	8,8	2,5	0,9	1,7	12,0	10,3	...
2005	...	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	...

Tableau A1.1

Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Colombie-Britannique

Voir les notes à la fin des tableaux.

Nombre (en milliers)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	24,7	-0,5	0,4	-1,3	0,5	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-1,4	2,7	4,1	0,3
1986	24,4	0,8	0,4	0,2	0,5	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	2,2	2,0	0,2
1991	28,2	1,1	0,5	0,6	0,6	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,5	2,4	1,9	0,1
1996	31,0	0,7	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	1,9	1,7	0,1
1997	31,6	-0,1	0,4	-0,5	0,5	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-0,6	1,6	2,2	0,1
1998	31,5	-0,8	0,3	-1,1	0,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-1,1	1,5	2,6	0,1
1999	30,7	-0,3	0,2	-0,6	0,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-0,6	1,3	1,9	0,1
2000	30,5	-0,4	0,2	-0,6	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,7	1,2	1,8	0,1
2001	30,1	0,0	0,2	-0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	1,2	1,5	0,0
2002	30,2	0,2	0,2	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	1,5	1,6	...
2003	30,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	1,4	1,1	...
2004	30,8	0,0	0,2	-0,2	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	1,3	1,4	...
2005	30,9	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	...

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra-toire			Solde	Immi-gration	Émi-gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	-22,3	16,1	-51,8	21,9	5,8	1,3	4,9	1,8	1,3	-56,2	110,6	166,8	...
1986	...	31,4	14,9	7,4	19,5	4,6	-0,1	2,0	1,0	-0,9	7,2	88,5	81,3	...
1991	...	38,8	15,8	19,2	19,8	4,0	0,4	3,0	2,2	1,6	16,6	81,9	65,2	...
1996	...	21,2	10,3	8,9	14,2	3,8	1,7	3,0	1,1	0,1	6,9	60,9	54,0	...
1997	...	-3,9	11,1	-17,3	15,0	3,9	1,0	2,8	2,0	-0,4	-17,7	51,6	69,3	...
1998	...	-24,5	8,4	-35,2	12,7	4,3	0,1	2,0	2,0	0,6	-35,8	48,8	84,6	...
1999	...	-8,3	8,1	-18,7	12,5	4,4	1,0	2,6	1,7	0,0	-19,6	41,9	61,5	...
2000	...	-11,5	7,1	-20,9	12,2	5,1	0,8	2,0	1,4	0,1	-21,6	38,9	60,4	...
2001	...	0,6	7,0	-7,3	11,4	4,4	1,6	2,2	0,9	-0,5	-8,2	40,6	48,8	...
2002	...	6,0	6,3	-0,3	11,2	4,9	1,1	1,6	0,8	2,7	-3,8	48,8	52,6	...
2003	...	16,3	5,9	10,5	11,0	5,1	1,4	1,8	0,7	0,5	8,9	44,3	35,4	...
2004	...	0,8	5,9	-5,1	11,1	5,2	1,6	2,0	0,6	-0,1	-6,3	40,6	46,9	...
2005	...	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	...

Tableau A1.1

Population au 1^{er} janvier et composantes de l'accroissement démographique, 1981 à 2005

Yukon

Voir les notes à la fin des tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1981 à
2005

Territoires du Nord-
Ouest (inclut le Nunavut
jusqu'en 1991)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	46,5	1,7	1,1	0,3	1,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	4,2	4,1	0,3
1986	54,6	-0,1	1,3	-1,8	1,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-1,8	3,1	4,9	0,4
1991	59,7	1,5	1,1	0,2	1,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	3,3	3,2	0,2
1996	41,5	0,0	0,7	-0,6	0,8	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,6	2,4	3,0	-0,1
1997	41,5	-0,3	0,6	-0,8	0,7	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,8	2,4	3,3	-0,1
1998	41,2	-0,6	0,5	-1,0	0,7	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-1,1	2,3	3,4	-0,1
1999	40,7	0,0	0,5	-0,4	0,7	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,5	2,3	2,8	-0,1
2000	40,6	0,0	0,5	-0,4	0,7	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	-0,5	2,3	2,8	-0,1
2001	40,6	0,5	0,5	0,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	0,0
2002	41,1	0,7	0,5	0,2	0,6	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	2,7	2,5	...
2003	41,8	0,9	0,5	0,4	0,7	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	2,4	2,2	...
2004	42,7	0,3	0,5	-0,3	0,7	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,3	2,3	2,7	...
2005	43,0

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1981	...	36,8	23,3	6,1	27,5	4,1	1,4	1,7	0,2	0,9	3,7	89,3	85,6	...
1986	...	-1,6	23,3	-33,0	27,6	4,3	-0,2	1,2	0,8	0,0	-33,4	56,6	90,0	...
1991	...	37,8	22,4	4,0	25,9	3,5	1,4	2,4	0,9	0,0	2,4	67,8	65,4	...
1996	...	1,1	16,0	-13,6	19,6	3,7	1,3	2,1	1,0	0,7	-15,5	57,4	72,8	...
1997	...	-7,3	14,1	-19,2	17,5	3,3	1,0	2,0	1,1	0,4	-20,4	58,3	78,7	...
1998	...	-14,3	13,1	-25,0	16,6	3,6	0,2	1,3	1,2	0,8	-25,8	56,6	82,5	...
1999	...	-0,2	12,2	-10,1	16,2	4,0	0,7	1,4	0,9	0,6	-11,2	57,3	68,5	...
2000	...	0,1	12,7	-10,2	16,6	3,9	1,3	2,0	0,9	1,3	-12,6	57,2	69,8	...
2001	...	11,3	11,0	1,2	15,0	4,0	1,7	2,3	0,8	0,7	-1,0	58,8	59,8	...
2002	...	16,6	11,2	5,4	15,3	4,1	1,0	1,4	0,8	-0,4	5,1	65,7	60,6	...
2003	...	22,3	12,5	9,8	16,6	4,1	1,8	2,2	0,8	2,3	6,1	57,7	51,6	...
2004	...	6,4	12,6	-6,2	16,5	4,0	1,7	2,1	0,8	0,2	-7,7	54,2	61,9	...
2005

Voir les notes à la fin des
tableaux.

Tableau A1.1
Population au 1^{er}
janvier et composantes
de l'accroissement
démographique, 1996 à
2005

Nunavut

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Naissances	Décès	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1996	25,3	0,4	0,6	-0,2	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,9	1,1	0,1
1997	25,7	0,3	0,6	-0,3	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,9	1,2	0,0
1998	26,1	0,5	0,5	0,0	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
1999	26,6	0,6	0,6	0,0	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
2000	27,1	0,7	0,6	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	1,1	0,0
2001	27,8	0,4	0,6	-0,2	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,9	1,1	0,0
2002	28,2	0,7	0,6	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	1,1	...
2003	28,9	0,4	0,6	-0,2	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,7	0,9	...
2004	29,3	0,4	0,6	-0,3	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,8	1,1	...
2005	29,7

Taux (pour 1 000)

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement			Natalité	Mortalité	Migration internationale			Résidents non permanents (solde)	Migration interprovinciale			Résidu
		Total	Naturel	Migra- toire			Solde	Immi- gration	Émi- gration		Solde	Entrants	Sortants	
1996	...	17,6	24,6	-9,6	29,3	4,7	0,1	0,5	0,6	1,0	-9,8	35,0	44,8	...
1997	...	13,4	24,1	-10,3	28,8	4,6	0,0	0,7	1,0	1,0	-10,2	35,7	46,0	...
1998	...	18,8	19,9	-0,8	25,3	5,4	-0,3	0,4	1,0	0,8	-0,5	39,2	39,7	...
1999	...	21,3	22,7	-1,1	27,4	4,7	0,0	0,5	0,8	0,8	-0,3	37,7	38,0	...
2000	...	23,8	21,7	2,4	26,5	4,7	0,0	0,4	0,8	0,9	2,6	42,1	39,5	...
2001	...	15,1	21,0	-5,7	25,3	4,4	-0,1	0,4	0,9	0,8	-5,5	32,8	38,3	...
2002	...	24,6	21,0	3,6	25,4	4,4	-0,1	0,4	0,8	0,8	3,6	41,7	38,1	...
2003	...	13,7	21,5	-7,8	26,0	4,5	-0,1	0,3	0,8	0,7	-7,5	23,9	31,4	...
2004	...	13,0	21,7	-8,7	26,3	4,6	-0,1	0,3	0,7	0,0	-8,4	27,5	35,9	...
2005

1981 à 1996 : Estimations intercensitaires révisées, en date du 13 décembre 2005.

1997 à 2001 : Estimations intercensitaires définitives, en date du 13 décembre 2005.

2002 : Estimations postcensitaires définitives, en date du 13 décembre 2005.

2003 à 2005 : Estimations postcensitaires mises à jour, en date du 13 décembre 2005.

Note : Le résidu résulte de la répartition de l'erreur en fin de période entre les différentes années de la période quinquennale concernée.

L'émigration tient compte des personnes temporairement à l'étranger et les émigrants de retour.

Source : Statistique Canada,
Division de la démographie.

Fécondité

Après dix années de baisse ininterrompue, le nombre de naissances au Canada a légèrement augmenté entre 2000 et 2001, passant de 327 900, le plus faible nombre observé depuis 1946, à 333 700. Après une nouvelle baisse en 2002 (328 800), le nombre de naissances a augmenté de nouveau en 2003, atteignant 335 200, un niveau similaire à ce qu'il était deux ans plus tôt. Le nombre de naissances observé une année donnée est rarement passé sous la barre des 350 000 depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; il s'y maintient depuis 1997. Les récentes variations, d'une faible ampleur, suggèrent qu'après une décennie de décroissance durant les années 1990, le nombre de naissances s'est à peu près stabilisé autour d'un niveau moyen se situant entre 330 000 et 335 000.

Le nombre de naissances se maintient sous 350 000 depuis 1997.

Deux éléments sont à l'origine de cette situation : le vieillissement de la population d'âge fécond puis la baisse de l'intensité de la fécondité. Le premier de ces deux facteurs vient de ce que les nombreuses Canadiennes nées durant le baby-boom (1946-1965) avaient, pour la plupart, quitté les âges reproductifs où la fécondité est la plus forte au début des années 2000, les plus jeunes d'entre elles ayant atteint l'âge de 35 ans en 2000. L'avancée en âge de ces générations a grandement modifié la structure par âge de la population féminine âgée entre 15 et 49 ans au cours de la dernière décennie : alors que les femmes entre 15 et 34 ans représentaient plus de 60 % de cette population en 1990, cette proportion n'était plus que de 52 % en 2000.

Le second facteur, l'intensité de la fécondité, influence lui aussi le nombre de naissance observé une année donnée. Cette intensité peut être résumée en calculant un indicateur appelé l'indice synthétique de fécondité qui représente le nombre d'enfants qu'aurait une femme durant sa vie reproductive si elle connaissait à chaque âge les taux de fécondité observés une année donnée. L'évolution de cet indicateur depuis le début des années 2000 suggère que le comportement des femmes en matière de fécondité a peu changé depuis quatre ans, l'indice synthétique de fécondité variant entre 1,51 enfants par femme en 2000 et 2002 et 1,53 en 2001 et 2003. Il faut mentionner que les niveaux de l'indice synthétique de fécondité en 2000 et 2002 sont les plus bas observés au pays depuis 1921. Cela suggère donc que les faibles variations récemment observées dans le nombre de naissance sont reliées à des comportements féconds assez stables ainsi qu'à une structure par âge des femmes âgées entre 15 et 49 ans qui s'est stabilisée, les générations des baby-boomers ayant toutes quitté les âges les plus féconds. Si de telles conditions se maintenaient, le nombre de naissance devrait croître lentement au même rythme que l'ensemble de la population en âge de procréer. La récente stabilisation survient toutefois après une décroissance de sept années consécutives qui a fait passer l'indice synthétique de fécondité de 1,71 enfants par femme en 1992 à 1,54 en 1999.

L'indice synthétique de fécondité varie entre 1,51 et 1,53 enfants par femme depuis 2000.

Lorsqu'il est comparé à celui d'autres pays développés, le niveau récent de la fécondité canadienne tel que mesuré par l'indice synthétique de fécondité pourrait être qualifié de moyen. Il est très proche de celui observé en 2003 dans l'Europe des 15 (1,5 enfants par femme) même si cette moyenne masque des écarts importants. Par contre, il est bien inférieur à celui observé depuis quelques années chez son voisin du Sud, les États-Unis, dont l'indice synthétique de fécondité atteignait, en 2003, 2,04 enfants par femme, soit très proche du seuil de remplacement des générations. La croissance démographique américaine repose davantage sur l'accroissement naturel (solde des naissances sur les décès) que celle du Canada dont la croissance est due aux deux tiers à l'accroissement migratoire. Plusieurs autres pays industrialisés, notamment les pays anglo-saxons comme le Royaume-Uni (1,7) et l'Australie (1,8), affichent un indice synthétique de fécondité supérieur à celui du Canada. La France se distingue de l'ensemble puisqu'elle a récemment vu son indice synthétique de fécondité augmenter significativement pour atteindre en 2003 environ 1,9 enfants par femme. Comme la descendance finale n'est jamais descendue bien bas dans

L'indice synthétique de fécondité au Canada demeure inférieur à celui observé en 2003 aux États-Unis.

ce pays, les fluctuations à la baisse de l'indice synthétique de fécondité au milieu des années 1990 apparaissent plus comme des effets de période que de véritables changements quant à la taille moyenne des familles. À l'opposé, d'autres pays affichent un indice synthétique de fécondité inférieur à celui du Canada puisque l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Japon sont environ à 1,3 enfants par femme. C'est surtout dans les pays de l'Europe de l'Est que les indices les plus faibles sont actuellement observés, variant autour de 1,2 enfants par femme même si certaines régions spécifiques peuvent être en deçà de ce seuil.

Variations provinciales de la natalité et de la fécondité

L'Alberta est la seule province où l'on observe une hausse des naissances et de la fécondité entre 2001 et 2003.

Dans la plupart des provinces canadiennes, l'évolution du nombre de naissances a suivi celle observée au Canada dans son ensemble sur la période 2001-2003. Il convient toutefois de mentionner que contrairement aux autres provinces, le nombre de naissances a toujours augmenté entre 2001 et 2003 en Alberta, passant de 37 600 en 2001 à 40 300 en 2003. Cette hausse semble être attribuable à la croissance soutenue de la population de cette province de même qu'à une légère reprise de la fécondité, l'indice synthétique de fécondité ayant progressé de 0,07 enfant par femme dans cette province au cours de la période, passant de 1,67 à 1,74 enfants par femme. Il s'agit, si on fait exception de la situation particulière des territoires, de la seule province où l'on observe une hausse systématique à la fois des naissances et de la fécondité entre 2001 et 2003.

En général, on peut dégager trois groupes de provinces et territoires lorsqu'on analyse la fécondité récente au Canada. Il y a d'une part les provinces dont l'indice synthétique de fécondité est en deçà de la moyenne nationale : les provinces atlantiques à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard certaines années, peut-être parce que le faible effectif de sa population induit des variations d'une plus grande amplitude, ainsi que la Colombie-Britannique. Il y a ensuite les provinces dont l'indice synthétique de fécondité est proche de la moyenne canadienne, soit le Québec et l'Ontario, de même que le Yukon. Le troisième groupe est constitué des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ainsi que des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, tous présentant un indice synthétique de fécondité généralement supérieur à celui observé au Canada. La période 2001-2003, qui montre peu de changement dans l'indice synthétique de fécondité, n'a pas bouleversé cet ordre des choses au pays.

Terre-Neuve-et-Labrador affichait en 2003 l'indice synthétique de fécondité le plus faible au Canada avec 1,31 enfants par femme.

C'est Terre-Neuve-et-Labrador qui affichait en 2003 l'indice synthétique de fécondité le plus faible avec 1,31 enfants par femme. Ce niveau n'est cependant pas le plus bas qu'elle ait connu puisqu'il était de 1,24 enfants par femme en 1998. À l'opposé, c'est au Nunavut qu'il est le plus élevé, à 3,01 enfants par femme, un niveau qui s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis que des données sont compilées pour ce nouveau territoire (1991). La province canadienne ayant la fécondité la plus élevée était encore en 2003 la Saskatchewan (1,89 enfants par femme), en partie en raison de sa population d'origine d'autochtone dont la fécondité est plus élevée. L'indice synthétique de fécondité de l'Ontario et du Québec étaient très proches, avec respectivement 1,50 et 1,49 enfants par femme en 2003. Cela n'a pas toujours été le cas, leur indice synthétique de fécondité ayant été plus éloigné à la fin des années 1990.

La Saskatchewan est encore la province canadienne ayant la fécondité la plus élevée en 2003.

Naissances selon le rang

Des 335 200 naissances observées en 2003, 45 % étaient de rang un, 35 % de rang deux et 13 % de rang trois, suggérant que les naissances de rang supérieur à trois sont aujourd'hui assez rares au Canada, ne représentant qu'à peine 7 % de l'ensemble. Si cette situation est semblable à celle que l'on observait en 1980, elle diffère grandement de celle qui prévalait en 1971, alors qu'environ 15 % des naissances étaient de rang quatre ou plus. Il faut y voir un lien avec la taille moyenne des familles canadiennes qui, au cours des 50 dernières années, a diminué.

L'évolution des taux de fécondité selon l'âge

Au cours de la période récente (2001-2003), la décroissance des taux de fécondité avant 30 ans s'est poursuivie avec vigueur, sauf entre 25 et 29 ans où elle a considérablement ralenti (figure 2.1). Les taux de fécondité à 15-19 ans, à 20-24 ans et, dans une moindre mesure, à 25-29 ans ont tous atteint récemment leur plus faible niveau en plusieurs décennies. Par exemple, le taux de fécondité des Canadiennes âgées entre 20 et 24 ans était à un plancher historique en 2003, à 52,7 pour mille. À titre de comparaison, ce taux avoisinait les 120 pour mille au début des années 1970 et était encore de 80 pour mille au début des années 1990, une indication de la chute très importante de la fécondité des jeunes femmes. L'évolution est similaire pour la fécondité des adolescentes âgées de 15-19 ans dont le taux était de 14 pour mille en 2003, une division par presque trois depuis le début des années 1970. Ces évolutions expliquent en partie l'écart récemment observé entre l'indice

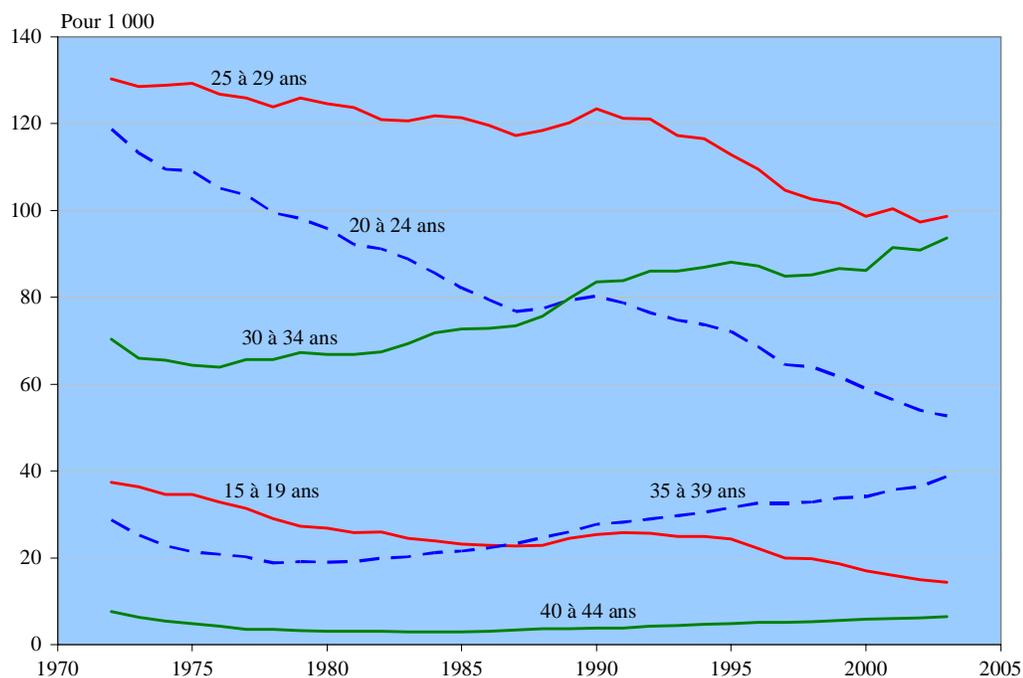


Figure 2.1
Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, Canada, 1972 à 2003

Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

synthétique de fécondité du Canada et des États-Unis puisque les taux de fécondité des Américaines âgées de moins de 25 ans se maintiennent à des niveaux nettement plus élevés depuis plusieurs années.

Si le rythme de la baisse des taux avant 25 ans n'a récemment montré aucun signe d'essoufflement, celui observé entre 25 et 29 ans présente, ces dernières années, une rupture avec la décennie précédente. Alors qu'il était fortement à la baisse depuis plus de 10 ans, ce taux varie peu depuis 2000, étant une année à la hausse, l'autre à la baisse, laissant entrevoir une stabilisation éventuelle près de la barre des 100 pour mille, voire un possible renversement. Ce renversement est d'autant plus possible que la descendance atteinte des générations qui approchent 25 ans est très faible. Il faudra cependant quelques années additionnelles de données pour le confirmer car très souvent, de tels revirements observés dans le passé ont été suivis d'une reprise de la baisse de la fécondité.

De 2001 à 2003, les taux de fécondité au-delà de 30 ans ont poursuivi — repris dans le cas du taux de fécondité entre 30 et 34 ans — leur tendance haussière. La fécondité à

30-34 ans semblait s'être stabilisée à environ 85 pour mille au cours des années 1990. En 2001, elle a fait un bond important et a augmenté encore en 2003 pour atteindre 94 pour mille, soit presque le niveau du taux de fécondité observé pour le groupe des 25-29 ans qui présente le taux le plus élevé. Il y a donc compensation de la baisse de la fécondité chez les 20-24 ans par la hausse des taux à 30-34 ans puisque l'indice synthétique de fécondité s'est maintenu, au cours de la période récente, à un niveau voisin de 1,5 enfants par femme.

Si les tendances observées depuis 30 ans se poursuivent, les taux de fécondité les plus élevés seraient observés entre 30 et 34 ans et les taux entre 35 et 39 ans surpasseraient ceux entre 20 et 24 ans.

Il apparaît également intéressant de mentionner que si le taux de fécondité entre 25 et 29 ans se stabilisait autour du niveau actuellement observé et que la tendance haussière du taux observé entre 30 et 34 ans se poursuivait dans les prochaines années, il n'est pas impossible que la fécondité des femmes du début de la trentaine dépasse celle des femmes de la fin de la vingtaine d'ici peu. Ces deux taux étaient, en 2003, proches l'un de l'autre (94 et 99 pour mille respectivement). Il s'agirait d'un changement majeur dans la fécondité par âge puisque c'est alors entre 30 et 34 ans que la fécondité serait la plus élevée, une première au Canada.

La hausse de la fécondité entre 35 et 39 ans ne montrait pour sa part aucun signe d'essoufflement. Au rythme où évoluent les choses, on ne peut d'ailleurs pas exclure que la fécondité des Canadiennes de la fin de la trentaine dépasse celle des Canadiennes au début de la vingtaine d'ici quelques années. Enfin, la tendance à la hausse depuis le milieu des années 1980 dans la fécondité des femmes âgées entre 40 et 44 ans était toujours ininterrompue en 2003, bien que la contribution de ce groupe d'âge à l'indice synthétique de fécondité soit marginale.

Les années récentes montrent donc que les tendances observées depuis près de 30 ans dans l'évolution de la fécondité par âge se poursuivent et pourraient aboutir à une situation nouvelle où les taux de fécondité les plus élevés seraient observés entre 30 et 34 ans (au lieu d'entre 25 et 29 ans en 2003) et où les taux de fécondité entre 35 et 39 ans surpasseraient ceux observés entre 20 et 24 ans.

L'âge moyen à la maternité

Il résulte de ces évolutions des taux de fécondité par âge une poursuite de la hausse de l'âge moyen à la maternité, celui-ci ayant atteint 29,3 ans en 2003. Il était de 27,2 ans en 1970 et de 27,8 ans en 1990 (figure 2.2). Non seulement les femmes ont-elles aujourd'hui moins d'enfants que leurs mères, elles les ont également beaucoup plus tard dans leur vie. Les mères avaient, en moyenne, près de 28 ans à la naissance de leur premier enfant en 2003, plus de 30 ans à la naissance du deuxième et plus de 31 ans à la naissance du troisième. En comparaison, ces âges étaient de 25, 27 et 29 ans au début des années 1970.

L'âge moyen à la maternité atteignait 29,3 ans en 2003.

La descendance finale des générations

Les variations de l'indice synthétique de fécondité, un indicateur de la fécondité d'une année donnée, peuvent résulter d'un changement dans le comportement fécond des femmes ou d'un changement dans le calendrier de leur fécondité ou les deux simultanément, ce qui est fréquent. Pour ces raisons, l'indice synthétique de fécondité observé une année donnée a peu de chance de refléter exactement le nombre d'enfants qu'aura réellement la génération de femmes qui commence sa période féconde. Pour calculer ce nombre, il faut attendre 35 ans afin que cette génération de femmes ait terminé sa vie féconde. En considérant que la descendance des femmes est pratiquement complète à 45 ans, on pouvait, en 2003, calculer précisément la descendance finale des femmes nées jusqu'en 1960 environ (figure 2.3). La fécondité étant faible après 35 ans, on a également estimé la descendance finale de toutes les générations de femmes ayant atteint cet âge, soit, en 2003, jusqu'à la

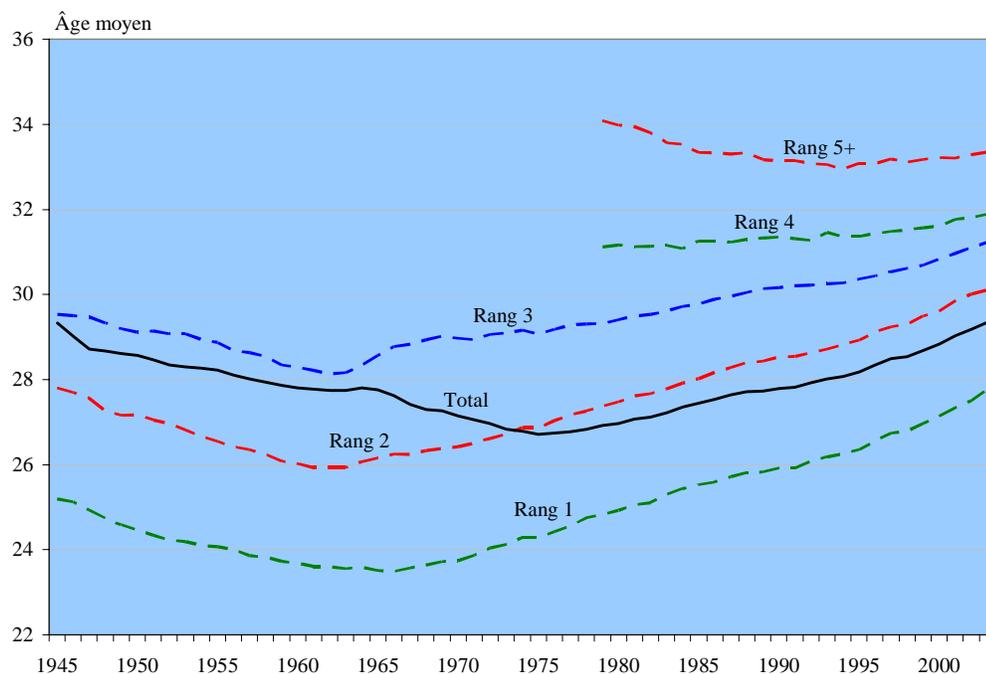


Figure 2.2
Âge moyen des mères à la naissance selon le rang, Canada, 1945 à 2003

Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

génération née en 1970. Une estimation de la descendance finale des générations plus jeunes est également présentée mais elle est sujette à davantage d'incertitude puisqu'il faut projeter, par une extrapolation de la tendance des dix dernières années, les taux de fécondité à partir de 30 ans ; les descendance finale des femmes nées après 1970 sont donc à considérer avec prudence.

La génération de Canadiennes nées en 1946 est la dernière à avoir atteint le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme). Cette génération fixe donc un point de comparaison pour les générations plus récentes et permet d'illustrer les changements importants qui sont survenus au cours des trente dernières années.

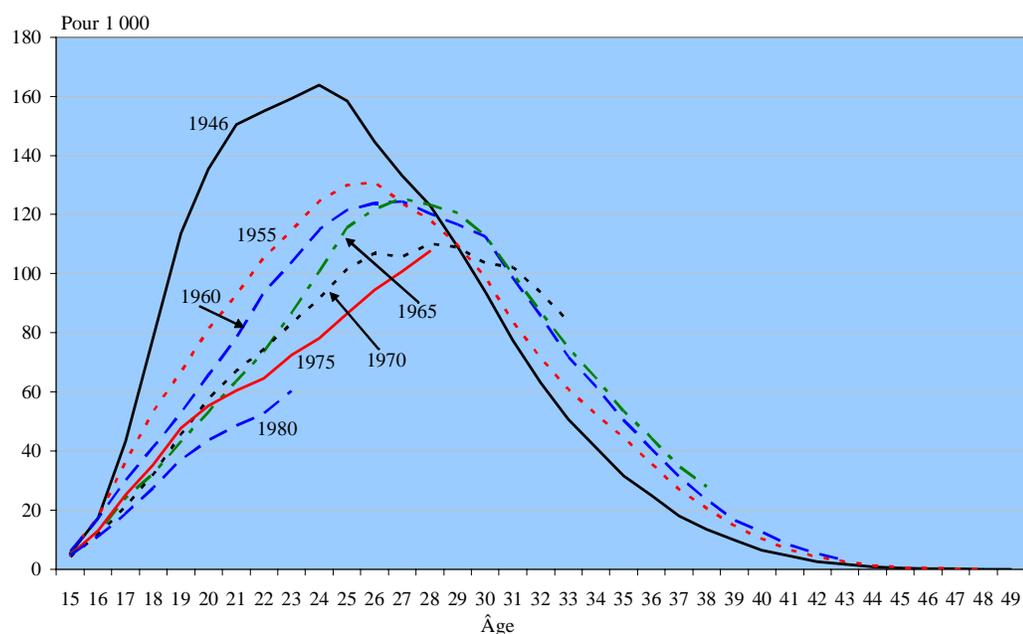


Figure 2.3
Taux de fécondité selon l'âge pour quelques générations, Canada

Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

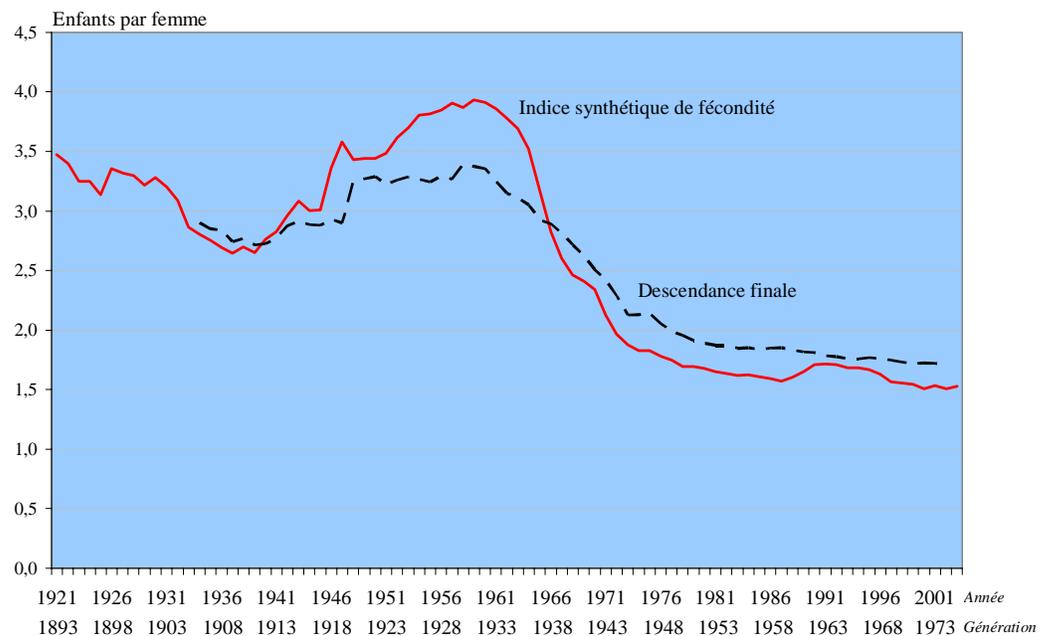
L'aire sous les différentes courbes représente la valeur de la descendance atteinte. Comparée à la génération 1946, la génération de femmes nées en 1955 a connu des taux de fécondité au-delà de 30 ans — et surtout au-delà de 35 ans — plus élevés mais cette hausse n'a pas suffi à combler le déficit d'une fécondité nettement inférieure entre 15 et 29 ans. Autrement dit, les jeunes générations de femmes ne peuvent rattraper le retard accumulé au cours de la vingtaine par la hausse actuelle de leur fécondité dans la trentaine et la quarantaine. À 25 ans par exemple, le taux de fécondité de la génération née en 1946 était de plus de 160 pour mille ; celui de la génération née en 1975 d'à peine 80 pour mille, une division par deux en moins de 30 ans.

Si on se fie aux tendances de la fécondité de la génération née en 1980, âgée de seulement 23 ans en 2003, il est probable que la descendance atteinte à 25 ans soit encore plus faible, donnant une indication que, sauf une forte hausse de la fécondité après 30 ans, leur descendance finale pourrait être la plus faible de toutes les générations représentées sur la figure. La baisse de la fécondité observée chez les générations récentes se traduirait donc par une réduction du nombre d'enfants et non pas seulement par un report de la natalité.

Il est enfin intéressant de remarquer que le sommet de la courbe s'est aplati à mesure qu'il se déplaçait vers des âges plus avancés, illustrant bien les changements dans le calendrier de la fécondité. Au sein de la génération née en 1970 par exemple, les taux de fécondité se sont maintenus à leur niveau maximum de 26 à 32 ans environ, variant très peu à l'intérieur de cet intervalle. Ce « plateau » n'était pas observé avant, les taux de la génération 1946 culminant à l'âge de 25 ans puis décroissant rapidement par la suite. Autrement dit, les femmes nées en 1946 ont surtout eu leurs enfants autour de 25 ans, beaucoup moins après 30 ans ; les femmes nées en 1970 les auront surtout eu sur une période de temps plus longue, soit entre 26 et 32 ans environ. Corollaire inéluctable de cette situation, l'âge moyen à la maternité s'est élevé d'une génération à l'autre.

La figure 2.4 présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité et de la descendance finale, décalée de 28 ans, soit environ l'âge moyen à la maternité au cours des trente dernières années. Cette figure permet de montrer que si l'indice synthétique de fécondité s'est maintenu à des niveaux voisins de 1,65 enfants par femme en moyenne depuis 20 ans, aucune génération de femmes ayant complété la totalité ou la majeure partie de leur vie féconde n'a eu une

Figure 2.4
Indice synthétique de fécondité, 1921 à 2003, et descendance finale, 1906 à 1974



Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

descendance finale inférieure à 1,7 enfants par femme. L'explication de ce décalage réside dans les modifications importantes au calendrier de la fécondité, le nombre de femmes décidant de reporter à plus tard dans leur cycle de vie — de plus en plus souvent dans la trentaine — la naissance de leurs enfants. Il convient cependant de mentionner que la descendance finale des Canadiennes diminue constamment d'une génération à l'autre et il est probable que cette tendance se poursuive dans les années à venir, l'indicateur conjoncturel (indice synthétique de fécondité) étant inférieur à l'indicateur dans les générations (descendance finale) depuis près de 40 ans, soit sur une durée plus longue que la période féconde.

Tableau A2.1

Nombre de naissances
et taux de natalité,
Canada, provinces et
territoires, 1981 à
2003

Nombre														
Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	9 120	1 897	12 079	10 503	95 322	122 183	16 073	17 209	42 638	41 474	536	1 302	...	370 336
1986	7 618	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 513	43 744	41 967	483	830	677	372 431
1991	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	911	723	402 533
1996	5 747	1 694	10 573	8 176	85 226	140 012	15 478	13 300	37 851	46 138	443	815	747	366 200
1997	5 416	1 591	9 952	7 922	79 774	133 004	14 655	12 860	36 905	44 577	474	723	745	348 598
1998	4 994	1 504	9 595	7 885	75 856	132 618	14 461	12 777	37 905	43 072	396	681	667	342 418
1999	5 055	1 515	9 575	7 615	73 596	131 080	14 315	12 604	38 171	41 939	383	659	737	337 249
2000	4 869	1 441	9 116	7 347	72 007	127 408	14 090	12 140	37 006	40 672	370	673	727	327 882
2001	4 716	1 380	8 909	7 195	73 695	131 709	14 002	12 275	37 619	40 575	344	613	710	333 744
2002	4 651	1 328	8 663	7 046	72 477	128 528	13 888	11 761	38 691	40 065	339	635	726	328 802
2003	4 629	1 417	8 650	7 117	73 905	130 927	13 940	12 038	40 287	40 496	335	701	758	335 202

Taux (pour 1 000)

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	15,9	15,3	14,1	14,9	14,6	13,9	15,5	17,6	18,6	14,7	22,4	27,4	...	14,9
1986	13,2	15,0	13,9	13,5	12,6	14,2	15,6	17,0	18,0	14,0	19,7	15,2	12,4	14,3
1991	12,4	14,5	13,1	12,7	13,8	14,5	15,6	15,3	16,5	13,5	19,6	23,5	18,7	14,4
1996	10,3	12,5	11,4	10,9	11,8	12,6	13,6	13,1	13,6	11,9	14,1	19,5	17,9	12,4
1997	9,8	11,7	10,7	10,5	11,0	11,8	12,9	12,6	13,0	11,3	14,9	17,4	17,9	11,7
1998	9,2	11,1	10,3	10,5	10,4	11,7	12,7	12,6	13,1	10,8	12,7	16,7	16,3	11,4
1999	9,5	11,1	10,3	10,1	10,0	11,4	12,5	12,4	12,9	10,5	12,4	16,2	18,1	11,1
2000	9,2	10,6	9,8	9,8	9,8	10,9	12,3	12,0	12,3	10,1	12,2	16,6	18,0	10,7
2001	9,0	10,1	9,6	9,6	10,0	11,1	12,2	12,3	12,3	9,9	11,4	15,0	17,4	10,8
2002	9,0	9,7	9,3	9,4	9,7	10,6	12,0	11,8	12,4	9,7	11,2	15,3	17,5	10,5
2003	8,9	10,3	9,2	9,5	9,9	10,7	12,0	12,1	12,8	9,7	11,0	16,6	17,9	10,6

Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

Note : Le Nunavut est inclu dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1986.

Tableau A2.2

Indice synthétique de
fécondité, Canada,
provinces et territoires,
1981 à 2003

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	..	1,88	1,62	1,67	1,57	1,58	1,82	2,11	1,85	1,63	2,04	2,84	..	1,65
1986	..	1,79	1,58	1,53	1,37	1,60	1,82	2,02	1,84	1,61	1,95	2,84	..	1,59
1991	1,44	1,85	1,58	1,55	1,65	1,66	1,97	2,04	1,89	1,68	2,15	2,44	3,52	1,70
1996	1,31	1,74	1,52	1,46	1,61	1,61	1,90	1,90	1,75	1,55	1,71	2,23	3,37	1,63
1997	1,28	1,66	1,46	1,44	1,54	1,54	1,82	1,86	1,70	1,49	1,86	2,02	3,34	1,56
1998	1,24	1,59	1,44	1,47	1,49	1,54	1,83	1,86	1,72	1,46	1,63	1,98	2,97	1,55
1999	1,30	1,63	1,45	1,44	1,47	1,54	1,83	1,87	1,72	1,43	1,61	1,93	3,23	1,54
2000	1,30	1,57	1,41	1,42	1,45	1,49	1,81	1,83	1,66	1,40	1,63	2,01	3,14	1,51
2001	1,30	1,54	1,40	1,41	1,49	1,53	1,82	1,89	1,67	1,40	1,57	1,83	3,04	1,53
2002	1,30	1,49	1,37	1,39	1,47	1,48	1,80	1,83	1,69	1,38	1,58	1,89	3,02	1,50
2003	1,31	1,57	1,39	1,42	1,49	1,50	1,81	1,88	1,74	1,40	1,53	2,05	3,06	1,53

Source :
Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

Note : Le Nunavut est inclu dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1991.

Tableau A2.3

Indice synthétique de fécondité selon le rang (pour 1 000 femmes), Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981: 1	..	706,6	721,2	700,1	707,6	695,0	717,5	773,7	802,8	764,3	1 004,6	1 001,2	..	724,6
2	..	598,1	544,1	597,9	563,3	554,0	610,5	673,2	607,4	546,1	667,4	752,7	..	570,4
3	..	340,2	236,1	249,4	218,0	229,3	296,1	393,4	276,2	218,7	251,5	438,6	..	240,5
4	..	144,4	69,2	80,2	53,0	66,1	110,7	155,5	97,4	64,4	71,0	233,3	..	71,6
5 +	..	93,0	47,3	44,2	23,4	32,2	84,4	110,2	67,4	32,9	47,6	418,1	..	39,7
1986: 1	..	644,4	671,5	649,6	657,2	698,9	733,3	737,4	751,4	683,8	889,9	1 008,5	..	693,8
2	..	630,9	556,8	555,5	487,4	567,1	616,3	649,9	643,7	585,8	613,2	802,1	..	561,9
3	..	328,1	247,0	237,8	168,0	236,8	296,5	373,7	288,7	241,7	280,5	436,7	..	233,4
4	..	127,5	73,1	60,2	41,3	67,1	101,9	150,4	100,7	71,6	89,5	246,0	..	69,5
5 +	..	59,3	31,8	27,9	17,5	27,6	75,3	103,6	57,2	29,2	79,0	351,1	..	33,7
1991: 1	645,1	729,8	729,0	722,0	801,6	751,1	840,4	754,4	785,9	759,3	994,0	989,7	903,4	769,9
2	516,6	647,4	538,3	549,8	565,8	569,1	611,4	671,7	640,6	578,2	700,4	734,4	949,0	580,0
3	192,8	311,0	224,8	205,1	207,5	237,2	311,8	369,4	302,2	243,5	293,3	389,8	663,3	242,7
4	60,7	107,6	64,1	56,0	53,2	70,2	122,2	151,9	104,2	69,8	106,4	201,3	443,4	73,7
5 +	26,7	56,5	28,4	20,6	21,6	31,9	83,4	95,2	61,1	32,0	58,8	124,8	558,8	36,2
1996: 1	622,5	728,6	704,9	684,5	738,7	717,4	802,7	726,4	723,8	728,1	845,7	885,2	936,0	726,4
2	490,8	600,4	530,1	518,8	570,2	570,1	590,2	609,7	609,0	537,5	528,8	708,5	812,8	568,5
3	141,7	275,3	204,7	193,1	214,3	219,3	291,6	331,3	265,2	199,5	205,2	355,0	566,8	224,4
4	38,5	98,6	52,4	48,3	61,4	66,0	121,1	135,8	92,1	61,8	90,0	180,8	428,4	70,4
5 +	11,8	39,8	25,2	18,1	27,4	34,2	90,5	98,1	58,6	27,5	39,0	104,9	627,5	37,6
1997: 1	621,1	725,2	672,2	683,8	707,8	680,1	758,1	698,5	706,2	690,6	837,9	798,2	911,6	694,7
2	468,0	556,8	520,2	520,0	548,2	552,5	583,6	597,0	594,0	529,5	654,6	642,1	788,5	552,8
3	140,7	273,7	190,0	175,1	200,2	210,2	278,4	328,4	249,3	186,7	241,4	309,4	575,7	212,9
4	33,7	61,1	53,6	46,7	57,6	61,5	112,6	137,7	91,0	56,8	88,3	143,6	441,9	66,5
5 +	18,5	39,6	23,6	18,6	26,6	32,1	92,2	99,3	58,3	27,3	34,8	127,5	621,2	36,8
1998: 1	609,7	662,6	658,8	681,3	689,7	684,5	760,6	701,3	722,4	677,3	692,3	790,1	847,4	691,3
2	455,7	571,7	518,0	548,5	543,7	555,9	564,9	606,4	596,9	518,4	638,3	548,3	738,5	551,9
3	133,2	252,7	182,6	174,9	179,6	208,8	283,0	319,4	256,4	181,1	204,5	358,6	474,2	207,1
4	28,4	79,8	52,2	45,7	53,4	61,3	125,2	131,2	88,5	53,8	72,3	156,2	381,8	65,0
5 +	13,4	26,7	24,1	17,2	26,3	32,7	95,8	103,0	58,5	25,9	21,4	123,4	526,7	36,8
1999: 1	631,3	715,8	676,3	680,9	689,4	689,7	763,5	693,1	727,7	672,0	757,8	774,0	988,2	694,8
2	493,2	567,3	521,3	514,1	528,6	548,2	562,0	626,5	588,1	503,0	568,3	584,4	662,6	543,1
3	126,8	244,5	176,7	183,5	173,6	206,5	286,5	318,8	256,5	177,2	206,0	283,7	647,6	204,6
4	36,8	69,2	54,9	47,2	50,0	59,7	117,0	132,9	91,3	50,8	50,0	169,7	381,9	63,5
5 +	12,9	29,0	24,9	15,8	26,2	32,0	98,0	99,2	58,5	25,5	24,7	121,0	551,3	36,5
2000: 1	629,7	683,9	650,0	667,2	691,7	676,8	719,9	682,6	705,1	643,3	745,2	815,4	927,3	681,5
2	493,7	571,4	483,7	518,6	509,3	524,5	584,8	592,9	563,5	493,7	585,8	608,9	772,5	524,9
3	130,7	222,3	195,3	170,5	174,2	197,8	287,4	302,8	243,4	179,3	208,5	302,0	476,6	200,0
4	31,3	73,3	53,8	42,9	49,8	59,1	119,0	142,1	86,9	53,7	64,6	150,2	383,2	63,3
5 +	14,2	20,3	25,1	16,5	26,4	31,4	102,1	111,2	57,9	25,7	29,4	132,6	584,8	36,9
2001: 1	626,4	631,2	622,4	654,4	697,3	683,8	686,7	693,6	705,9	630,0	753,4	742,9	888,1	681,7
2	503,3	589,2	513,2	528,8	545,2	552,7	610,5	624,1	580,7	512,2	458,6	526,9	732,2	551,6
3	125,3	230,0	190,8	165,9	174,8	201,3	290,3	325,3	239,9	176,3	253,0	277,0	515,1	201,3
4	30,9	66,2	51,7	40,9	51,8	58,4	117,6	135,8	86,2	50,4	74,9	173,4	333,8	62,6
5 +	13,1	24,2	23,6	18,1	24,5	31,5	111,4	114,5	57,9	26,6	32,1	107,8	570,1	36,9
2002: 1	618,7	623,0	627,5	665,1	695,0	668,3	697,2	667,0	714,8	621,2	752,4	843,2	911,2	675,2
2	501,0	544,4	493,7	500,9	523,0	528,5	586,1	594,7	585,0	503,5	502,5	490,1	722,8	533,4
3	135,2	226,6	175,4	164,6	173,0	190,9	281,0	310,7	242,3	178,2	233,5	315,6	513,8	196,3
4	29,4	71,4	55,1	41,6	49,9	57,6	121,6	135,8	88,7	51,6	58,1	108,6	293,1	62,4
5 +	17,9	20,9	23,0	17,6	25,7	30,9	117,7	122,3	60,5	26,6	31,1	129,1	582,9	37,7
2003: 1	647,9	674,0	628,0	670,4	715,7	686,8	696,5	691,2	756,2	637,6	647,1	964,3	912,6	695,9
2	476,5	555,2	502,5	512,3	517,8	528,4	577,3	610,2	585,6	506,3	550,5	582,7	684,7	533,3
3	133,9	261,2	180,0	170,7	177,8	191,9	287,5	328,8	249,1	179,3	242,1	269,5	519,1	199,8
4	34,7	60,6	50,9	49,1	50,5	57,8	122,8	129,3	87,2	48,9	63,6	103,3	384,5	62,1
5 +	15,9	21,6	23,9	17,6	26,5	31,3	122,8	121,7	61,9	26,5	24,5	128,7	559,0	38,3

Note : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1991.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

Tableau A2.4

Taux de fécondité selon le groupe d'âge (pour 1 000 femmes), Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981: 15-19	..	33,2	35,0	34,7	14,7	22,5	39,6	48,6	42,4	27,9	64,4	109,4	..	25,8
20-24	..	106,4	101,6	112,7	84,4	84,2	104,8	135,0	106,5	92,6	131,4	164,7	..	92,1
25-29	..	132,8	112,6	116,4	128,1	118,3	128,9	147,3	130,7	117,7	123,0	145,0	..	123,6
30-34	..	72,5	56,6	53,3	66,8	67,4	67,7	69,0	70,4	67,3	76,8	93,1	..	66,9
35-39	..	26,1	15,3	15,5	18,0	20,1	20,1	19,6	20,4	18,8	18,3	45,1	..	19,1
40-44	..	4,0	2,9	2,6	2,7	3,3	3,9	4,1	3,7	2,8	0,0	10,8	..	3,2
45-49	..	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,1	0,0	3,6	..	0,2
1986: 15-19	..	32,1	27,4	28,8	14,9	19,8	36,3	45,6	34,6	21,3	32,0	111,0	..	22,9
20-24	..	90,3	84,2	92,5	70,1	73,0	91,5	117,9	96,4	81,5	105,8	165,9	..	79,4
25-29	..	127,0	115,7	116,0	112,2	119,9	130,3	141,8	130,3	115,9	133,3	143,5	..	119,6
30-34	..	74,8	69,0	52,7	59,5	79,3	79,9	75,0	83,2	76,4	78,6	99,5	..	72,8
35-39	..	29,5	18,0	14,7	17,2	25,2	24,5	22,0	24,4	25,1	37,2	36,7	..	22,3
40-44	..	4,6	2,8	2,1	2,5	3,6	3,5	2,9	3,0	3,5	2,8	11,8	..	3,2
45-49	..	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	1,0	..	0,1
1991: 15-19	30,8	33,4	31,1	30,9	17,2	22,1	44,1	46,3	38,5	25,2	42,9	81,1	154,7	25,8
20-24	80,7	86,2	80,6	91,5	80,5	66,8	97,8	112,4	94,4	78,4	122,4	130,3	246,1	78,7
25-29	100,7	137,3	111,5	111,6	129,1	117,1	132,6	140,8	124,7	113,4	132,2	129,0	151,0	121,3
30-34	57,8	81,1	69,3	59,8	77,9	90,5	88,1	80,4	87,0	85,1	89,1	106,7	94,5	83,8
35-39	16,2	30,5	22,1	15,2	22,9	32,7	27,7	24,8	31,2	30,6	34,8	40,3	50,7	28,2
40-44	2,4	3,5	2,9	1,7	3,0	4,6	4,3	3,1	4,2	4,5	7,9	5,4	8,3	3,9
45-49	0,2	0,0	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,2	1,3	0,0	0,0	0,2
1996: 15-19	23,6	29,8	28,0	26,8	16,3	19,9	40,1	39,5	28,2	19,1	33,1	60,5	153,8	22,1
20-24	63,7	79,9	72,1	76,7	72,5	57,9	92,6	96,9	79,5	65,2	89,7	136,9	204,6	68,6
25-29	92,2	121,4	100,7	102,5	119,1	104,8	120,5	129,9	115,7	99,6	99,2	110,7	172,7	109,5
30-34	63,0	84,6	74,5	65,1	81,9	94,7	89,7	81,4	87,8	85,6	77,5	93,9	87,0	87,2
35-39	16,5	29,1	24,6	18,8	27,4	38,4	30,8	26,7	32,5	34,9	33,5	37,6	45,8	32,6
40-44	1,9	2,4	3,3	2,3	3,9	6,1	5,4	3,9	5,0	6,2	7,3	10,7	10,8	5,1
45-49	0,0	0,6	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,8	0,0	2,0	0,2
1997: 15-19	22,7	29,1	23,8	25,4	15,5	17,1	36,2	37,5	25,9	17,5	31,5	55,5	139,1	20,0
20-24	60,2	77,4	69,2	76,6	67,5	54,1	85,9	96,1	75,9	59,7	92,5	118,4	212,2	64,5
25-29	91,1	112,8	98,7	101,7	112,7	99,4	116,6	124,7	113,3	94,7	116,6	103,0	166,1	104,6
30-34	61,8	76,2	71,7	64,7	79,9	91,9	87,2	79,7	85,2	83,6	83,2	78,7	96,6	84,9
35-39	17,4	27,4	24,5	17,1	26,6	38,2	33,2	27,1	32,5	35,7	37,0	41,8	47,9	32,6
40-44	2,2	6,1	3,1	2,4	3,9	6,3	4,7	4,0	5,6	6,0	7,7	7,5	8,6	5,2
45-49	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2
1998: 15-19	20,6	29,9	24,1	26,4	14,9	17,1	38,5	38,2	25,4	16,2	28,8	54,5	142,1	19,8
20-24	59,8	75,2	67,0	72,8	64,3	55,1	86,2	96,7	76,9	58,6	89,1	112,3	183,7	63,9
25-29	84,4	101,4	95,5	105,0	109,6	98,5	117,0	124,2	111,5	91,3	87,9	98,8	126,4	102,6
30-34	62,4	75,9	71,9	65,3	77,6	92,4	85,8	79,8	91,2	83,0	72,7	87,6	92,0	85,1
35-39	17,3	30,2	24,4	20,5	26,3	38,7	32,9	26,6	32,9	35,6	37,9	36,8	40,3	32,9
40-44	2,3	4,3	3,6	2,2	4,1	6,4	4,4	4,0	5,3	5,9	7,1	3,8	9,9	5,2
45-49	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	1,6	1,9	0,2
1999: 15-19	20,2	22,7	22,1	23,5	14,6	15,7	35,4	36,8	24,5	15,5	28,4	56,1	140,8	18,6
20-24	59,3	77,5	65,8	73,1	61,2	53,0	86,8	93,2	76,3	54,7	74,5	102,5	200,5	61,7
25-29	90,5	106,5	96,7	101,9	107,4	98,0	114,9	127,7	109,9	88,1	90,1	107,7	158,2	101,6
30-34	66,2	81,4	74,9	66,8	77,6	94,3	88,6	82,1	92,1	84,8	78,2	74,2	88,2	86,6
35-39	20,1	31,3	26,7	19,7	27,3	39,2	33,0	28,0	34,8	36,2	39,5	37,7	41,2	33,8
40-44	2,8	4,1	3,7	2,2	4,1	6,8	5,5	4,3	5,8	6,3	9,1	8,8	19,0	5,5
45-49	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,7	1,5	1,8	0,2
2000: 15-19	19,4	24,1	18,9	22,0	13,7	13,9	33,2	34,9	22,5	13,8	29,1	56,1	126,1	17,0
20-24	60,0	74,5	62,0	72,4	59,7	50,6	83,7	89,8	70,6	50,4	77,2	107,2	193,2	58,9
25-29	90,9	99,8	93,3	98,4	105,7	93,6	116,9	126,2	105,3	87,3	86,1	101,9	161,4	98,7
30-34	67,4	83,4	76,2	66,6	78,6	93,0	90,4	80,7	91,2	82,7	78,0	83,0	90,9	86,1
35-39	19,4	27,2	26,3	20,7	27,0	39,4	32,8	28,4	35,3	37,7	46,0	43,4	39,3	34,1
40-44	1,5	4,9	4,1	2,2	4,4	7,2	5,2	4,6	5,9	7,0	4,5	9,5	11,7	5,9
45-49	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,0	0,7	3,5	0,2
2001: 15-19	17,8	17,0	16,3	20,1	13,4	12,9	32,8	31,8	21,1	13,1	24,0	45,4	116,5	16,0
20-24	55,0	63,7	56,8	68,8	57,4	48,0	81,4	93,2	69,1	47,2	86,7	102,4	213,3	56,4
25-29	91,2	109,3	91,9	98,7	109,0	96,2	113,7	128,3	105,9	86,3	82,4	92,8	124,5	100,3
30-34	70,2	86,3	82,8	69,6	84,5	99,1	94,1	89,9	94,8	85,6	81,7	76,7	87,8	91,4
35-39	21,8	25,5	27,6	21,2	28,6	41,4	34,9	28,8	36,2	39,1	29,3	40,7	39,9	35,7
40-44	2,7	4,5	4,1	2,5	4,4	7,5	5,5	4,6	5,9	7,2	8,9	9,0	20,3	6,1
45-49	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	8,3	0,2
2002: 15-19	16,2	17,6	16,6	18,4	12,4	11,9	31,7	30,4	19,8	11,7	21,2	46,9	115,7	14,9
20-24	55,4	56,2	57,1	64,8	55,1	45,0	80,3	84,1	68,9	45,6	72,7	93,6	209,7	54,0
25-29	91,2	102,7	88,1	96,0	105,0	92,0	109,9	123,3	107,0	85,0	103,0	109,4	136,0	97,4
30-34	71,3	83,7	76,9	73,1	86,0	96,3	96,3	92,4	97,4	85,0	71,3	87,3	86,1	90,9
35-39	23,7	29,8	30,4	22,0	28,9	41,6	35,0	29,7	38,1	40,0	35,1	32,4	44,6	36,4
40-44	3,0	4,9	4,8	3,2	4,5	7,5	6,3	4,3	5,9	7,6	7,6	6,5	11,7	6,2
45-49	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,3	0,7	0,7	0,0	0,2
2003: 15-19	16,8	18,7	15,1	18,5	11,4	11,7	30,0	31,3	19,1	10,8	22,3	41,8	117,4	14,4
20-24	53,8	61,1	54,5	64,0	53,4	43,7	78,4	85,2	69,0	43,6	70,6	109,8	204,2	52,7
25-29	90,7	105,7	89,6	100,0	106,9	92,6	111,0	125,7	109,3	84,9	92,1	104,1	142,7	98,6
30-34	75,3	89,9	82,8	73,3	87,8	98,7	98,3	94,2	101,3	89,1	79,8	101,0	97,1	93,7
35-39	24,9	33,1	29,7	24,2	32,0	43,5	36,6	32,2	41,2	42,2	28,9	42,0	42,4	38,7
40-44	2,5	4,6	4,4	3,3	4,8	7,8	5,8	5,1	7,0	7,5	10,5	9,5	10,0	6,5
45-49	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4	0,0	1,4	1,6	0,3

Source :

Statistique Canada,
Division de la statistique
sur la santé et Division de
la démographie.

Note : Le Nunavut est inclu dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1991.

Mortalité

Le nombre de décès n'a cessé d'augmenter au Canada depuis l'année 2000, passant de 218 100 à 219 500 entre 2000 et 2001, puis à 223 600 en 2002 et enfin à 226 200 en 2003, un sommet historique depuis que l'état civil est en place (1921). Il s'agit de hausses annuelles respectives de 0,7 %, de 1,9 % et de 1,2 %. La hausse du nombre de décès n'a cependant rien de surprenant et ne signifie en aucun cas que la mortalité augmente au sein de la population canadienne. En effet, il est attendu que le nombre de décès augmente d'une année à l'autre au Canada en raison de la croissance et du vieillissement de la population. Chaque année, de plus en plus d'individus se retrouvent aux âges où la mortalité est élevée, par exemple au-delà de 75 ans. Même si le risque de mourir à cet âge — comme à tous les autres d'ailleurs — est généralement à la baisse depuis plusieurs décennies, la hausse du nombre d'individus soumis à ce risque entraîne mécaniquement une augmentation du nombre de décès dans la population.

Le nombre de décès augmente au Canada en raison de la croissance et du vieillissement de la population.

En général, le nombre de décès a augmenté dans toutes les provinces canadiennes depuis l'année 2000 sauf pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et le Yukon. C'est que ces provinces et territoires sont moins peuplées et que les décès annuels sont dès lors soumis à des fluctuations imprévisibles ne reflétant en rien un réel changement dans les tendances de la mortalité. Le nombre de décès a également diminué d'environ 600 personnes entre 2002 et 2003 au Québec, province pourtant beaucoup plus peuplée. Il s'agit certainement d'une année singulière comme il s'en produit pour toutes les provinces à l'occasion et qui ne change en rien à la tendance haussière observée depuis plusieurs décennies.

Les décès et la mortalité par âge

L'essentiel (près de 70 %) de la hausse des décès enregistrée au Canada au cours des trois dernières années est attribuable à la hausse des décès aux âges avancés (égal ou supérieur à 85 ans). Au cours des 85 dernières années, la structure par âge des décès s'est d'ailleurs considérablement modifiée (figure 3.1). En 1921, plus d'un décès sur quatre survenait entre 0 et 1 an et plus d'un tiers entre 0 et 10 ans, témoignant de la force

La hausse des décès au Canada au cours de la période récente est attribuable à la hausse des décès des 85 ans et plus.

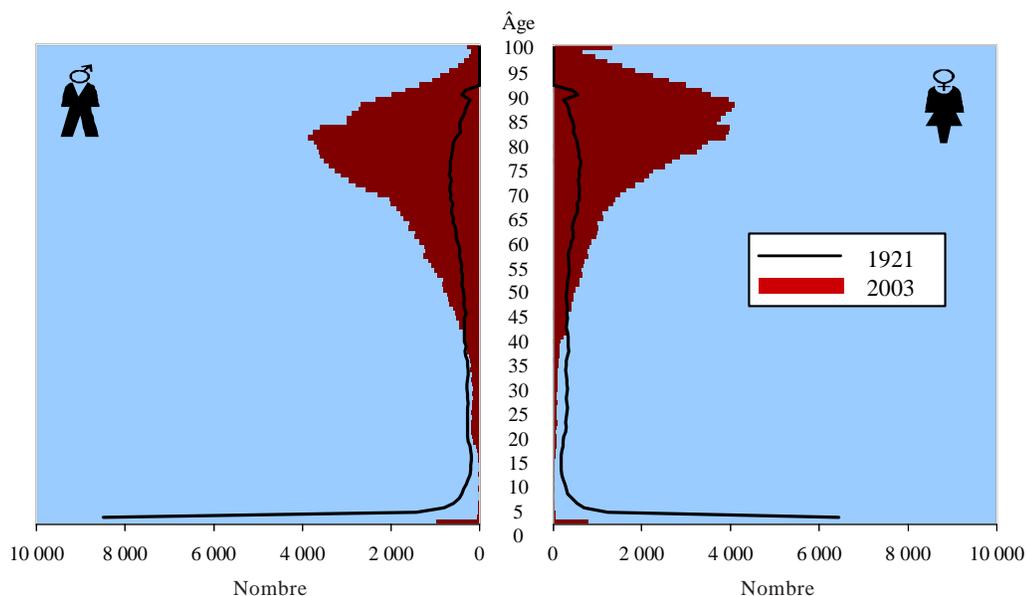


Figure 3.1
Pyramide des décès,
Canada, 1921 et 2003

Source :
Statistique Canada, Division
de la statistique sur la santé.

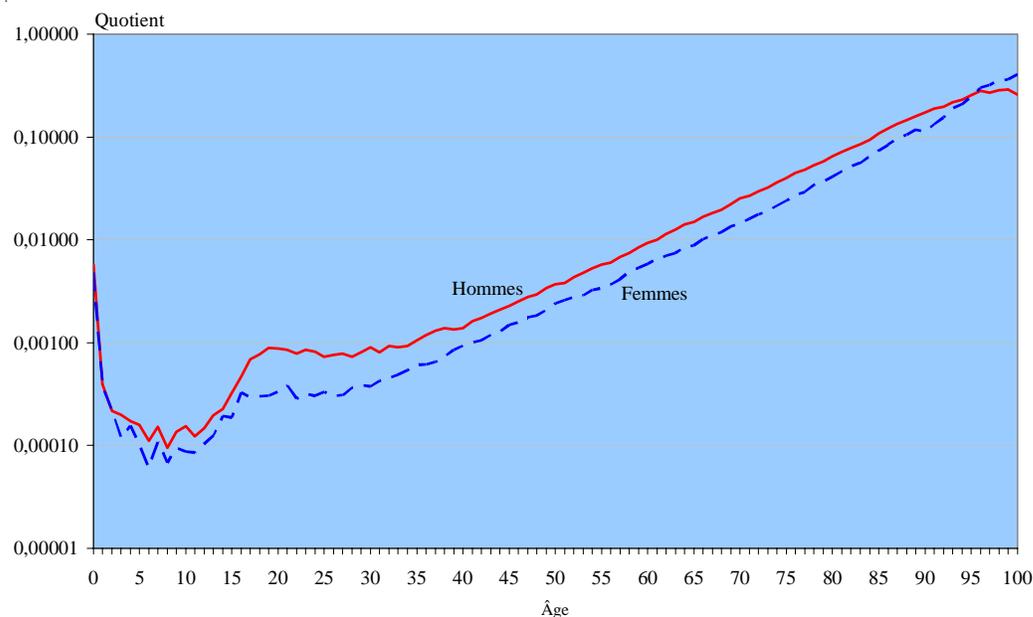
de la mortalité infantile et juvénile à l'époque. Ces proportions étaient respectivement de 0,8 % et 1,0 % en 2003, illustrant bien les progrès remarquables qui ont été faits au cours du XX^e siècle et qui font en sorte que désormais, il n'est enregistré à l'état civil que très peu de décès d'enfants âgés de moins de 10 ans (moins de 2 300 décès sur les 226 200 en 2003). À l'inverse, seulement 27 % des décès observés en 1921 survenaient à un âge égal ou supérieur à 65 ans ; en 2003, c'était plus de trois décès sur quatre (78 %). La mortalité frappait surtout les enfants et les jeunes en 1921 ; elle frappe désormais les personnes âgées plus proches des limites de la longévité humaine.

Le mode de la distribution des décès, c'est-à-dire l'âge précis auquel on retrouve le plus grand nombre de décès une année donnée, évolue lui aussi. Si on ignore la première année de vie où les décès sont nombreux, ce mode était entre 70 ans et 75 ans en 1921. En 2003, il était passé à environ 80 ans chez les hommes et à plus de 85 ans chez les femmes.

On peut, en combinant aux décès les populations soumises au risque de décéder à chaque âge, calculer des quotients de mortalité qui représentent la probabilité de mourir selon l'âge et le sexe (figure 3.2). La représentation graphique de ces quotients selon l'âge et le sexe est caractéristique peu importe l'année considérée : élevé durant la première année de vie, le risque de mourir diminue ensuite rapidement pour atteindre son niveau minimum entre cinq ans et dix ans. Il s'élève alors rapidement jusqu'à environ 20 ans, particulièrement chez les hommes en raison de la mortalité violente liée notamment aux accidents de toutes sortes, puis demeure assez stable jusqu'à 35 ans environ pour enfin augmenter régulièrement jusqu'aux âges avancés. Par exemple, le risque de décéder d'un homme dans la première année de vie était, en 2003, de 6 pour mille, à 65 ans d'environ 15 pour mille et à 85 ans d'environ 109 pour mille (une chance sur dix) ; chez les femmes, ces risques étaient respectivement d'environ 5 pour mille, 9 pour mille et 74 pour mille.

En 2003, le risque de mourir des femmes était à tous les âges inférieur à celui des hommes. Ce ne fut pas toujours le cas. La figure 3.3 illustre graphiquement le ratio du quotient de mortalité des hommes à celui des femmes ; lorsque supérieur à 1, ce ratio indique la présence d'une surmortalité masculine. En 1931, ce ratio était à tous les âges proche de l'unité, suggérant que peu de différences étaient observées entre la mortalité des hommes et des femmes. En fait, entre 25 et 40 ans, la mortalité féminine était même

Figure 3.2
Quotients de mortalité
selon l'âge et le sexe,
Canada, 2003



Source :
Statistique Canada, Division
de la statistique sur la santé
et Division de la
démographie.

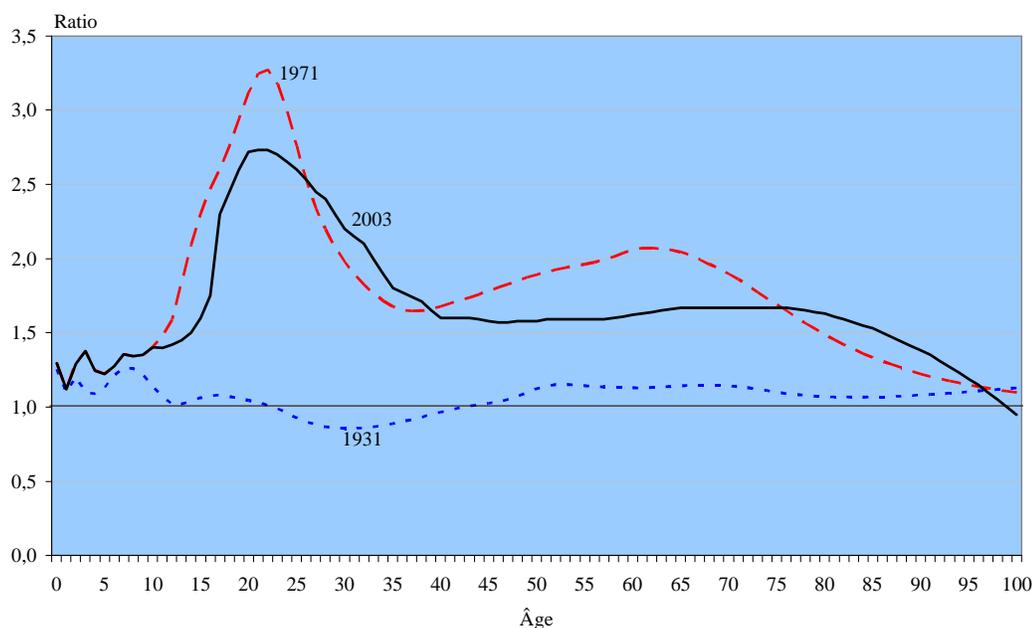


Figure 3.3
Ratio des quotients de mortalité des hommes et des femmes, Canada, 1931, 1971 et 2003

Source :
Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

supérieure à celle des hommes puisque le ratio est inférieur à l'unité. Cette situation était due à la mortalité associée aux grossesses et aux accouchements. Avec les progrès de la médecine, cette surmortalité féminine est rapidement disparue si bien qu'aujourd'hui, les probabilités de décéder sont à tous les âges plus élevées chez les hommes. Si ce n'est en apparence pas le cas aux âges proches de 100 ans, cette situation est davantage le reflet de variations imprévisibles de la mortalité masculine, les quotients de mortalité reposant sur de faibles effectifs.

Il est intéressant de remarquer qu'en 1971, la surmortalité masculine était très importante entre 20 et 25 ans. Il s'agit d'une conséquence de la mortalité par accidents, en particulier par accidents de la route. En 2003, la surmortalité masculine avait diminué à ces âges, reflet des efforts déployés afin d'améliorer la sécurité des transports qui profite probablement davantage aux hommes qu'aux femmes. On remarquera finalement que la surmortalité masculine était plus forte en 1971 qu'en 2003 pour les âges compris entre 45 et 70 ans, suggérant que la réduction progressive de l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes s'explique en partie par ce qui se passe entre ces âges. Deux évolutions sont à l'origine de cette situation ; d'une part, la diminution marquée des maladies de l'appareil circulatoire qui affectaient particulièrement les hommes et, d'autre part, la tendance à la hausse de certains cancers chez les femmes, notamment le cancer de l'appareil respiratoire. Toutes deux peuvent être reliées à l'histoire du tabagisme au pays.

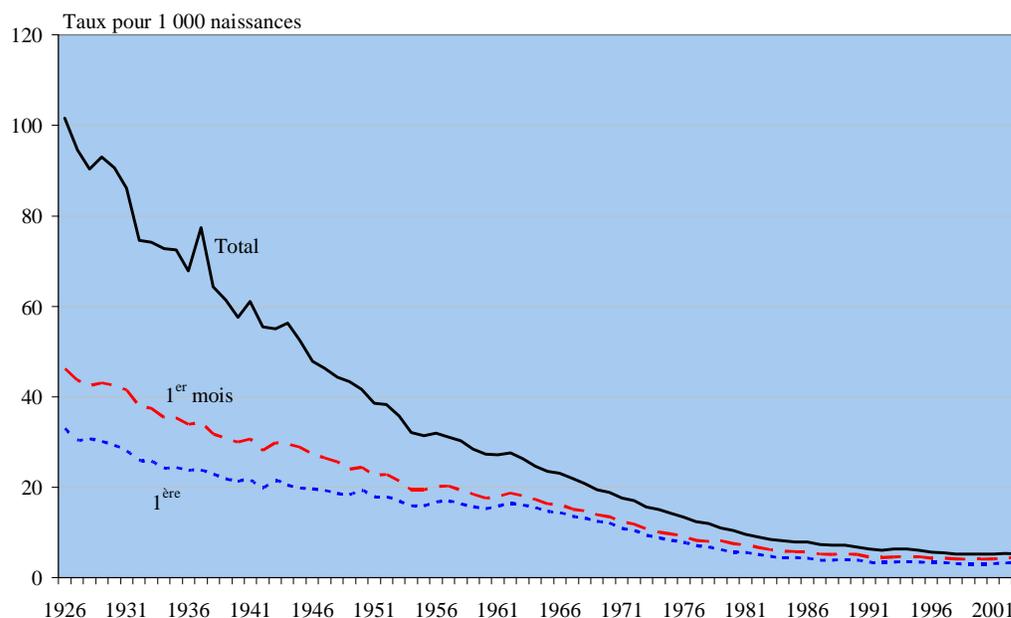
La mortalité infantile

La mortalité entre 0 et 1 an revêt une grande importance puisque les risques de décéder durant la première année de vie sont, comparativement aux autres âges de l'enfance, relativement élevés, ce dont témoigne le fait qu'ils correspondaient globalement en 2003 aux risques de mourir observés chez ceux au milieu de la cinquantaine. De plus, la mortalité infantile est souvent présentée comme un bon indicateur de développement sociosanitaire d'un pays.

Le taux de mortalité infantile était très faible au Canada en 2003, se situant à 5,8 pour mille chez les hommes et à 4,9 pour mille chez les femmes. S'il était très légèrement plus élevé en 2003 qu'en 2000, il faut essentiellement y voir de petites variations autour d'une moyenne qui se situe, depuis une dizaine d'année, autour de 5,5 pour mille et qui semble être assez stable. Ce taux était plus faible que celui observé aux États-Unis (7,2 pour mille chez les hommes et 5,8 pour mille chez les femmes) mais plus élevé que celui observé au Japon (respectivement 3,5 pour mille et 3,0 pour mille) ou en Suède (respectivement 2,9 pour mille et 2,6 pour mille) qui sont les deux pays affichant la plus faible mortalité infantile au monde. Des progrès apparaissent donc encore possibles au Canada à cet égard.

Ces progrès viendront probablement d'une réduction de la mortalité associée à la première semaine de vie (mortalité néonatale précoce) puisque qu'environ 75 % de la mortalité infantile survient en fait au cours de cette période (figure 3.4). Une fois la première semaine de vie passée, les risques de mortalité au cours du premier mois (mortalité néonatale) et au cours du reste de l'année apparaissent aujourd'hui beaucoup plus faibles qu'il y a 80 ans au Canada où ils représentaient une part non négligeable de la mortalité infantile.

Figure 3.4
Taux de mortalité
infantile, néonatale et
néonatale précoce,
Canada, 1926 à 2003



Source :
Statistique Canada, Division
de la statistique sur la santé.

En 2003, le taux de mortalité infantile était supérieur à la moyenne nationale dans les trois provinces des Prairies ainsi que dans les trois territoires. Dans ces derniers, les populations particulières de ces régions, le climat plus rude ainsi que les conditions de vie générales expliquent aisément de tels résultats. Il est en revanche plus difficile de connaître avec certitude les raisons de cette situation dans les Prairies. Tout au plus sait-on que les naissances prématurées et d'enfants de petits poids y sont plus fréquentes, et que la mortalité de ces enfants est plus élevée (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 27 septembre 2004). De même, ces provinces comptent une population autochtone plus importante qu'ailleurs.

L'espérance de vie à la naissance

Depuis 2000, l'espérance de vie à la naissance des Canadiens a progressé chaque année d'environ 0,25 an pour atteindre 77,4 ans en 2003. Chez les Canadiennes, les gains annuels moyens ont été plus modestes, soit de l'ordre de 0,1 an et l'espérance de vie à la naissance atteignait 82,3 ans en 2003. Conséquemment, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes a continué de décroître comme c'est le cas depuis 1979 au Canada. Il n'était plus que de 4,9 ans en 2003, soit le plus faible écart depuis le début des années 1950.

Les Canadiens et Canadiennes jouissent d'une des espérances de vie les plus élevées du monde industrialisé. Aux États-Unis, la durée moyenne de vie est de 74,8 ans chez les hommes et de 80,1 ans chez les femmes. En fait, les Canadiennes n'étaient devancées à ce chapitre que par les Japonaises (85,3 ans), les Françaises, les Suissesses et les Australiennes (83,4 ans), les Espagnoles (83,1 ans), les Italiennes (82,8 ans) et les Suédoises (82,7 ans). Les Canadiens étaient quant à eux devancés par les Suédois (78,2 ans), les Islandais (78,1 ans), les Japonais (77,9 ans) et les Suisses (77,6 ans).

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, c'est en Colombie-Britannique que l'on retrouve l'espérance de vie la plus élevée au Canada (78,6 ans chez les hommes et 83,0 ans chez les femmes) et au Nunavut la plus faible (environ 66,5 ans chez les hommes et 70,5 ans chez les femmes, bien que ces nombres soient à considérer avec prudence puisqu'ils reposent sur de petits effectifs). L'Ontario, l'Alberta et les femmes du Québec jouissent également d'une espérance de vie supérieure à la moyenne nationale. En général, l'espérance de vie augmente en se déplaçant d'Est en Ouest du pays, bien que les différences entre les provinces et la moyenne nationale soient assez négligeables pour beaucoup de provinces, témoignant d'une certaine homogénéité de la mortalité canadienne qui, hormis la situation bien particulière des trois territoires, ne présente pas de variations très importantes. Ces différences sont, en tout cas, moins importantes que celles qu'on peut trouver entre les divers États américains.

L'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes n'était que de 4,9 ans en 2003, soit le plus faible écart depuis le début des années 1950.

Les Canadiens et Canadiennes jouissent d'une des espérances de vie les plus élevées du monde industrialisé.

C'est en Colombie-Britannique que l'on retrouve l'espérance de vie la plus élevée au pays et au Nunavut la plus faible.

L'espérance de vie à 65 et à 85 ans

L'espérance de vie à 65 ans revêt une certaine importance puisqu'on peut y voir une estimation de la durée de vie moyenne dont jouissent les gens à la retraite, sans compter son importance financière par rapport aux différents régimes de retraite publics et privés. Il est utile de rappeler que cette espérance de vie n'était que de 13,3 ans et 15,0 ans chez les hommes et les femmes respectivement au début des années 1950, années qui ont vu l'avènement des régimes actuels de sécurité de la vieillesse et de pensions publiques. En 2003, les Canadiens pouvaient espérer vivre en moyenne 17,4 années et les Canadiennes 20,8 années additionnelles une fois l'âge de 65 ans atteint, une hausse de 4,1 ans et de 5,0 ans respectivement chez les hommes et les femmes depuis 1950. Si les gains sont moins rapides chez les femmes, c'est surtout en raison de l'avènement à ces âges de cohortes ayant plus massivement adopté des comportements et habitudes de vie plus traditionnellement masculins (tabagisme par exemple).

Il est également intéressant de remarquer que l'espérance de vie à 85 ans progresse aussi, bien que les gains y sont moins spectaculaires étant donné le peu d'années restant à vivre une fois cet âge atteint (5,8 ans chez les hommes et 7,1 ans chez les femmes en 2003). C'est ainsi qu'entre 1950 et 2003, les hommes ont ajouté une année et demi et les femmes deux ans et demi à leur espérance de vie à cet âge.

Les principales causes de décès

Depuis l'année 2000, les décès selon la cause sont classés selon la X^e Classification internationale des maladies et non plus à partir de la IX^e comme c'était le cas depuis 1979. Une telle modification peut entraîner certaines ruptures dans les tendances historiques, compliquant l'analyse. Afin d'éviter ce problème, seules certaines grandes causes de décès dont une étude¹ a établi la bonne comparabilité temporelle, ont été retenues et sont analysées dans cette section.

Tableau 3.1
Évolution¹ de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1981 à 2003

Année	Maladies du système circulatoire ²	Maladies ischémiques du cœur ³	Maladies cérébro-vasculaires ⁴	Tumeurs et cancers ⁵	Tumeurs malignes de l'appareil respiratoire ⁶
Hommes					
1981	412,0	272,0	63,9	209,9	65,6
1986	351,8	227,4	50,1	218,5	70,3
1991	281,6	176,3	43,4	216,3	69,8
1996	253,8	154,3	40,9	206,5	63,9
1997	245,7	147,3	40,9	201,0	61,2
1998	239,4	142,4	38,5	201,2	61,4
1999	232,0	138,1	36,8	200,0	61,5
2000	215,0	132,4	35,8	197,3	56,3
2001	202,3	123,7	34,4	195,4	56,4
2002	193,9	117,0	33,2	191,5	56,2
2003	189,6	115,1	31,6	187,3	54,4
Femmes					
1981	361,4	197,4	82,9	167,8	19,4
1986	315,8	170,8	69,0	174,9	26,1
1991	261,1	137,9	57,7	174,7	32,3
1996	240,4	120,6	55,2	177,5	37,0
1997	234,7	117,0	55,3	170,6	35,7
1998	227,3	111,7	52,5	173,5	38,2
1999	218,9	106,6	50,2	172,1	38,7
2000	207,2	103,6	49,1	172,8	38,1
2001	197,9	98,9	47,2	171,2	38,2
2002	192,1	94,2	45,8	172,6	39,2
2003	182,9	89,7	43,9	171,1	39,3

1. Taux (pour 100 000) standardisés sur la structure par âge et par sexe de la population de 1991. Les taux ne sont pas comparables entre les sexes mais les tendances le sont.

2. Chapitre VII de la 9^e révision de la CIM ou chapitre IX de la 10^e révision de la CIM.

3. Causes 410-414 de la 9^e révision de la CIM ou causes I20-I25 de la 10^e révision de la CIM.

4. Causes 430-438 de la 9^e révision de la CIM ou causes I60-I69 de la 10^e révision de la CIM.

5. Chapitre II de la 9^e ou 10^e révision de la CIM.

6. Cause 162 de la 9^e révision de la CIM ou causes C33-C34 de la 10^e révision de la CIM.

Note : 9^e révision de la CIM avant 2000.

Source :
Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

Chez les hommes, les taux de mortalité reliés aux maladies du système circulatoire, aux maladies ischémiques du cœur, aux maladies cérébro-vasculaires et aux tumeurs et cancers ont poursuivi leur diminution amorcée il y a plusieurs décennies, bien qu'à un rythme moins rapide. Le taux de mortalité associé aux maladies de l'appareil circulatoire, en particulier, décroît désormais à un rythme proche de celui observé chez les femmes, suggérant que les gains plus rapides chez les hommes effectués jusqu'au début des années

1. Statistique Canada (2005). Comparabilité de la CIM-10 et de la CIM-9 pour les statistiques de mortalité au Canada, n° 84-548-XIF au catalogue, 55 p.

1990 ont désormais ralenti. Il est également intéressant de noter que le taux de mortalité par tumeurs et cancers a atteint, en 2003, son plus bas niveau depuis 1971 à 187 pour mille. Là encore, le taux de mortalité des hommes se rapproche doucement du niveau de celui observé chez les femmes, reflet probable d'un mode de vie désormais de plus en plus semblable (tableau 3.1).

Pour ces dernières, l'évolution est différente puisque le taux de mortalité par tumeurs et cancers est assez stable depuis quatre ans à un niveau proche de 172 pour mille. La hausse de la mortalité par tumeurs malignes de l'appareil respiratoire explique très certainement une bonne partie de cette situation, la légère progression du taux depuis quatre ans ayant compensé les gains faits pour d'autres tumeurs. Le taux de mortalité des maladies du système circulatoire, des maladies ischémiques du cœur ainsi que des maladies cérébro-vasculaires ont diminué au cours des années récentes et ce, à un rythme similaire à celui observé chez les hommes.

Les décès attribuables au VIH

Environ 360 Canadiens et 65 Canadiennes sont, en moyenne, décédés du VIH chaque année depuis 2000, représentant une très faible proportion de l'ensemble des décès (0,2 %). On peut dire que le nombre de décès annuels par VIH est assez stable au Canada depuis quelques années et qu'il se situe à un niveau bien inférieur à ce qu'il était au milieu des années 1990 (tableau 3.2).

Le taux de mortalité associé à cette cause a diminué depuis 2000, passant de 2,6 pour mille à 2,1 pour mille chez les hommes et de 0,5 pour mille à 0,4 pour mille chez les femmes. Le VIH continuait donc, en 2003, de tuer davantage de Canadiens que de Canadiennes.

Année	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Total	Accroissement sur l'année précédente (%)
Hommes							
1991	3	129	698	233	42	1 105	17,9
1996	6	79	754	315	44	1 198	-26,8
1997	3	45	322	144	39	553	-53,8
1998	0	26	247	117	25	415	-25,0
1999	1	14	201	128	21	365	-12,0
2000	1	13	231	155	29	429	17,5
2001	0	10	198	129	32	369	-14,0
2002	0	8	180	126	29	343	-7,0
2003	0	6	178	156	33	373	8,7
Femmes							
1991	4	15	25	14	7	65	44,4
1996	2	24	63	14	5	108	-15,0
1997	2	7	48	12	4	73	-32,4
1998	0	6	47	14	3	70	-4,1
1999	0	7	44	8	7	66	-5,7
2000	1	11	49	13	8	82	24,2
2001	0	6	36	17	7	66	-19,5
2002	1	3	39	16	3	62	-6,1
2003	0	9	38	16	4	67	8,1

Tableau 3.2
Décès attribués au VIH¹ par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1991 à 2003

1. Causes 042-044 de la 9^e révision de la CIM ou causes B20-B24 de la 10^e révision de la CIM.
 Note : 9^e révision de la CIM avant 2000.

Source :
 Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé.

Tableau A3.1
Nombre de décès et
taux de mortalité,
Canada, provinces et
territoires, 1981 à
2003

Nombre de décès														
Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	3 230	992	6 958	5 139	42 684	62 838	8 648	7 523	12 823	19 857	141	196	...	171 029
1986	3 540	1 121	7 255	5 458	46 892	67 865	8 911	8 061	13 560	21 213	113	119	116	184 224
1991	3 798	1 188	7 255	5 469	49 121	72 917	8 943	8 098	14 451	23 977	114	135	102	195 569
1996	3 928	1 268	7 751	5 896	52 336	79 099	9 497	8 765	16 391	27 536	120	152	120	212 880
1997	4 318	1 030	8 044	5 944	54 399	79 541	9 511	8 637	16 452	27 412	123	138	120	215 669
1998	4 230	1 207	8 068	6 305	54 181	80 184	9 815	8 905	16 795	27 978	135	146	142	218 091
1999	4 139	1 137	7 640	6 074	54 592	81 393	9 860	9 044	17 206	28 017	135	162	127	219 530
2000	4 339	1 229	7 879	6 088	53 190	81 290	9 891	8 956	17 273	27 460	156	157	130	218 061
2001	4 151	1 160	7 879	6 062	54 194	81 213	9 734	8 740	17 579	28 353	134	163	123	219 537
2002	4 183	1 236	7 997	6 096	55 534	82 234	9 849	8 906	18 234	28 883	147	169	127	223 603
2003	4 281	1 183	8 064	6 257	54 927	84 207	9 867	9 007	18 585	29 320	133	202	134	226 169

Taux (pour 1 000)														
Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	5,6	8,0	8,1	7,3	6,5	7,1	8,3	7,7	5,6	7,0	5,9	4,1	...	6,9
1986	6,1	8,7	8,2	7,5	7,0	7,2	8,2	7,8	5,6	7,1	4,6	2,2	2,1	7,1
1991	6,6	9,1	7,9	7,3	7,0	7,0	8,1	8,1	5,6	7,1	3,9	3,5	2,6	7,0
1996	7,0	9,3	8,3	7,8	7,2	7,1	8,4	8,6	5,9	7,1	3,8	3,6	2,9	7,2
1997	7,8	7,6	8,6	7,9	7,5	7,1	8,4	8,5	5,8	6,9	3,9	3,3	2,9	7,2
1998	7,8	8,9	8,7	8,4	7,4	7,1	8,6	8,8	5,8	7,0	4,3	3,6	3,5	7,2
1999	7,8	8,3	8,2	8,1	7,5	7,1	8,6	8,9	5,8	7,0	4,4	4,0	3,1	7,2
2000	8,2	9,0	8,4	8,1	7,2	7,0	8,6	8,9	5,7	6,8	5,1	3,9	3,2	7,1
2001	8,0	8,5	8,5	8,1	7,3	6,8	8,5	8,7	5,8	7,0	4,4	4,0	3,0	7,1
2002	8,1	9,0	8,6	8,1	7,5	6,8	8,5	8,9	5,9	7,0	4,9	4,1	3,1	7,1
2003	8,3	8,6	8,6	8,3	7,3	6,9	8,5	9,1	5,9	7,1	4,3	4,8	3,2	7,1

Source :
 Statistique Canada, Division
 de la statistique sur la santé
 et Division de la
 démographie.

Note : Le Nunavut est inclu dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1986.

Tableau A3.2
Nombre de décès
d'enfants de moins
d'un an et taux de
mortalité infantile,
Canada, provinces et
territoires, 1981 à
2003

Nombre de décès d'enfants de moins d'un an														
Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	98	25	139	114	807	1 073	191	203	452	424	8	28	...	3 562
1986	65	13	104	81	604	969	157	157	393	355	12	10	18	2 938
1991	56	13	69	58	578	953	111	126	285	298	6	7	13	2 573
1996	38	8	59	40	396	802	104	112	236	237	0	4	15	2 051
1997	28	7	44	45	444	728	110	114	178	210	4	5	11	1 928
1998	31	12	44	51	425	667	97	91	183	183	2	12	13	1 811
1999	25	10	38	38	361	705	120	79	220	160	1	8	11	1 776
2000	24	5	45	26	340	713	91	82	244	150	1	6	9	1 736
2001	23	10	50	31	349	712	98	68	210	168	3	3	12	1 737
2002	21	2	36	27	346	681	98	67	283	183	3	7	8	1 762
2003	23	7	49	29	322	692	111	76	265	170	2	4	15	1 765

Taux (pour 1 000)														
Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	10,7	13,2	11,5	10,9	8,5	8,8	11,9	11,8	10,6	10,2	14,9	21,5	...	9,6
1986	8,5	6,7	8,4	8,3	7,1	7,2	9,2	9,0	9,0	8,5	24,8	12,0	26,6	7,9
1991	7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	6,4	8,2	6,7	6,5	10,6	7,7	18,0	6,4
1996	6,6	4,7	5,6	4,9	4,6	5,7	6,7	8,4	6,2	5,1	0,0	4,9	20,1	5,6
1997	5,2	4,4	4,4	5,7	5,6	5,5	7,5	8,9	4,8	4,7	8,4	6,9	14,8	5,5
1998	6,2	8,0	4,6	6,5	5,6	5,0	6,7	7,1	4,8	4,2	5,1	17,6	19,5	5,3
1999	4,9	6,6	4,0	5,0	4,9	5,4	8,4	6,3	5,8	3,8	2,6	12,1	14,9	5,3
2000	4,9	3,5	4,9	3,5	4,7	5,6	6,5	6,8	6,6	3,7	2,7	8,9	12,4	5,3
2001	4,9	7,2	5,6	4,3	4,7	5,4	7,0	5,5	5,6	4,1	8,7	4,9	16,9	5,2
2002	4,5	1,5	4,2	3,8	4,8	5,3	7,1	5,7	7,3	4,6	8,8	11,0	11,0	5,4
2003	5,0	4,9	5,7	4,1	4,4	5,3	8,0	6,3	6,6	4,2	6,0	5,7	19,8	5,3

Source :
 Statistique Canada, Division
 de la statistique sur la santé
 et Division de la
 démographie.

Note : Le Nunavut est inclu dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1986.

Tableau A3.3
Espérance de vie à divers âges, Canada, 1981 à 2003

Âge	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Hommes											
0 an	72,0	73,3	74,6	75,4	75,7	76,0	76,3	76,6	77,0	77,2	77,4
1 an	71,8	72,9	74,1	74,9	75,2	75,4	75,7	76,1	76,4	76,7	76,9
5 ans	68,0	69,0	70,2	71,0	71,3	71,5	71,8	72,1	72,5	72,7	73,0
10 ans	63,1	64,1	65,3	66,0	66,3	66,6	66,9	67,2	67,5	67,8	68,0
15 ans	58,2	59,2	60,4	61,1	61,4	61,6	61,9	62,3	62,6	62,8	63,1
20 ans	53,6	54,5	55,7	56,3	56,6	56,8	57,1	57,5	57,8	58,0	58,3
25 ans	48,9	49,8	51,0	51,6	51,9	52,1	52,4	52,7	53,0	53,3	53,5
30 ans	44,3	45,1	46,2	46,9	47,1	47,3	47,6	47,9	48,2	48,5	48,7
35 ans	39,5	40,4	41,5	42,1	42,4	42,6	42,8	43,1	43,4	43,7	43,9
40 ans	34,8	35,7	36,8	37,4	37,7	37,9	38,1	38,4	38,7	38,9	39,2
45 ans	30,3	31,1	32,2	32,8	33,0	33,2	33,4	33,7	34,0	34,2	34,5
50 ans	25,9	26,6	27,7	28,3	28,5	28,6	28,9	29,2	29,5	29,7	29,9
55 ans	21,8	22,4	23,4	23,9	24,1	24,3	24,5	24,8	25,1	25,3	25,5
60 ans	18,1	18,5	19,4	19,8	20,0	20,1	20,3	20,6	20,9	21,1	21,3
65 ans	14,6	15,0	15,8	16,1	16,2	16,3	16,5	16,8	17,0	17,2	17,4
70 ans	11,7	11,9	12,5	12,7	12,8	12,9	13,0	13,3	13,5	13,7	13,9
75 ans	9,1	9,2	9,7	9,8	9,8	9,8	10,0	10,2	10,4	10,5	10,7
80 ans	6,9	7,0	7,4	7,3	7,3	7,3	7,4	7,6	7,7	7,9	8,0
85 ans	5,2	5,2	5,5	5,3	5,3	5,3	5,4	5,5	5,6	5,7	5,8
90 ans	4,0	3,8	4,3	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0	4,1	4,1	4,3
Femmes											
0 an	79,2	80,0	81,0	81,2	81,3	81,5	81,7	81,9	82,0	82,2	82,3
1 an	78,8	79,5	80,4	80,6	80,7	80,9	81,0	81,3	81,4	81,6	81,7
5 ans	75,0	75,7	76,5	76,7	76,8	76,9	77,1	77,3	77,5	77,6	77,8
10 ans	70,1	70,7	71,6	71,7	71,8	72,0	72,2	72,4	72,5	72,7	72,8
15 ans	65,1	65,8	66,6	66,8	66,9	67,0	67,2	67,4	67,6	67,7	67,9
20 ans	60,3	60,9	61,7	61,9	62,0	62,1	62,3	62,5	62,7	62,8	63,0
25 ans	55,4	56,0	56,9	57,0	57,1	57,2	57,4	57,6	57,8	57,9	58,1
30 ans	50,5	51,1	52,0	52,1	52,2	52,3	52,5	52,7	52,9	53,0	53,2
35 ans	45,7	46,3	47,1	47,2	47,3	47,4	47,6	47,8	48,0	48,1	48,3
40 ans	40,9	41,4	42,3	42,4	42,5	42,6	42,8	43,0	43,1	43,3	43,4
45 ans	36,2	36,7	37,5	37,6	37,7	37,8	38,0	38,2	38,4	38,5	38,7
50 ans	31,6	32,1	32,9	33,0	33,1	33,2	33,3	33,5	33,7	33,8	34,0
55 ans	27,2	27,7	28,4	28,4	28,5	28,6	28,8	29,0	29,1	29,2	29,4
60 ans	23,0	23,4	24,1	24,1	24,1	24,2	24,4	24,6	24,7	24,8	25,0
65 ans	19,0	19,3	20,0	20,0	20,0	20,1	20,2	20,4	20,5	20,6	20,8
70 ans	15,3	15,6	16,1	16,1	16,1	16,1	16,3	16,4	16,6	16,7	16,8
75 ans	11,9	12,1	12,6	12,5	12,5	12,5	12,7	12,8	12,9	13,0	13,1
80 ans	9,0	9,1	9,5	9,4	9,3	9,3	9,4	9,6	9,7	9,8	9,9
85 ans	6,7	6,7	7,0	6,8	6,7	6,7	6,8	6,9	6,9	7,0	7,1
90 ans	4,9	4,9	5,1	4,8	4,7	4,7	4,8	4,8	4,9	5,0	5,1

Source :
Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Immigration internationale

Les données sur l'immigration internationale sont recueillies et compilées par Citoyenneté et immigration Canada qui les transmet ensuite à Statistique Canada. Le présent chapitre ne porte que sur l'immigration permanente au Canada et ne tient donc pas compte des flux annuels de résidents non permanents.

Le nombre d'immigrants admis au Canada est tombé dans la fourchette ciblée par le plan d'immigration pour chacune des années 2002, 2003 et 2004 (tableau 4.1). En 2002, le plan fixait une fourchette de 210 000 à 235 000 individus ; 229 000 personnes ont été accueillies de façon permanente. Les objectifs du plan avaient été légèrement revus à la hausse en 2003 et 2004, fixant la fourchette de 220 000 à 245 000 immigrants. Le Canada a admis 221 400 et 235 800 personnes en 2003 et 2004 respectivement.

Le nombre d'immigrants admis au Canada en 2004 a atteint 235 800.

Catégorie	2002		2003		2004	
	Fourchette fixée	Nombre observé ²	Fourchette fixée	Nombre observé ²	Fourchette fixée	Nombre observé ²
Économique	130 800 à 141 800	137 860	132 000 à 147 000	121 050	132 000 à 148 000	133 746
Famille	56 000 à 62 000	62 299	59 000 à 64 500	65 124	52 500 à 55 500	62 246
Réfugiés	23 000 à 30 400	25 120	28 100 à 32 500	25 984	29 400 à 32 800	32 686
Autres ¹	200 à 800	3 761	900 à 1 000	9 197	6 100 à 8 700	7 146
Total	210 000 à 235 000	229 040	220 000 à 245 000	221 355	220 000 à 245 000	235 824

Tableau 4.1
Nombre d'immigrants reçus et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 2002 à 2004

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés. Le nombre observé en 2003 inclut également une personne dont la catégorie est non déclarée.
2. Comprend 33 (2002), 12 (2003) et 1 (2004) personnes qui ont obtenu la résidence permanente au titre du programme de 1989 de régularisation des réfugiés.

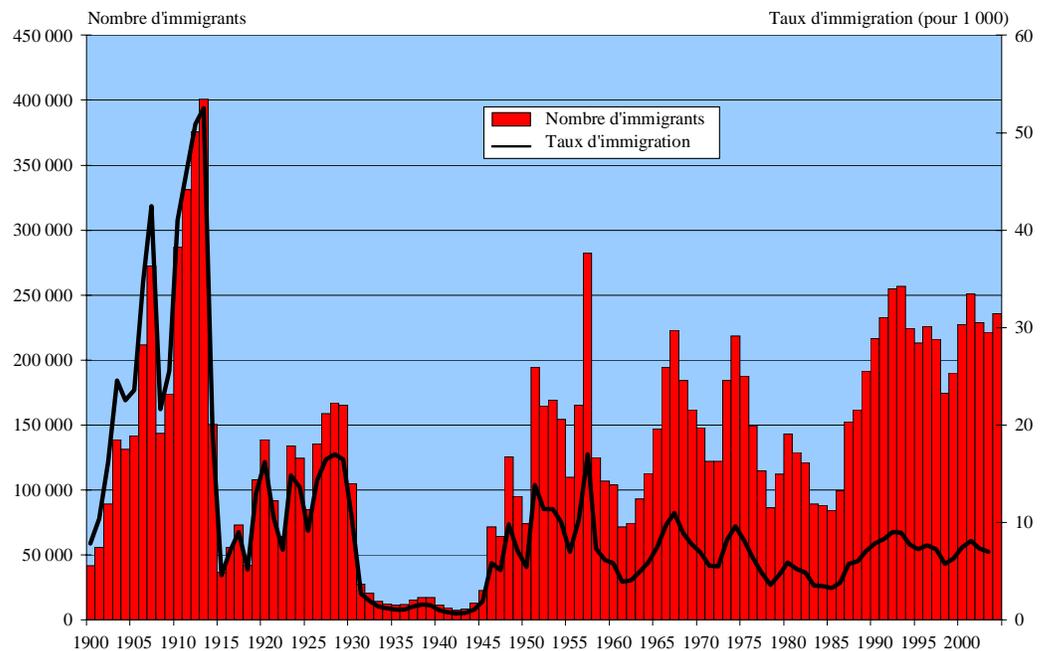
Source :
Citoyenneté et immigration Canada, Faits et chiffres 2004.

Si ces nombres sont en léger retrait par rapport au nombre plus important d'immigrants (250 600) admis en 2001, ils se situent toutefois près de la moyenne (224 600) observée au cours de la période 1990-2004. Le plan d'immigration 2005 visait la même fourchette qu'en 2003 et 2004 et le récent plan pour l'année 2006 a, de nouveau, revu les objectifs à la hausse, visant un nombre de nouveaux arrivants se situant entre 225 000 et 255 000.

Les taux d'immigration correspondant aux nombres d'immigrants reçus en 2002, 2003 et 2004 étaient respectivement de 7,3 pour mille, 7,0 pour mille et 7,4 pour mille (figure 4.1). Bien qu'en deçà du taux observé en 2001 (8,1 pour mille), ces taux sont très proches de la moyenne canadienne au cours de la période 1990-2004 (7,5 pour mille). Le taux d'immigration, en rapportant le nombre d'immigrants reçus une année donnée à la taille de la population du pays d'accueil, représente un indicateur utile permettant de comparer l'importance relative de l'immigration dans divers pays. Au cours des années récentes, le taux d'immigration canadien s'est maintenu à un niveau qui est approximativement le double de celui observé aux États-Unis. Seuls quelques pays développés comme l'Allemagne ou la Nouvelle-Zélande affichaient au début des années 2000 des taux d'immigration supérieurs à celui du Canada. L'importance de l'immigration explique en grande partie le fait que la croissance démographique du Canada soit la deuxième plus élevée parmi les pays du G8 (Le Quotidien, 28 septembre 2005), tout juste derrière celle des États-Unis qui doivent davantage la vigueur de leur croissance démographique à leur fort accroissement naturel (solde des naissances sur les décès).

Au cours des années récentes, le taux d'immigration canadien s'est maintenu à un niveau qui est le double de celui aux États-Unis.

Figure 4.1
Nombre d'immigrants
et taux d'immigration,
Canada, 1900 à 2004



Source :
 Citoyenneté et
 immigration Canada, Faits
 et chiffres 2004.

Les immigrants du Canada selon la catégorie d'admission

Les immigrants permanents au Canada sont admis sous quatre grandes catégories de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)². Les travailleurs qualifiés, les gens d'affaire, les aides familiaux et les candidats des provinces sont des immigrants qui tombent sous la catégorie de l'immigration dite « économique ». Les époux, conjoints, partenaires et enfants ainsi que les parents et grands-parents figurent sous la catégorie du regroupement familial. Les réfugiés, qu'ils soient parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé, ainsi que les réfugiés reconnus comme tels au Canada et les personnes à charge à l'étranger tombent sous la catégorie des réfugiés. Enfin, les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés sont regroupés sous la catégorie « autres ».

*Trois immigrants sur cinq
 reçus au Canada entre 2002
 et 2004 ont été admis à titre
 d'immigrants économiques.*

En moyenne, trois immigrants sur cinq (entre 55 % et 60 %) reçus au Canada entre 2002 et 2004 ont été admis à titre d'immigrants économiques, incluant les personnes à leur charge. Les immigrants reçus sous cette catégorie sont sélectionnés en vertu du système de points qui accorde préséance aux candidats les plus susceptibles de s'intégrer au marché de l'emploi canadien de par leur âge, leur niveau de scolarité et leur connaissance des langues officielles du pays. Si ce pourcentage se maintient au-dessus de la barre des 55 % depuis 1996, il a déjà été nettement inférieur, notamment au début des années 1980 (moins de 30 %). Il faut y voir une caractéristique de la politique d'immigration canadienne actuelle qui cherche notamment à assurer une meilleure intégration des nouveaux arrivants (tableau 4.2).

Deuxième catégorie en importance depuis le milieu des années 1990, le volet « réunification familiale » a permis en moyenne annuellement à 63 200 personnes de s'établir au Canada entre 2002 et 2004, représentant environ 28 % de l'ensemble des immigrants. Ce pourcentage a déjà été beaucoup plus élevé durant les premières années de la décennie 1980, atteignant même 55 % en 1983. Cette forte proportion et son corollaire, la faible proportion de personnes admises en tant qu'immigrants économiques, observée à cette époque, n'est

2. La LIPR est entrée en vigueur en juin 2002.

Année	Économique	Famille	Réfugiés		Autres ¹	Total
			Nombre			
1981	60 239	51 361	14 980		2 063	128 643
1986	35 840	42 475	19 198		1 835	99 348
1991	86 500	87 968	54 057		4 248	232 773
1996	125 370	68 359	28 478		3 866	226 073
1997	128 351	59 979	24 308		3 400	216 038
1998	97 913	50 898	22 842		2 547	174 200
1999	109 261	55 277	24 397		1 031	189 966
2000	136 299	60 614	30 092		460	227 465
2001	155 719	66 794	27 919		206	250 638
2002	137 860	62 299	25 120		3 761	229 040
2003	121 050	65 124	25 984		9 197	221 355
2004	133 746	62 246	32 686		7 146	235 824
Pourcentage						
1981	46,8	39,9	11,6		1,6	100,0
1986	36,1	42,8	19,3		1,8	100,0
1991	37,2	37,8	23,2		1,8	100,0
1996	55,5	30,2	12,6		1,7	100,0
1997	59,4	27,8	11,3		1,6	100,0
1998	56,2	29,2	13,1		1,5	100,0
1999	57,5	29,1	12,8		0,5	100,0
2000	59,9	26,6	13,2		0,2	100,0
2001	62,1	26,6	11,1		0,1	100,0
2002	60,2	27,2	11,0		1,6	100,0
2003	54,7	29,4	11,7		4,2	100,0
2004	56,7	26,4	13,9		3,0	100,0

Tableau 4.2
Immigrants au Canada
par catégorie, 1981 à
2004

Source :
Citoyenneté et
immigration Canada, Faits
et chiffres 2004.

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés. Le nombre observé en 2003 inclut également une personne dont la catégorie est non déclarée.

évidemment pas étrangère à la récession économique qui frappait le Canada, en conséquence de quoi l'admission d'immigrants économiques était restreinte à ceux disposant d'un emploi pré-arrangé. Conséquemment, le niveau de l'immigration s'est maintenu en-dessous de la barre des 100 000 immigrants annuellement entre 1983 et 1986.

Le Canada a reçu en moyenne 27 900 réfugiés par année au cours de la période 2002-2004, un nombre voisin de celui observé depuis 1995. Exprimé en proportion de l'ensemble des immigrants, les personnes admises comme résidents permanents à titre de réfugiés représentent entre 11 % et 14 % de l'immigration annuelle canadienne depuis 1995. Ce pourcentage a dépassé les 20 % au début de la décennie 1990. Il est intéressant de remarquer que le nombre de réfugiés a fait un bon entre 2003 et 2004, passant de 26 000 à 32 700 personnes, représentant respectivement 11,7 % et 13,9 % de l'immigration totale. Le nombre de réfugiés admis respectait le plan d'immigration qui fixait la fourchette entre 29 400 et 32 800 réfugiés pour 2004, mais il faut retourner à 1992 pour trouver un nombre et une proportion de réfugiés plus élevés que ceux observés en 2004. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des réfugiés en provenance du Pakistan (50 %), du Zimbabwe (140 %), de la Chine (27 %) et de la Somalie (51 %).

Enfin, le nombre de nouveaux arrivants qui ont obtenu le droit à la résidence permanente sans se qualifier comme réfugiés, comme immigrants économiques ou dans la catégorie regroupement familial a considérablement augmenté depuis 2001. Cette augmentation est principalement due à l'introduction, en 2002, de la Loi sur l'Immigration et la Protection des Réfugiés qui donne le pouvoir à Citoyenneté et immigration Canada d'accepter des

immigrants qui ne peuvent obtenir le statut de résident permanent au titre d'aucune catégorie prévue par la Loi³. C'est ainsi que pour des motifs humanitaires et d'intérêt public, plus de 3700 personnes ont été admises au Canada en 2002, environ 9200 en 2003 et 7100 en 2004.

Lieu de naissance des immigrants au Canada

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la majorité des immigrants arrivés au Canada entre 2002 et 2004 étaient originaires d'Asie. En moyenne, 137 000 Asiatiques s'établissent annuellement au pays durant cette période (tableau A4.1). Il convient cependant de mentionner que la part que représente l'immigration asiatique au Canada a récemment diminué, passant de 62 % en 2001 et 2002 à 57 % en 2004. Il faut remonter au début des années 1990 pour retrouver une proportion équivalente.

La majorité des immigrants au Canada sont originaires de l'Asie.

La Chine est demeurée de loin le premier pays fournisseur d'immigrants au Canada durant cette période avec, en moyenne, 37 800 Chinois s'établissant au pays annuellement, représentant bon an mal an environ 16 % de l'ensemble des immigrants reçus (tableau 4.3). Si on est loin des 57 000 Chinois accueillis en 1994, ce nombre demeure important et est presque égal au nombre total d'immigrants en provenance du continent européen (39 000 personnes en moyenne sur la période 2002-2004). Environ les deux-tiers des immigrants en provenance de Chine ont été admis au Canada sous le volet « immigration économique » de la politique d'immigration.

La Chine est le premier pays fournisseur d'immigrants au Canada entre 2002 et 2004 avec 37 800 Chinois s'établissant au pays annuellement.

En 2002, 2003 et 2004, l'Inde a renforcé sa position de deuxième pays en importance quant à l'origine des immigrants canadiens puisqu'en moyenne, 29 100 Indiens ont été accueillis chaque année au cours de cette période, représentant 12 % de l'ensemble des immigrants reçus. Ce niveau se situe nettement en hausse par rapport au nombre observé au cours de la décennie 1990 (18 700 personnes annuellement). L'année 2002 représentait même un sommet historique, le Canada ayant admis cette année-là 31 700 immigrants en provenance de ce pays (14 % de l'ensemble des immigrants). Des changements importants sont également survenus quant aux catégories d'admission de ces immigrants puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à être admis sous la catégorie « économique ». Par exemple, le poids des immigrants « économiques » au sein de l'immigration indienne est passé de 44 % en 2003 à 63 % en 2004, un bond de 19 points de pourcentage. Conséquemment, la proportion de ceux admis sous la catégorie « regroupement familial » a diminué, ne représentant plus que 32 % des cas en 2004 contre 42 % en 2001.

L'Inde a renforcé sa position de deuxième pays en importance quant à l'origine des immigrants canadiens.

Les Philippines et le Pakistan sont les deux seuls autres pays à avoir fourni au Canada plus de 10 000 immigrants annuellement au cours de la période considérée, leur niveau en 2004 étant même supérieur à 13 000 personnes, représentant environ 6 % de l'ensemble des immigrants reçus. Outre la Chine, les Philippines est le pays dont le nombre d'immigrants reçus au Canada a le plus augmenté entre 2002 et 2004. Les immigrants de ces deux pays se distinguent toutefois lorsqu'on compare les catégories sous lesquelles ils sont admis au Canada. Alors que près de 70 % des Philippins sont admis à titre d'immigrants économiques, cette proportion est de moins de 50 % pour les Pakistanais. Ces derniers sont beaucoup plus souvent admis en tant que réfugiés (21 % des Pakistanais entrés au Canada en 2004 étaient des réfugiés) que les Philippins (moins de 1 % du total en 2004). Le nombre de réfugiés en provenance du Pakistan était également à la hausse.

Parmi les autres pays d'Asie dont la contribution à l'immigration canadienne est appréciable, notons l'Iran, la Corée du Sud, le Sri Lanka, l'Afghanistan et le Liban. Si le nombre d'Iraniens et de Sri Lankais admis est relativement stable depuis une dizaine d'année,

3. Les personnes voulant vivre au Canada comme résidents permanents doivent normalement demander et obtenir un visa de résident permanent avant d'arriver au Canada. Cependant, si un ressortissant étranger est déjà sur le territoire canadien et que son cas comporte des circonstances exceptionnelles, cette personne peut, sur la base de motifs humanitaires et d'intérêt public, obtenir une exemption de se procurer un visa de résident permanent à l'étranger.

Tableau 4.3
Nombre d'immigrants
des 10 principaux pays
de naissance selon la
catégorie, Canada,
2002 à 2004

Pays de naissance	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	Total
2002					
Chine et Hong Kong	24 960	9 779	1 264	181	36 184
Inde	17 194	13 386	906	183	31 669
Pakistan	9 480	3 092	2 022	72	14 666
Philippines	8 820	2 620	18	85	11 543
Iran	5 736	996	1 369	55	8 156
Corée du Sud	6 500	655	12	112	7 279
Roumanie	4 695	965	147	48	5 855
Sri Lanka	1 074	1 847	2 233	66	5 220
Russie	3 220	1 152	292	87	4 751
États-Unis	2 017	2 122	31	454	4 624
2003					
Chine et Hong Kong	25 718	10 204	1 997	607	38 526
Inde	11 924	14 252	836	407	27 419
Pakistan	6 715	3 904	1 797	216	12 632
Philippines	8 378	3 948	30	252	12 608
Corée du Sud	6 244	509	14	277	7 044
Iran	3 450	1 371	1 171	100	6 092
Roumanie	4 532	801	137	123	5 593
États-Unis	1 783	2 248	43	1 098	5 172
Sri Lanka	1 168	1 576	1 832	181	4 757
Russie	2 806	1 082	408	178	4 474
2004					
Chine et Hong Kong	25 945	9 657	2 541	465	38 608
Inde	17 612	9 090	1 121	360	28 183
Philippines	9 559	4 053	39	249	13 900
Pakistan	6 216	3 906	2 697	192	13 011
Iran	4 078	1 122	1 166	125	6 491
États-Unis	2 900	2 924	88	558	6 470
Roumanie	4 887	708	137	84	5 816
Grande-Bretagne	3 520	1 636	15	182	5 353
Corée du Sud	4 478	670	46	157	5 351
Colombie	1 214	414	2 919	53	4 600

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés. Le nombre observé en 2003 inclut également une personne dont la catégorie est non déclarée.

Source :
 Citoyenneté et
 immigration Canada, Faits
 et chiffres 2004.

celui des Coréens du Sud et des Afghans diminue depuis le sommet atteint en 2001 alors que le nombre de Libanais augmente régulièrement depuis quelques années.

Le nombre d'immigrants en provenance de l'Europe est assez stable depuis le début des années 1990, fluctuant entre 37 200 en 2003 et 46 900 en 1991. En moyenne au cours de cette période, les Européens représentaient un cinquième de l'immigration canadienne. La Roumanie est présentement le premier pays européen fournisseur d'immigrants au Canada avec, en moyenne depuis 2002, 5 800 personnes reçues annuellement. Récemment, le nombre d'immigrants en provenance de Russie a légèrement, mais constamment, diminué et celui en provenance du Royaume-Uni a légèrement augmenté.

La tendance est différente pour l'immigration africaine, nettement à la hausse depuis plusieurs années. En fait, le nombre d'Africains accueillis de façon permanente sur le territoire canadien a pratiquement doublé depuis 1998, passant de 14 500 à 27 600 personnes en 2004. L'immigration africaine représentait 12 % de l'ensemble de l'immigration cette année-là, contre à peine 8 % en 1998 et 6 % en 1991. Comme pour l'immigration européenne, l'origine des immigrants africains est très diversifiée, un grand nombre de pays fournissant annuellement un petit nombre d'immigrants. On peut toutefois noter que le Maroc, l'Algérie et l'Égypte sont les plus importants fournisseurs d'immigrants africains au Canada avec, en 2004, respectivement 3 700, 3 600 et 2 200 personnes venues s'installer au Canada. Autre caractéristique de l'immigration en provenance de ce continent, quatre pays africains

figurent sur la liste des 10 pays qui fournissent le plus de réfugiés au Canada, soit le Soudan, le Zimbabwe, le Congo et la Somalie. On a compté près de 5 000 réfugiés originaires de ces pays en 2004, soit environ 15 % de l'ensemble (32 700 personnes).

Pays signataire avec le Canada de l'Accord de libre-échange nord-américain, les États-Unis et le Mexique ont fourni en 2004 respectivement 6 500 et 2 200 immigrants. Il s'agit, dans les deux cas, d'une hausse non négligeable (25 % dans le cas des États-Unis, 29 % dans le cas du Mexique) par rapport aux niveaux moyens observés depuis une quinzaine d'années. En effet, la moyenne d'immigrants américains au Canada se situe, depuis le début des années 1990, à environ 5 000 personnes. L'immigration mexicaine est quant à elle en hausse quasi constante depuis 1998, bien que les effectifs soient encore assez faibles.

Enfin, l'Amérique du Sud fournit de plus en plus d'immigrants au Canada depuis la fin des années 1990, un bond important ayant notamment été fait entre 2002 et 2003 alors que leur nombre est passé de 8 900 à 11 000 personnes. En 2004, il avait encore augmenté à 12 300 immigrants. La Colombie contribue largement à l'immigration sud-américaine ; en fait, le nombre de Colombiens ayant immigré au Canada est à la hausse depuis 1996, étant passé de 400 cette année-là à 4 600 en 2004 et ayant doublé entre 2000 et 2004. Une majorité (64 % en 2004) d'entre eux étaient admis à titre de réfugiés. Bien que nettement inférieure en nombre, l'immigration péruvienne est également à la hausse depuis quelques années, ayant pratiquement doublée entre 2001 et 2004, passant de 860 à 1 470 personnes.

Transition démographique et pays source de l'immigration canadienne

L'importance relative des différents pays de naissance des immigrants reçus au Canada dépend de nombreux facteurs comme les décisions administratives prises au ministère responsable, la localisation géographique des crises humanitaires du moment ou l'histoire migratoire dans le cas spécifique des immigrants de la catégorie « regroupement familial ». Mais au-delà de ces facteurs, on peut concevoir que la présence d'un bassin important de candidats à l'immigration dans un pays donné puisse jouer un rôle important.

Depuis la fin de la Seconde Guerre, trouver des personnes désirant immigrer au Canada n'a pas été un problème, le bassin de postulants étant important et l'attrait du Canada tout autant. On peut se demander si cette situation perdurera encore longtemps. Le développement économique rapide de certains pays source importants, comme la Chine et l'Inde, l'évolution à la baisse de leur fécondité ainsi que la compétition internationale croissante entre plusieurs pays industrialisés pour attirer des immigrants, pourraient réduire le bassin d'immigrants potentiels en provenance de ces pays.

Certes, la théorie économique nous enseigne que la croissance économique future des pays source demeurera un facteur important pour expliquer la propension de leurs habitants à émigrer vers le Canada ou ailleurs, mais la théorie de la transition démographique peut aussi offrir une perspective intéressante à qui cherche à imaginer le futur possible des sources de l'immigration canadienne.

Selon cette théorie, les populations ont traversé, traversent ou traverseront trois phases. La première phase est caractérisée par une forte mortalité et une forte fécondité dont les effets sur la croissance démographique se contrebalancent presque et se traduisent par une croissance relativement faible. La phase suivante est caractérisée par une chute de la mortalité souvent en raison des progrès techniques qui améliorent la salubrité publique et des progrès médicaux. Cette chute de la mortalité entraîne plus ou moins rapidement une réduction de la fécondité, avec notamment l'usage accru de moyens de contraception. Au cours de cette phase, la population connaît une forte croissance, la natalité ne diminuant qu'après la mortalité. Mais, avec la réduction de la fécondité, un nouvel équilibre apparaît entre les deux composantes de la croissance naturelle et, au cours de la troisième phase, la croissance démographique redevient presque nulle, ou même négative.

Certains pays ont commencé leur transition démographique très tôt, dès le XVIII^e siècle, alors que d'autres ne font que commencer à voir l'espérance de vie de leur population s'élever. Placé dans ce contexte, on peut voir les échanges migratoires entre les pays comme étant, en partie du moins, la résultante de pressions démographiques différentielles qui résultent des croissances démographiques différentielles de chaque pays. Lorsque la croissance démographique est soutenue dans un pays, la propension à migrer de ses habitants est plus forte. À l'inverse, un taux de croissance faible voire nul ou négatif entraîne une plus faible propension à la migration. Ainsi, par exemple, les pays d'Europe méridionale, qui ont connu une transition démographique plus tardive, ont longtemps été des pays source de nombreux immigrants d'Europe de l'Ouest ou d'Amérique. Aujourd'hui, ce sont des pays de forte immigration. En général, les pays développés en sont à la troisième et dernière phase et leur faible croissance naturelle en amène plusieurs, le Japon étant une exception notable, à rechercher à l'extérieur de leurs frontières la source de leur croissance démographique.

Les pays en développement sont à différentes étapes de la seconde phase, certains continuant à afficher une forte fécondité alors que d'autres ont déjà réduit leur fécondité depuis un certain temps et approchent désormais de la troisième phase. La Chine, par exemple, a réussi par sa politique stricte d'un enfant par famille à réduire rapidement sa fécondité. Bientôt, les effets de la rapide baisse de celle-ci et de la forte croissance économique du pays se feront sentir sur la demande de main-d'œuvre et les Chinois pourraient bien être moins nombreux à chercher à émigrer. En fait, les études récentes montrent qu'un nombre important des immigrants chinois récents ont migré de nouveau et quitté le Canada pour soit retourner en Chine ou chercher fortune ailleurs. L'Inde, où la fécondité diminue moins rapidement, pourrait bien devenir le principal pays source de l'immigration canadienne dans un proche avenir. En fait, si on poursuit ce raisonnement, on peut penser que les immigrants des décennies à venir ne seront plus aussi nombreux à provenir de l'Asie de l'Est et que le nombre d'immigrants originaires d'Afrique ou du Moyen-Orient pourrait bien continuer à augmenter.

Destination des immigrants au Canada

Comme c'est maintenant le cas depuis de nombreuses années, la grande majorité des immigrants reçus au Canada entre 2002 et 2004 (88 % en 2004) se sont établis dans les trois provinces les plus peuplées, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique (tableau 4.4). L'Ontario, à elle seule, a accueilli plus de la moitié (53 %) des immigrants du Canada en 2004, mais cette proportion était légèrement à la baisse par rapport au niveau observé en 2001 (59 % des immigrants). La concentration géographique des immigrants est plus importante encore lorsqu'on considère que 80 % des immigrants ayant choisi de s'établir en Ontario en 2004 l'ont fait dans la seule région métropolitaine de recensement de Toronto. Cela représentait environ 100 000 personnes en 2004, ce qui constitue un défi permanent pour les autorités locales afin d'offrir à tous ces nouveaux arrivants les services auxquels ils ont droit.

Pratiquement un immigrant sur cinq choisissait de s'établir au Québec en 2004, un niveau similaire à celui observé au début des années 1990 mais supérieur à celui observé entre 1994 et 2001. Ainsi, le Québec a retrouvé la place de seconde province en importance dans le choix d'une destination par les immigrants, après l'avoir cédé durant une dizaine d'années à la Colombie-Britannique. Cette dernière attirait en 2004 environ 16 % des immigrants canadiens, un pourcentage qui était de 23 % en 1996. Comme c'est le cas en Ontario, la majorité des immigrants de ces deux provinces ont choisi de s'établir dans la métropole provinciale, soit Montréal et Vancouver. C'est 86 % des immigrants arrivés au Québec en 2004 et 88 % de ceux arrivés en Colombie-Britannique la même année qui ont choisi ces deux villes. Considérant que la concentration des immigrants dans les villes tend également à augmenter dans les années suivant leur arrivée par le biais de leur migration interne subséquente, la volonté souvent exprimée d'encourager les immigrants à s'établir ailleurs que dans les grandes villes canadiennes se trouve confrontée à d'importants défis.

La majorité des immigrants reçus au Canada entre 2002 et 2004 se sont établis dans les provinces les plus peuplées : Ontario, Québec et Colombie-Britannique.

80 % des immigrants ayant choisi de s'établir en Ontario en 2004 l'ont fait dans la seule région de Toronto.

En 2004, le Québec occupe la seconde place dans la destination des immigrants.

Tableau 4.4
Distribution en
pourcentage des
immigrants reçus par
province de destination
projetée, Canada, 1981
à 2004

Source :
 Citoyenneté et
 immigration Canada, Faits
 et chiffres 2004.

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask	Alb.	C.-B.	Territoires	Inconnu	Total
1981	0,4	0,1	1,1	0,8	16,4	42,7	4,2	1,9	15,0	17,1	0,2	0,3	100,0
1986	0,3	0,2	1,1	0,6	19,6	50,0	3,8	1,9	9,7	12,6	0,1	0,1	100,0
1991	0,3	0,1	0,6	0,3	22,3	51,5	2,4	1,1	7,3	13,9	0,1	0,2	100,0
1996	0,3	0,1	1,4	0,3	13,2	53,0	1,7	0,8	6,1	23,0	0,1	0,0	100,0
1997	0,2	0,1	1,3	0,3	12,9	54,5	1,7	0,8	5,9	22,1	0,1	0,0	100,0
1998	0,2	0,1	1,2	0,4	15,3	53,0	1,7	0,9	6,4	20,7	0,1	0,0	100,0
1999	0,2	0,1	0,8	0,4	15,4	54,8	2,0	0,9	6,4	19,0	0,1	0,0	100,0
2000	0,2	0,1	0,7	0,3	14,3	58,7	2,0	0,8	6,3	16,5	0,1	0,0	100,0
2001	0,2	0,1	0,7	0,3	15,0	59,3	1,8	0,7	6,6	15,4	0,1	0,0	100,0
2002	0,2	0,1	0,6	0,3	16,4	58,3	2,0	0,7	6,4	14,9	0,1	0,0	100,0
2003	0,2	0,1	0,7	0,3	17,9	54,1	2,9	0,8	7,2	15,9	0,1	0,0	100,0
2004	0,3	0,1	0,8	0,3	18,8	53,1	3,2	0,8	7,0	15,7	0,1	0,0	100,0

Ces dernières années, une solution a toutefois été mise de l'avant avec le programme de candidats des provinces qui permet à ces dernières de recruter directement les immigrants qui satisfont à leurs besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre (Programme des candidats des provinces). Durant la période couverte par ce rapport, huit provinces et un territoire ont signé une entente avec le gouvernement fédéral et plusieurs y ont déjà recours. Certains effets de ce nouveau programme sont déjà observables dans la répartition géographique des immigrants arrivés au cours des années 2003 et 2004. Si la hausse récente du nombre d'immigrants reçus en Alberta peut être liée à la vigueur de son économie en raison des prix élevés du pétrole, celle observée au Manitoba est davantage liée à ce nouveau programme puisque plus d'un immigrant sur deux en 2004 y était accueilli en vertu de celui-ci (voir Citoyenneté et immigration Canada, l'Observateur, printemps 2005). C'est ainsi que le nombre d'immigrants qui s'est établi dans cette province a augmenté d'environ 60 % entre 2002 et 2004, passant de 4 600 à 7 400 personnes.

Près de la moitié (46 %) des immigrants venus s'installer à l'Île-du-Prince-Édouard étaient des candidats des provinces en 2004. Cette province a doublé son nombre d'immigrants entre 2003 et 2004 et l'a triplé depuis 2002. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont également admis un certain nombre de candidats des provinces en 2004 (entre 17 % et 30 % des immigrants de ces provinces) et le nombre de leurs immigrants a aussi légèrement augmenté. Si les données récentes indiquent que le programme de candidats des provinces a permis à certaines provinces d'attirer davantage d'immigrants, il faudra encore quelques années avant de mieux en saisir les effets sur la population de ces provinces et sur la distribution géographique des immigrants à l'échelle du pays. Les provinces utilisant ce programme parviendront-elles à retenir chez elles ces nouveaux arrivants ou ceux-ci auront-ils tendance à migrer une nouvelle fois, quelques années plus tard, vers les grandes métropoles du pays?

La répartition des immigrants selon les catégories d'admission n'est pas la même dans toutes les provinces et territoires. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique reçoivent en moyenne environ 60 % de leurs immigrants sous le volet « immigration économique » de la politique d'immigration. C'est au Manitoba que cette catégorie est la plus importante (67 %) et au Nouveau-Brunswick ainsi qu'en Saskatchewan qu'elle l'est le moins (45 %). Le volet « regroupement familial » englobe plus de 30 % des immigrants dans quatre provinces seulement, soit l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique. Quatre provinces ont également plus de 20 % de leurs immigrants qui sont des réfugiés, soit la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Enfin, les trois territoires canadiens se distinguent en ce qu'ils recevaient tous en 2004 une majorité (presque deux personnes sur trois) de leurs immigrants sous le volet « regroupement familial » de la politique d'immigration.

Tableau A4.1

Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2004

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Asie	50 780	42 289	123 401	145 524	139 754	102 775	113 393	140 597	156 317	141 901	133 424	135 582
Afghanistan	48	580	1 394	2 001	2 306	2 081	2 270	3 159	3 934	3 498	3 175	2 712
Bangladesh	98	473	1 105	2 755	3 270	2 117	2 008	3 040	3 751	2 908	2 102	2 607
Chine et Hong Kong	13 827	8 475	37 557	49 132	42 551	29 178	33 883	40 913	43 714	36 184	38 526	38 608
Corée du Sud	1 504	1 204	2 611	3 251	4 109	4 954	7 210	7 616	9 545	7 279	7 044	5 351
Inde	9 414	7 452	14 306	23 380	21 708	16 965	18 833	28 148	30 804	31 669	27 419	28 183
Iran	1 407	2 128	6 683	6 253	7 892	7 007	6 199	5 914	6 163	8 156	6 092	6 491
Iraq	301	314	996	2 769	2 566	1 896	2 034	2 300	2 688	2 296	1 497	1 706
Liban	1 043	2 418	12 226	1 894	1 470	1 352	1 571	1 891	2 479	2 200	2 987	3 215
Pakistan	823	634	2 790	8 575	12 189	8 458	9 587	14 878	15 980	14 666	12 632	13 011
Philippines	5 979	4 201	12 728	13 627	11 412	8 633	9 528	10 631	13 626	11 543	12 608	13 900
Sri Lanka	368	1 827	7 155	6 446	5 345	3 541	4 932	6 075	5 842	5 220	4 757	4 383
Taiwan	704	637	4 294	12 749	12 785	6 990	5 326	3 414	3 128	2 805	2 104	1 963
Viêt-nam	8 163	6 218	8 886	2 712	2 015	1 829	1 620	1 980	2 270	2 436	1 882	1 982
Autres	7 101	5 728	10 670	9 980	10 136	7 774	8 392	10 638	12 393	11 041	10 599	11 470
Europe	44 798	22 460	46 904	39 188	37 945	37 553	38 803	42 562	42 617	38 478	37 231	41 512
Allemagne	2 075	1 342	1 579	1 763	1 563	1 664	1 913	1 655	1 420	1 272	1 508	1 718
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	2 476	2 203	2 544	2 455	805	657	354	316	211
Bulgarie	76	55	638	830	746	801	825	1 198	1 304	1 555	1 519	2 049
France	1 681	1 116	2 632	2 435	2 309	3 020	3 178	3 564	3 543	3 231	3 297	4 046
Grande-Bretagne	18 915	4 607	6 454	4 384	3 928	3 286	3 779	3 786	4 466	3 860	4 426	5 353
Italie	2 058	784	784	484	465	369	389	359	387	342	309	298
Pologne	4 094	5 273	15 801	2 170	1 792	1 520	1 373	1 402	1 224	1 161	1 135	1 410
Portugal	1 838	1 996	5 216	673	673	409	333	377	439	309	285	292
Roumanie	1 004	996	2 598	3 952	4 048	3 113	3 586	4 585	5 717	5 855	5 593	5 816
Russie	0	2	38	3 227	4 316	4 845	4 455	4 862	5 169	4 751	4 474	4 382
Turquie	965	329	1 047	654	685	775	810	1 083	1 152	1 281	1 340	1 740
Ukraine	0	0	24	2 671	2 647	2 764	2 834	3 573	4 015	3 964	3 221	2 974
Autres	12 092	5 960	10 093	13 469	12 570	12 443	12 873	15 313	13 124	10 543	9 808	11 223
Afrique	5 909	5 175	16 627	15 850	15 302	14 518	16 428	20 696	24 254	22 736	22 977	27 574
Algérie	128	111	913	2 042	1 795	2 254	2 369	2 853	3 441	3 411	3 084	3 578
Égypte	766	630	1 941	2 376	2 043	1 306	1 246	1 368	2 081	1 620	1 906	2 180
Éthiopie	152	990	2 568	1 043	812	653	743	1 167	1 152	979	1 527	1 635
Maroc	812	564	1 565	999	1 130	1 316	1 911	2 698	4 069	4 192	3 403	3 723
Somalie	9	58	3 267	1 429	1 155	1 385	1 600	1 471	1 093	694	884	1 205
Afrique du Sud	1 238	795	947	1 350	1 763	1 416	1 435	1 717	1 883	1 482	1 256	1 157
Soudan	23	64	321	659	1 061	927	817	1 319	1 513	1 672	1 796	1 650
Autres	2 781	1 963	5 105	5 952	5 543	5 261	6 307	8 103	9 022	8 686	9 121	12 446
Amérique du Nord et Centrale	10 188	12 390	19 090	8 559	7 929	6 885	7 830	8 272	8 499	7 695	7 966	9 890
Mexique	397	672	1 150	1 247	1 691	1 384	1 687	1 661	1 933	1 897	1 748	2 249
États-Unis	8 700	6 096	5 319	5 059	4 403	4 171	4 909	5 145	5 294	4 624	5 172	6 470
Autres	1 091	5 622	12 621	2 253	1 835	1 330	1 234	1 466	1 272	1 174	1 046	1 171
Caraïbes et Bermudes	8 801	8 871	13 113	9 398	8 232	6 410	6 812	7 174	8 462	7 568	6 588	6 687
Haïti	3 703	1 730	2 850	1 977	1 658	1 316	1 449	1 650	2 422	2 189	1 943	1 685
Jamaïque	2 688	4 667	5 134	3 309	2 868	2 269	2 364	2 463	2 781	2 479	2 008	2 159
Autres	2 410	2 474	5 129	4 112	3 706	2 825	2 999	3 061	3 259	2 900	2 637	2 843
Amérique du Sud	6 117	6 527	10 516	6 022	5 590	4 914	5 577	6 793	8 543	8 885	11 050	12 306
Colombie	342	258	677	398	586	936	1 299	2 248	2 934	3 280	4 325	4 600
Guyane	3 018	3 975	3 369	2 393	1 841	1 278	1 387	1 334	1 739	1 502	1 442	1 384
Pérou	452	614	1 533	856	687	502	577	616	864	861	1 023	1 465
Autres	2 305	1 680	4 937	2 375	2 476	2 198	2 314	2 595	3 006	3 242	4 260	4 857
Océanie et autres	2 050	1 636	3 122	1 532	1 286	1 145	1 123	1 371	1 946	1 777	2 119	2 273
Total	128 643	99 348	232 773	226 073	216 038	174 200	189 966	227 465	250 638	229 040	221 355	235 824

Source : Citoyenneté et immigration Canada, Faits et chiffres 2004.

Tableau A4.2
Nombre d'immigrants
et répartition en
pourcentage selon la
province de destination
projetée et la catégorie,
Canada, 2004

Province	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	Total
Nombre					
Terre-Neuve-et-Labrador	338	93	124	24	579
Île-du-Prince-Édouard	183	52	72	3	310
Nouvelle-Écosse	999	518	199	54	1 770
Nouveau-Brunswick	349	237	174	35	795
Québec	26 661	8 628	7 383	1 567	44 239
Ontario	67 616	35 004	18 340	4 150	125 110
Manitoba	5 000	1 116	1 252	59	7 427
Saskatchewan	883	455	560	44	1 942
Alberta	8 735	5 182	2 210	341	16 468
Colombie-Britannique	22 928	10 866	2 367	857	37 018
Yukon	19	40	0	3	62
Territoires du Nord-Ouest	25	50	5	9	89
Nunavut	3	5	0	0	8
Non déclarée	7	0	0	0	7
Total	133 746	62 246	32 686	7 146	235 824
Répartition selon la province (en %)					
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3	0,1	0,4	0,3	0,2
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Nouvelle-Écosse	0,7	0,8	0,6	0,8	0,8
Nouveau-Brunswick	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3
Québec	19,9	13,9	22,6	21,9	18,8
Ontario	50,6	56,2	56,1	58,1	53,1
Manitoba	3,7	1,8	3,8	0,8	3,1
Saskatchewan	0,7	0,7	1,7	0,6	0,8
Alberta	6,5	8,3	6,8	4,8	7,0
Colombie-Britannique	17,1	17,5	7,2	12,0	15,7
Yukon	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition selon la catégorie (en %)					
Terre-Neuve-et-Labrador	58,4	16,1	21,4	4,1	100,0
Île-du-Prince-Édouard	59,0	16,8	23,2	1,0	100,0
Nouvelle-Écosse	56,4	29,3	11,2	3,1	100,0
Nouveau-Brunswick	43,9	29,8	21,9	4,4	100,0
Québec	60,3	19,5	16,7	3,5	100,0
Ontario	54,0	28,0	14,7	3,3	100,0
Manitoba	67,3	15,0	16,9	0,8	100,0
Saskatchewan	45,5	23,4	28,8	2,3	100,0
Alberta	53,0	31,5	13,4	2,1	100,0
Colombie-Britannique	61,9	29,4	6,4	2,3	100,0
Yukon	30,6	64,5	0,0	4,8	100,0
Territoires du Nord-Ouest	28,1	56,2	5,6	10,1	100,0
Nunavut	37,5	62,5	0,0	0,0	100,0
Non déclarée	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	56,7	26,4	13,9	3,0	100,0

Source :

Citoyenneté et
 immigration Canada, Faits
 et chiffres 2004.

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés. Le nombre observé en 2003 inclut également une personne dont la catégorie est non déclarée.

Migrations interprovinciales

Il convient de mentionner d'entrée de jeu que les migrations interprovinciales sont très variables d'une période à l'autre au Canada, certains flux importants pouvant être renversés en quelques années seulement. Le présent chapitre ne prétend pas donner un historique complet des migrations interprovinciales au Canada depuis 30 ans mais décrit plutôt les changements les plus importants qui sont survenus au cours de la période récente comprenant les années 2002, 2003 et 2004.

Les données sur les migrations interprovinciales au Canada proviennent essentiellement de deux sources, les fichiers d'impôts sur le revenu d'une part ainsi que les fichiers des prestations fiscales canadiennes pour enfants d'autre part. Les données pour l'année 2004 sont préliminaires et pourraient conduire à une légère surestimation des flux migratoires. Les soldes en résultant sont toutefois moins affectés que les flux par cette situation.

Le nombre total de migrants interprovinciaux canadiens a atteint, en 2003, son niveau le plus bas des trente dernières années puisque seulement 255 600 personnes ont changé de province de résidence cette année-là. Si ce nombre a légèrement augmenté en 2004, il n'en demeure pas moins que la tendance depuis plus de 30 ans est clairement à la baisse. En 1973 par exemple, presque 434 000 Canadiens changeaient de province de résidence, un nombre qui a presque été divisé par deux depuis et ce, en dépit de la croissance de la population. Il faut probablement y voir un effet du vieillissement de la population canadienne, l'âge médian se situant désormais bien au-dessus de l'âge où les taux de migration atteignent un sommet. La propension à migrer des générations nombreuses du baby-boom, aujourd'hui âgées entre 40 et 60 ans, s'est beaucoup réduite. En ce sens, il est attendu que la tendance à la baisse du nombre de migrants interprovinciaux au Canada se poursuive dans les années à venir, même si d'autres facteurs jouent un rôle non négligeable comme les cycles économiques ou la conjoncture politique et sociale par exemple. Pris séparément, la situation des provinces varie d'ailleurs grandement (tableau 5.1).

Le nombre total de migrants interprovinciaux canadiens a atteint, en 2003, son niveau le plus bas des trente dernières années.

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T. N.- O.	Nt	Nombre total
1981	-6 238	-783	-2 465	-4 766	-22 549	-19 665	-3 621	-520	40 243	21 565	-1 376	175	...	380 041
1986	-4 682	-493	-739	-2 897	-3 020	42 916	-3 039	-7 020	-20 293	910	179	-1 822	...	302 352
1991	-1 084	-415	1 039	-79	-13 047	-9 978	-7 581	-9 499	5 511	34 572	478	119	-36	315 659
1996	-7 945	401	-1 064	-910	-15 358	-1 706	-3 738	-1 871	15 069	17 798	215	-642	-249	284 484
1997	-8 522	-241	-2 074	-1 812	-17 559	6 823	-6 717	-2 669	32 459	1 980	-558	-845	-265	291 580
1998	-7 971	-15	-1 571	-2 935	-14 512	11 466	-3 097	-1 786	40 125	-17 521	-1 114	-1 057	-12	298 164
1999	-3 916	212	947	-638	-11 712	18 424	-2 387	-7 146	19 692	-12 413	-601	-455	-7	276 489
2000	-4 884	-62	-1 393	-1 748	-11 233	23 292	-4 188	-8 301	24 397	-14 783	-654	-514	71	290 505
2001	-3 914	268	-1 946	-1 914	-6 388	10 622	-5 025	-8 600	24 614	-7 278	-246	-39	-154	280 408
2002	-3 187	65	-256	-164	-4 228	5 065	-2 733	-7 431	17 883	-5 216	-115	213	104	281 873
2003	-1 103	224	142	-1 277	218	-5 074	-3 162	-4 590	10 254	4 055	273	258	-218	255 565
2004	-1 807	-318	-431	-678	-1 870	-7 051	-1 420	-3 723	10 993	7 077	-195	-329	-248	271 037
Moyenne 1996-2004	-4 805	59	-850	-1 342	-9 182	6 873	-3 607	-5 124	21 721	-2 922	-333	-379	-109	281 123

Note : Données provisoires pour 2004.

Les Territoires du Nord-Ouest incluent Nunavut jusqu'en 1991.

Tableau 5.1
Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1981 à 2004

Source :
Statistique Canada,
Division de la
démographie.

Il est possible qu'un nouveau régime de migrations interprovinciales soit apparu depuis trois ans environ au Canada, la situation récente rompant avec plusieurs des tendances observées au cours du second lustre des années 1990. Parmi les changements les plus importants figure certainement l'amélioration marquée du solde migratoire du Québec qui a même vu, pour la première fois depuis plus de 30 ans, un solde légèrement positif en

La période récente était la plus favorable au Québec depuis 1972.

2003. Si le solde est redevenu légèrement négatif en 2004, il n'en demeure pas moins que les pertes moyennes du Québec au cours de la période 2002-2004 (-1 900 personnes) sont beaucoup moins importantes que celles observées au cours de la décennie des années 1990 (-11 900 personnes). En fait, la période récente était la plus favorable au Québec depuis 1972.

Le solde migratoire de la Colombie-Britannique est, depuis 2003, redevenu positif.

Le solde migratoire de la Colombie-Britannique est, depuis 2003, redevenu positif comme ce fut le cas la plupart du temps depuis une trentaine d'années. Avec un solde de 4 100 et 7 100 en 2003 et 2004, cette province rompt donc avec une période exceptionnelle de cinq années de pertes migratoires, surtout avec sa voisine l'Alberta. En 2004 d'ailleurs, le solde migratoire entre ces deux provinces avoisinait zéro alors que cinq ans auparavant, il était de 11 900 personnes à l'avantage de l'Alberta. Au cours des années 2003 et 2004, cette dernière a d'ailleurs vu fondre ses gains migratoires de plus de la moitié par rapport à ce qu'ils étaient en moyenne depuis 1996, même si ses gains (10 600 personnes en moyenne en 2003 et 2004) demeurent largement positifs et les plus importants de toutes les provinces canadiennes. Cette situation n'est sûrement pas étrangère à la vigueur de l'économie albertaine depuis quelques années.

Le solde migratoire de l'Alberta demeure le plus important de toutes les provinces canadiennes.

Pour la première fois depuis 1996, le solde migratoire de l'Ontario était négatif en 2003 et 2004 (-5 100 en 2003 et -7 100 en 2004). Les données contrastent avec le solde migratoire de plus de 23 000 personnes observé en 2000, témoignant de la rapidité des changements qui sont survenus dans le schéma global des migrations interprovinciales canadiennes au cours des années récentes.

Pour la première fois depuis 1996, le solde migratoire de l'Ontario était négatif en 2003 et 2004.

Enfin, les soldes migratoires des provinces atlantiques, du Manitoba et de la Saskatchewan se sont appréciés récemment même s'ils demeuraient tous négatifs en 2004. Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan, en particulier, ont considérablement réduit leurs pertes, celles-ci ayant diminué des deux tiers en moyenne depuis 2000.

Bref, l'ensemble des provinces généralement perdantes sur le plan des migrations interprovinciales ont vu leur situation s'améliorer alors que l'Ontario devenait moins attirante.

Entrants et sortants interprovinciaux

Il faut recourir aux matrices des entrants et des sortants interprovinciaux pour mieux comprendre pourquoi certains soldes migratoires s'apprécient alors que d'autres se déprécient au même moment (tableaux 5.2 et 5.3). Ici encore, on se concentrera sur les grands changements survenus dans les provinces et territoires depuis 2002.

Même s'il demeurait négatif, le solde migratoire terre-neuvien s'est beaucoup amélioré surtout parce que moins de ses habitants ont quitté la province. Le flux de sortants est ainsi passé de 13 000 à 10 900 personnes entre 2000 et 2004. Terre-Neuve-et-Labrador a surtout vu ses sortants quitter pour l'Ontario (36 % de ses migrants), l'Alberta (28 %) et la Nouvelle-Écosse (16 %). Cette province a cependant réduit ses pertes avec la Nouvelle-Écosse et avec l'Ontario, ce qui lui a même permis d'avoir un solde à son avantage en 2003 avec la province la plus peuplée du Canada. Ses échanges avec l'Alberta et avec la Nouvelle-Écosse demeurent toutefois déficitaires.

La situation prévalant à l'Île-du-Prince-Édouard est instable étant donné le faible effectif de ses migrants. C'est avec l'Ontario qu'elle échange le plus d'individus, généralement à son avantage. Ses échanges avec ses deux voisines, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, sont également importants et très variables d'une année à l'autre. En 2004 par exemple, elle perdait dans ses échanges avec la Nouvelle-Écosse mais gagnait dans ceux avec le Nouveau-Brunswick. Il est intéressant de remarquer que l'Alberta était la troisième destination en importance des sortants de l'Île-du-Prince-Édouard en 2004, une situation rarement observée jusqu'ici dans le passé.

Tableau 5.2
Effectif annuel des
migrants
interprovinciaux, 2003

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
T.-N.-L.	...	187	1 523	529	188	3 425	142	146	2 560	488	32	193	119
Î.-P.-É.	145	...	591	424	54	578	38	56	264	108	6	28	10
N.-É.	1 192	542	...	2 256	906	5 584	389	193	2 631	1 409	42	119	69
N.-B.	499	361	2 314	...	2 179	3 638	215	142	1 570	523	6	68	24
Qc	171	81	698	1 539	...	15 683	329	203	2 122	2 310	38	63	71
Ont.	3 629	795	5 914	3 121	15 402	...	3 859	1 713	12 189	14 943	198	423	147
Man.	173	64	401	199	391	4 172	...	2 098	4 745	3 202	53	83	49
Sask.	94	30	298	152	270	1 771	2 138	...	10 498	3 044	39	156	29
Alb.	1 889	275	2 092	1 431	1 801	9 941	3 049	6 752	...	20 902	306	740	53
C.-B.	370	163	1 504	573	2 133	11 908	2 128	2 423	21 466	...	557	393	42
Yn	18	2	18	9	50	134	12	39	349	405	...	41	6
T.N.-O.	137	15	34	20	49	234	110	118	1 010	302	74	...	78
Nt	112	11	87	9	103	191	59	46	81	79	5	132	...
Total - entrants	8 429	2 526	15 474	10 262	23 526	57 259	12 468	13 929	59 485	47 715	1 356	2 439	697
Total - sortants	9 532	2 302	15 332	11 539	23 308	62 333	15 630	18 519	49 231	43 660	1 083	2 181	915
Solde migratoire	-1 103	224	142	-1 277	218	-5 074	-3 162	-4 590	10 254	4 055	273	258	-218

Source :
 Statistique Canada,
 Division de la
 démographie.

Entre 15 000 et 17 000 personnes entrent et sortent de la Nouvelle-Écosse chaque année. Depuis plusieurs années, les échanges s'effectuent surtout avec l'Ontario, l'Alberta ainsi qu'avec la province voisine, le Nouveau-Brunswick. L'amélioration de son solde migratoire sur la période 2002-2004 est principalement due à ses échanges avec l'Ontario avec laquelle la Nouvelle-Écosse a même eu un solde positif en 2003 et 2004. Il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'une migration de retour dans plusieurs cas, la situation économique de l'Ontario étant plus difficile ces dernières années qu'à la fin des années 1990, la province ayant été plus affectée que les autres par le repli du secteur de l'information et des communications.

Environ 10 000 à 13 000 personnes migrent chaque année en partance et à destination du Nouveau-Brunswick. Les échanges se font avant tout avec l'Ontario, mais aussi avec trois autres provinces à peu près sur un pied d'égalité, soit la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Alberta. Là encore, l'amélioration toute récente du solde migratoire est surtout à mettre au compte des échanges avec l'Ontario qui sont même devenus en faveur du Nouveau-Brunswick en 2004.

Tableau 5.3
Effectif annuel des
migrants
interprovinciaux, 2004

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
T.-N.-L.	...	133	1 690	601	203	3 885	274	143	3 060	546	0	182	151
Î.-P.-É.	110	...	585	354	108	687	33	8	550	280	0	0	2
N.-É.	1 402	387	...	2 372	761	5 703	475	265	3 080	1 572	124	67	86
N.-B.	538	386	2 499	...	1 951	3 336	230	161	1 827	731	22	63	21
Qc	179	120	704	1 796	...	17 515	579	337	2 708	2 789	51	44	62
Ont.	3 833	828	6 224	3 767	16 665	...	4 472	1 619	13 114	15 057	167	310	115
Man.	163	42	357	245	557	4 335	...	2 356	4 899	3 269	7	116	101
Sask.	85	27	267	79	278	1 773	2 540	...	10 892	3 229	51	150	19
Alb.	1 973	283	1 773	1 184	1 900	10 453	3 677	8 198	...	21 560	262	783	147
C.-B.	586	175	1 387	563	2 374	10 698	2 509	2 367	21 602	...	446	403	40
Yn	0	0	58	27	31	183	35	57	287	676	...	92	0
T.N.-O.	74	8	212	59	73	326	71	140	1 058	456	109	...	67
Nt	118	10	107	40	113	226	132	16	109	62	12	114	...
Total - entrants	9 061	2 399	15 863	11 087	25 014	59 120	15 027	15 667	63 186	50 227	1 251	2 324	811
Total - sortants	10 868	2 717	16 294	11 765	26 884	66 171	16 447	19 390	52 193	43 150	1 446	2 653	1 059
Solde migratoire	-1 807	-318	-431	-678	-1 870	-7 051	-1 420	-3 723	10 993	7 077	-195	-329	-248

Source :
 Statistique Canada,
 Division de la
 démographie.

L'amélioration du solde migratoire du Québec doit davantage à une diminution du nombre de sortants qu'à une augmentation du nombre d'entrants au cours des années récentes. Comme les deux tiers des échanges (plus de 16 000 personnes en moyenne depuis 2002) de cette province se font avec la province voisine de l'Ontario, c'est l'amélioration du solde avec cette dernière province qui explique l'essentiel des changements récents du solde migratoire québécois. En 2003 par exemple, davantage d'Ontariens se sont établis au Québec que de Québécois en Ontario. Les autres provinces qui échangent un nombre important de migrants avec le Québec sont la Colombie-Britannique (environ 2 400 migrants annuellement de part et d'autre), qui, le plus souvent, sort gagnante de ses échanges avec le Québec, ainsi que le Nouveau-Brunswick (environ 1 700 migrants annuellement de part et d'autre), qui sort généralement perdant.

Le renversement récent de la tendance en Ontario est principalement attribuable à une réduction importante du nombre d'entrants dans cette province qui semble pouvoir être mis en relation avec la diminution du nombre de sortants des provinces qui enregistrent des soldes migratoires négatifs, comme si elle avait perdu quelque peu de son pouvoir attractif. Le nombre d'entrants était en effet de plus de 81 000 personnes en 2000 ; il n'était plus que de 59 100 en 2004, reléguant l'Ontario à la 2^e position à ce chapitre derrière l'Alberta. Le nombre de sortants, pour sa part, est demeuré beaucoup plus stable à un niveau oscillant entre 57 000 et 66 000 personnes par année sur la même période. Si l'Ontario échange un nombre relativement important de migrants avec toutes les autres provinces canadiennes, trois se démarquent sans surprise : le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Si les soldes avec ces trois provinces sont moins à l'avantage de l'Ontario depuis 2002, c'est surtout avec la Colombie-Britannique que le courant migratoire s'est inversé depuis 2003, expliquant en partie le solde négatif de l'Ontario. Autre situation nouvelle qui illustre l'ampleur des changements survenus, il y a eu en 2004 davantage d'Ontariens qui sont allés s'établir au Manitoba que de Manitobains qui sont venus vivre en Ontario. Malgré ces changements et en raison de la taille de sa population, l'Ontario demeure la principale plaque tournante du système de migrations interprovinciales canadien puisqu'en général, on y retrouve les flux d'entrants et de sortants les plus importants.

À l'instar de ce qui a été observé pour les provinces qui perdent plus souvent qu'elles ne gagnent dans leurs échanges migratoires, le Manitoba et la Saskatchewan ont vu leurs pertes migratoires diminuer au cours des années récentes en raison du moins grand nombre de personnes qui ont quitté ces provinces. Outre les échanges entre ces deux provinces, les principaux partenaires de leurs échanges migratoires sont l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Mais là encore, c'est dans les échanges avec l'Ontario que la majorité des changements ont eu lieu récemment, conduisant à l'amélioration de leurs soldes respectifs même s'ils demeurent encore négatifs.

L'Alberta est également une importante plaque tournante du système migratoire interprovincial canadien puisque c'est dans cette province qu'on observe, depuis plusieurs années, le flux le plus soutenu d'entrants et ce, même s'il s'est réduit au cours des années récentes, passant de 71 800 personnes en 2000 à 63 200 personnes en 2004. L'Alberta échange surtout des migrants avec la Colombie-Britannique puis, dans une moindre mesure, avec l'Ontario et la Saskatchewan. La réduction récente de son solde migratoire est à mettre sur le compte de ses échanges avec la Colombie-Britannique et la Saskatchewan qui sont devenus beaucoup plus équilibrés depuis 2002. Par exemple, le solde migratoire entre l'Alberta et la Colombie-Britannique était pratiquement nul en 2004 alors qu'il était de 12 000 personnes en faveur de l'Alberta quatre ans plus tôt.

Parallèlement, il faut voir dans le rééquilibrage des échanges migratoires entre l'Alberta et la Colombie-Britannique une des raisons derrière le retour à un solde positif pour cette dernière province. L'autre est surtout à mettre du côté des échanges avec l'Ontario qui sont redevenus à la faveur de la province la plus à l'Ouest du pays depuis 2003. Les

soldes négatifs des années 1998 à 2002 résultent d'une période exceptionnelle dans l'histoire des migrations interprovinciales de la Colombie-Britannique. Avec la reprise de la croissance économique asiatique et surtout la forte croissance de l'économie chinoise, cette province pourrait avoir amorcé un retour progressif aux niveaux observés durant les années 1990. Les années prochaines permettront de confirmer ce retour à des soldes plus familiers pour cette province.

L'immigration interprovinciale dans les trois territoires demeure marginale et très fluctuante d'une année à l'autre. On peut néanmoins affirmer qu'une tendance à l'amélioration des soldes se dégage de la période récente, des soldes positifs ayant même été enregistrés en 2002 et 2003. Le Yukon échange surtout des migrants avec la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest avec l'Alberta et le Nunavut avec l'Ontario.

En bref, les données indiquent que les migrations interprovinciales au Canada entre 2002 et 2004 ont été moins profitables à l'Alberta et à l'Ontario et davantage à toutes les autres provinces canadiennes, même si ces deux provinces demeurent les deux grandes plaques tournantes du système de migrations interprovinciales au pays. La récente diminution du nombre de migrants en partance des provinces traditionnellement perdantes dans leurs échanges migratoires explique une part de ce revirement. Dans le passé, la période la plus similaire à celle qui s'est installée depuis deux ou trois ans semble être celle qui prévalait entre 1988 et 1996. Les années prochaines confirmeront si tel est le cas ou si un nouveau régime migratoire est en train d'émerger au Canada.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Nuptialité

Le nombre de mariages enregistrés en 2001 (146 600) était nettement moins élevé qu'en 2000, suggérant que la hausse observée en 2000 n'était que conjoncturelle et probablement associée à l'attraction du nouveau millénaire. En effet, l'état civil a enregistré en 2001 environ 11 000 mariages de moins qu'en 2000, une diminution de près de 7 %. Cette diminution est la plus importante observée depuis 1991 et a autant touché les premiers mariages que les remariages. Le nombre de mariages en 2002 était très proche (146 700) de celui observé en 2001, renforçant l'idée que le passage à l'an 2000 a eu une influence sur la nuptialité canadienne, plusieurs couples ayant décidé de se marier cette année-là. Le nombre de mariages en 2001 et 2002 était à son plus bas niveau observé depuis plusieurs décennies au Canada et si on omet les années 1999 et 2000, en continuité avec la tendance à la baisse depuis le début des années 1990.

Le nombre de mariages en 2001 et 2002 était à son plus bas niveau depuis plusieurs décennies.

Parallèlement, le taux brut de nuptialité est passé, en 2001, sous la barre des 5 pour mille et s'y est maintenu en 2002. Il s'agit du plus faible niveau de cet indicateur depuis la Seconde Guerre mondiale.

Premiers mariages, remariages

La figure 6.1 montre, pour certaines générations, les taux de nuptialité des célibataires en fonction de l'âge. Cette figure illustre fort bien la baisse du mariage d'une génération à l'autre, les individus nés en 1975 présentant à tous les âges atteint jusqu'en 2002 (15 à 27 ans) les taux les plus faibles de toutes les générations représentées sur la figure. Parallèlement, l'union libre continue d'être de plus en plus le choix des couples canadiens, le pourcentage de couples vivant en union libre ayant augmenté à tous les âges supérieurs à 20 ans entre 1996 et 2001 (tableau 6.1). On continue donc d'observer un transfert du mariage à l'union libre au Canada.

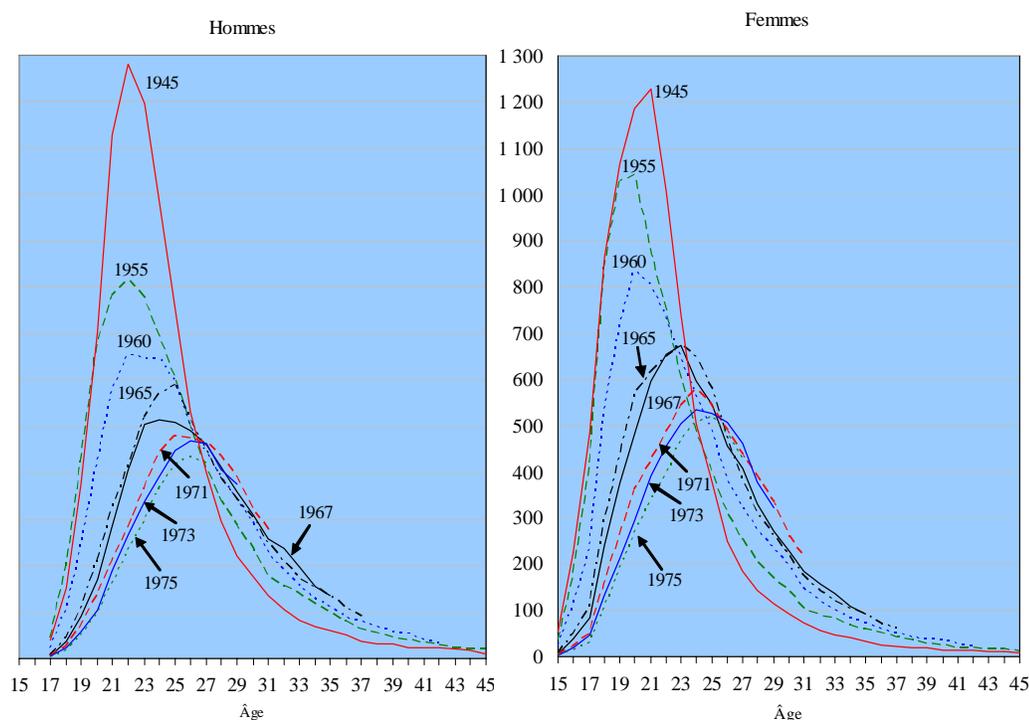


Figure 6.1
Taux de nuptialité des célibataires selon le sexe, Canada (quelques générations récentes)

Source :
Tableaux A6.3 et A6.4.

Tableau 6.1
Pourcentage de couples
vivant en union libre
selon l'âge de la
femme, 1996 et 2001

Groupe d'âge	1996	2001
15 à 19 ans	75,4	77,6
20 à 24 ans	50,6	58,4
25 à 29 ans	27,7	33,4
30 à 34 ans	17,8	21,5
35 à 39 ans	13,4	17,2
40 à 44 ans	10,6	14,2
45 à 49 ans	8,4	11,7
50 à 54 ans	6,7	9,2
55 à 59 ans	4,6	7,1
60 à 64 ans	3,0	4,7
65 ans et plus	1,8	2,5

Source :
 Statistique Canada,
 Recensement de 2001.

Il est également intéressant de remarquer qu'on se marie en moyenne plus tardivement au sein des générations plus jeunes. C'est à 22 ans que les taux de nuptialité atteignent leur maximum dans la génération 1945 ; c'est vraisemblablement au milieu de la vingtaine pour celle de 1975. Conséquemment, l'âge moyen au premier mariage a continué d'augmenter d'une génération à l'autre. L'écart entre l'âge moyen au premier mariage entre les hommes et les femmes est toutefois demeuré constant comme c'est le cas depuis fort longtemps, les hommes célibataires continuant de se marier en moyenne à un âge de deux ans supérieur à celui des femmes célibataires.

En 2002, environ 34 % des mariages étaient des remariages pour au moins un des conjoints. Cette proportion est relativement stable depuis environ 10 ans. En fait, la proportion atteinte en 2000 était la plus élevée jamais observée, alimentant là encore l'idée selon laquelle plusieurs couples, dont un des conjoints ne s'était jamais marié auparavant, ont profité de l'an 2000 pour se marier. La proportion de remariages pour lesquels les deux conjoints avaient précédemment été mariés est quant à elle à la hausse, ayant atteint 46 % en 2002. Cette évolution est évidemment à mettre en lien avec celle, à la hausse, de la divortialité ainsi qu'avec la présence des générations nombreuses de baby-boomers aux âges où les probabilités de remariage sont les plus fortes (tableau 6.2).

En 2002, 34 % des mariages étaient des remariages pour au moins un des conjoints.

Variations provinciales de la nuptialité

Le nombre de mariages a diminué dans toutes les provinces canadiennes entre 2000 et 2001. Seuls les Territoires du Nord-Ouest ainsi que le Nunavut ont enregistré légèrement plus de mariages en 2001 qu'en 2000, mais leur faible nombre ne permet pas d'établir de tendances nettes. Les provinces ayant connu une baisse relative plus importante du nombre de mariages que la moyenne nationale (7 %) sont Terre-Neuve-et-Labrador (13 %), le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Saskatchewan (12 %), la Nouvelle-Écosse (11 %) et le Manitoba (8 %). Le déclin en Colombie-Britannique (7 %) était similaire à celui du Canada en entier alors qu'ailleurs, la baisse était moins importante.

Pour la plupart des provinces, le nombre de mariages et le taux brut de nuptialité en 2001 ou en 2002 étaient à leur plus bas niveau depuis plusieurs décennies.

En 2002, le nombre de mariages observé est demeuré sensiblement du même ordre que celui de 2001. Pour la plupart des provinces, le nombre de mariages enregistrés en 2001 ou en 2002 représentait un niveau plancher depuis 1981. Il est probable que les plus faibles niveaux observés en 2001 et 2002 soient en relation avec l'attraction qu'a exercé le millénaire sur les couples voulant se marier, les mariages faits en 2000 n'étant plus à faire dans les années subséquentes. Il convient d'ajouter que les niveaux observés en 2001 et 2002 étaient en fait une reprise de la tendance générale à la baisse observée depuis plusieurs décennies.

Tableau 6.2
Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1981 à 2002

Année	Nombre de mariages	Nombre de premiers mariages		Nombre et proportion de mariages où au moins un des conjoints a déjà été marié		Nombre et proportion de remariages où les deux conjoints ont déjà été mariés	
		Hommes	Femmes	Nombre	%	Nombre	%
1981	190 082	151 978	154 506	52 340	27,5	21 340	40,8
1986	175 518	137 665	138 523	52 678	30,0	22 170	42,1
1991	172 251	131 996	133 584	55 278	32,1	23 644	42,8
1996	156 691	117 574	118 285	53 481	34,1	24 042	45,0
1997	153 306	115 186	115 875	52 217	34,1	23 334	44,7
1998	152 821	114 740	115 453	52 138	34,1	23 311	44,7
1999	155 742	116 982	117 767	53 020	34,0	23 715	44,7
2000	157 395	117 281	118 043	54 622	34,7	24 844	45,5
2001	146 618	109 917	110 281	50 144	34,2	22 894	45,7
2002	146 738	109 992	110 895	49 814	33,9	22 775	45,7

Source :
 Statistique Canada,
 Division des statistiques sur
 la santé.

En général, le taux brut de nuptialité atteint son plus bas niveau soit en 2001, soit en 2002 selon la province. Le Québec continue de se distinguer des autres provinces avec un taux brut nettement plus faible que ceux des autres provinces canadiennes (3 pour mille en 2002, la moyenne nationale se situant à 5 pour mille). Tous les taux bruts sont dans une tendance globalement orientée à la baisse depuis plusieurs décennies (tableau A6.1).

Indice synthétique de primo-nuptialité

L'indice synthétique de primo-nuptialité est un indicateur qui mesure, une année donnée, la proportion d'hommes ou de femmes qui se marieraient s'ils connaissaient, au cours de leur vie, les taux de nuptialité première observés à chaque âge au cours de l'année. L'avantage de cet indicateur est qu'il est exempt des effets de la variation de l'effectif et de la structure par âge de la population, contrairement au taux brut par exemple. L'analyse présentée dans le précédent rapport avait montré que la hausse du nombre de mariages en 1999 et 2000 était accompagnée d'une hausse de cet indicateur, suggérant l'existence d'un réel changement dans le comportement des couples, renforçant l'idée que le passage à l'an 2000 a incité plusieurs à se marier.

L'indice a significativement diminué entre 2000 et 2001 et est demeuré relativement stable entre 2001 et 2002 et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Il s'agit donc d'un indice supplémentaire permettant de croire que les couples ont, à l'approche du nouveau millénaire, modifié leur comportement à l'égard du mariage. De nombreux couples ont ainsi probablement devancé de quelques mois cet événement pour le souligner en 2000 plutôt qu'en 2001 ou 2002, induisant par le fait même la diminution observée au cours des années suivant le millénaire. Il s'agit donc d'un « effet conjoncturel » que certains pensaient pouvoir observer pour les naissances. Après cet épisode ponctuel, la tendance à la baisse est de nouveau observée.

Il est enfin intéressant de remarquer là encore que c'est au Québec que l'indice synthétique est le plus faible au Canada, si on exclut les territoires, et à l'Île-du-Prince-Édouard qu'il est le plus élevé.

Tableau A6.1

Nombre de mariages et
taux brut de nuptialité,
Canada, provinces et
territoires, 1981 à
2002

Nombre de mariages

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282	...	190 082
1986	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257	...	175 518
1991	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215	...	172 251
1996	3 194	924	5 392	4 366	23 968	66 208	6 448	5 671	17 283	22 834	197	142	64	156 691
1997	3 227	876	5 177	4 089	23 958	64 535	6 261	5 707	17 254	21 845	167	144	66	153 306
1998	3 150	882	5 134	4 063	22 940	64 533	6 437	5 740	17 813	21 749	167	134	79	152 821
1999	3 400	932	5 481	4 147	22 910	66 110	6 627	5 919	18 223	21 622	161	117	93	155 742
2000	3 412	962	5 517	4 447	24 912	65 426	6 471	5 717	18 063	22 086	155	138	89	157 395
2001	2 964	901	4 903	3 906	21 961	62 574	5 968	5 060	17 433	20 558	147	142	101	146 618
2002	2 959	901	4 899	3 818	21 987	61 615	5 905	5 067	17 981	21 247	143	144	72	146 738

Taux (pour 1 000)

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	6,54	6,86	7,76	7,23	6,26	7,98	7,84	7,51	9,49	8,75	9,83	5,93	...	7,66
1986	5,93	7,55	7,25	6,84	4,93	7,51	7,16	6,63	7,77	7,27	7,48	4,70	...	6,72
1991	6,00	6,72	6,39	6,06	4,09	6,99	6,34	5,91	7,18	7,02	6,78	5,55	...	6,14
1996	5,71	6,81	5,79	5,80	3,31	5,97	5,69	5,56	6,23	5,89	6,28	3,40	2,49	5,29
1997	5,86	6,44	5,55	5,43	3,29	5,75	5,51	5,61	6,10	5,53	5,25	3,46	2,55	5,13
1998	5,83	6,49	5,51	5,41	3,14	5,68	5,66	5,64	6,14	5,46	5,36	3,28	3,00	5,07
1999	6,37	6,84	5,87	5,52	3,13	5,75	5,80	5,83	6,17	5,39	5,23	2,88	3,47	5,12
2000	6,46	7,05	5,91	5,93	3,39	5,60	5,64	5,67	6,01	5,47	5,10	3,41	3,24	5,13
2001	5,68	6,59	5,26	5,21	2,97	5,26	5,18	5,06	5,70	5,04	4,88	3,48	3,59	4,73
2002	5,70	6,58	5,24	5,09	2,95	5,09	5,11	5,09	5,77	5,16	4,74	3,47	2,51	4,68

Source :

Statistique Canada, Division
des statistiques sur la santé.

Note : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1996.

Tableau A6.2

Indice synthétique de
primo-nuptialité (pour
mille), Canada,
provinces et
territoires, 1981 à
2002

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Can.
Hommes														
1981	653	701	686	660	546	692	722	710	644	684	694	457	...	645
1986	589	711	595	600	430	623	615	588	566	582	484	351	...	558
1991	600	727	575	581	381	610	600	622	597	601	471	283	...	548
1996	610	758	586	583	331	581	582	628	572	524	475	175	262	516
1997	639	705	559	555	333	570	574	637	568	505	429	259	256	508
1998	670	717	571	566	322	572	597	648	576	510	446	266	304	511
1999	749	803	619	578	325	588	629	664	577	512	396	238	354	523
2000	770	834	636	630	341	572	606	658	566	527	446	289	299	523
2001	714	753	566	556	306	546	560	583	533	497	438	306	381	488
2002	711	795	570	550	304	532	557	592	546	510	389	284	257	485
Femmes														
1981	631	668	672	649	560	685	712	698	689	695	715	474	...	651
1986	580	742	631	626	442	658	660	628	616	623	573	399	...	589
1991	613	730	605	608	427	653	651	656	643	661	521	310	...	594
1996	625	784	596	618	365	611	626	653	615	565	497	185	267	550
1997	659	725	586	590	365	601	613	660	611	542	428	312	279	542
1998	684	742	587	599	353	604	640	661	619	541	470	295	349	543
1999	768	787	635	613	356	620	661	687	622	542	472	257	376	555
2000	785	822	642	668	376	604	644	673	608	555	422	306	352	555
2001	714	782	578	572	334	572	599	599	573	522	462	319	405	515
2002	716	769	576	562	331	561	590	602	587	535	407	318	282	512

Source :

Statistique Canada, Division
des statistiques sur la santé.

Note : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1996.
Hommes de 17 à 49 ans et femmes de 15 à 49 ans.

Tableau A6.3
Taux de primo-
nuptialité des hommes
selon l'âge et l'année
de naissance, Canada
(pour 1 000)

Âge	Année de naissance																			
	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966
17 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,9	1,1	1,6
18 ans	1,0	1,2	1,3	1,4	1,4	1,6	1,7	1,7	1,8	2,2	2,3	2,7	2,6	2,7	2,8	3,3	3,6	3,9	4,4	5,9
19 ans	3,0	3,2	3,4	3,8	3,6	4,2	4,6	5,0	5,1	5,2	5,8	6,5	7,1	7,4	8,0	8,2	9,0	10,0	11,0	13,0
20 ans	6,4	6,4	6,4	7,2	7,9	8,4	8,9	9,0	10,0	10,8	10,5	12,4	13,8	15,1	16,5	16,8	17,0	19,4	21,4	23,8
21 ans	11,4	11,7	13,2	13,7	14,3	15,1	16,2	18,0	18,8	19,0	21,1	23,1	26,6	29,0	28,7	29,4	32,2	36,7	40,3	45,7
22 ans	16,2	17,5	20,0	21,6	22,0	23,1	23,8	26,7	27,9	28,3	30,6	34,9	38,3	40,5	41,2	41,6	45,5	50,4	54,5	59,0
23 ans	23,8	24,8	27,5	29,1	29,9	31,4	33,9	35,9	36,7	37,7	39,9	45,3	50,6	50,7	52,0	53,1	55,3	60,6	63,7	64,6
24 ans	30,6	32,1	35,4	36,9	38,3	39,2	41,1	44,2	45,0	45,1	48,6	51,6	57,1	57,2	57,9	57,5	59,3	63,4	64,5	65,3
25 ans	37,1	37,9	42,0	44,0	44,9	45,0	48,1	48,7	49,8	49,5	51,1	54,5	59,0	60,4	58,5	56,8	57,0	59,6	60,2	57,8
26 ans	40,3	43,4	45,5	47,0	46,8	47,5	47,6	49,9	49,8	49,0	48,9	51,4	55,1	55,3	53,8	49,5	49,8	52,4	50,1	49,9
27 ans	42,2	42,6	46,4	47,2	46,4	44,6	45,6	46,1	46,2	44,4	44,9	45,8	49,2	48,2	46,6	44,4	42,8	44,2	42,7	40,6
28 ans	41,0	40,7	43,5	43,4	41,4	41,1	41,6	41,5	40,3	38,7	39,4	39,3	42,5	40,9	39,0	36,3	34,6	35,9	34,5	33,8
29 ans	37,6	37,3	39,0	38,5	36,8	36,7	36,1	35,9	34,2	33,8	33,1	33,8	35,3	34,2	32,8	30,7	28,8	29,9	28,6	28,0
30 ans	32,6	31,9	34,1	33,7	31,9	30,9	30,1	30,1	29,0	28,3	28,3	27,4	29,1	28,2	26,6	25,0	23,7	23,4	22,7	22,2
31 ans	27,8	27,2	29,5	28,2	26,0	25,2	24,7	25,0	23,9	23,1	22,9	22,8	23,3	22,1	21,1	20,0	17,6	18,5	18,0	17,4
32 ans	23,2	22,9	24,0	23,7	21,9	20,8	20,5	20,4	19,5	19,0	19,0	18,2	18,4	18,1	17,5	15,8	14,6	14,9	14,8	13,1
33 ans	19,5	19,3	19,7	18,6	17,4	16,9	16,7	16,2	15,8	15,6	14,8	15,1	15,0	14,4	13,9	12,9	11,7	11,8	11,3	9,5
34 ans	16,1	15,6	16,2	15,1	14,2	13,7	14,2	13,8	12,9	12,6	12,1	11,9	12,6	11,9	12,6	11,9	11,6	10,2	9,3	9,5
35 ans	13,7	12,7	13,5	13,1	12,1	11,9	11,8	11,1	10,7	10,0	10,0	9,7	9,9	9,7	9,9	9,7	9,6	8,6	7,5	7,1
36 ans	11,2	10,9	11,3	10,3	9,9	9,7	8,9	8,9	8,4	8,4	8,4	8,2	8,0	7,9	8,0	7,3	7,1	6,1	6,6	6,1
37 ans	9,1	8,8	9,4	8,3	8,3	7,9	7,5	7,2	6,9	6,6	6,3	6,4	6,6	6,3	6,4	6,6	6,6	6,6	6,6	6,1
38 ans	7,8	7,1	7,7	7,1	6,9	6,3	6,1	6,0	5,8	5,5	5,3	5,0	5,3	5,1	5,3	5,0	5,3	5,1	5,1	5,1
39 ans	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3
40 ans	5,2	5,2	5,2	5,4	5,0	4,6	4,4	4,2	4,1	3,9	3,5	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
41 ans	4,6	3,9	4,2	3,7	3,6	3,2	3,5	3,4	3,0	2,9	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
42 ans	3,6	3,5	3,7	3,4	3,1	3,0	2,7	2,5	2,3	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
43 ans	2,9	3,1	3,0	2,7	2,5	2,3	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
44 ans	2,5	2,6	2,6	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
45 ans	2,1	2,2	2,0	2,1	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6

Source :
 Statistique Canada, Division
 des statistiques sur la santé
 et Division de la
 démographie.

Tableau A6.4
Taux de primo-
nuptialité des femmes
selon l'âge et l'année
de naissance, Canada
(pour 1 000)

Source :
Statistique Canada, Division
des statistiques sur la santé
et Division de la
démographie.

Âge	Année de naissance																																				
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002					
15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,1	2,0	2,4	2,4	2,7	3,5	3,4	3,3	3,5	3,2
16 ans	0,4	0,3	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0	1,1	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	3,0	3,6	3,9	4,6	4,9	5,8	6,5	7,7	9,1	11,2	13,7	15,6	17,1	18,2	17,3	17,7	16,7				
17 ans		1,2	1,1	1,3	1,5	1,6	1,7	2,1	2,4	2,6	2,8	3,1	3,8	4,7	4,6	5,5	6,0	7,5	8,3	9,5	10,9	12,5	15,0	16,8	19,3	23,2	26,9	32,4	35,3	38,9	40,9	39,2	40,6				
18 ans			5,3	5,7	6,1	6,7	6,8	7,6	8,3	9,2	9,6	10,5	11,0	13,3	15,3	16,1	16,6	18,1	21,6	24,1	25,4	29,3	33,7	38,0	44,0	48,5	53,1	60,0	66,4	75,5	79,8	84,5	89,5	82,8			
19 ans				9,9	10,6	12,1	12,6	13,5	14,5	15,3	17,3	18,9	18,4	21,2	23,5	26,3	29,4	31,5	32,5	37,5	40,2	43,4	48,3	54,8	61,7	68,0	71,8	77,0	82,8	88,3	97,8	102,8	111,2	115,5			
20 ans					16,1	16,6	19,2	21,0	22,1	22,6	24,6	26,5	28,8	29,4	31,5	36,0	41,1	45,5	46,1	48,0	50,7	56,6	59,6	64,7	72,8	77,9	83,6	86,4	89,2	92,9	93,3	104,3	111,1	118,0			
21 ans						22,1	23,9	26,8	29,2	29,9	31,8	34,0	37,4	39,0	40,1	42,5	47,6	54,6	57,8	59,8	60,1	61,7	67,2	71,4	72,4	78,4	80,4	85,0	85,9	87,6	86,8	87,1	97,5	104,1			
22 ans							30,0	31,1	35,3	37,8	38,1	39,2	42,0	45,5	47,9	48,6	51,5	56,6	64,0	65,4	66,4	64,8	67,2	70,2	71,0	71,5	73,1	75,7	75,5	76,4	73,6	74,4	74,9	82,1			
23 ans								37,1	39,7	43,2	45,3	47,0	47,7	50,6	52,3	54,2	54,8	58,1	62,5	67,2	67,3	67,3	65,2	63,3	66,6	66,0	64,4	65,1	64,3	63,9	62,4	59,9	60,3	58,7			
24 ans									43,2	44,8	48,8	50,7	51,1	53,3	55,6	57,8	56,2	56,0	57,8	59,7	65,3	65,0	62,6	59,0	56,8	57,8	56,2	53,9	53,3	50,9	50,9	48,3	46,2	45,7			
25 ans										47,2	47,7	52,1	53,2	52,8	52,4	54,0	55,1	54,8	53,4	54,5	54,9	57,6	57,0	54,9	50,8	47,5	48,4	45,8	42,8	41,6	40,7	39,6	37,1	35,6			
26 ans											46,6	48,0	50,4	50,9	50,5	48,9	48,4	49,2	48,4	45,7	45,3	47,0	48,7	46,3	43,9	39,3	38,1	38,8	36,1	34,1	32,4	30,8	29,3	28,4			
27 ans												42,8	43,0	46,1	44,9	43,7	42,2	41,4	40,7	37,6	37,9	38,2	39,6	36,2	35,3	32,0	29,6	29,3	28,2	26,0	25,2	23,9	23,7				
28 ans													38,0	37,8	40,4	38,8	36,6	35,4	35,1	33,2	31,9	30,9	31,4	29,5	27,5	25,3	22,1	22,7	22,0	20,2	19,2	18,2					
29 ans														32,4	31,3	33,5	32,9	29,4	29,1	27,2	27,2	26,0	25,8	24,4	24,0	24,8	23,3	22,2	19,7	17,2	17,8	16,8	15,9	15,3			
30 ans															27,3	26,2	27,1	25,8	24,0	22,9	22,1	21,7	20,5	20,0	19,9	19,1	19,6	18,9	16,8	15,3	13,8	14,1	13,6	12,2			
31 ans																21,3	20,5	21,6	19,9	18,4	17,4	17,4	16,7	16,1	16,0	15,5	14,5	15,2	14,0	13,2	11,4	10,4	10,5	10,3			
32 ans																	17,6	16,6	16,8	15,7	14,7	14,2	13,8	14,0	13,4	12,5	12,1	11,8	12,0	11,1	10,2	9,1	7,8	8,2			
33 ans																		13,9	13,2	13,6	12,7	11,9	11,7	11,2	11,1	10,2	10,1	9,9	9,3	9,1	8,8	8,1	7,2	6,5			
34 ans																			11,1	10,9	11,2	10,3	9,4	9,2	9,0	9,1	8,3	8,5	8,1	7,9	7,5	6,9	6,3	5,7			
35 ans																				9,2	8,2	9,2	8,4	7,9	7,5	7,3	7,3	7,0	6,6	6,4	6,3	6,1	5,7	5,4			
36 ans																					7,4	7,1	7,4	6,8	6,4	6,2	5,9	5,7	5,3	5,1	4,8	5,1	4,8	4,6			
37 ans																						6,1	5,4	5,9	5,5	4,8	4,6	4,2	4,2	4,0	3,7	3,8					
38 ans																							4,9	4,8	4,7	4,5	4,1	3,9	4,0	3,8	3,2	3,6	3,3	3,1			
39 ans																								3,9	4,2	4,2	3,9	3,7	3,3	3,2	3,0	2,8	2,6				
40 ans																									3,4	3,3	3,4	3,1	3,0	2,5	2,8	2,5	2,4	2,2			
41 ans																										2,7	2,6	2,8	2,5	2,4	2,2	1,9	1,8				
42 ans																											2,2	2,0	2,3	2,0	2,1	1,7	1,7				
43 ans																												1,9	1,8	1,8	1,5	1,4	1,4				
44 ans																													1,6	1,7	1,7	1,6	1,4	1,2			
45 ans																														1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1		

Divortialité

Cette section présente une analyse de la divortialité au Canada au cours de la période 2001-2003. Il convient de dire que les données analysées ici n'incluent pas les ruptures d'union libre mais bien seulement les divorces prononcés suite à un mariage légal. L'union libre étant désormais très populaire, il est évident que les statistiques sur les divorces sous-estiment grandement le nombre réel de ruptures d'union au Canada.

Le nombre de divorces est stable depuis environ sept ans au Canada, variant entre 69 000 et 71 000 par année depuis 1996. Il a légèrement diminué entre 2001 et 2002, une diminution presque entièrement compensée par une augmentation entre 2002 et 2003. Ce niveau est inférieur à celui observé au cours du premier lustre des années 1990 où il était d'environ 77 000 annuellement et nettement inférieur à celui observé en 1987 (96 000 divorces), année des modifications à la loi qui rendaient le divorce plus facilement accessible (tableau A7.1). Corollaire de cette situation, le taux brut de divortialité a également peu changé au pays depuis 1997, oscillant autour d'un niveau moyen d'environ 23 pour mille. De même, il n'y a pas de changements significatifs dans la durée moyenne des mariages se terminant par un divorce puisqu'elle oscille autour de 10,8 ans en moyenne depuis le début des années 1990 (tableau A7.2).

Le nombre de divorces est stable depuis environ sept ans au Canada.

Variations provinciales de la divortialité

Les variations récentes du nombre de divorces dans les provinces canadiennes sont également de faible amplitude, tout comme celles du taux brut de divortialité. C'est en Alberta que ce dernier était le plus élevé en 2003 (25,2 pour mille) et à Terre-Neuve-et-Labrador qu'il était le plus faible (12,8 pour mille). Comme c'était le cas dans les années 1990, on remarque que globalement, le taux brut de divortialité est plus élevé dans l'ouest du pays que dans l'est. Il convient ici de rappeler que le taux brut de divortialité ne permet pas de tenir compte des structures par âge différentes d'une province à l'autre ; conséquemment, il existe un lien entre un taux brut de divortialité élevé et une croissance démographique plus soutenue comme c'est le cas, par exemple, en Alberta (tableau A7.1).

C'est en Alberta que le taux brut de divortialité était le plus élevé en 2003 et à Terre-Neuve-et-Labrador où il était le plus faible.

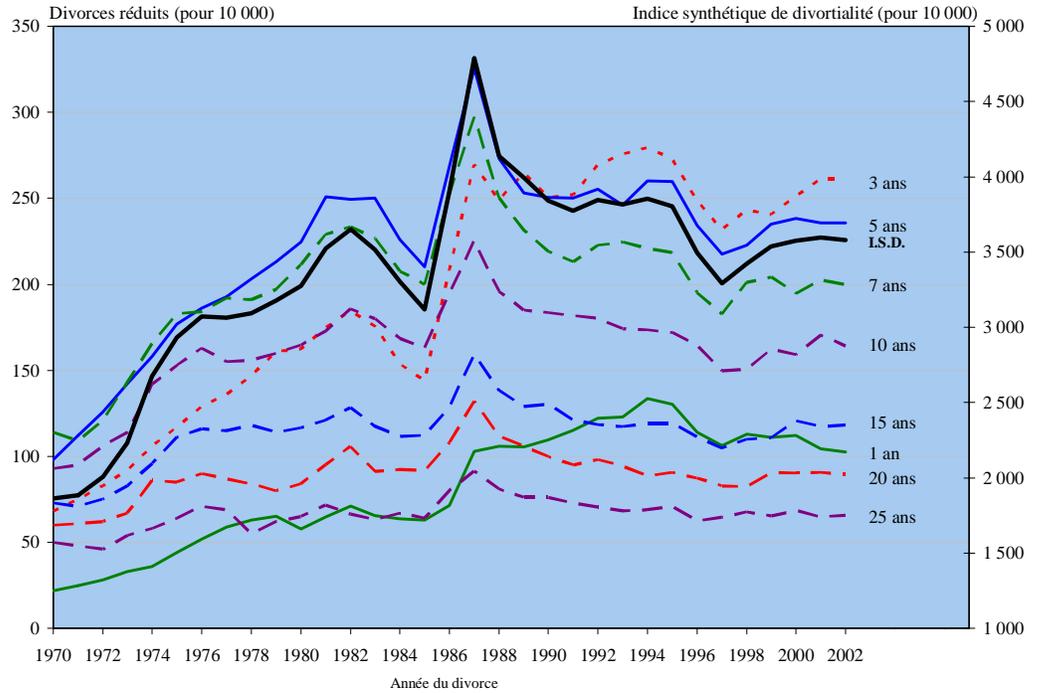
Indice synthétique de divortialité

L'indice synthétique de divortialité est un indicateur qui permet de décrire l'intensité de ce phénomène puisqu'il présente la proportion de mariages qui, pour 10 000 mariages au départ, se termineraient par un divorce si les taux de divortialité, calculés par durée de mariage une année civile donnée, s'appliquaient à ces 10 000 mariages. Il permet de neutraliser l'effet des variations dans le nombre de mariages observés d'une année à l'autre. Il convient toutefois de rappeler que cet indicateur est entaché de deux biais, l'un dû à la mortalité, l'autre à la migration. En effet, suite au décès du conjoint, les veufs ou les veuves ne sont plus à risque de divorcer, entraînant une sous-estimation des taux. De même, les divorces peuvent être enregistrés dans une province différente que celle où ont été célébrés les mariages, entraînant une surestimation de l'intensité du phénomène lorsque le solde migratoire est positif, et une sous-estimation lorsqu'il est négatif.

En 2003, l'indice synthétique de divortialité a atteint 3 654 divorces pour 10 000 mariages. Autrement dit, environ 37 % des mariages contractés en 2003 se termineraient par un divorce si, au cours des 25 prochaines années, les taux de divortialité selon la durée de mariage correspondaient exactement à ceux qu'on observait en 2003. La tendance depuis 2001 est à la stabilité à un niveau qui demeure en deçà de celui qu'on observait au début des années 1990. Il est toutefois intéressant de remarquer à la figure 7.1 que les

taux de divortialité observés pour une durée de mariage de trois ans sont en hausse constante depuis 1997, se distinguant des autres de la sorte. Les taux pour une durée d'un an diminuent, au contraire, depuis 1998.

Figure 7.1
Divorces réduits pour certaines durées de mariage, par année du divorce et indice synthétique de divortialité, Canada, 1970 à 2002



Source :
 Voir tableau A3.2.

Nombre de divorces

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	569	187	2 285	1 334	19 193	21 680	2 399	1 932	8 418	9 533	75	66	...	67 671
1986	687	199	2 609	1 729	19 026	27 549	2 982	2 479	9 556	11 299	94	95	...	78 304
1991	912	269	2 280	1 652	20 274	27 694	2 790	2 240	8 388	10 368	67	86	...	77 020
1996	1 060	237	2 228	1 450	18 078	25 035	2 603	2 216	7 509	10 898	115	99	...	71 528
1997	822	243	1 983	1 373	17 478	23 629	2 625	2 198	7 185	9 692	101	79	...	67 408
1998	944	279	1 933	1 473	16 916	25 149	2 443	2 246	7 668	9 827	117	93	...	69 088
1999	892	291	1 954	1 671	17 144	26 088	2 572	2 237	7 931	9 935	112	83	...	70 910
2000	913	272	2 054	1 717	17 054	26 148	2 430	2 194	8 176	10 017	68	94	7	71 144
2001	755	246	1 945	1 570	17 094	26 516	2 480	1 955	8 252	10 115	91	83	8	71 110
2002	842	258	1 990	1 461	16 499	26 170	2 396	1 959	8 291	10 125	90	68	6	70 155
2003	662	281	1 907	1 450	16 738	27 513	2 352	1 992	7 960	9 820	87	62	4	70 828

Taux (pour 10 000)

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	9,9	15,1	26,7	18,9	29,3	24,6	23,1	19,8	36,7	33,8	31,4	13,9	...	27,3
1986	11,9	15,5	29,3	23,8	28,4	29,2	27,3	24,1	39,3	37,6	38,4	17,4	...	30,0
1991	15,7	20,6	24,9	22,2	28,7	26,6	25,1	22,3	32,4	30,7	23,2	14,1	...	27,5
1996	18,9	17,5	23,9	19,3	24,9	22,6	23,0	21,7	27,1	28,1	36,6	12,8	...	24,2
1997	14,9	17,9	21,3	18,2	24,0	21,0	23,1	21,6	25,4	24,5	31,8	12,7	...	22,5
1998	17,5	20,5	20,7	19,6	23,2	22,1	21,5	22,1	26,4	24,7	37,6	12,8	...	22,9
1999	16,7	21,4	20,9	22,3	23,4	22,7	22,5	22,0	26,9	24,8	36,4	12,7	...	23,3
2000	17,3	19,9	22,0	22,9	23,2	22,4	21,2	21,8	27,2	24,8	22,4	21,2	2,5	23,2
2001	14,5	18,0	20,9	20,9	23,1	22,3	21,5	19,5	27,0	24,8	30,2	21,1	2,8	22,9
2002	16,2	18,8	21,3	19,5	22,2	21,6	20,7	19,7	26,6	24,6	29,9	20,7	2,1	22,4
2003	12,8	20,5	20,4	19,3	22,3	22,4	20,2	20,0	25,2	23,6	28,5	20,4	1,4	22,4

Note : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1999.

Tableau A7.1

Nombre de divorces et taux brut de divortialité, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2003

Source :

Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé.

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
1981	11,8	12,4	11,3	11,8	11,8	11,9	11,0	10,5	10,5	11,7	11,2	9,0	..	11,5
1986	11,7	12,5	11,3	11,8	11,5	11,7	11,1	10,7	10,9	12,1	11,8	10,9	..	11,5
1991	11,4	12,8	11,0	11,4	11,0	10,9	10,3	10,8	10,8	11,3	11,1	9,0	..	11,0
1996	11,3	12,2	11,3	11,5	10,4	11,0	10,5	10,6	10,5	10,6	10,2	10,0	..	10,8
1997	12,0	11,7	11,4	11,4	10,7	10,9	10,5	10,3	10,7	10,7	11,0	9,3	..	10,9
1998	12,2	12,7	11,6	11,3	10,4	10,8	10,5	10,6	10,8	10,7	10,8	10,4	..	10,8
1999	12,1	12,6	12,1	11,9	10,6	10,8	10,6	10,8	10,8	10,6	10,7	10,6	..	10,9
2000	12,1	12,2	12,0	11,7	10,5	10,8	10,7	10,6	10,9	10,7	11,5	12,9	..	10,9
2001	11,5	12,9	11,7	11,9	10,7	10,8	10,7	10,4	10,9	10,9	11,7	10,5	..	10,9
2002	11,4	12,0	11,8	12,1	10,8	10,8	10,9	10,7	10,9	10,7	11,2	10,9	..	10,9

Note : Exclut les divorces de mariages d'une durée supérieure à 25 ans.

La durée moyenne du mariage des personnes divorcées pour le Nunavut ne peut être calculée car les données des mariages ne sont disponibles que depuis 1999 pour cette province.

Tableau A7.2

Durée moyenne du mariage des personnes divorcées, Canada, provinces et territoires, 1981 à 2002

Source :

Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé.

Tableau A7.3
Divorces réduits par
durée de mariage (pour
10 000), Canada,
promotions de mariage
1953-1954 à 2001-
2002

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Nombre de mariages	Durée du mariage (années)																					Année d'observation	I.S.D. ¹															
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20			21	22	23	24	25										
1954	128 629	1953-54	129 832															50	74	64	62	71	86	82	78	75	70	62	1979	3 180											
1955	128 029	1954-55	128 329														57	73	65	68	69	85	85	83	75	70	68	65	1980	3 275											
1956	132 713	1955-56	130 371													59	83	71	73	77	87	90	90	89	78	74	69	72	1981	3 525											
1957	133 186	1956-57	132 950												67	82	76	75	78	92	105	96	87	85	84	75	75	66	1982	3 653											
1958	131 525	1957-58	132 356												61	79	81	83	91	101	97	92	84	82	78	77	72	63	1983	3 518											
1959	132 722	1958-59	132 124												68	91	82	80	86	103	92	89	80	77	84	77	68	67	1984	3 304											
1960	130 338	1959-60	131 530												70	93	95	91	111	100	95	90	84	90	87	76	67	64	1985	3 118											
1961	128 475	1960-61	129 407												73	97	95	97	119	108	100	95	95	94	81	78	64	80	1986	3 908											
1962	129 381	1961-62	128 928												71	105	99	106	123	115	108	97	98	106	88	78	71	83	91	1987	4 788										
1963	131 111	1962-63	130 246												71	114	112	114	131	133	124	118	104	99	108	105	91	86	79	1988	4 139										
1964	138 135	1963-64	134 623												68	106	109	113	140	128	126	114	110	113	109	100	92	83	101	111	93	76	1989	3 996							
1965	145 519	1964-65	141 827												61	98	112	121	153	139	134	124	117	118	115	104	97	92	104	123	92	83	76	1990	3 841						
1966	155 596	1965-66	150 558												42	93	112	128	148	137	130	123	121	115	113	101	93	108	124	104	91	84	73	1991	3 772						
1967	165 879	1966-67	160 738												31	68	102	126	139	166	177	171	155	145	136	131	132	128	118	106	94	112	132	114	97	85	79	71	1992	3 848	
1968	171 766	1967-68	168 823												49	75	115	142	162	183	173	165	156	151	137	138	137	117	109	97	116	133	112	108	92	82	81	68	1993	3 815	
1969	182 183	1968-69	176 975												53	83	122	158	182	184	171	165	160	153	148	146	133	112	103	121	139	118	106	98	90	83	74	69	1994	3 854	
1970	188 428	1969-70	185 306												55	92	151	177	192	192	176	174	165	163	159	139	127	112	121	147	118	113	100	96	87	77	72	71	1995	3 804	
1971	191 324	1970-71	189 876												28	61	106	161	186	189	191	184	180	173	166	151	132	115	129	151	121	113	101	95	92	85	82	78	62	1996	3 497
1972	200 470	1971-72	195 897												33	74	117	174	193	196	197	191	188	186	169	145	126	145	159	131	122	111	100	98	84	88	81	72	65	1997	3 293
1973	199 064	1972-73	199 767												36	83	129	181	203	212	211	206	204	180	155	135	152	175	138	126	111	104	100	94	90	84	75	72	68	1998	3 423
1974	198 824	1973-74	198 944												44	94	136	184	213	227	229	218	189	168	146	160	184	149	129	111	108	106	98	89	90	79	71	71	65	1999	3 535
1975	198 085	1974-75	198 455												52	104	147	199	224	242	233	214	185	163	171	196	150	139	130	112	112	103	94	91	83	78	71	72	68	2000	3 575
1976	193 343	1975-76	195 714												8	59	111	161	217	246	227	194	165	195	207	165	152	131	121	115	114	104	99	87	80	76	75	71	65	2001	3 599
1977	187 344	1976-77	190 344												63	116	162	227	250	240	208	180	200	225	181	158	143	127	118	114	107	101	89	83	77	75	75	68	2002	3 581	
1978	185 523	1977-78	186 434												7	65	123	175	235	250	221	200	230	248	196	175	155	138	132	117	109	108	91	80	82	83	80	78	73		

1. Indice synthétique de divortialité.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

Figure A7.3
Divorces réduits par durée de mariage (pour 10 000), Canada, promotions de mariage 1953-1954 à 2001-2002 -suite

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Nombre de mariages	Durée du mariage (années)																										Année d'observation	I.S.D. ¹
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25		
1979	187 811	1978-79	186 667	8	58	132	185	226	226	211	252	274	211	185	164	151	142	127	119	115	98	88	86	90	85	84	75				
1980	191 069	1979-80	189 440	7	65	135	176	206	210	268	297	227	207	184	168	150	144	133	119	106	93	93	97	90	87	81					
1981	190 082	1980-81	190 576	8	71	133	154	190	269	316	250	218	189	182	164	152	136	131	111	105	97	99	94	91	89						
1982	188 360	1981-82	189 221	9	65	118	144	260	326	263	232	216	194	180	162	155	136	120	105	104	99	101	99	89							
1983	184 675	1982-83	186 518	8	64	109	209	322	273	247	219	200	186	174	160	142	129	112	110	110	100	99	96								
1984	185 597	1983-84	185 136	8	63	150	270	263	253	237	213	205	186	174	153	136	118	113	111	108	107	97									
1985	184 096	1984-85	184 847	8	72	212	249	260	251	230	223	204	190	172	147	124	123	123	121	116	99										
1986	175 518	1985-86	179 807	10	103	217	265	263	250	240	225	206	184	165	144	141	131	128	117	117											
1987	182 151	1986-87	178 835	20	106	216	251	260	255	238	221	198	173	150	141	136	133	124	118												
1988	187 728	1987-88	184 940	19	106	214	252	259	246	241	219	176	159	151	150	139	131	124													
1989	190 640	1988-89	189 184	19	109	211	270	271	260	233	195	171	170	162	155	147	134														
1990	187 737	1989-90	189 189	17	115	234	276	274	260	215	183	179	173	159	156	140															
1991	172 251	1990-91	179 994	20	122	235	279	277	234	207	201	187	177	170	150																
1992	164 573	1991-92	168 412	22	123	246	273	249	217	214	204	186	175	164																	
1993	159 316	1992-93	161 945	23	134	239	249	229	223	218	195	175	174																		
1994	159 959	1993-94	159 638	22	130	224	232	243	235	215	203	188																			
1995	160 251	1994-95	160 105	20	114	205	243	253	238	216	200																				
1996	156 691	1995-96	158 471	16	106	220	241	254	236	212																					
1997	153 306	1996-97	154 999	16	113	216	251	238	236																						
1998	152 821	1997-98	153 064	15	111	226	261	249																							
1999	155 742	1998-99	154 282	17	112	242	262																								
2000	157 395	1999-00	156 569	14	104	233																									
2001	146 618	2000-01	152 007	12	102																										
2002	146 738	2001-02	146 678	11																											

1. Indice synthétique de divortialité.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Interruptions volontaires de grossesse

Depuis 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est responsable de recueillir les données sur le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées au Canada au moyen de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Si Statistique Canada demeure responsable de l'approbation du fichier final, il joue surtout un rôle important dans la diffusion des données de l'enquête annuelle.

Il convient d'abord de faire quelques remarques quant à la qualité des données sur les interruptions volontaires de grossesse puisqu'il s'agit encore d'un acte pouvant parfois faire l'objet, plus que les naissances ou les décès, d'une absence de déclaration ou de problèmes de collecte. L'Enquête sur les avortements thérapeutiques vise à dénombrer tous les interruptions volontaires de grossesse pratiquées au Canada, que ce soit dans les hôpitaux (54 % des avortements au Canada en 2003 ont été pratiqués dans les hôpitaux) ou dans les cliniques privées et publiques (46 % des avortements au Canada en 2003 ont été pratiqués en cliniques). L'enquête couvre également les avortements pratiqués sur des résidentes canadiennes dans certains états américains frontaliers. Les avortements dit spontanés (fausses couches) ou ceux pratiqués dans les hôpitaux militaires ou les prisons ne sont pas couverts par l'enquête.

Si la couverture est satisfaisante, un certain nombre d'interruptions volontaires de grossesse échappent toutefois à l'enquête. Depuis 1999, l'Ontario et le Québec ne déclarent que les interruptions volontaires de grossesse pour lesquelles une réclamation au service d'assurance-santé a été produite. Comme il demeure possible que certaines femmes paient directement le praticien de santé ayant pratiqué l'interruption volontaire de grossesse, certaines d'entre elles peuvent ne pas figurer au bilan statistique commenté ici. ICIS (2005) estimait qu'entre 5 % et 6 % des interruptions volontaires de grossesse étaient ainsi manquées par l'enquête entre 1995 et 1998, un pourcentage qui a déjà été estimé à 6 % au Québec par une étude de Rochon (1997).

De plus, l'introduction relativement récente de l'avortement dit médical (pharmaceutique) pourrait entraîner une nouvelle source de sous-dénombrement des interruptions volontaires de grossesse au Canada, ce type d'avortement pouvant être pratiqué dans les cabinets de médecin qui ne sont pas couverts par l'enquête.

D'autres problèmes reliés à la collecte de l'information sont récemment apparus. Par exemple, les cliniques privées de la Colombie-Britannique ne déclarent plus le lieu de résidence des patientes, ce qui ne permet plus de distinguer les résidentes canadiennes des autres dans cette province. Beaucoup de cliniques au Canada ne déclarent plus l'âge ou le groupe d'âge des patientes, obligeant le recours à l'imputation de ces données selon des répartitions provinciales type. Enfin, certains répondants de l'enquête transmettent des dénombrements d'avortements plutôt que des enregistrements détaillés sur chaque avortement.

Selon une étude d'ICIS portant sur l'année 2000, environ 90 % des avortements sont couverts par l'enquête sur les avortements thérapeutiques. Il convient donc de garder en mémoire que les nombres présentés dans cette section sous-estiment probablement le nombre réel d'avortements pratiqués au Canada, même si la qualité des données demeure satisfaisante pour permettre une analyse détaillée.

Les tendances récentes

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pratiqué annuellement sur des Canadiennes est assez stable depuis une dizaine d'années autour d'une moyenne avoisinant 105 000 actes (tableau 8.1). On en dénombrait 106 400 en 2001, 105 400 en 2002 et

Tableau 8.1
Nombre
d'interruptions
volontaires de
grossesse selon le lieu
de pratique et rapport
des avortements aux
naissances, Canada,
provinces et
territoires, 2002 et
2003

Province	Avortements			Taux pour 1 000 femmes	Naissances	Rapport avortements / naissances (%)
	En hôpital	En clinique	Total			
2002						
Terre-Neuve-et-Labrador	297	501	798	6,9	4 651	17,2
Île-du-Prince-Édouard	1 328	..
Nouvelle-Écosse	1 787	209	1 996	10,0	8 663	23,0
Nouveau-Brunswick	615	447	1 062	6,6	7 046	15,1
Québec	17 381	13 460	30 841	19,6	72 477	42,6
Ontario	19 626	18 483	38 109	14,2	128 528	29,7
Manitoba	2 967	474	3 441	14,2	13 888	24,8
Saskatchewan	1 729	..	1 729	8,4	11 761	14,7
Alberta	5 394	5 568	10 962	15,4	38 691	28,3
Colombie-Britannique	8 371	7 705	16 076	17,8	40 065	40,1
Yukon	131	..	131	18,1	339	38,6
Territoires du Nord-Ouest	238	..	238	23,3	635	37,5
Nunavut	726	..
Canada	58 536	46 847	105 383	15,0	328 798	32,1
2003						
Terre-Neuve-et-Labrador	280	600	880	7,8	4 629	19,0
Île-du-Prince-Édouard	1 417	..
Nouvelle-Écosse	1 916	148	2 064	10,4	8 650	23,9
Nouveau-Brunswick	389	602	991	6,2	7 117	13,9
Québec	17 367	13 413	30 780	19,7	73 905	41,6
Ontario	18 420	18 234	36 654	13,6	130 927	28,0
Manitoba	3 076	806	3 882	16,0	13 940	27,8
Saskatchewan	1 755	..	1 755	8,6	12 038	14,6
Alberta	5 070	5 957	11 027	15,4	40 287	27,4
Colombie-Britannique	7 759	7 910	15 669	17,4	40 496	38,7
Yukon	131	..	131	18,0	335	39,1
Territoires du Nord-Ouest	266	..	266	25,6	701	37,9
Nunavut	758	..
Canada	56 429	47 670	104 099	14,8	335 200	31,1

Source :

Statistique Canada,
 Division de la statistique
 sur la santé et Division de
 la démographie.

Note : L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclarations aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1982.

L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne déclarent pas d'avortements pratiqués en clinique.

Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

104 100 en 2003, des nombres proches de celui observé en 2000 (105 400). Environ 54 % de ces interruptions volontaires de grossesse ont été pratiqués en 2003 dans des hôpitaux et 46 % dans des cliniques privées.

Au Canada, on observe environ une interruption volontaire de grossesse pour trois naissances depuis la fin des années 1990.

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse observées une année donnée exprimé en pourcentage des naissances de la même année permet de comparer entre différentes régions l'ampleur du phénomène par rapport à la natalité. Au Canada, on observe environ une interruption volontaire de grossesse pour trois naissances depuis la fin des années 1990. Ce pourcentage était précisément de 31,9 % en 2001, de 32,1 % en 2002 et de 31,1 % en 2003, soit un niveau très voisin de celui observé dans de nombreux pays industrialisés comme les États-Unis, la France ou la Suède.

Les données au niveau national masquent toutefois des différences importantes d'une province ou territoire à l'autre. Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse est à la baisse au Québec et surtout en Ontario depuis quelques années, alors qu'il est à la hausse dans plusieurs autres provinces, en particulier l'Alberta où on enregistre plus de 11 000 avortements en 2003. En dépit de ces tendances, les taux d'interruptions volontaires de grossesse de ces provinces sont demeurés relativement stables depuis 2002.

Hormis quelques années, c'est habituellement au Québec que l'on compte le plus d'avortements pour 100 naissances (autour de 42) et en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick qu'on en compte le moins (autour de 14). L'Alberta et la Colombie-Britannique ont affiché des proportions proches de celle du Québec au cours des années récentes. Dans les autres provinces, le niveau se situe habituellement entre 15 et 30, avec peu de variations d'une année à l'autre.

Répartition des interruptions volontaires de grossesse selon l'âge de la femme

À l'image des 15 dernières années, environ 31 % des interruptions volontaires de grossesse pratiqués en 2003 l'étaient sur des Canadiennes âgées entre 20 et 24 ans. Environ une

Année	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	Total
Nombre								
1981	607	19 739	23 245	14 330	8 636	3 943	1 411	71 911
1986	430	15 133	22 940	15 180	9 474	5 035	1 380	69 572
1991	495	18 214	28 552	22 019	15 004	8 394	2 411	95 089
1996	545	21 596	33 242	24 112	17 881	10 832	3 452	111 659
1997	530	51 282	33 727	24 023	17 524	11 024	3 599	141 709
1998	483	21 594	33 427	22 959	16 961	11 271	3 636	110 331
1999	468	20 672	32 462	21 983	15 708	10 646	3 726	105 666
2000	389	20 476	32 624	21 736	15 791	10 631	3 780	105 427
2001	412	19 974	32 740	22 019	16 248	10 980	4 044	106 418
2002	337	19 010	32 376	22 193	15 984	11 024	4 231	105 154
2003	302	17 658	32 666	22 239	15 736	10 822	4 344	103 768
Distribution en pourcentage								
1981	0,8	27,4	32,3	19,9	12,0	5,5	2,0	100,0
1986	0,6	21,8	33,0	21,8	13,6	7,2	2,0	100,0
1991	0,5	19,2	30,0	23,2	15,8	8,8	2,5	100,0
1996	0,5	19,3	29,8	21,6	16,0	9,7	3,1	100,0
1997	0,4	36,2	23,8	17,0	12,4	7,8	2,5	100,0
1998	0,4	19,6	30,3	20,8	15,4	10,2	3,3	100,0
1999	0,4	19,6	30,7	20,8	14,9	10,1	3,5	100,0
2000	0,4	19,4	30,9	20,6	15,0	10,1	3,6	100,0
2001	0,4	18,8	30,8	20,7	15,3	10,3	3,8	100,0
2002	0,3	18,1	30,8	21,1	15,2	10,5	4,0	100,0
2003	0,3	17,0	31,5	21,4	15,2	10,4	4,2	100,0
Taux par groupe d'âge (pour 1 000 femmes) et indice synthétique d'avortement								
1981	3,1	17,0	18,9	12,8	8,3	4,8	2,1	0,34
1986	2,4	15,7	19,2	12,4	8,3	4,9	1,7	0,32
1991	2,7	19,4	27,8	17,8	11,7	7,2	2,3	0,44
1996	2,8	22,1	33,8	22,6	14,0	8,3	2,9	0,53
1997	2,7	52,0	34,2	22,8	14,1	8,3	2,9	0,69
1998	2,4	21,6	33,9	22,0	14,2	8,5	2,9	0,53
1999	2,3	20,5	32,6	21,3	13,7	8,0	2,9	0,51
2000	1,9	20,1	32,3	21,2	14,1	8,0	2,9	0,50
2001	2,1	19,4	31,8	21,6	14,6	8,4	3,1	0,50
2002	1,7	18,4	30,8	21,5	14,4	8,6	3,2	0,49
2003	1,5	17,1	30,5	21,3	14,2	8,8	3,2	0,48

Tableau 8.2
Nombre, taux et distribution des interruptions volontaires de grossesse selon le groupe d'âge de la femme, Canada, 1981 à 2003

Note : Le total inclut les avortements pour lesquels l'âge n'est pas précisé, ceux subis dans certains États américains par des femmes résidant au Canada de même que ceux dont le lieu de l'événement n'est pas déclaré. Les avortements subis par les femmes de 45 ans et plus sont ajoutés au numérateur du groupe d'âge 40-44 ans. Les taux pour le groupe des moins de 15 ans sont calculés avec la population des adolescentes âgées de 14 ans.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

Une interruption volontaire de grossesse sur deux est pratiquée sur des femmes dans leur vingtaine.

interruption volontaire de grossesse sur cinq était pratiquée sur des femmes âgées entre 25 et 29 ans, portant à une sur deux les interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des femmes dans leur vingtaine. En comparaison, seulement une sur quatre est pratiquée sur des femmes dans la trentaine.

Par ailleurs, la proportion d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des adolescentes âgées entre 15 et 19 ans est en légère baisse depuis 1999, étant passé de 20 % à 17 % en 2003. Très peu d'interruptions volontaires de grossesse sont pratiquées sur des fillettes âgées de 15 ans ou moins (moins de 0,5 % du total) (tableau 8.2).

Taux par groupes d'âge et indice synthétique d'interruptions volontaires de grossesse

Comme le nombre d'interruptions volontaires de grossesse observé une année donnée varie aussi en fonction du nombre de femmes qui sont en âge de procréer ainsi que de la structure par âge de cette population, il apparaît utile d'analyser les taux par âge afin de déceler un réel changement de comportement à l'égard de cette pratique.

Globalement, les taux d'interruptions volontaires de grossesse semblent à la hausse depuis une dizaine d'années chez les femmes âgées de 35 ans et plus alors qu'ils sont à la baisse chez les plus jeunes (15-24 ans). Par exemple, le taux est passé de 22,1 pour mille en 1996 à 17,1 pour mille en 2003 chez les femmes de 15 à 19 ans. À 20-24 ans, la tendance à la baisse est la même, soit de 33,8 pour mille en 1996 à 30,5 pour mille en 2003. À l'inverse, ce taux est globalement orienté en légère hausse pour les groupes d'âge 35-39 ans et 40-44 ans, surtout au cours des dernières années. Si cette tendance se confirmait dans les prochaines années, il est possible qu'elle soit due au vieillissement des générations de femmes qui ont bénéficié dès leur entrée dans les âges reproductifs de la nouvelle loi légalisant l'avortement, adoptée en 1988. Il est possible que pour ces femmes, l'interruption volontaire de grossesse soit plus acceptée et soit considérée comme un moyen contraceptif utilisé en cas de besoin.

La somme des taux par âge d'interruptions volontaires de grossesse par âge fournit un indicateur présentant le nombre moyen d'avortements que subirait une cohorte de femmes si elles connaissaient leur vie durant les taux observés une année donnée. Cet indicateur s'apparente, en quelque sorte, à l'indice synthétique de fécondité qui donne le nombre moyen d'enfants par femme. En 2003, cet indice était de 0,48 interruption volontaire de grossesse par Canadienne, ce qui ne signifie pas que la moitié des femmes ont recours à l'avortement puisque certaines d'entre elles y recourent plusieurs fois au cours de leur vie reproductive. Cet indice est en baisse constante depuis 1997 où il avait atteint 0,69. Les différences au cours des années récentes étant faibles, il faudra attendre les prochaines années pour confirmer s'il s'agit d'une tendance durablement à la baisse.

Partie II

La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada

par Éric Caron Malenfant et Alain Bélanger

L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans

Par Éric Caron Malenfant et Laurent Martel

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada

par *Éric Caron Malenfant et Alain Bélanger*
Statistique Canada, Division de la démographie

Résumé

La population de minorités visibles est en forte croissance au Canada et représente un poids grandissant dans le bilan de la natalité, mais peu d'études se sont penchées sur la fécondité différentielle de ces groupes de population. Cet article cherche à répondre en partie à cette lacune en répondant à la question suivante : comment les différents groupes de minorités visibles qui composent la population canadienne se distinguent-ils les uns des autres au plan de la fécondité? Au moyen de la méthode du décompte des enfants au foyer et des données des recensements de 1996 et 2001, les auteurs présentent les indices synthétiques de fécondité des divers groupes de minorités visibles, explorent l'impact possible du facteur religieux puis analysent la fécondité des groupes de minorités visibles en tenant compte simultanément de la confession religieuse et d'autres déterminants socioéconomiques de la fécondité.

L'étude montre que la fécondité des femmes de minorités visibles est, dans l'ensemble, plus élevée que pour le reste de la population, qu'elle varie de manière importante d'un groupe de minorités visibles à l'autre et que la prise en compte des caractéristiques socioéconomiques — incluant la confession religieuse — des groupes comparés ne suffit pas à faire disparaître les différentiels de fécondité.

Introduction

L'une des tendances marquantes de l'évolution démographique du Canada au cours des dernières années est la croissance rapide du nombre de personnes et de la proportion de la population appartenant à l'un ou l'autre des groupes de minorités visibles, c'est-à-dire à l'un des dix groupes définis par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* comme comprenant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». En raison principalement de l'immigration soutenue en provenance de pays non européens, leur nombre est passé de 1,1 million, ou 4,7 % de la population totale, en 1981, à près de 4 millions de personnes représentant 13,4 % de la population canadienne en 2001 (Statistique Canada, 2003). De récentes projections de population ont pour leur part montré qu'environ une personne sur cinq pourrait faire partie d'un groupe de minorités visibles d'ici 2017 au Canada (Bélanger et Caron Malenfant, 2005).

La croissance de la part de la population appartenant aux groupes minoritaires visibles implique un poids grandissant de ceux-ci dans le bilan de la natalité au pays. Cette croissance revêt une importance particulière dans un contexte où le Canada voit sa fécondité stagner autour de 1,5 enfants par femme et où il est anticipé que l'accroissement naturel pourrait devenir négatif vers 2030 (Statistique Canada, 2005). En effet, la plupart des facteurs associés à l'évolution récente de la fécondité tendent à une réduction continue de celle-ci (Bélanger, 2000), ou tout au moins à une stabilisation au faible niveau contemporain. Par exemple, la participation des femmes sur le marché du travail, la hausse du niveau de scolarité, la hausse de l'âge à la première maternité ou la sécularisation grandissante de la société sont des facteurs associés à la baisse de la fécondité et présentent tous une tendance à la hausse, bien que ces tendances haussières ralentissent. Par contre, la fécondité plus élevée des immigrantes associée à une augmentation prévisible de la proportion de la population d'origine étrangère au Canada apparaît comme un des rares facteurs susceptible d'exercer

une pression à la hausse sur la fécondité à moins d'un renversement des relations observées par le passé¹. Une analyse détaillée de la fécondité des Canadiennes de première et de seconde génération a montré que la fécondité des immigrantes n'est plus élevée que celle des Canadiennes de naissance que dans les années qui suivent leur arrivée au Canada (Bélanger et Gilbert, 2003). Par contre, même lorsque l'on contrôle pour un ensemble de variables socioéconomiques, la fécondité des femmes appartenant à un groupe de minorités visibles demeure significativement plus élevée que celles des autres Canadiennes.

Or, en raison de la relative nouveauté du concept de minorités visibles ainsi que des limites des bases de données existantes — notamment l'absence d'information sur les groupes de minorités visibles dans l'état civil canadien et l'absence de question au recensement sur la fécondité à partir de 1996 — on ne compte que peu d'études canadiennes sur la fécondité des femmes de minorités visibles². Les recherches existantes ont montré que la fécondité des femmes de minorités visibles était, dans l'ensemble, supérieure à celle des autres Canadiennes (Halli, George et Verma, 1996 ; Bélanger et Gilbert, 2003 ; Bélanger et Caron Malenfant, 2005), mais on ne trouve dans la littérature canadienne qu'une quantité restreinte d'informations détaillées sur la fécondité des groupes spécifiques de minorités visibles pour la période la plus récente³.

Le présent article vise à combler cette lacune en répondant aux questions de suivantes :

- 1) Comment les différents groupes de minorités visibles qui composent la population canadienne se distinguent-ils les uns des autres au plan de la fécondité?
- 2) Si de telles différences sont observables, s'expliquent-elles par la composition religieuse et socioéconomique des groupes comparés?

Pour ce faire, une méthode indirecte d'estimation de la fécondité, la méthode du décompte des enfants au foyer, a été appliquée aux données des recensements de 1996 et 2001. Les indices synthétiques de fécondité qui ont été calculés sur cette base pour chacun des groupes de minorités visibles sont d'abord analysés. La fécondité différentielle selon la confession religieuse, en tant qu'elle peut être étroitement liée à celle des groupes de minorités visibles, est explorée par la suite. Les résultats d'une analyse multivariée, qui estime la fécondité des femmes de minorités visibles en tenant compte simultanément de la confession religieuse et d'autres déterminants socioéconomiques de la fécondité, sont enfin présentés de manière à voir ce qu'il advient des différences que montre l'analyse descriptive lorsqu'on tient compte des caractéristiques des populations à l'étude.

Cadre théorique

Plusieurs théories ont été formulées par le passé pour expliquer les différences de fécondité que présentaient les divers groupes ethnoculturels. La première, connue sous le nom d'*hypothèse des caractéristiques*, veut que les différences de fécondité soient dues à l'effet de variables socioéconomiques sous-jacentes (le revenu ou la scolarité par exemple)

-
1. Dans les pays industrialisés, la relation négative entre la participation des femmes sur le marché du travail et la fécondité semble se renverser, peut-être sous l'effet de politiques familiales ou de conciliation travail-famille.
 2. La littérature compte cependant plusieurs études de la fécondité des canadiennes selon le groupe d'*origine ethnique* (Trovato et Burch 1980 ; Trovato 1981 ; Beaujot et al. 1983 ; Halli 1987 ; Halli 1990 ; Chui et Trovato 1989 ; Tang et Trovato 1998 ; Tang 2001), dont le concept diffère notamment de celui de minorités visibles en ce qu'il réfère au groupe culturel ou ethnique *des ancêtres* du répondant plutôt qu'au groupe d'appartenance actuel.
 3. Il est à noter que le modèle de micro-simulation utilisé par Bélanger et Caron Malenfant (2005) pour projeter la composition ethnoculturelle de la population canadienne jusqu'en 2017 intégrait de l'information détaillée basée sur une analyse de la fécondité des groupes de minorités visibles pour la période 2000-2001. L'article présenté ici explicite tout comme il prolonge cette analyse, qui n'était que brièvement résumée dans le rapport de projection.

qui se distribuent différemment au sein des groupes comparés. Selon cette hypothèse, si les groupes comparés présentaient la même composition socioéconomique, on n'observerait pas entre eux de différence de fécondité. Au Canada, plusieurs recherches ayant comparé la fécondité des femmes selon l'origine ethnique au moyen de modèles d'analyse multivariée ont obtenu des résultats qui corroboraient au moins partiellement cette hypothèse. Il a été montré par exemple que la prise en compte simultanée du revenu, de la scolarité, du statut d'emploi, du lieu de résidence, du lieu de naissance et de l'âge au mariage permettait d'expliquer une bonne partie de l'écart qui séparait en 1971 les Britanniques d'origine et les femmes d'origines italienne, allemande et française au plan de la fécondité (Trovato et Burch, 1980). Autre exemple, il s'est avéré que la surfécondité des portugaises d'origine par rapport aux femmes d'origine britannique au Recensement de 1981 relevait essentiellement de différences de composition selon l'âge, l'âge au premier mariage, la scolarité, le revenu, le revenu relatif de l'époux et l'occupation de l'époux (Chui et Trovato, 1989). D'autres études canadiennes pourraient également être citées pour avoir constaté des effets de composition socioéconomique (Halli 1990 ; Trovato 1981 par exemple), mais il importe de savoir qu'il a aussi été montré que le champ d'application de l'hypothèse des caractéristiques comportait des limites, plusieurs groupes continuant de présenter une fécondité distincte « toutes choses étant égales par ailleurs ».

Une seconde théorie, l'*hypothèse du statut de minorité*, a été formulée par Goldscheider et Uhlenberg (1969). Selon cette théorie, le statut de minorité peut être lié à certaines insécurités susceptibles d'exercer un effet distinct sur la fécondité des groupes minoritaires. Ainsi, lorsque les couples d'un groupe minoritaire éprouvent un désir de mobilité sociale, ils abaisseraient leur fécondité davantage que les autres pour compenser les plus grands obstacles qu'ils croient se dresser entre eux et leur réussite en raison de la discrimination s'exerçant à l'endroit du groupe minoritaire dont ils font partie. Au Canada par exemple, les analyses de la fécondité des sinocanadiennes effectuées par Tang et Trovato (1998) puis par Tang (2001), lesquelles incluaient des indicateurs de discrimination⁴, ont appuyé l'idée selon laquelle la discrimination aurait un effet dépresseur sur la fécondité des Chinoises d'origine nées au Canada. L'hypothèse du statut de minorité a aussi été invoquée dans d'autres études canadiennes à titre d'explication possible de la faible fécondité au sein de certains groupes, comme les Ukrainiennes d'origine par exemple (Trovato et Burch, 1980). Les appuis à cette hypothèse ont toutefois été moins nombreux et souvent moins probants que pour l'hypothèse des caractéristiques, l'une des raisons étant la difficulté de mesurer directement les mécanismes qu'elle suppose.

Ajoutons que la discrimination serait également susceptible, au-delà d'un certain seuil, d'affecter à la hausse la fécondité des femmes vers qui elle est dirigée : « si la discrimination est si forte qu'elle réduit le potentiel de mobilité sociale de façon marquée, les couples des groupes minoritaires seront moins enclins à planifier rationnellement leur descendance pour avoir de plus petites familles. Sans l'exercice d'un contrôle rationnel sur la fécondité, il résulte de plus grandes familles » (Ritchey, cité par Trovato 1981)⁵. Dans la mesure où c'est la nature de la relation entre les membres d'un groupe minoritaire et du groupe majoritaire qui aurait ici un effet sur la fécondité, on peut considérer cette éventualité comme une variante de l'hypothèse du statut de minorité. Elle n'a toutefois été que rarement évoquée dans la littérature canadienne.

Une troisième théorie — l'*hypothèse culturelle* (particularized ideology hypothesis) — veut que les groupes sociaux, peut-être plus spécialement les groupes religieux, diffèrent

4. Il s'agit dans les deux cas du statut économique relatif, qui divise le revenu par année de scolarité au sein du groupe minoritaire par le revenu par année de scolarité au sein du groupe majoritaire.

5. Une autre version, parfois mentionnée dans la littérature, va dans le même sens en suggérant qu'*en l'absence de possibilités de mobilité sociale*, le statut de minorité pourrait contribuer à hausser la fécondité si les personnes d'un groupe minoritaire croient que la hausse de leur poids démographique est gage de survie de leur groupe, une manière de maintenir ou d'augmenter leur poids économique ou politique.

entre eux quant à leurs normes et valeurs relatives à la famille, au mariage, à la contraception et à la fécondité. Certains attributs culturels pourraient ainsi contribuer à accroître ou diminuer, selon le cas, la fécondité de groupes particuliers. Dans le cas spécifique des religions, McQuillan (2004) suggère cette idée que la transmission puis le respect des valeurs et des normes religieuses susceptibles d'influencer les comportements féconds pourraient être renforcés soit par une forte présence institutionnelle de la religion, soit lorsque l'appartenance religieuse tend à se confondre avec l'identité collective propre à un groupe social. Dans le premier cas, l'institution agirait comme intermédiaire entre le discours et les comportements alors que dans le second, l'observance des principes religieux revêtirait une signification qui s'étendrait au-delà de la religion elle-même. Ainsi, l'influence d'une même religion sur la fécondité pourrait varier selon le contexte ou encore d'un groupe à l'autre (McQuillan, 2004). Quoiqu'il en soit de son application spécifique aux groupes religieux, notons que l'hypothèse culturelle a reçu par le passé des appuis empiriques lors de recherches sur la fécondité différentielle selon l'origine ethnique à Edmonton (Beaujot, Krotki et Krishnan, 1983) puis au Canada pour les femmes d'origine chinoise (Tang, 2001 ; Tang et Trovato, 1998).

Données et méthodes

Les données utilisées pour l'analyse de la fécondité différentielle proviennent des fichiers 2B des recensements de 1996 et de 2001, lesquels contiennent 20 % de tous les ménages canadiens recensés. Ces deux recensements étaient, au moment d'écrire ces lignes, les seuls recensements canadiens à avoir recueilli le groupe de minorités visibles des répondants au moyen d'une question directe. L'analyse descriptive a été effectuée au moyen d'un échantillon comptant 1 524 875 enregistrements représentant 7 570 140 femmes de 15 à 49 ans en 2001 et 1 557 295 enregistrements représentant 7 525 890 femmes en 1996⁶. L'analyse multivariée a été effectuée sur un sous-ensemble de l'échantillon du Recensement de 2001 totalisant 1 436 135 enregistrements après l'exclusion des trois territoires ainsi que des réserves indiennes⁷.

La question sur le nombre d'enfants nés vivants ayant été retirée du questionnaire après le Recensement de 1991, une méthode d'estimation indirecte de la fécondité — la *méthode du décompte des enfants au foyer* (Cho et al., 1986) — a été appliquée aux données des recensements de 1996 et de 2001. Comme l'indique Desplanques (1993), cette méthode prend appui sur le fait que « dans les pays où la mortalité des enfants est faible et où la famille nucléaire domine, la plupart des enfants nés dans les années qui précèdent de peu le recensement sont vivants au moment du recensement et recensés avec leur mère » (Desplanques, 1993). La mise en œuvre de cette méthode consiste à attribuer la maternité de chacun des enfants de moins d'un an nés au Canada à la femme vivant dans le même ménage qui apparaît le plus susceptible d'en être la mère. Les mères de 15 à 49 ans ainsi identifiées sont considérées comme ayant donné naissance à un enfant au cours de l'année qui a précédé le recensement, ce qui rend dès lors possible une estimation de la fécondité selon les caractéristiques de la mère déclarées au recensement. Bélanger et Gilbert (2003) ont montré que cette méthode, même si elle comporte des limites, permet une estimation des indices synthétiques de fécondité comparable à celle qu'on obtient au moyen de l'état civil canadien⁸.

6. Excluant les ménages collectifs, les résidentes non permanentes et les femmes qui vivaient hors du Canada le 15 mai 2000.

7. Cela a été fait puisque le Recensement de 2001 ne classe pas les ménages selon que leur revenu total est ou non sous le seuil de faible de revenu dans les réserves indiennes et les territoires. Or, cette information est considérée lors de l'analyse de régression.

8. Nous référons à ces auteurs pour une discussion des limites de cette méthode ainsi qu'une évaluation de la qualité des données que son application au Recensement du Canada de 2001 permet d'obtenir.

Sur la base de cette estimation, deux méthodes analytiques ont été utilisées afin de produire les résultats de recherche. Dans une optique descriptive, des taux de fécondité selon l'âge, ajustés pour tenir compte de la mortalité en bas âge et des enfants ne vivant pas avec leur mère, ont d'abord été calculés. Il a ainsi été possible d'estimer les indices synthétiques de fécondité des principaux groupes de minorités visibles reconnus en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* — Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Latino-Américains, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Arabes, Asiatiques occidentaux⁹, Coréens et Japonais — ainsi que pour les femmes ne faisant pas partie des groupes de minorités visibles. Des indices synthétiques de fécondité ont également été calculés pour les grands groupes de confessions religieuses afin d'explorer la correspondance possible entre la fécondité des groupes de minorités visibles et des groupes religieux.

Une analyse multivariée a ensuite été réalisée avec l'objectif de vérifier si les différences de fécondité que révèle, le cas échéant, l'analyse descriptive pour 2000-2001 se maintiennent ou disparaissent lorsqu'on tient compte de la composition religieuse, démographique et socioéconomique des groupes comparés. Pour cela, un modèle de régression logistique a été construit de manière à estimer la probabilité que les femmes de 15 à 49 ans aient donné naissance à un enfant en cours d'année au Canada (variable dépendante) selon un certain nombre de caractéristiques démographiques, socioéconomiques et ethnoculturelles de la mère (variables indépendantes) pertinentes dans l'analyse de la fécondité : le groupe de minorités visibles, la confession religieuse, la période d'immigration et la génération d'immigrante, l'âge, l'état matrimonial, le nombre d'enfants un an auparavant (parité)¹⁰, le revenu, la scolarité, la fréquentation scolaire et le lieu de résidence.

Résultats de l'analyse descriptive

Population des groupes de minorités visibles

Les effectifs de minorités visibles ont connu une forte croissance entre les recensements de 1996 et de 2001, passant au cours de cette période de 3,2 millions de personnes à 4,0 millions de personnes. Il s'agit d'une hausse de 24,6 % en cinq ans, soit bien davantage que la hausse de 1,3 % qu'a connue le reste de la population canadienne au cours de la même période. En raison de cette croissance différentielle, la part de la population canadienne appartenant à un groupe minoritaire visible a continué de s'accroître. Alors que 11,2 % des Canadiens s'étaient reconnus dans l'un ou l'autre des dix groupes de minorités visibles au Recensement de 1996, ils étaient 13,4 % à avoir fait de même en 2001 (Statistique Canada, 2003).

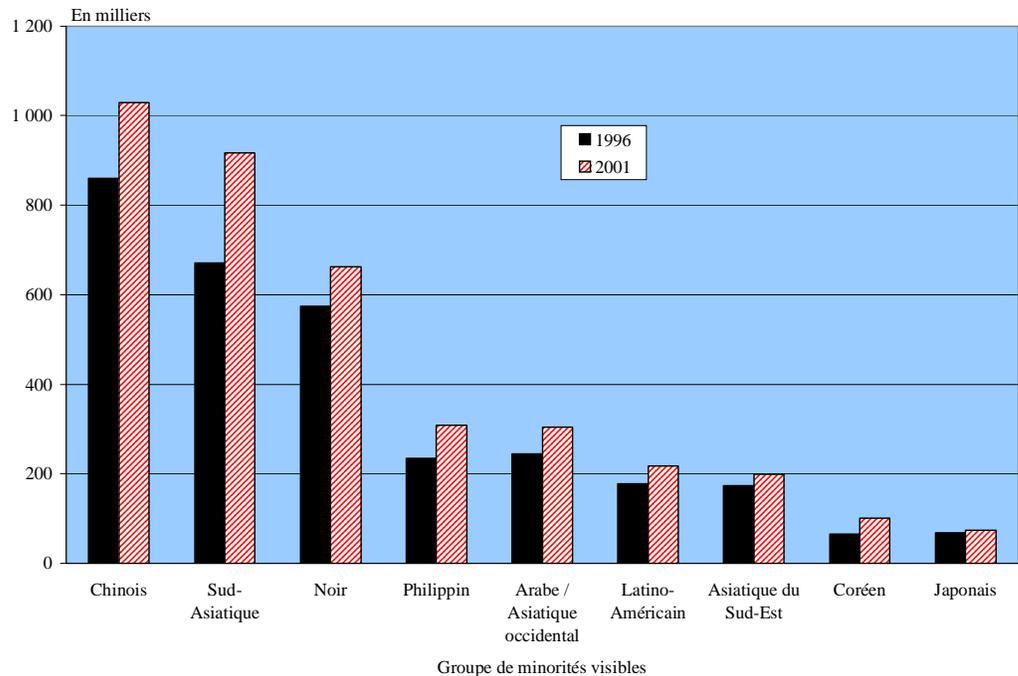
La population de minorités visibles connaît une forte croissance.

Au sein de la population de minorités visibles, les groupes des Chinois et des Sud-Asiatiques comptaient les plus importants effectifs, avec respectivement 1,03 million et 917 000 personnes en 2001 (figure 1). Les Noirs venaient au troisième rang avec une population de 662 000 personnes. Cela signifie qu'environ le tiers des personnes de minorités visibles appartenaient à l'un ou l'autre de ces trois groupes lors du Recensement de 2001 (Statistique Canada, 2003). Les autres groupes comptaient des populations variant entre 73 000 (Japonais) et 309 000 personnes (Philippins).

9. Les principaux pays de naissance des Asiatiques occidentaux nés hors du Canada sont l'Iran et l'Afghanistan.

10. La variable « nombre d'enfants un an auparavant », qui vise à classer les femmes selon qu'elles sont à risque de donner naissance à un premier, à un deuxième ou à un troisième ou plus enfant, a été dérivée à partir du nombre d'enfants nés en cours d'année et du nombre d'enfants dans le ménage. Dans la mesure où des enfants peuvent avoir quitté le ménage, pour les études par exemple, il est possible que cette variable sous-estime la descendance atteinte. Les familles recomposées peuvent aussi constituer un facteur confondant.

Figure 1
Population des groupes
de minorités visibles au
Canada, 1996 et 2001



Source :
 Statistique Canada,
 recensements du Canada,
 1996 et 2001.

Fécondité des femmes de minorités visibles

En 2000-2001, 16,8 % des naissances étaient de mères de minorités visibles.

Le tableau 1 présente le nombre et le pourcentage des enfants de moins d'un an nés au Canada en 1995-1996 et en 2000-2001 selon le groupe de minorités visibles de la mère. On y constate d'abord que, contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble de la population, le nombre et la proportion des enfants de moins d'un an nés de femmes de minorités visibles étaient à la hausse entre les recensements de 1996 et de 2001. Avec quelque 52 000 naissances dans l'année qui a précédé le Recensement de 1996 et 53 300 naissances en 2000-2001, les femmes de minorités visibles ont contribué à 14,2 % et 16,8 % de toutes les naissances vivantes au Canada au cours des deux périodes considérées. Notons que le pourcentage des naissances de femmes de minorités visibles était plus élevé que la proportion de minorités visibles au sein de l'ensemble de la population en 1996 et en 2001, ce qui est un premier signe d'une fécondité plus élevée.

Dans le reste de la population, le nombre et le pourcentage des naissances ont quant à eux affiché une baisse, passant de 313 000 enfants représentant 85,8 % des naissances en 1995-1996 à 263 800 enfants représentant 83,2 % des nouveau-nés en 2000-2001.

La figure 2 présente les indices synthétiques de fécondité des principaux groupes de minorités visibles ainsi que des femmes qui ne sont ni de minorités visibles ni autochtones (« blanche » sera utilisé par la suite pour désigner les femmes de ce dernier groupe, afin de ne pas alourdir le texte). Avec un nombre moyen d'enfants par femme de 1,94 en 1995-1996 et de 1,70 en 2000-2001, les femmes de minorités visibles présentaient une fécondité supérieure à celle des femmes blanches, chez qui l'indice était de 1,63 en 1995-1996 et de 1,51 en 2000-2001. On remarque que la fécondité de l'un et l'autre groupe demeure inférieure au seuil de remplacement des générations (2,1) en 1995-1996 et en 2000-2001. Au même moment, l'indice synthétique de fécondité était de 2,86 et de 2,60 chez les Autochtones (Ram, 2004).

On constate cependant davantage d'écart de fécondité entre les groupes spécifiques de minorités visibles qu'entre la population de minorités visibles dans son ensemble et les

	Nombre		Pourcentage	
	1995-1996	2000-2001	1995-1996	2000-2001
Total	364 955	317 110	100,0	100,0
Total - Minorités visibles	52 000	53 335	14,2	16,8
Chinoise	10 680	9 780	2,9	3,1
Sud-Asiatique	12 500	14 805	3,4	4,7
Noire	9 650	9 065	2,6	2,9
Arabe / Asiatique occidentale ¹	4 570	4 880	1,3	1,5
Arabe	..	3 640	...	1,1
Asiatique occidentale	..	1 240	...	0,4
Philippine	4 975	4 920	1,4	1,6
Asiatique du Sud-Est	3 320	2 900	0,9	0,9
Latino-Américaine	3 155	3 295	0,9	1,0
Japonaise	755	695	0,2	0,2
Coréenne	525	860	0,1	0,3
Minorités visibles, n.i.a.	1 075	1 370	0,3	0,4
Minorités visibles multiples	790	770	0,2	0,2
Reste de la population	312 955	263 775	85,8	83,2

1. Au Recensement de 1996, les Arabes et les Asiatiques occidentaux ne formaient qu'une seule catégorie.

Tableau 1
Enfants de moins d'un an nés au Canada selon le groupe de minorités visibles de la mère, Canada, 1995-1996 et 2000-2001

Source :
Statistique Canada, recensements du Canada, 1996 et 2001.

femmes blanches. Les femmes les plus fécondes appartenaient aux groupes des Arabes/Asiatiques occidentales et des Sud-Asiatiques avec un nombre égal ou supérieur à 2 enfants par femme lors des deux périodes considérées. À l'autre extrême, les Coréennes, les Chinoises et les Japonaises présentaient en 1995-1996 et en 2000-2001 des indices synthétiques de fécondité inférieurs à celui des femmes blanches. Entre les deux se trouvent les Latino-Américaines, les Noires, les Philippines et les Asiatiques du Sud-Est dont la fécondité se situait près de la moyenne de l'ensemble des femmes de minorités visibles.

On constate d'importantes différences de fécondité entre les divers groupes de minorités visibles.

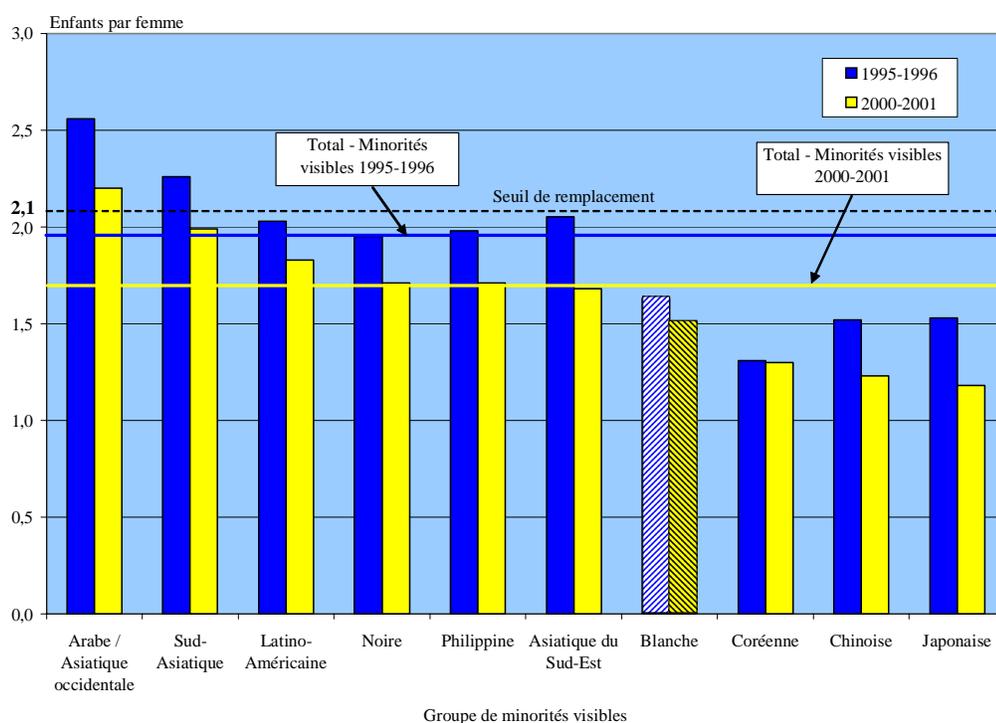


Figure 2
Indice synthétique de fécondité des groupes de minorités visibles en 1995-1996 et 2000-2001, Canada

Source :
Statistique Canada, recensements du Canada, 1996 et 2001.

Les Arabes et les Asiatiques occidentales sont ici présentées ensemble afin de pouvoir comparer les données de 2001 à celle de 1996, où ces deux groupes n'étaient pas distingués sur le questionnaire du recensement. Les données du Recensement de 2001 révèlent toutefois entre ces deux groupes de très grandes différences de fécondité, l'indice synthétique de fécondité s'élevant à 2,60 enfants par femme chez les Arabes alors qu'il était de 1,54 enfants par femme chez les Asiatiques occidentales.

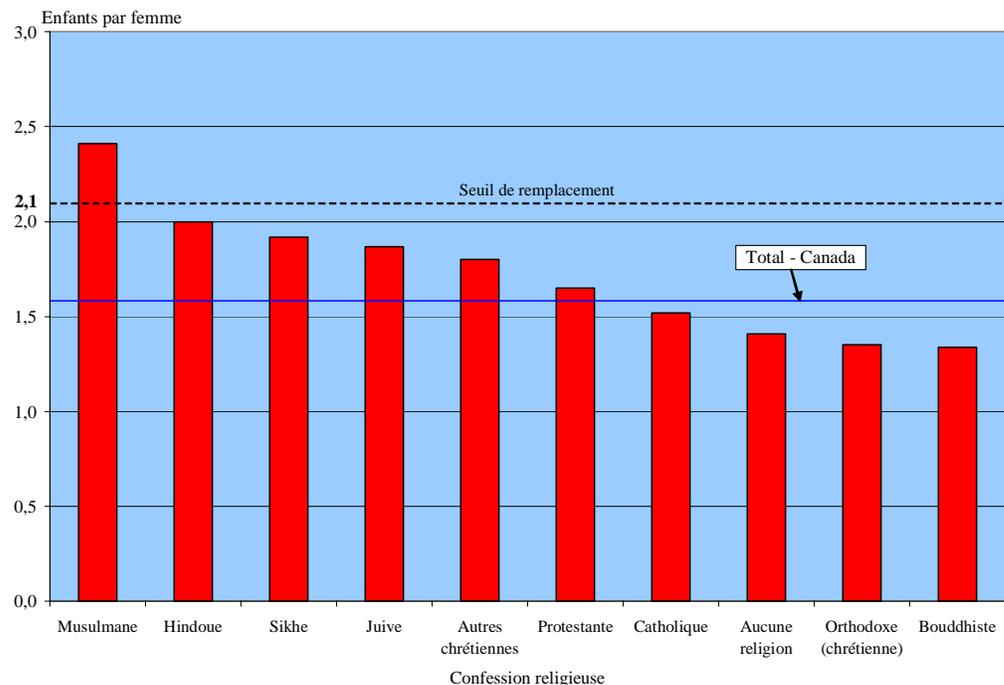
Ajoutons enfin que la baisse de la fécondité qui est survenue au Canada entre les recensements de la population de 1996 et de 2001 s'est manifestée chez les femmes de presque tous les groupes considérés. La baisse a été légèrement plus importante chez les femmes de minorités visibles (baisse de 12 %) que chez les femmes blanches, qui ont connu une baisse de leur fécondité de 7 %. Au sein des groupes spécifiques de minorités visibles, les Japonaises (-23 %) et les Chinoises (-19 %) ont connu les plus fortes décroissances tandis que les Coréennes étaient les seules femmes à n'avoir pas présenté de baisse de leur indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2001.

La confession religieuse

Les données de notre échantillon montrent d'importantes différences entre les groupes de minorités visibles au chapitre des croyances religieuses (tableau A1). Ainsi, par exemple, la plupart des Chinoises et des Japonaises se disent sans religion. Par ailleurs, l'Islam est la religion la plus souvent déclarée par les Arabes et plus de la moitié des Sud-Asiatiques sont soit de confession sikhe ou hindoue. Se pourrait-il que la faible fécondité des premières et la forte fécondité des secondes relève, conformément à l'hypothèse culturelle, de ces différences quant à la confession religieuse?

La figure 3, qui présente l'indice synthétique de fécondité selon les grands groupes de confessions religieuses en 2000-2001¹¹, montre que les groupes religieux se distinguent

Figure 3
Indice synthétique de fécondité selon la confession religieuse, Canada, 2000-2001



Source :
Statistique Canada,
Recensement de 2001.

11. Contrairement à la question sur les groupes de minorités visibles, celle sur la confession religieuse n'a pas été posée au Recensement de 1996.

effectivement les uns des autres au plan de la fécondité. Les femmes les plus fécondes, avec respectivement 2,41 et 2,00 enfants par femme étaient celles des confessions musulmane et hindoue. À l'opposé, les bouddhistes (1,34 enfant par femme), les chrétiennes orthodoxes (1,35) et les femmes sans religion (1,41) présentaient les plus faibles fécondités. Entre les deux, les sikhes, les juives et les « autres chrétiennes »¹² maintenaient une fécondité relativement élevée alors que les protestantes et les catholiques ne s'éloignaient que fort peu de l'indice synthétique de fécondité nationale de 1,57.

Notons au passage que ces résultats pourraient être liés à la fréquence de la pratique religieuse, comme le montre la figure 4 tirée de l'*Enquête sur la diversité ethnique*, qui présente le pourcentage de personnes assistant au moins une fois par mois aux cérémonies religieuses selon le groupe confessionnel. En effet, les confessions comprenant les plus fortes proportions de pratiquants réguliers, soit les confessions sikhe, hindoue et autre chrétienne, sont aussi parmi les plus fécondes alors que les bouddhistes, les orthodoxes et les catholiques présentent à la fois les plus faibles proportions de pratiquants réguliers et les plus faibles fécondités. Il n'est donc pas exclu que l'effet de la religion sur la fécondité

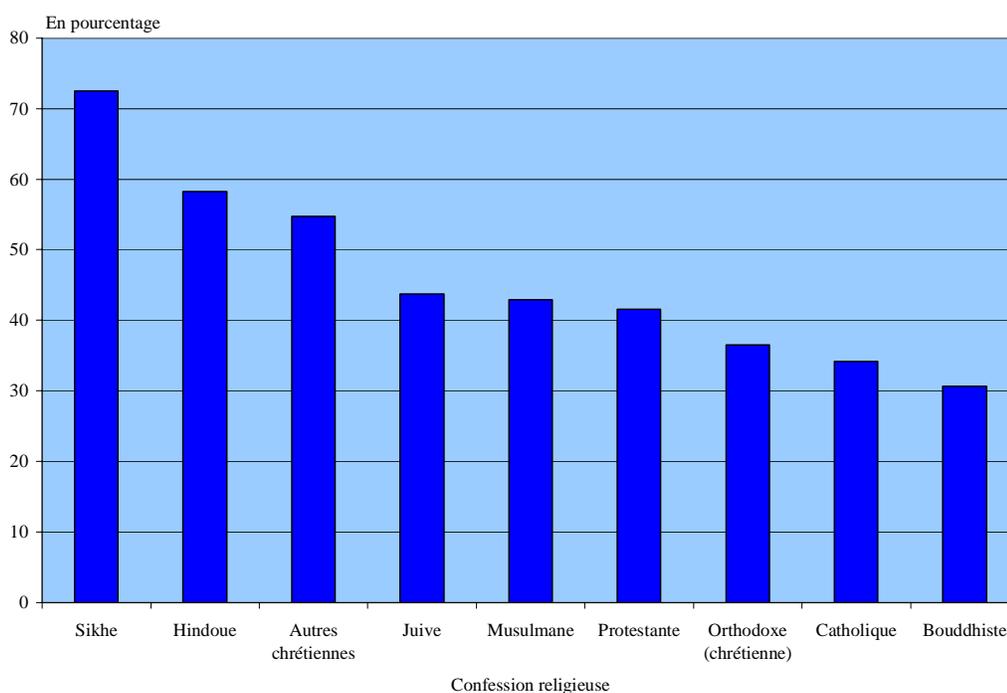


Figure 4
Proportion de la population non autochtone âgée de 15 à 49 ans pratiquant leur religion au moins une fois par mois selon la confession religieuse, Canada, 2002

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique de 2002.

Note : Fréquence déclarée au cours des 12 derniers mois.

puisse s'exercer, à tout le moins en partie, par l'intermédiaire de la pratique, dans la mesure évidemment où cet effet existe bel et bien et ne masque pas celui de variables sous-jacentes. Les musulmanes représentent une exception notable qu'il serait intéressant d'explorer lors de recherches subséquentes, la forte fécondité observée parmi ce groupe n'étant pas associée à une pratique religieuse beaucoup plus élevée que la moyenne.

12. Cette catégorie comprend principalement les personnes ayant déclaré être « chrétiennes » sans fournir plus de détails.

Quoiqu'il en soit, il semble à première vue possible d'établir un rapprochement entre la fécondité de certains groupes de minorités visibles et celle des groupes de confessions religieuses. Ainsi, les Arabes et les Sud-asiatiques, qu'on a vu être les plus féconds des groupes minoritaires visibles, comptent une forte proportion de femmes des groupes religieux dont l'indice synthétique de fécondité est le plus élevé, soit les confessions musulmane, hindoue et sikhe. Les femmes sans religion, dont la fécondité est plus faible que celle de l'ensemble de la population, forment une proportion importante des deux groupes de minorités visibles les moins féconds en 2000-2001, soit ceux des Japonaises et des Chinoises.

Par contre, il n'apparaît pas possible de généraliser cette relation à l'ensemble des groupes minoritaires visibles. En effet, les Latino-américaines et les Philippines présentent une plus forte fécondité en même temps qu'elles sont en grande majorité de confession catholique, dont la fécondité est légèrement sous la moyenne nationale. Environ une Asiatique du Sud-Est sur deux déclare appartenir à la religion qui s'avère la moins féconde (bouddhiste) ; pourtant les Asiatiques du Sud-Est maintiennent une fécondité plus élevée que la moyenne nationale. Les Asiatiques de l'ouest, chez qui l'Islam est la principale religion, présentent une fécondité semblable à celle des blanches.

Résultats de l'analyse multivariée

Les résultats qui précèdent suggèrent que la composition religieuse est peut-être susceptible d'expliquer une partie de la plus forte ou de la plus faible fécondité de certains groupes minoritaires visibles. Mais les groupes de minorités visibles diffèrent également les uns des autres, puis par rapport au reste de la population, quant à leur composition selon d'autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques reconnues pour être associées à la fécondité (tableau A1).

Ainsi, par exemple, parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans vivant en ménages privés en 2001, on trouvait autour de 60 % de femmes mariées chez les Sud-Asiatiques et les Arabes, environ 44 % chez les blanches et moins de 30 % chez les Noires. Le tableau de l'annexe A1 montre aussi que la proportion de femmes faisant partie d'un ménage sous le seuil de faible revenu était d'environ 40 % chez les Arabes et les Asiatiques occidentales alors qu'elle se situait autour de 14 % chez les Japonaises et les blanches. Autre exemple : les immigrantes récentes formaient plus de la moitié de la population des Philippines, des Arabes, des Coréennes et des Asiatiques occidentales, environ le quart du groupe des Japonaises contre 3 % seulement de la population blanche. Ajoutons que les femmes de minorités visibles présentaient dans l'ensemble une propension plus grande à être aux études à temps plein, à avoir obtenu un diplôme universitaire ou encore à habiter l'une des régions métropolitaines de recensement du pays bien qu'ici encore on puisse observer d'importantes variations d'un groupe minoritaire visible à l'autre.

Le tableau 2 présente, sous forme de rapports de chance, les résultats d'un modèle de régression logistique qui estime la fécondité des groupes de minorités visibles en tenant compte simultanément de la confession religieuse et de divers déterminants démographiques et socioéconomiques de la fécondité. Ce modèle a été construit par l'ajout progressif des variables utilisées comme contrôles à un modèle de base ne comprenant que les groupes de minorités visibles, le groupe d'âge et le nombre d'enfants un an auparavant (parité). Rappelons que la variable dépendante du modèle est la probabilité qu'une femme de 15 à 49 ans vive avec au moins un enfant de moins d'un an né au Canada. Cette variable est interprétée comme une mesure de la fécondité.

Le modèle final (modèle 8) montre que, même lorsqu'on tient compte de variables comme la religion, l'état matrimonial, le revenu, période d'immigration et la génération d'immigrante, plusieurs groupes de minorités visibles continuent à présenter entre eux, ainsi que par rapport aux femmes blanches, des écarts de fécondité. Toutes choses étant

Tableau 2
Rapports de chance
qu'une femme vive avec
au moins un enfant de
moins d'un an au foyer,
Canada, 2000-2001

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8
Groupe de minorités visibles								
Blanche (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Noire	1,14	n.s.	1,73	1,56	1,65	1,66	1,64	1,65
Chinoise	0,87	0,92	0,87	0,78	0,85	0,82	0,80	0,82
Coréenne	n.s.	n.s.	n.s.	0,75	0,81	0,76	0,74	0,76
Japonaise	n.s.	n.s.						
Multiplés et n.i.a.	n.s.	n.s.						
Asiatique du Sud-Est	1,15	1,19	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sud-Asiatique	1,40	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Philippine	1,28	1,29	1,27	1,22	1,23	1,19	1,17	1,19
Latino-Américaine	1,25	1,25	1,24	n.s.	1,16	1,16	1,13	1,14
Arabe	2,00	1,44	1,38	1,24	1,29	1,27	1,25	1,25
Asiatique occidentale	n.s.	0,68	0,67	0,61	0,67	0,66	0,65	0,66
Autochtone	1,32	1,34	1,70	1,55	1,57	1,58	1,58	1,56
Groupe d'âge								
15 à 19 ans	0,11	0,11	0,48	0,47	0,79	0,83	0,83	0,82
20 à 24 ans	0,54	0,54	n.s.	0,92	1,05	1,09	1,09	1,08
25 à 29 ans (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
30 à 34 ans	0,95	0,95	0,85	0,86	0,84	0,84	0,84	0,84
35 à 39 ans	0,40	0,40	0,36	0,37	0,36	0,36	0,36	0,36
40 à 44 ans	0,07	0,07	0,07	0,07	0,06	0,07	0,07	0,07
45 à 49 ans	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Nombre d'enfants un an auparavant (parité)								
Aucun (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Un	2,76	2,75	1,71	1,63	1,57	1,60	1,60	1,59
Deux et plus	0,81	0,79	0,42	0,39	0,38	0,39	0,39	0,39
Confession religieuse								
Catholique (référence)	...	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Protestante	...	1,11	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Orthodoxe (chrétienne)	...	n.s.	0,82	0,78	0,81	0,80	0,79	0,80
Autres chrétiennes	...	1,24	1,10	1,07	n.s.	n.s.	n.s.	1,07
Musulmane	...	1,71	1,37	1,17	1,21	1,21	1,20	1,21
Juive	...	1,42	1,41	1,39	1,45	1,38	1,38	1,40
Aucune religion	...	0,94	0,94	0,91	0,91	0,91	0,91	0,92
Bouddhiste	...	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hindoue	...	1,32	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sikhe	...	1,30	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres confessions	...	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
État matrimonial								
Mariée (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Union libre	0,60	0,57	0,58	0,58	0,58	0,57
Pas en union	0,07	0,07	0,08	0,08	0,08	0,08
Revenu du ménage (2000)								
Pas sous le seuil de faible revenu (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Sous le seuil de faible revenu	1,97	2,03	2,06	2,05	2,07
Fréquentation scolaire à plein temps								
Non (référence)	1,00	1,00	1,00	1,00
Oui	0,25	0,24	0,24	0,24
Plus haut niveau de scolarité atteint								
Inférieur au diplôme secondaire	n.s.	n.s.	n.s.
Diplôme secondaire	0,91	0,91	0,90
Post-secondaire sans diplôme universitaire (référence)	1,00	1,00	1,00
Diplôme universitaire	1,17	1,17	1,18
Période d'immigration et génération d'immigrante*								
Immigrante de première génération (1991 à 2001)	n.s.	n.s.
Immigrante de première génération (1990 ou avant)	n.s.	n.s.
Deuxième génération d'immigrante	0,96	0,96
Troisième génération ou plus (référence)	1,00	1,00
Lieu de résidence : provinces / régions								
Atlantique	0,79
Québec	n.s.
Ontario (référence)	1,00
Prairies	n.s.
Colombie-Britannique	0,92
Lieu de résidence : région métropolitaine de recensement								
Régions métropolitaines de recensement**	0,90
Autres régions (référence)	1,00

n.s. : Non significativement différent de la catégorie de référence au seuil de 1 %.

* La deuxième génération comprend les non-immigrants dont au moins un des parents est né à l'étranger alors que la troisième ou plus génération réfère aux non-immigrants dont les deux parents sont nés au Canada.

** Région comprenant un noyau urbain d'au moins cent-mille habitants et ses banlieues.

Source :

Statistique Canada,
 Recensement 2001.

égales par ailleurs, les Noires, les Arabes, les Philippines et les Latino-Américaines présentent une fécondité significativement supérieure à celle des blanches (groupe de référence), avec respectivement 65 %, 25 %, 19 % et 14 % plus de chances d'avoir donné naissance à au moins un enfant dans l'année qui a précédé le Recensement de 2001. Les Chinoises, les Coréennes et les Asiatiques occidentales sont quant à elles moins fécondes que les blanches, avec respectivement 18 %, 24 % et 34 % moins de chances d'avoir enfanté en 2000-2001. De leur côté, les Autochtones continuent à présenter une fécondité de 56 % supérieure à celle du groupe de référence et ce, malgré le fait que les réserves indiennes et les trois territoires (où la fécondité est plus élevée) aient été exclus de l'échantillon.

La prise en compte de la composition démographique et socioéconomique modifie cependant les différentiels de fécondité par rapport à ceux que donnent à voir les indices synthétiques de fécondité. Les modèles successifs présentés au tableau 2 permettent de constater que l'introduction des variables-contrôle donne lieu à trois effets distincts. Soit elle fait disparaître complètement les écarts de fécondité d'avec le groupe de référence, comme pour les Japonaises, les Asiatiques du Sud-Est et les Asiatiques du Sud. Soit elle atténue ces écarts sans les faire disparaître, ce qu'on observe chez les Arabes. Soit enfin elle accentue les écarts de fécondité, comme par exemple chez les Asiatiques occidentales et les Noires qui deviennent les groupes présentant respectivement la plus faible et la plus forte fécondité en 2000-2001.

Discussion

Comment expliquer les écarts de fécondité entre les groupes de minorités visibles qui ont été constatés lors de l'analyse descriptive? L'hypothèse des caractéristiques, qui veut que les différences de fécondité soient dues à l'effet de différences socioéconomiques sous-jacentes aux groupes comparés, semble d'abord s'appliquer aux groupes des Japonaises, des Asiatiques du Sud et des Asiatiques du Sud-Est dont la sous-fécondité et la surfécondité respective disparaît entièrement lorsque des variables comme la parité, la religion, l'état matrimonial et le revenu sont introduites comme contrôles. Elle pourrait aussi expliquer une partie de la forte fécondité des Arabes, l'introduction graduelle des variables dans le modèle contribuant à diminuer, sans toutefois le supprimer, l'écart qui sépare les femmes de ce groupe de celles du groupe de référence au plan de la fécondité. Cela signifie que si les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des Japonaises, des Sud-Asiatiques, des Asiatiques du Sud-Est et des Arabes devenaient identiques à celles des blanches, on s'attendrait à ce que la fécondité au sein des trois premiers groupes ne soit pas significativement différente de celle des blanches et à ce que la fécondité des Arabes soit moindre que ce qu'elle est actuellement tout en demeurant plus élevée que celle des blanches.

Les résultats du tableau 2 pourraient donner à penser que l'hypothèse des caractéristiques s'applique aussi partiellement aux Philippines et aux Latino-Américaines, la surfécondité des femmes de ces deux groupes étant moins importante après qu'avant la prise en compte de leur composition socioéconomique. Toutefois, dans les deux cas, le rapport de chance du modèle complet (modèle 8) n'est pas significativement différent de celui du modèle qui ne contrôle que pour l'effet de l'âge et de la parité (modèle 1). Il est pour cela préférable d'affirmer que les caractéristiques socioéconomiques des Philippines et des Latino-Américaines n'expliquent pas, ou à la limite n'expliquent que marginalement, leur surfécondité par rapport aux blanches.

Notre analyse montre également que les relations entre la fécondité des groupes de minorités visibles et la fécondité des principales confessions religieuses sont beaucoup moins nettes que ce que donnaient à penser les données descriptives. Rappelons que la surfécondité des Arabes et des Sud-Asiatiques semblait correspondre à celle des musulmanes, des hindoues et des sikhes alors que la sous-fécondité des Japonaises et des Chinoises

semblait pouvoir être rapprochée de celle des femmes sans religion. Or lorsqu'on tient compte simultanément du groupe de minorité visible, de la religion et des autres variables socioéconomiques, les Arabes demeurent surfécondes alors que les Chinoises demeurent sous-fécondes par rapport aux femmes blanches, suggérant que leur fécondité respective ne saurait s'expliquer simplement par leurs croyances religieuses. La fécondité des Sud-asiatiques ne s'explique pas davantage par la forte proportion de sikhes ou d'hindoues au sein de ce groupe puisque la fécondité de ces deux confessions religieuses cesse d'être différente de celle des catholiques dès qu'on contrôle pour l'état matrimonial (modèle 3)¹³. La fécondité des Japonaises, de son côté, n'est pas significativement différente de celle des blanches dès le premier modèle, dans lequel la religion n'est pas considérée, suggérant que ce n'est pas non plus sa composition religieuse qui explique sa faible fécondité. En fait, on note que cinq groupes confessionnels continuent de présenter une fécondité différente de celle des catholiques « toutes choses étant égales par ailleurs », les femmes des confessions juives, musulmane et chrétiennes autres présentant une fécondité supérieure, et les chrétiennes orthodoxes et les femmes sans religion une fécondité inférieure à celle des catholiques.

Ajoutons enfin que, suivant l'hypothèse selon laquelle la fécondité des immigrantes est plus élevée au cours des premières années suivant l'immigration et tend par la suite à rejoindre celle des personnes nées au Canada, on aurait pu s'attendre à ce que les différentiels de fécondité observés relèvent de différences quant au pourcentage de femmes ayant le statut d'immigrante récente au sein des groupes comparés (dans notre échantillon, ce pourcentage oscillait entre 24,7 % pour les Japonaises et 67,2 % pour les Asiatiques de l'ouest chez les femmes de minorités visibles, contre 2,6 % chez les blanches). Il ressort cependant des résultats qui précèdent que la prise en compte de la période d'immigration (à partir du modèle 7) n'affecte pas de manière significative les écarts de fécondité qui séparent les uns des autres les groupes considérés, ce qui s'explique, en partie du moins, par le fait que l'effet de l'« immigrant récent » semble lui-même masquer l'effet de variables sous-jacentes¹⁴. Nos données montrent également que la fécondité diffère très peu selon la génération d'immigrant lorsque les caractéristiques socioéconomiques sont prises en compte, corroborant ainsi les résultats obtenus par Bélanger et Gilbert (2003) dans leur article sur la fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada.

Même lorsque l'on contrôle pour la confession religieuse, l'état matrimonial, la parité, le revenu, la fréquentation scolaire, le plus haut niveau de scolarité, la période d'immigration, la génération d'immigrante et le lieu de résidence, la fécondité de sept des dix principaux groupes de minorités visibles demeure différente de celle des blanches, trois présentant une fécondité inférieure (Chinois, Coréens et Asiatiques de l'ouest) et les quatre autres une fécondité supérieure (Noirs, Philippins, Latino-Américains et Arabes)¹⁵. La relation entre la fécondité et le fait d'appartenir à une minorité visible ne s'explique donc pas entièrement pas les caractéristiques considérées.

On ne dispose que de très peu d'indications quant au rôle respectif que pourraient jouer les mécanismes que supposent l'hypothèse du statut de minorité et l'hypothèse culturelle dans l'explication de cette relation. Tout au plus pouvons-nous affirmer que les résultats obtenus à propos des Chinoises vont dans le sens de ceux obtenus par Tang et Trovato et n'infirmen pas l'hypothèse explicative que ces derniers avançaient, à savoir que les effets de la culture nataliste au sein de ce groupe seraient moindres que ceux, inverses, de l'insécurité résultant de la discrimination s'exerçant à leur endroit (Tang et Trovato 1998 ; Tang 2001). Quant à ce qui est observé au sein des autres groupes, la fécondité inférieure

13. En réalité, il se pourrait que la surreprésentation des personnes mariées au sein des groupes sikhs et hindous soit le résultat des croyances ou traditions religieuses. En ce cas, la religion serait un facteur déterminant, mais son effet s'exercerait par la médiation de l'état matrimonial.

14. En fait, l'analyse détaillée montre que c'est lorsque l'on tient compte du nombre d'enfants un an auparavant que la fécondité des immigrantes récentes cesse d'être plus élevée que celle des non-immigrantes.

15. Les Autochtones, parce qu'ils ne sont pas considérés comme formant un groupe minoritaire visible selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, ne sont pas considérés ici.

des Coréennes et des Asiatiques de l'ouest pourrait aussi bien relever de normes et de valeurs décourageant la fécondité, d'une insécurité résultant en une limitation du nombre d'enfants dans le but de maximiser ses chances de réussite sociale que d'une combinaison de ces deux hypothèses. Il en va de même pour les Noires, les Philippines, les Latino-Américaines et les Arabes : il est possible que leur fécondité supérieure soit due à l'effet de normes et valeurs pronatalistes, à l'effet d'une forte discrimination qui, en fermant l'horizon, diminuerait les coûts en opportunités associés au fait d'avoir des enfants ou bien à une combinaison de ces deux hypothèses.

Nous espérons tirer quelque enseignement sur les relations entre la discrimination et la fécondité que suppose l'hypothèse du statut de minorité en rapprochant les résultats de notre analyse multivariée et les données de l'Enquête sur la diversité ethnique (tableau 3). Nous n'y avons trouvé qu'un portrait équivoque. En effet, bien qu'il soit vrai que les personnes de 15 à 49 ans des groupes de minorités visibles présentant la plus faible fécondité « toutes choses étant égales par ailleurs » (Asiatique de l'ouest, Chinois et Coréen) soient proportionnellement plus nombreux que les blancs à déclarer avoir vécu de la discrimination pour des raisons ethnoculturelles au cours des cinq dernières années, cela est également vrai pour tous les groupes dont la fécondité est plus élevée (Noirs, Philippins, Latino-Américains, Arabes). De plus, parmi les quatre groupes à forte fécondité, seul celui des Noirs se distingue par un niveau de discrimination significativement plus élevé que celui des autres groupes de minorités visibles. Bref, ces résultats ne concordent que partiellement avec l'hypothèse d'une relation inverse entre la discrimination et la fécondité jusqu'à un seuil au-delà duquel la relation serait positive¹⁶. La construction d'un modèle analytique qui intégrerait à la fois un indicateur de discrimination et les variables utilisées dans notre modèle permettrait peut-être de jeter quelque lumière sur ces équivoques.

Tableau 3
Proportion de la population non autochtone de 15 à 49 ans qui déclare avoir vécu de la discrimination ou avoir été traité injustement pour des raisons ethnoculturelles au cours des cinq dernières années et fécondité relative* selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2001

Groupe de minorités visibles	Discrimination (%)**	Fécondité*
Noir	55 ***	Plus forte
Japonais	44	Égale
Asiatique occidental	39	Plus faible
Chinois	38	Plus faible
Coréen	36 ^E	Plus faible
Sud-Asiatique	36	Égale
Asiatique du Sud-Est	36	Égale
Philippin	35	Plus forte
Latino-Américain	30 ***	Plus forte
Arabe	28 ***	Plus forte
Total - Minorités visibles	38	...
Reste de la population	12	...

Source :

Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique 2002 et Recensement 2001.

* Réfère à la plus ou moins forte fécondité des groupes de minorités visibles par rapport aux femmes blanches selon les rapports de chance du modèle final présentés au tableau 2.

** Tous les groupes de minorités visibles sont significativement différents du reste de la population au seuil de signification de 5 %.

*** Significativement différent des autres groupes de minorités visibles au seuil de signification de 5 %.

16. Soulignons cependant que le concept de discrimination perçue utilisé ici ne correspond pas nécessairement à celui de discrimination structurelle (accès limité aux possibilités de réussite économique) auquel réfère l'hypothèse du statut de minorité.

Par ailleurs, sachant que la fécondité de plusieurs groupes demeure différente de celle des femmes blanches même lorsqu'on tient compte de la confession religieuse, la recherche d'attributs culturels particularisant les groupes du point de vue de la fécondité pourrait éventuellement s'orienter du côté des origines, des traditions ou des destins historiques auxquels se réfèrent en commun les membres d'un même groupe minoritaire visible. Une analyse de la relation entre la fécondité des personnes de minorités visibles et la fécondité dans leurs principaux pays de naissance pourrait possiblement s'avérer féconde de ce point de vue. Ainsi, par exemple, peut-être n'est-ce pas par hasard si l'on observe à la fois une faible fécondité des femmes de minorités visibles Coréennes et Chinoises en même temps qu'une faible fécondité en Corée du Sud (indice synthétique de fécondité de 1,3) et dans certaines régions de Chine (indice synthétique de fécondité de 0,9 à Hong Kong) (Pison 2003). Ou si des groupes à forte fécondité comme les Arabes et les Noires comptent un pourcentage appréciable de personnes nées dans des pays à forte fécondité tels le Liban et l'Égypte (indices synthétiques de fécondité respectifs de 2,4 et de 3,5) pour les premières puis la Jamaïque et Haïti (2,4 et 4,7 enfants par femme respectivement) pour les secondes. Avant de voir dans ces coïncidences autant de confirmations de l'hypothèse culturelle, il conviendrait cependant d'expliquer les cas pour lesquels les résultats vont dans le sens inverse de ce qui est attendu, comme le groupe des Asiatiques de l'ouest dont la fécondité au Canada est faible en dépit du fait que ses membres soient nés majoritairement dans deux pays à forte fécondité, à savoir l'Iran (indice synthétique de fécondité de 2,5) et l'Afghanistan (indice synthétique de fécondité de 6,0). Notons simplement que le caractère particulier des immigrants au Canada par rapport aux populations de leurs pays d'origine pourrait possiblement être un facteur confondant dans ce cas ; il mériterait à tout le moins d'être considéré dans l'éventualité d'une analyse de la dimension culturelle de la fécondité des populations de minorités visibles.

Conclusion

Le présent article avait pour objectif d'apporter une contribution à la connaissance de la fécondité au Canada en vérifiant comment la fécondité variait d'un groupe de minorités visibles à l'autre. Sur la base de la méthode du décompte des enfants au foyer appliquée aux données des recensements de la population de 1996 et de 2001, des indices synthétiques de fécondité ont d'abord été calculés pour chacun de ces groupes. Il est apparu que les femmes de minorités visibles étaient, dans l'ensemble, plus fécondes que les blanches tant en 1995-1996 qu'en 2000-2001. La fécondité de tous les groupes, à l'exception des Coréennes, a diminué entre les deux périodes.

Le nombre moyen d'enfants par femme variait cependant de manière importante d'un groupe de minorités visibles à l'autre, les Arabes et les Sud-Asiatiques présentant la plus forte fécondité alors que les Coréennes, les Japonaises et les Chinoises présentaient la plus faible fécondité. Il s'est aussi avéré que les groupes les plus féconds comprenaient un fort pourcentage de personnes de religions à forte fécondité (musulmane, hindoue et sikhe) en même temps que les personnes sans religion, dont la fécondité est faible, composaient une large part des groupes minoritaires visibles les moins féconds. Les résultats de l'analyse multivariée ont cependant montré que l'effet de la religion puis d'autres variables démographiques et socioéconomiques n'explique souvent qu'une partie des différences de fécondité.

Si cette étude a permis de mieux mesurer la fécondité différentielle selon les groupes de minorités visibles et les relations existant entre ces différences de fécondité et les caractéristiques socioéconomiques de chaque groupe de population, l'analyse ne permet pas de pleinement confirmer aucun des cadres théoriques proposés dans la littérature. L'effet de l'appartenance à un groupe ethnoculturel donné sur la fécondité semble résulter

d'un ensemble complexe de facteurs que ni l'hypothèse des caractéristiques, ni l'hypothèse du statut de minorité ou l'hypothèse culturelle ne permet d'expliquer de manière définitive ; plusieurs exemples venant dans chaque cas contredire la théorie.

L'analyse multivariée a mis à contribution la richesse du questionnaire long du recensement tant au niveau des variables de contrôle sur le phénomène étudié que, et peut-être surtout, la taille de son échantillon qui a permis une analyse approfondie pour des sous-groupes de population dont les faibles effectifs permettent difficilement l'obtention d'échantillons suffisamment grands dans les autres enquêtes et ce, même pour simplement mesurer leur fécondité.

Cette étude comporte néanmoins un certain nombre de limites. En premier lieu, notre analyse multivariée n'a pu tenir compte que des variables que comportait la base de données du Recensement de 2001. Or, il est possible que d'autres variables pertinentes pour l'étude de la fécondité, comme l'âge au mariage ou la pratique religieuse, contribuent à distinguer les uns des autres les groupes ethnoculturels au plan de la fécondité.

De plus, l'analyse a permis de montrer qu'il existait une grande hétérogénéité entre les groupes de minorités visibles, la fécondité de certains groupes de minorités visibles étant supérieure à celle des blanches alors que d'autres présentent une plus faible fécondité. Mais les groupes spécifiques de minorités visibles ou de confession religieuse ne sont pas nécessairement homogènes en eux-même. Sans doute trouve-t-on à l'intérieur de plusieurs de ces groupes d'importantes différences culturelles susceptibles d'influer sur le rapport à la fécondité, que ce soit en raison d'origines et de trajectoires particulières ou plus généralement de la multiplicité des expériences que recouvrent les catégories des variables ethnoculturelles que comprend la base de données du recensement.

Enfin, la dynamique de l'intégration des nouveaux arrivants et le changement de leurs comportements féconds qui pourrait en résulter sont difficiles à saisir par le biais d'une enquête transversale comme le recensement, même lorsque l'on tient compte de la durée depuis l'immigration. La population des groupes de minorités visibles de demain différera de celle d'aujourd'hui sous plusieurs aspects et les observations pour 2001 pourraient bien n'être que conjoncturelles. Bien qu'il faudrait éviter de tirer des conclusions prospectives de cette étude, de par la jeunesse de sa structure par âge et sa forte croissance, nul doute que la population de minorités visibles participera de plus en plus à la natalité canadienne.

Bibliographie

- Beaujot, R., K.J.Krotki et P. Krishnan (1983). *Analysis of Ethnic Fertility Differentials Through the Consideration of Assimilation*, réimpression par *Population Reprints*, n° 66 d'un article paru dans *International Journal of Comparative Sociology*, XXIII, 1-2, pp.62-70.
- Bélanger, A. (2000). *Réflexions sur l'évolution des composantes de la croissance démographique canadienne dans le contexte de l'examen triennal du Régime de pension du Canada*. Actes du colloque sur les perspectives démographiques et économiques du Canada, Bureau de l'Actuaire en chef. Ottawa. http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=537@criteria=belanger&templateID=2.
- Bélanger, A. et É. Caron Malenfant (2005). *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*, Statistique Canada, n° 91-541-XIF au catalogue, Ottawa.
- Bélanger, A. et S. Gilbert (2003). *La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada*, dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Statistique Canada, n° 91-209-XIF au catalogue, Ottawa.
- Cho, L.J., R.D. Rutherford et M.K. Choe (1986). *The Own-Children Method of Fertility Estimation*, University of Hawai'i Press.
- Chui, T.W.L. et F. Trovato (1989). *Ethnic Variations in Fertility : Microeconomic and Minority Group Status Effects*, *International Review of Modern Sociology*, 19 (1), pp.80-92.
- Desplanques, G. (1993). *Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement*, *Population*, volume 48 (6), pp.2011-2024.
- Goldshieder, C. et P.R.Uhlenberg (1969). *Minority Group Status and Fertility*, *The American Journal of Sociology*, volume 74 (4), pp. 361-372.
- Halli, S.S., S.Y. Dai, M.V. George et R.B.P. Verma (1996). *Visible Minority and Fertility in Canada, 1981-1986*, *Genus*, volume LLII (1-2).
- Halli, S.S. (1987). *How Minority Status Affects Fertility. Asian Groups in Canada*, Greenwood Press, 196 p.
- Halli, S.S. (1990). *The Fertility of Ethnic Groups*, dans *Ethnic Demography*, dirigé par S.S.Halli, F.Trovato et L. Driedger, Carleton University Press, Ottawa, pp.61-74.
- McQuillan, K. (2004). *When Does Religion Influence Fertility*, *Population and Development Review*, 30 (1), pp. 25-56.
- Pison, G. (2003). *Tous les pays du monde*, *Population et sociétés*, n° 392, juillet-août.
- Ram, B. (2004). *New Estimates of Aboriginal Fertility 1966-1971 to 1996-2001*, *Canadian Population Studies*, volume 31 (4), pp. 179-196.
- Statistique Canada (2003). *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, série analyse du Recensement de 2001, n° 96F0030XIF au catalogue, Ottawa.
- Statistique Canada (2005). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031*, n° 91-520 au catalogue, Ottawa.
- Tang, Z. (2001). *Cultural Influence, Economic Security and the Fertility Behavior of the Chinese in Canada*, *Canadian Studies in Population*, volume 28 (1).
- Tang, Z. et F. Trovato (1998). *Discrimination and Chinese Fertility in Canada*, *Social Biology*, automne-hiver, pp.172-193.
- Trovato, F. et T.K. Burch (1980). *Minority Group Status and Fertility in Canada*, *Canadian Ethnic Studies*, volume 12 (3), pp. 1-18.
- Trovato, F. (1981). *Canadian Ethnic Fertility*, *Sociological Focus*, volume 14 (1), pp. 57-74.

Tableau A1

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes de 15 à 49 ans selon le groupe de minorités visibles, Recensement de 2001

	Chinoise	Sud-Asiatique	Noire	Philippine	Latino-Américaine	Asiatique du Sud-Est	Arabe	Asiatique occidentale	Coréenne	Japonaise	Minorité visible, n.i.a. et multiple	Blanche	Autochtone	Total
Effectifs totaux	278 850	235 375	175 670	96 090	62 305	58 640	45 465	28 820	25 630	16 790	47 295	6 217 445	184 790	7 473 165
Nombre d'enfants un an auparavant (parité)														
Aucun	52,8	45,6	50,3	52,8	44,0	47,6	43,7	48,3	52,0	63,1	51,9	50,6	47,6	50,4
Un	18,1	14,5	17,8	18,3	17,4	15,8	12,2	15,3	11,3	14,6	15,3	17,5	20,3	17,4
Deux et plus	29,1	39,9	32,0	28,9	38,7	36,6	44,1	36,4	36,7	22,2	32,9	31,9	32,1	32,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
État matrimonial														
Mariée	53,7	62,4	28,9	49,7	47,6	48,4	60,1	55,4	52,9	49,0	44,6	43,7	28,8	44,3
Union libre	2,6	1,7	5,8	5,2	7,2	6,3	1,6	2,1	2,4	7,3	5,1	14,3	18,3	12,9
Pas en union	43,7	35,9	65,3	45,1	45,2	45,4	38,4	42,5	44,8	43,7	50,3	42,0	52,9	42,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu de ménage (2000)														
Pas sous le seuil de faible revenu	74,7	79,4	65,3	84,0	70,6	71,6	60,3	58,9	65,7	85,5	80,4	86,0	64,6	83,7
Sous le seuil de faible revenu	25,3	20,6	34,7	16,0	29,4	28,4	39,7	41,1	34,3	14,5	19,6	14,0	35,4	16,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fréquentation scolaire à temps plein														
Non	76,8	78,4	73,7	84,4	78,7	79,5	75,1	69,6	71,9	82,3	78,9	83,0	79,0	82,1
Oui	23,2	21,6	26,3	15,6	21,3	20,5	24,9	30,4	28,1	17,7	21,1	17,0	21,0	17,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Plus haut niveau de scolarité atteint														
Inférieur au diplôme secondaire	23,6	25,4	23,8	11,0	26,9	43,9	23,6	21,2	15,5	11,7	24,2	21,8	37,6	22,5
Diplôme secondaire	12,3	15,2	13,3	9,3	14,6	13,1	13,5	15,2	11,2	9,4	14,1	15,7	11,9	15,3
Post-secondaire sans diplôme universitaire	30,9	31,9	47,9	40,5	41,6	28,7	33,1	33,1	31,1	41,5	42,0	42,9	42,4	41,9
Diplôme universitaire	33,2	27,5	15,0	39,3	16,9	14,3	29,8	30,5	42,2	37,5	19,7	19,6	8,1	20,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Période d'immigration et génération d'immigrante														
Immigrante de première génération (1991 à 2001)	46,0	43,8	29,4	51,7	42,2	31,6	51,7	67,2	52,8	24,7	29,1	2,6	0,2	8,2
Immigrante de première génération (1990 ou avant)	35,8	37,6	36,7	35,3	49,5	58,6	34,2	29,8	32,0	12,0	48,7	5,9	0,7	10,4
Deuxième génération d'immigrante	16,5	18,0	23,4	12,6	7,9	9,5	13,3	2,7	14,2	22,3	20,1	16,1	6,1	15,9
Troisième génération ou plus	1,7	0,6	10,5	0,5	0,5	0,3	0,7	0,2	1,0	40,9	2,0	75,4	93,1	65,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence : provinces / régions														
Atlantique	0,5	0,5	3,6	0,4	0,5	0,5	2,4	0,5	0,7	0,9	1,1	9,0	5,7	7,8
Québec	5,0	6,1	22,5	6,2	27,1	21,2	37,0	10,3	4,7	3,8	7,5	26,8	6,8	24,2
Ontario	47,0	60,5	63,9	50,3	49,6	44,0	46,7	62,2	54,8	32,8	72,5	36,0	22,9	38,4
Prairies	11,3	9,2	6,6	21,0	11,9	16,4	10,9	5,4	8,4	16,3	9,0	16,9	45,8	16,8
Colombie-Britannique	36,2	23,5	3,5	22,2	10,9	18,0	3,0	21,6	31,4	46,3	9,9	11,2	18,8	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence : région métropolitaine de recensement														
Régions métropolitaine de recensement	97,1	95,4	95,1	95,3	94,1	93,4	96,5	98,0	93,8	84,2	96,2	62,6	47,4	66,9
Autres régions	2,9	4,6	4,9	4,7	5,9	6,6	3,5	2,0	6,2	15,8	3,8	37,4	52,6	33,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Confession religieuse														
Catholique	12,1	8,4	26,5	81,7	68,2	20,6	19,1	2,4	25,7	6,6	26,5	48,2	41,6	44,7
Protestante	9,4	3,4	42,8	10,9	14,8	3,5	2,1	1,3	32,0	22,3	15,7	29,9	26,7	27,6
Orthodoxe (chrétienne)	0,1	0,2	1,9	0,1	0,1	0,1	11,4	1,4	0,4	0,2	2,0	1,7	0,1	1,6
Autres chrétiennes	7,2	2,0	10,1	4,7	6,9	3,4	4,3	2,5	19,5	4,0	8,2	2,5	4,2	3,0
Musulmane	0,2	22,2	7,0	0,4	0,4	1,9	60,0	75,0	0,1	0,2	11,1	0,3	0,0	1,9
Juive	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,0	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	1,2	0,1	1,0
Bouddhiste	14,4	1,0	0,1	0,1	0,1	49,0	0,0	0,1	3,2	15,0	7,5	0,1	0,1	1,1
Hindoue	0,1	28,8	0,3	0,0	0,4	1,2	0,0	1,3	0,1	0,1	15,4	0,0	0,0	1,1
Sikhe	0,0	29,8	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	1,0
Autres confessions	0,4	0,8	0,3	0,1	0,2	0,4	0,3	6,8	0,2	1,4	0,5	0,3	2,6	0,4
Aucune religion	56,0	3,3	10,7	2,1	8,6	19,0	2,4	8,5	18,6	50,0	12,7	15,7	24,6	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : Excluant les réserves indiennes, les territoires, les ménages collectifs, les résidentes non permanentes et les femmes qui vivaient hors du Canada le 15 mai 2000.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

L'immigration récente au Canada en provenance des Balkans

Par *Éric Caron Malenfant et Laurent Martel*

Statistique Canada, Division de la démographie

Résumé

Dans cet article, les auteurs décrivent l'importance de l'immigration récente au Canada en provenance des pays des Balkans et répondent également à la question suivante : les immigrants des Balkans forment-ils une population qui diffère des autres immigrants et de la population d'accueil? L'analyse des flux d'immigrants au Canada montre que l'immigration en provenance des pays des Balkans s'est accrue rapidement à partir de 1993-1994, en raison notamment d'une forte hausse du nombre de réfugiés en provenance de pays issus de l'ex-Yougoslavie. De 1994 à 2000, une importante proportion des réfugiés admis au Canada provenait de pays balkaniques. En 2001, on recensait quelque 220 000 immigrants balkaniques au Canada. Les résultats montrent également que, dans l'ensemble, les immigrants des Balkans diffèrent de l'ensemble des immigrants au Canada et de la population canadienne totale : ils sont notamment davantage concentrés en Ontario et davantage susceptibles de posséder un diplôme universitaire.

Introduction

L'immigration a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la population canadienne. Encore aujourd'hui, l'immigration demeure très importante puisque plus des deux tiers de la croissance démographique du Canada est due à l'accroissement migratoire. Le taux d'immigration, de l'ordre de 8,0 pour mille en 2004, figure parmi les plus élevés des pays de l'OCDE et est environ le double de celui de son voisin du sud, les États-Unis (SOPEMI, 2004). Conséquemment, un peu plus de 18 % de la population canadienne était née à l'étranger selon le dernier recensement (2001), une proportion seulement dépassée par quelques pays dont l'Australie (22 %). Vers 2030¹, l'immigration pourrait être le seul moteur de la croissance de la population canadienne, l'accroissement naturel risquant de devenir négatif sous l'effet conjugué d'une faible fécondité persistante et de l'arrivée des cohortes pléthoriques du baby-boom (individus nés entre 1946 et 1965) aux âges avancés.

Depuis quelques décennies, l'immigration canadienne, traditionnellement d'origine européenne, a été progressivement remplacée par une immigration en provenance de l'Asie, notamment de la Chine, de l'Inde, du Pakistan et des Philippines. En 2004 par exemple, seulement 18 % de l'ensemble des immigrants admis sur le territoire canadien étaient européens ; 57 % étaient d'origine asiatique. Conséquemment, l'effectif — environ 2,3 millions — des personnes nées en Europe au sein de la population canadienne est en baisse constante depuis une vingtaine d'année en raison du vieillissement de ces personnes non remplacées par de nouveaux immigrants de la même origine². Mais cette tendance n'est pas observée pour tous les ressortissants de pays européens : ceux d'une région précise, les Balkans, sont au contraire en hausse constante depuis 1986, étant passés de 116 000 personnes à 220 000 personnes en 2001. Au cours de cette période, une importante proportion des réfugiés admis au Canada provenait de cette région. Ainsi, de 1994 à 2000, la Serbie-et-Monténégro et la Bosnie-Herzégovine ont été respectivement les deuxième et troisième

-
1. Selon les scénarios de croissance moyenne des dernières projections démographiques publiées par Statistique Canada (2005).
 2. Rappelons ici que leurs descendants nés au Canada ne sont pas comptabilisés, bien entendu, dans les effectifs de la population immigrée.

pays de naissance des réfugiés au Canada. Les événements survenus dans les Balkans — crises politiques, conflits armés, transition à l'économie de marché — au cours des années 1990 ne sont évidemment pas étrangers à cette tendance qui se poursuit toutefois depuis le retour au calme.

Il apparaît donc intéressant de s'attarder à l'immigration récente au Canada de ressortissants des pays de la péninsule balkanique. Le but de cet article est, dans un premier temps, de décrire l'importance de cette immigration depuis le début des années 1980 et de la situer dans le contexte plus général de l'immigration canadienne. L'analyse portera plus précisément sur le nombre d'immigrants reçus des Balkans, sur leurs pays d'origine spécifiques ainsi que sur les dispositions de la *Loi sur l'immigration* sous lesquelles ils ont été admis au Canada.

Dans un second temps, l'analyse vise à répondre à la question suivante : les immigrants des Balkans, dont une large proportion a été admise à titre de réfugiés, forment-ils une population qui diffère des autres immigrants et de la population d'accueil sur le plan socioéconomique ? Pour répondre — du moins en partie — à cette question, leur région de résidence, leur niveau de scolarité, leur taux d'activité, leur taux de chômage et leur connaissance des langues officielles seront présentés avec le souci de les comparer à ceux de la population immigrante en général et de la population d'accueil. Outre l'intérêt de cet article du point de vue canadien, les réponses à ces deux questions sont importantes pour les pays balkaniques eux-mêmes dans la mesure où on considère que les immigrants admis au Canada en provenance de ces pays représentent une fraction non négligeable de leurs émigrants.

Données et définitions

Deux sources de données ont été utilisées : d'une part, les données annuelles de Citoyenneté et immigration Canada (CIC) qui procurent des statistiques sur les flux de nouveaux arrivants au Canada, sur leur pays d'origine ainsi que sur les catégories d'immigrants ; d'autre part, les données des recensements quinquennaux depuis 1981 qui fournissent une mesure de la population immigrée vivant au Canada et de certaines de ses caractéristiques.

Au Recensement 2001, on définissait un immigrant reçu comme une « personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence » (Statistique Canada, 2002). Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Les expressions « population des immigrants » ou « population immigrée » désignent les personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu.

La politique d'immigration canadienne

L'immigration canadienne est régie par une loi, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette loi repose notamment sur la reconnaissance que l'immigration a toujours constitué une source d'enrichissement de la société canadienne et sur certains principes : le regroupement des familles, l'accueil des réfugiés et le recrutement de personnes dotées de compétences professionnelles recherchées au Canada. L'immigration canadienne vise à combler les besoins actuels et futurs — par exemple en matière de main-d'œuvre — du pays, de même qu'à respecter ses responsabilités envers la communauté internationale. Des facteurs externes influent évidemment sur l'immigration internationale, notamment la mondialisation des communications et des marchés ainsi que la conjoncture internationale (crises, conflits, famines, catastrophes naturelles, etc.). Les objectifs de la politique d'immigration sont formulés en tenant également compte de la capacité du Canada à intégrer les nouveaux arrivants, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Cette loi oblige le gouvernement à présenter au Parlement, généralement à l'automne de chaque année et après consultation auprès des dix provinces et des trois territoires, ses objectifs nationaux en matière d'immigration pour l'année suivante. Le plan d'immigration pour l'année 2006 prévoit, par exemple, une fourchette de 225 000 à 255 000 nouveaux immigrants. En ce sens, l'immigration canadienne n'est pas planifiée de manière rigide : elle demeure flexible afin de s'adapter à la conjoncture internationale, notamment lorsque surviennent crises et conflits internationaux. Il faut ajouter que contrairement aux États-Unis, un autre pays d'immigration, le Canada ne fixe pas de quotas quant à l'origine des immigrants qu'il reçoit.

Dans le système canadien d'immigration, l'admission des immigrants se fait en fonction de quatre grandes catégories définies par la Loi : les immigrants économiques, les personnes du volet « regroupement familial », les réfugiés et une quatrième catégorie appelée « autres », numériquement moins importante³. Les immigrants « économiques », actuellement les plus nombreux, sont sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne ; ce sont des travailleurs qualifiés, des gens d'affaire, etc. Les membres de leur famille immédiate sont également admis sous ce volet de l'immigration canadienne s'ils accompagnent le requérant principal, lequel est cependant le seul à voir ses compétences évaluées en fonction des exigences du programme. Les personnes susceptibles d'être reçues au Canada sous le volet « familial » proprement dit sont les conjoints, partenaires, enfants, parents et grands-parents d'immigrants déjà reçus au pays. On retrouve dans la catégorie des personnes protégées les réfugiés reconnus à l'étranger au sens de la Convention, qu'ils soient parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé, ainsi que les demandeurs d'asile reconnus au Canada.

La région des Balkans

La région des Balkans est formée des pays situés au sud-est de l'Europe sur la péninsule la plus orientale du continent. Elle est souvent définie comme comprenant les pays issus de l'ex-Yougoslavie (Serbie-et-Monténégro, Macédoine, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie), puis des pays qui leur sont frontaliers au sud et à l'est : Albanie, Bulgarie, Roumanie et Grèce. Théâtre de nombreux conflits au cours des deux derniers siècles, la péninsule des Balkans a vécu une importante crise dans les années qui ont entouré l'écroulement de la république fédérative socialiste de Yougoslavie (1992), crise qui s'est notamment manifestée lors de conflits armés en Croatie (1991-1992) et en Bosnie-Herzégovine (1992-1995). Plus récemment, le conflit au Kosovo (1999) a nécessité l'intervention militaire de l'OTAN en Serbie-et-Monténégro.

Dans cette étude, la région des Balkans comprend les pays suivants : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie-et-Monténégro⁴, Macédoine, Slovénie, Albanie, Bulgarie et Roumanie. Le lecteur aura remarqué que la Grèce n'est pas considérée ici comme un pays faisant partie des Balkans et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, l'immigration grecque au Canada est fort différente du reste de l'immigration balkanique puisque la grande majorité des immigrants grecs (plus de 90 %) sont arrivés en sol canadien avant 1980. La situation de la Grèce en Europe comparée à celle des autres pays des Balkans (elle fait partie de l'Union Européenne,

3. Cette catégorie rassemble les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public, les titulaires de permis de séjour temporaire, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée.

4. Afin d'éviter toute confusion, nous réservons le nom de « Yougoslavie » au pays tel qu'il était composé avant son éclatement en 1992 et ce, même si le nom de « Yougoslavie » a été utilisé à la place de « Serbie-et-Monténégro » lors des diffusions des plus récents recensements. Notons de plus que, malgré que le recensement demande explicitement aux répondants de donner leur pays de naissance en fonction des frontières actuelles, il se peut que cette catégorie comprenne des personnes ayant répondu en fonction des anciennes frontières.

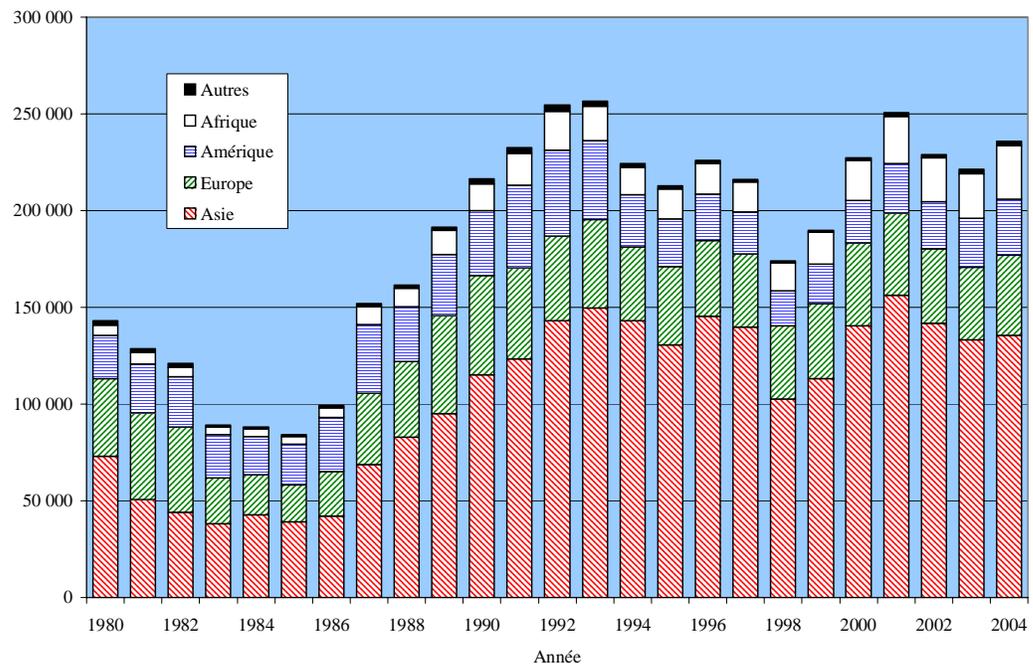
de la zone euro, elle n'a pas vécu de transition du socialisme à l'économie de marché ni connu de conflits armés majeurs depuis 1980) et l'incertitude quant au bien-fondé de son inclusion à l'ensemble que forment les Balkans⁵ ont également motivé ce choix. Ajoutons enfin que la définition des Balkans qui est retenue ici est identique à celle que propose l'édition 2006 de l'annuaire économique et géopolitique mondial « L'État du monde » (2005).

1 – Ampleur de l'immigration en provenance des Balkans

Depuis 1980, le nombre annuel d'immigrants canadiens a fluctué entre un minimum de 84 300 en 1985 et un maximum de 256 700 atteint en 1993 (figure 1). Le faible nombre d'immigrants admis au cours du premier lustre des années 1980 s'explique par la récession qui a marqué l'économie canadienne au cours de cette période. Dans ce contexte économique, les critères de sélection pour les immigrants indépendants avaient été modifiés afin de ne rendre admissibles que les requérants disposant d'un emploi réservé, c'est-à-dire une offre d'emploi validée au préalable. La reprise observée à partir de 1987 a progressivement haussé le niveau de l'immigration au-dessus des 200 000 immigrants par année dès 1990, seuil en-deçà duquel le Canada n'est redescendu que deux fois depuis, en 1998 et 1999. La moyenne au cours des 10 dernières années se situe à 218 400 immigrants annuellement et 235 800 personnes ont été admises en 2004.

Des immigrants admis en 2004, environ 135 000, soit près de 60 %, sont originaires d'Asie, une proportion assez stable depuis le milieu des années 1990. Le nombre d'immigrants d'origine européenne est, depuis le même moment, beaucoup plus faible mais assez stable également, oscillant autour de 40 000 immigrants annuellement. Il est intéressant de noter qu'au cours des cinq dernières années, le nombre d'immigrants chinois admis au Canada surpasse à lui seul celui de l'ensemble des immigrants d'origine européenne. Comme le

Figure 1
Nombre annuel
d'immigrants reçus au
Canada selon le
continent de naissance,
1980 à 2004



Source :
Citoyenneté et
immigration Canada.

5. Notons par exemple que l'origine ethnique grecque n'est pas considérée comme faisant partie des origines balkaniques au recensement du Canada.

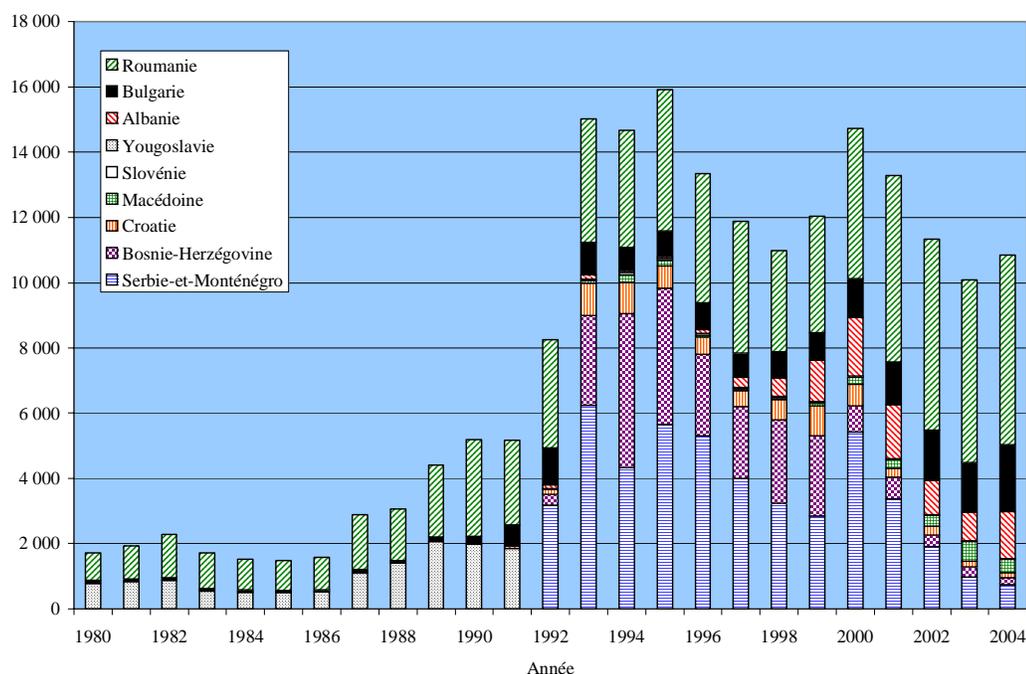


Figure 2
 Nombre d'immigrants
 des Balkans selon le
 pays de naissance,
 1980 à 2004

Source :
 Citoyenneté et
 immigration Canada.

nombre total d'immigrants a varié, la proportion que représentent les immigrants européens au sein de l'immigration canadienne a fluctué — généralement à la baisse — depuis une vingtaine d'années, passant d'environ 35 % en 1981 à moins de 20 % en 2004. Par ailleurs, l'immigration africaine, bien qu'à la hausse depuis 20 ans, demeure relativement marginale au Canada, comme celle en provenance des Amériques, à l'exception des États-Unis.

La figure 2 présente les effectifs d'immigrants des Balkans reçus annuellement selon le pays de naissance. L'immigration balkanique au Canada est un phénomène assez récent, ayant été très marginale jusqu'au début des années 1990. Jusqu'en 1986, le nombre total d'immigrants reçus annuellement des Balkans n'excédait pas les 2 000 personnes, représentant moins de 10 % de l'ensemble de l'immigration européenne et moins de 2 % de l'ensemble de l'immigration au Canada. À partir de ce moment, le nombre d'immigrants en provenance des Balkans a été en hausse constante, passant de 2 900 personnes en 1987 à 5 200 en 1991. Durant cette période, environ la moitié des immigrants en provenance des Balkans arrivaient de Roumanie, l'autre moitié de Yougoslavie.

La figure 2 montre deux années, 1992 et 1993, de forte hausse qui coïncide avec le début de la crise dans cette région de l'Europe. Le Canada a accueilli 8 200 immigrants des Balkans en 1992, un nombre qui doubla pratiquement l'année suivante avec près de 15 000 immigrants reçus, représentant alors le tiers de l'immigration en provenance de l'Europe et près de 6 % de l'immigration totale. La hausse est essentiellement due à l'arrivée d'immigrants de la Serbie-et-Monténégro et de la Bosnie-Herzégovine dans un premier temps, mais aussi de la Croatie et de la Bulgarie. Le niveau atteint en 1993 s'est maintenu jusqu'en 1995, année où le maximum a été atteint avec 15 900 immigrants des Balkans admis au Canada dont près des deux tiers arrivaient des pays issus de l'ex-Yougoslavie.

Entre 1996 et 1998, le nombre d'immigrants des Balkans a légèrement diminué pour atteindre 11 000 personnes en 1998, principalement en raison de l'arrivée en moins grand nombre de ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Une reprise est visible en 1999 et 2000, année où 14 700 immigrants des Balkans ont été admis au Canada, représentant le tiers de l'immigration en provenance de l'Europe. Cette reprise correspond aux événements survenus au Kosovo ainsi qu'à l'émergence d'une nouvelle immigration d'origine albanaise.

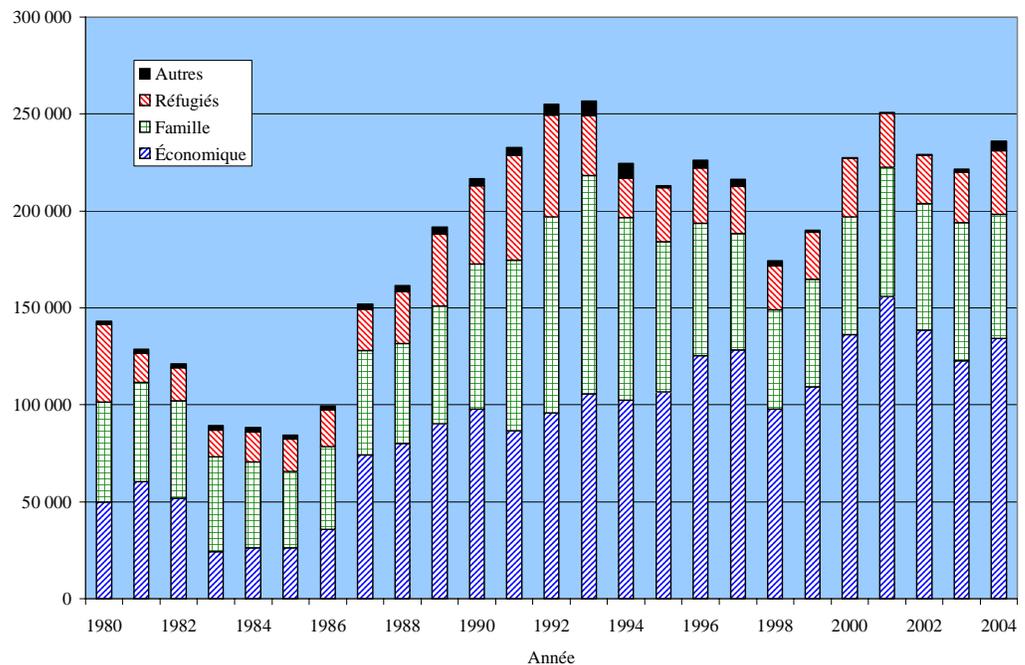
Le nombre d'immigrants au Canada en provenance des Balkans, marginal dans les années 1980, est devenu beaucoup plus important à partir de 1992-1993, représentant le tiers de l'immigration européenne.

Depuis 2000, le nombre d'immigrants d'origines balkaniques a légèrement diminué pour retrouver récemment un niveau proche des 10 000 personnes en 2004, représentant le quart de l'immigration européenne au Canada. L'immigration en provenance des pays de l'ex-Yougoslavie a considérablement diminuée, représentant en 2004 moins de 800 personnes, au profit de l'immigration roumaine, qui représente aujourd'hui un peu plus de la moitié de l'immigration en provenance des Balkans. La Roumanie se situe d'ailleurs au 7^e rang des principaux pays fournisseurs d'immigrants au Canada en 2004 avec 5 800 personnes admises⁶ (et au premier rang parmi les pays d'Europe).

L'immigration en provenance des Balkans : davantage de réfugiés

Comme mentionné précédemment, la politique d'immigration canadienne comporte quatre volets sous lesquels sont admis les immigrants : le volet « économique », le volet « réunification des familles », le volet « réfugiés » et une catégorie « autres immigrants ». Le poids de ces diverses catégories s'est modifié dans le temps, fluctuant selon les besoins du Canada et la situation internationale. Lors de la crise économique du début des années 1980 par exemple, c'est sous le volet « réunification des familles » que le plus grand nombre d'immigrants étaient admis au pays. Depuis cette époque, la proportion que représentent les immigrants du volet « économique » de la politique canadienne a plus que doublé, passant de 27 % en 1983 (son niveau le plus faible au cours des 25 dernières années) à 62 % en 2001 (son niveau le plus élevé) (figure 3). En 2004, 134 300 des 235 800 immigrants au Canada (soit 57 %) ont été admis à ce titre.

Figure 3
Catégories
d'immigrants reçus au
Canada, 1980 à 2004



Source :
Citoyenneté et
immigration Canada.

6. Il est possible que la population des immigrants roumains compte une certaine proportion d'enfants adoptés. Une étude a montré que la Roumanie était le cinquième pays de naissance des enfants adoptés en 1998 avec 91 adoptions (Statistique Canada, 1999). Il faut cependant noter que ce nombre ne représentait que 2,9 % des Roumains accueillis au Canada en 1998.

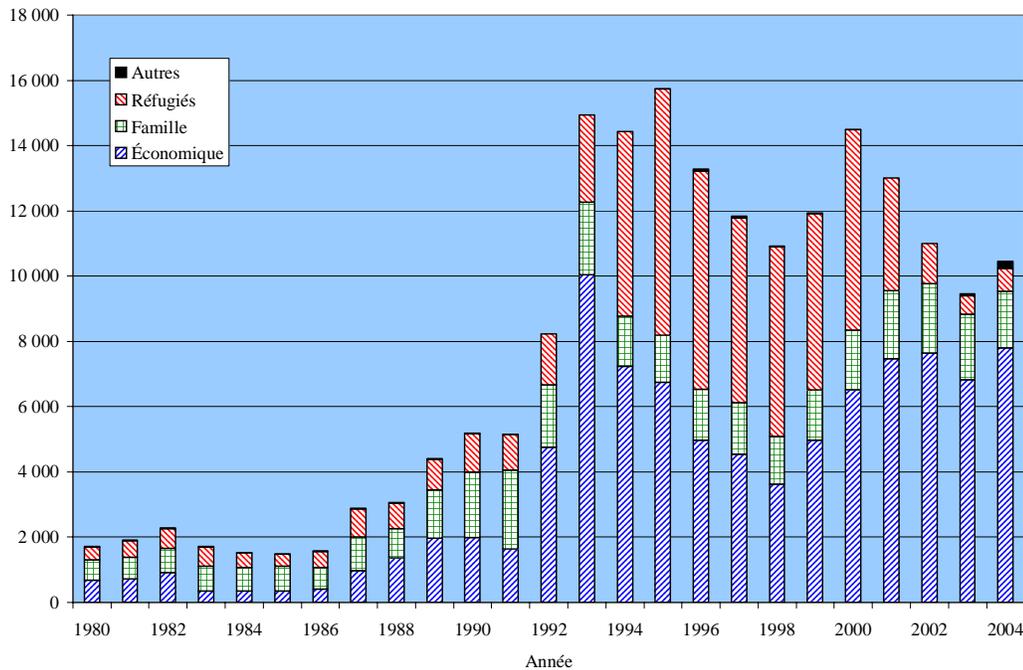


Figure 4
Catégories d'immigrants en provenance des Balkans reçus au Canada, 1980 à 2004

Source :
Citoyenneté et immigration Canada.

La proportion que représentent les réfugiés a également fluctué au cours des 25 dernières années entre un minimum de 9 % en 1994 et un maximum de 23 % en 1991. Les réfugiés représentent actuellement (en 2004) 14 % de l'immigration canadienne, une proportion relativement stable depuis dix ans.

L'immigration canadienne en provenance des Balkans est fort différente de la situation générale en ce sens que la proportion de réfugiés y a été beaucoup plus importante durant certaines périodes (figure 4). C'est ainsi qu'entre 1980 et 2001, la proportion de réfugiés au sein de cette immigration n'est jamais descendue en deçà des 18 %. De 1994 à 2000, les réfugiés représentaient près d'un immigrant des Balkans sur deux (46 %), ce qui permet de croire que l'immigration au Canada de ressortissants des Balkans ne saurait, sauf peut-être tout récemment, être dissociée des événements tragiques qui sont survenus dans cette région au cours des années 1990. D'ailleurs, au cours de cette période, la proportion de réfugiés a été plus particulièrement élevée chez les immigrants provenant des pays qui ont été directement impliqués dans des conflits armés. Elle s'est élevée à 62 % chez les immigrants de la Serbie-et-Monténégro, à 61 % chez les immigrants Croates et à 91 % chez les immigrants en provenance de la Bosnie-Herzégovine. À l'inverse, 77 % des immigrants albanais et roumains puis 63 % des immigrants bulgares étaient, au cours de cette même période, admis sous le volet économique de la *Loi sur l'immigration*.

De 1994 à 2000, les réfugiés représentaient près d'un immigrant des Balkans sur deux (46 %).

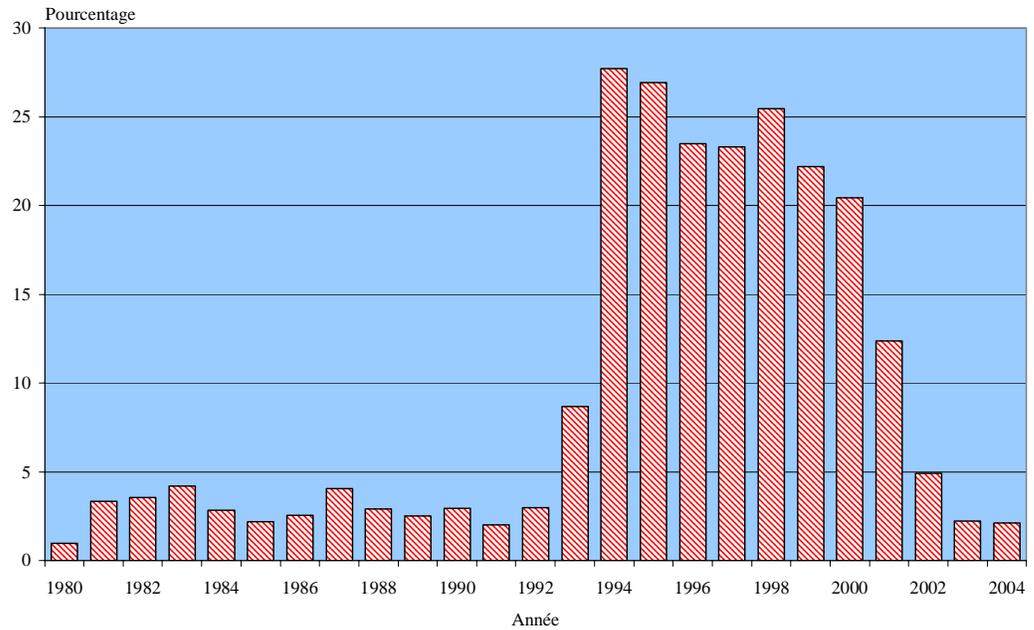
Les réfugiés en provenance des Balkans ont représenté une forte proportion (entre 21 % et 28 %) de l'ensemble des réfugiés admis au Canada au cours de la seconde moitié des années 1990 (figure 5). Au cours de cette période, entre 1994 et 2000, l'ex-Yougoslavie a constitué le principal fournisseur de réfugiés au Canada, devant le Sri Lanka, 2^e dans ce classement durant cette période. En 2001, les Balkans ont perdu leur première place à ce chapitre, l'Afghanistan devenant le principal pays fournisseur de réfugiés au Canada. En 2004, les principaux pays desquels le Canada recevait des réfugiés étaient la Colombie, le Pakistan, la Chine, l'Afghanistan et le Sri Lanka.

Les réfugiés en provenance des Balkans ont représenté une forte proportion (entre 21 % et 28 %) de l'ensemble des réfugiés admis au Canada au cours de la seconde moitié des années 1990.

Depuis le début des années 2000, la proportion de réfugiés au sein de l'immigration des Balkans a fortement diminué et n'est plus que de 6 % depuis 2003 (figure 4). À l'inverse, la proportion que représentent les immigrants des Balkans admis sous le volet « économique »

Figure 5
Réfugiés en
provenance des
Balkans en proportion
du nombre total de
réfugiés admis au
Canada, 1980 à 2004

Source :
 Citoyenneté et
 immigration Canada.



a beaucoup augmenté, passant de 33 % en 1998 à 75 % en 2004. Le flot d'immigrants des Balkans a donc récemment perdu, en quelque sorte, sa particularité de comporter beaucoup de réfugiés pour ressembler davantage à l'ensemble de l'immigration canadienne dans laquelle une forte proportion d'immigrants « économiques » est observée. Si le retour au calme dans la péninsule balkanique a certainement contribué à réduire considérablement le flot de réfugiés, il semblerait que les pays des Balkans aient développé durant les années 1990 une relation migratoire avec le Canada qui perdure même si les raisons qui l'ont déclenchée n'existent plus, le Canada accueillant depuis la fin de la crise au moins 10 000 ressortissants de ces pays chaque année.

Population immigrée au Canada selon l'origine

Les données présentées jusqu'ici ont porté sur les flux d'immigration, c'est-à-dire sur le nombre d'immigrants annuellement reçus au Canada. Il est également possible de décrire la population immigrée vivant au Canada en se tournant vers les effectifs totaux d'immigrants dénombrés lors des derniers recensements et en distinguant le lieu de naissance des individus qui la compose. Cette analyse est intéressante en ce sens qu'elle donne une idée de l'importance — du moins en terme d'effectifs — des communautés en présence sur le territoire canadien, communautés qui peuvent jouer un rôle dans l'attraction de nouveaux immigrants.

Sous l'effet d'une immigration annuelle soutenue depuis le début des années 1990, la population immigrée au Canada est passée de 3,8 millions en 1981 à 5,4 millions de personnes en 2001, représentant 18 % de l'ensemble de la population canadienne (tableau 1). Durant la même période, la population immigrée d'origine européenne est passée de 2,6 millions en 1981 à 2,3 millions de personnes en 2001, une diminution d'environ 300 000 personnes principalement due à deux facteurs : le faible nombre d'immigrants européens admis depuis vingt ans et la mortalité qui frappe cette population plus vieille parce que constituée dans une large mesure d'immigrants arrivés au Canada avant les années 1980⁷.

7. Au Recensement du Canada de 2001, l'âge médian des immigrants venus d'Europe était de 55,1 ans. Les immigrants issus des Balkans étaient beaucoup plus jeunes, avec un âge médian de 43,6 ans.

Lieu de naissance	1981	1986	1991	1996	2001
Total - Immigrants	3 843,3	3 908,2	4 342,9	4 971,1	5 448,5
Amériques et Caraïbes	582,1	623,3	701,4	798,4	837,1
Total - Europe	2 567,9	2 435,1	2 364,7	2 332,1	2 287,6
Total - Balkans	118,1	116,0	126,0	175,4	219,9
Roumanie	24,3	25,9	33,8	46,4	60,2
Bulgarie	1,9	1,9	3,0	6,2	9,1
Albanie	0,3	0,4	0,4	0,9	5,3
Yougoslavie	91,6	87,8	88,8	122,0	145,4
Reste de l'Europe	2 449,7	2 319,1	2 238,7	2 156,7	2 067,6
Afrique	101,7	113,9	166,2	229,3	282,6
Asie	536,2	693,1	1 064,8	1 562,8	1 989,2
Océanie et autres	55,5	42,8	45,8	48,5	52,1

1. La classification des pays selon le continent de naissance a subi des modifications dans le temps et n'est pas, pour cela, totalement comparable d'un recensement à l'autre. Ajoutons qu'il est demandé aux recensés de déclarer leur lieu de naissance selon les frontières actuelles, ce qui peut également affecter la comparabilité historique des données dans la mesure où la géographie mondiale a subi des changements entre 1981 et 2001.
Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

Tableau 1
Population immigrante
(en milliers) selon le
lieu de naissance¹ aux
cinq derniers
recensements, Canada

Source :
 Statistique Canada,
 recensements du Canada.

Bien que les ordres de grandeur soient tout autres lorsqu'on la compare avec la population immigrée européenne, la population immigrée des Balkans a connu une évolution différente de cette dernière puisqu'elle a augmenté entre 1981 et 2001, passant de 118 000 à 220 000 personnes au cours de cette période. Il faut y voir l'effet des flux d'immigrants de cette région reçus au milieu des années 1990 principalement. La population des immigrants nés dans les pays de l'ex-Yougoslavie⁸ compose la majorité de la population immigrée des Balkans vivant sur le territoire canadien, suivie de la population roumaine. Récemment, les populations albanaise et bulgare se sont fortement accrues.

Le tableau 2 distingue la population immigrée selon le lieu de naissance et la période d'immigration. Environ la moitié de la population immigrante du Canada est arrivée avant

La population immigrée des Balkans a augmenté entre 1981 et 2001, passant de 118 000 à 220 000 personnes au cours de cette période.

Lieu de naissance	Période d'immigration			
	Total	1991 à 2001	1981 à 1990	Avant 1981
Total - Lieux de naissance	5 448,5	1 830,7	1 041,5	2 576,3
Amériques et Caraïbes	837,1	251,5	213,5	372,1
Total - Europe	2 287,6	357,9	266,2	1 663,5
Total - Balkans	219,9	115,1	21,4	83,4
Bosnie-Herzégovine	25,7	22,6	0,7	2,4
Croatie	39,4	9,6	2,6	27,1
Serbie-et-Monténégro	63,9	32,8	4,3	26,8
Macédoine	7,2	2,2	0,7	4,3
Slovénie	9,3	0,5	0,3	8,4
Albanie	5,3	4,9	0,1	0,3
Bulgarie	9,1	7,2	0,8	1,0
Roumanie	60,2	35,2	11,9	13,1
Reste de l'Europe	2 067,6	242,7	244,8	1 580,1
Afrique	282,6	139,8	59,7	83,1
Asie	1 989,2	1 066,2	491,7	431,2
Océanie et autres	52,1	15,3	10,4	26,4

Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

Tableau 2
Population immigrante
(en milliers) selon la
période d'immigration
et le lieu de naissance,
Canada, 2001

Source :
 Statistique Canada,
 Recensement du Canada,
 2001.

8. Les recensements canadiens avant 1996 ne permettent pas de distinguer les différents pays de l'ex-Yougoslavie.

1981, une situation qui diffère beaucoup de celle de la population immigrante européenne pour laquelle cette proportion est de 73 %. Autrement dit, presque trois immigrants d'origine européenne sur quatre vivant au Canada sont arrivés avant 1981. Cette population est par conséquent plus vieille que la population immigrée en général, l'âge moyen des nouveaux immigrants (entre 28 et 32 ans) n'ayant pas beaucoup changé au cours des dernières décennies au Canada.

Au sein de la population immigrée originaire des Balkans, la situation est très différente puisque seulement 83 000 des 220 000 personnes qui composent cette population sont arrivées au Canada avant 1981. Il s'agit donc d'une population en général plus jeune que la population immigrée en général et, plus spécifiquement, que la population immigrée d'origine européenne. Environ 115 000 personnes, soit 52 % de l'ensemble, sont arrivées au cours des années 1990, une situation illustrant bien les rapports entre l'immigration balkanique au Canada et les crises et conflits qui sont survenus dans cette région au cours de cette période.

Ce portrait ne concerne toutefois pas tous les pays des Balkans de la même façon : 91 % des 9 400 Slovènes et près de 70 % des 39 400 Croates ont immigré au Canada avant 1981. À l'opposé, 94 % des 5 300 Albanais et 88 % des 25 700 immigrants de Bosnie-Herzégovine sont arrivés dans les années 1990.

2. Profil des immigrants en provenance des Balkans recensés au Canada

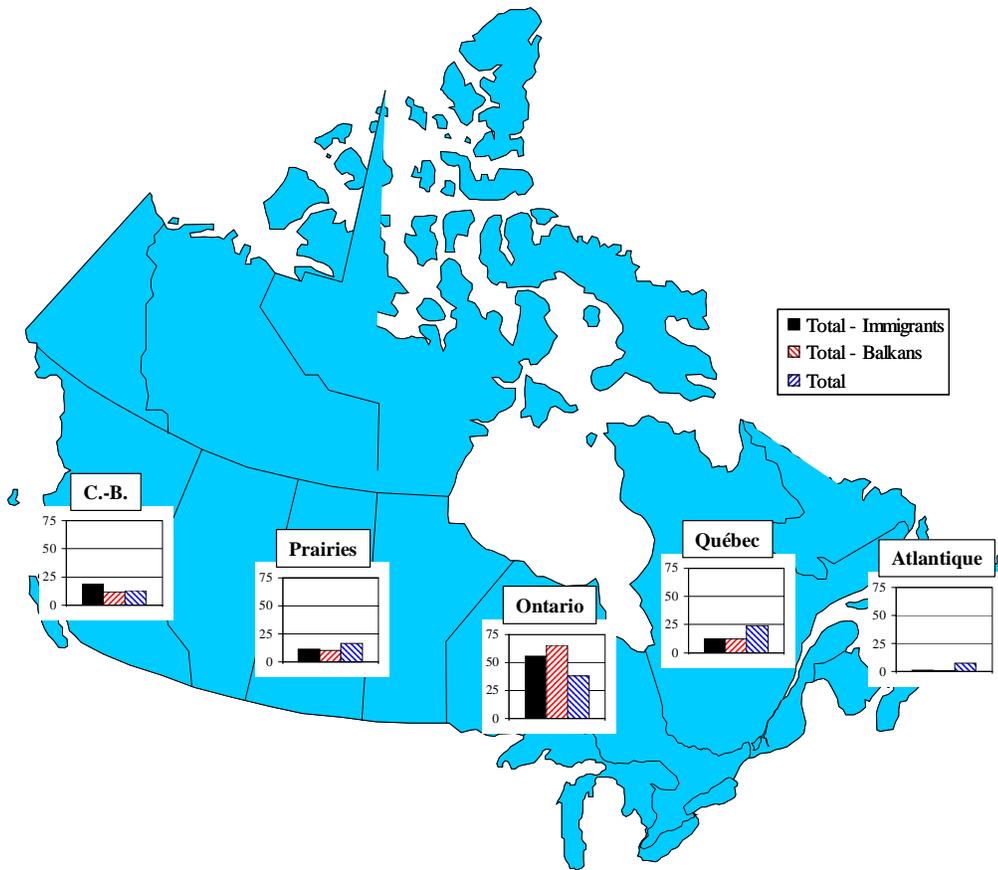
Il s'agit maintenant de voir, à l'aide des données du Recensement canadien le plus récent (2001), si la population que forment les immigrants nés dans l'espace balkanique diffère ou non de l'ensemble des immigrants au Canada et de la population canadienne dans son ensemble. Il a déjà été montré qu'une proportion importante de ces immigrants ont été admis à titre de réfugiés au cours des années 1990. La section qui suit montrera si leur répartition sur le territoire canadien, leur niveau de scolarité, leur situation sur le marché de l'emploi et leur connaissance des langues officielles du Canada (le français et l'anglais) présentent aussi quelques particularités. Outre qu'elles permettront de préciser le profil, les données sur l'emploi et les langues officielles peuvent être vues comme des indicateurs généraux de l'intégration des immigrants des Balkans à la société canadienne.

Lieu de résidence : une forte concentration en Ontario

La figure 6 montre, en pourcentage, la répartition géographique de l'ensemble de la population canadienne, de l'ensemble des immigrants et des immigrants des pays balkaniques au Recensement de 2001. On y constate que les immigrants des Balkans sont très fortement concentrés dans la province la plus peuplée du Canada, l'Ontario. Environ 144 000 des 220 000 immigrants des Balkans, soit près des deux tiers (65 %) d'entre eux, y ont élu résidence. Le Québec puis la Colombie-Britannique venaient au deuxième et troisième rangs, avec respectivement 12 % et 11 % de ces immigrants en 2001. À titre de comparaison, 38 % des quelque 30 millions de Canadiens recensés en 2001 vivaient en Ontario, alors que 24 % habitaient au Québec et 13 % en Colombie-Britannique. Quant à l'ensemble des immigrants, s'ils étaient eux aussi concentrés en Ontario (56 %), au Québec (13 %) et en Colombie-Britannique (19 %), ils différaient cependant des immigrants des Balkans en étant proportionnellement moins nombreux à vivre en Ontario et plus susceptibles de vivre en Colombie-Britannique.

Les immigrants des Balkans sont très fortement concentrés en Ontario.

Figure 6
Répartition géographique (en %) des immigrants des Balkans, de l'ensemble des immigrants et de la population du Canada, 2001



Source :
Statistique Canada,
Recensement du Canada,
2001

La répartition provinciale de la population immigrante née dans les pays des Balkans était largement tributaire de sa répartition au sein des régions métropolitaines de recensement canadiennes⁹. Ainsi, plus de la moitié (55 %) des immigrants des Balkans vivant en Ontario résidaient dans la région de Toronto. La région de Montréal était quant à elle le lieu de résidence de 80 % de ceux qui vivaient au Québec. Environ 76 % des immigrants de l'espace balkanique qui avaient élu résidence en Colombie-Britannique étaient des habitants de la région de Vancouver. En fait, et à l'instar de ce que l'on observe chez les autres immigrants, un peu plus de 90 % des immigrants des Balkans vivaient dans l'une ou l'autre des régions métropolitaines de recensement du pays. Cette proportion n'était que de 64 % dans l'ensemble de la population.

Plus haut niveau de scolarité atteint : une grande proportion d'universitaires

Les données du tableau 3, qui présentent le plus haut niveau de scolarité atteint par les personnes de 25 à 44 ans des trois populations comparées, établissent qu'au plan de la scolarité également les immigrants des Balkans présentent des particularités. Avec 39,2 % de ses effectifs de 25 à 44 ans ayant obtenu un grade universitaire, cette population était plus scolarisée que la population des immigrants dans son ensemble (30,2 % avec un grade universitaire), elle-même plus scolarisée que la population canadienne totale (21,8 % avec

9. Une région métropolitaine de recensement est une région géographique formée d'un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants et des municipalités environnantes présentant un haut niveau d'intégration économique au noyau urbain.

Tableau 3
Population de 25 à 44
ans selon le statut
d'immigrant, le lieu de
naissance et le plus
haut niveau de
scolarité atteint (en
%), Canada, 2001

Lieu de naissance	Total	Diplôme secondaire ou niveau inférieur	Post-secondaire sans grade universitaire	Grade universitaire
Total - Canada	100,0	31,5	46,7	21,8
Total - Immigrants	100,0	28,9	41,0	30,2
Amériques et Caraïbes	100,0	30,4	49,3	20,3
Total - Europe	100,0	26,7	47,0	26,3
Total - Balkans	100,0	19,6	41,2	39,2
Bosnie-Herzégovine	100,0	29,9	48,1	22,0
Croatie	100,0	22,5	54,6	22,8
Serbie-et-Monténégro	100,0	23,0	45,1	32,0
Macédoine	100,0	34,7	48,3	16,8
Slovénie	100,0	21,5	58,4	20,1
Albanie	100,0	18,0	24,3	57,5
Bulgarie	100,0	11,1	30,2	58,7
Roumanie	100,0	10,5	31,6	58,0
Reste de l'Europe	100,0	27,9	48,0	24,1
Afrique	100,0	20,0	42,7	37,3
Asie	100,0	30,9	33,5	35,6
Océanie et autres	100,0	30,5	52,0	17,5
Total - Non immigrants	100,0	32,2	48,3	19,5
Total - Résidents non permanents	100,0	25,2	32,5	42,3

Source :
 Statistique Canada,
 Recensement du Canada,
 2001

Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

un grade universitaire). De plus, les immigrants des Balkans sont proportionnellement moins nombreux à n'avoir pas entrepris d'études postsecondaires que l'ensemble des immigrants et que les Canadiens en général.

Ajoutons que les données pour l'ensemble des immigrants de la zone des Balkans masquent de grandes différences d'un pays de naissance à l'autre. Ainsi, avec 57,5 %, 58,7 % et 58,0 % de leurs effectifs de 25 à 44 ans qui détiennent un grade universitaire, les immigrants nés en Albanie, en Bulgarie et en Roumanie apparaissent nettement plus scolarisés que les immigrants qui proviennent des pays de l'ex-Yougoslavie. Dans ces derniers pays, en effet, on trouve entre 16,8 % (Macédoine) et 32 % (Serbie-et-Monténégro) de personnes qui ont obtenu un grade universitaire. Dans le cas des immigrants bosniaques, croates, macédoniens et slovènes, il s'agit de proportions inférieures à celle de l'ensemble des immigrants au Canada. Les conditions d'immigration des personnes de ce dernier groupe de pays, chez qui on trouve un grand nombre de personnes qui ont été admises comme réfugiées, ne sont probablement pas étrangères à ce constat d'une plus faible scolarité, la scolarité étant un facteur de sélection important pour les immigrants reçus sous le volet « économique » de la politique d'immigration. De même, une forte proportion (environ les deux tiers) des immigrants des Balkans les plus scolarisés, soit les Albanais, les Bulgares et les Roumains, ont été admis depuis 1980 sous le volet économique de la *Loi sur l'immigration*. Ajoutons enfin que la période d'immigration, dans la mesure où les immigrants arrivés avant 1980 étaient généralement moins scolarisés, peut également constituer un facteur expliquant le plus faible pourcentage d'universitaires chez les ressortissants de certains pays comme la Macédoine et la Slovénie.

Connaissance des langues officielles : une forte proportion peut soutenir une conversation en français ou en anglais

Dans une population immigrante dont les langues maternelles principales sont le roumain, le croate, le serbe, le serbo-croate, l'allemand et le hongrois, et où seule une petite minorité

Tableau 4
Population immigrante
selon la connaissance
des langues officielles
et le lieu de naissance
(en %), Canada, 2001

Lieu de naissance	Total	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Aucune langue officielle
Total - Immigrants	100,0	78,1	3,5	12,0	6,4
Amériques et Caraïbes	100,0	77,5	7,0	13,7	1,8
Total - Europe	100,0	79,5	3,2	13,3	4,1
Total - Balkans	100,0	76,1	3,1	16,2	4,7
Bosnie-Herzégovine	100,0	78,4	5,5	9,0	7,2
Croatie	100,0	88,3	0,7	6,4	4,5
Serbie-et-Monténégro	100,0	84,2	2,0	8,7	5,2
Macédoine	100,0	88,5	0,2	3,3	8,0
Slovénie	100,0	93,0	0,4	5,4	1,1
Albanie	100,0	74,3	4,8	10,5	10,3
Bulgarie	100,0	66,8	4,4	25,1	3,6
Roumanie	100,0	55,9	5,1	36,0	3,1
Reste de l'Europe	100,0	79,9	3,2	13,0	4,0
Afrique	100,0	58,7	9,9	29,8	1,7
Asie	100,0	79,2	1,6	7,4	11,8
Océanie et autres	100,0	91,5	0,5	6,2	1,8

Source :
 Statistique Canada,
 Recensement du Canada,
 2001

Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

est de langue maternelle française ou anglaise, la capacité à soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles canadiennes revêt une grande importance en ce qu'elle est l'une des conditions essentielles à l'intégration à la société d'accueil.

Le tableau 4 présente la population des immigrants selon le lieu de naissance et la capacité à soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles (connaissance des langues officielles) en 2001. On y voit que 95 % des immigrants des pays Balkaniques ont une connaissance de l'anglais et/ou du français suffisante pour soutenir une conversation. Quelque 76 % des personnes composant cette population ne connaissaient que l'anglais, une infime minorité ne connaissait que le français et près de 16 % connaissaient l'anglais et le français, ce qui, pour ceux ayant une autre langue comme langue maternelle, impliquait la connaissance d'au moins trois langues. Ces proportions étaient comparables à celles que l'on observe chez l'ensemble des immigrants, quoique les immigrants des Balkans soient légèrement plus susceptibles de connaître deux langues officielles que les autres immigrants au Canada.

Ici encore cependant, les immigrants issus des Balkans se distinguaient selon le pays de naissance. Ainsi, les Bulgares et les Roumains comptaient de fortes proportions de personnes connaissant les deux langues officielles (25 % et 36 %). Les Macédoniens et les Albanais présentaient les plus forts pourcentages de personnes qui ne connaissaient ni l'anglais ni le français, avec 8 % et 10 % respectivement. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ces variations. Elles peuvent dépendre des langues apprises dans le milieu d'origine : langues maternelles, langues secondes apprises en milieu scolaire. Dans le cas où il y aurait eu apprentissage de l'une ou des deux langues officielles depuis l'immigration, l'apprentissage dépendra notamment de la durée écoulée depuis l'immigration et du lieu de résidence des immigrants. À ce propos, il n'est pas inintéressant de noter que les deux groupes présentant la plus grande connaissance du français (en additionnant français seulement puis français et anglais) et la plus forte proportion de personnes qui habitent au Québec¹⁰ — les Bulgares et les Roumains —, sont les deux seuls pays balkaniques membres de la Francophonie internationale.

10. Tout comme les immigrants des autres pays des Balkans, les immigrants nés en Bulgarie et en Roumanie vivaient majoritairement en Ontario au moment du Recensement de 2001. Cependant, 21 % et 23 % d'entre eux habitaient au Québec alors que ces proportions étaient inférieures à 10 % pour les immigrants de chacun des autres pays balkaniques.

Situation quant à l'emploi : un taux de chômage relativement élevé

La participation au marché du travail est souvent considérée sinon comme le signe d'une intégration réussie, du moins comme une condition favorable à sa réussite. Le tableau 5 présente le pourcentage de la population de 25 à 64 ans participant à la population active (taux d'activité) et le pourcentage de chômeurs au sein de la population active (taux de chômage) pour les trois populations comparées au Recensement de 2001. On y voit qu'avec 77,9 % de ses effectifs participant à la population active, la population des immigrants des Balkans présente un taux d'activité équivalent à celui de l'ensemble des immigrants (77,1 %) mais très légèrement inférieur à celui de la population dans son ensemble (79,6 %). Cependant, avec un taux de chômage de 8,5 % en 2001, les immigrants balkaniques réussissaient moins bien sur le marché du travail que l'ensemble des immigrants et que l'ensemble des Canadiens, chez qui le taux de chômage était respectivement de 6,7 % et 6,2 %.

Encore ici, parmi les immigrants balkaniques, on observe d'importantes disparités d'un pays de naissance à l'autre. Les taux de chômage sont plus élevés chez les personnes nées en Albanie (16,7 %), en Bosnie-Herzégovine (10,4 %) et en Bulgarie (9,7 %) alors qu'ils sont plus bas chez les immigrants de la Macédoine (7,8 %), de la Croatie (5,0 %) et de la Slovénie (3,6 %). Ces résultats pourraient paraître surprenants dans la mesure où ils nous renvoient une image inversée du portrait que nous donnaient un peu plus tôt les données sur la scolarité : il semblerait que les immigrants les moins scolarisés (Croates, Macédoniens et Slovènes) sont ceux qui réussissent le mieux alors que ceux qui sont les plus scolarisés (Albanais et Bulgares) figurent parmi ceux qui réussissent le moins bien sur le marché du travail. Cette apparente contradiction disparaît lorsque l'on tient compte de la période d'immigration de ces groupes d'immigrants. Il est en effet connu que l'incidence du chômage varie selon la période d'immigration : élevé au cours des premières années suivant l'immigration, il tend à décroître à mesure que le temps passe. Aux difficultés liées au chômage structurel qui est inhérent à toute population comprenant beaucoup de nouveaux arrivants sur le marché du travail « s'ajoutaient parfois pour les immigrants récents celles du manque d'aisance à s'exprimer dans l'une des deux langues officielles

Tableau 5
Population de 25 à 64 ans selon le statut d'immigrant, le lieu de naissance et le statut d'activité (en %), Canada, 2001

Lieu de naissance	Taux d'activité	Taux de chômage
Total - Canada	79,6	6,2
Total - Immigrants	77,1	6,7
Amériques et Caraïbes	81,7	6,9
Total - Europe	76,7	4,9
Total - Balkans	77,9	8,5
Bosnie-Herzégovine	77,7	10,4
Croatie	73,8	5,0
Serbie-et-Monténégro	75,3	8,8
Macédoine	77,5	7,8
Slovénie	67,1	3,6
Albanie	71,7	16,7
Bulgarie	83,9	9,7
Roumanie	84,8	9,4
Reste de l'Europe	76,6	4,5
Afrique	79,9	10,6
Asie	74,9	8,0
Océanie et autres	81,2	5,0
Total - Non immigrants	80,5	6,1
Total - Résidents non permanents	59,2	11,4

Source :
Statistique Canada,
Recensement du Canada,
2001

Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

et des problèmes à faire reconnaître leurs titres de compétences. » (Statistique Canada, 2003). Or, les trois pays dont les taux de chômage sont les plus élevés sont aussi ceux qui comptent le plus grand pourcentage d'immigrants récents, c'est-à-dire admis de 1996 à 2001. En effet, 87 % des Albanais, 50 % des Bosniaques et 49 % des Bulgares qui ont immigré au Canada sont arrivés entre 1996 et 2001. Les Croates, les Macédoniens et les Slovènes, eux qui présentaient les plus bas taux de chômage des immigrants des Balkans, comptaient de leur côté les plus faibles proportions d'immigrants récents, avec respectivement 13 %, 14 % et 2 % de leurs effectifs admis dans les cinq ans qui ont précédé le recensement de 2001. D'ailleurs, les taux de chômage des immigrants des Balkans qui ont été admis au Canada entre 1996 et 2001 (14,3 % au total) présentent moins de disparités : ces taux varient entre 12,1 % pour les Bulgares et 18,0 % pour les Albanais (données non montrées).

Les immigrants arrivés plus récemment : un taux de chômage identique à celui des immigrants asiatiques

Les considérations qui précèdent sur la période d'immigration nous amènent à nous demander si les immigrants balkaniques admis plus récemment au Canada pourraient présenter un profil différent de celui des immigrants des Balkans en général. Le tableau 6 présente la proportion de personnes détenant un grade universitaire, le taux de chômage et le pourcentage de personnes qui maîtrisent au moins une des deux langues officielles du Canada parmi les immigrants admis au cours des dix années qui ont précédé le Recensement de 2001.

On y voit d'abord que les immigrants âgés de 25 à 64 ans des Balkans qui sont arrivés au Canada entre 1991 et 2001 présentaient, au dernier recensement, un taux de chômage de 10,9 %, soit un taux légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des immigrants des Balkans (8,5 % - tableau 5) mais cependant équivalent à celui de l'ensemble des immigrants récents au Canada (10,7 %) et identique à celui des immigrants récents nés en Asie. Cela signifie, en d'autres termes, que lorsqu'on tient compte de la période d'immigration, les immigrants des Balkans n'apparaissent plus comme moins bien intégrés au marché du travail que les autres immigrants. Cependant, la prise en compte de la période d'immigration ne modifie pas les constats effectués plus haut quant à la scolarisation et à la connaissance des langues officielles du Canada. En effet, avec 43,8 % de leurs effectifs de 25 à 44 ans détenant un grade universitaire, les immigrants balkaniques arrivés au Canada au cours des années 1990 demeurent plus scolarisés que les autres immigrants récents (38,1 % d'entre eux ont un grade universitaire). Aussi, le pourcentage de ceux qui connaissent suffisamment le français et/ou l'anglais pour soutenir une conversation (93,5 %) est du même ordre que celui qui a été observé chez l'ensemble des immigrants des Balkans (95,3 %).

Lieu de naissance	Taux de chômage ¹	Grade universitaire ²	Anglais et / ou français
Total - Immigrants	10,7	38,1	90,6
Amériques et Caraïbes	9,7	22,5	96,3
Total - Europe	8,6	39,5	94,2
Total - Balkans	10,9	43,8	93,5
Reste de l'Europe	7,6	37,4	94,6
Afrique	16,7	38,7	97,6
Asie	10,9	41,3	87,1
Océanie et autres	5,9	20,0	97,0

1. Population de 25 à 64 ans.

2. Population de 25 à 44 ans.

Note : La population ne comprend pas les personnes vivant en institutions.

Tableau 6
Certaines
caractéristiques (en
%) des immigrants
récents (1991-2001)
selon le lieu de
naissance, Canada,
2001

Source :

Statistique Canada,
Recensement du Canada,
2001

Conclusion

Cet article visait essentiellement à répondre à deux questions. La première avait trait à l'ampleur de l'immigration au Canada en provenance des pays des Balkans de 1980 à aujourd'hui. L'analyse des flux d'immigrants au Canada a révélé que si l'immigration en provenance des pays des Balkans était marginale durant les années 1980, elle est devenue plus importante dans les années 1990. Il est apparu que ces flux présentaient une particularité liée sans doute aux conflits qui sont survenus récemment dans certains pays de l'ex-Yougoslavie : une importante proportion des réfugiés admis au Canada au cours des années 1990 provenaient des pays de l'espace balkanique. Ces contingents de réfugiés ont permis aux effectifs d'immigrants nés dans les pays des Balkans de continuer de croître alors même que le nombre total d'immigrants européens poursuivait sa décroissance. En 2001, les 220 000 immigrants des Balkans recensés au Canada représentaient environ 10 % de tous les immigrants nés en Europe.

La seconde question visait à déterminer si la population immigrée des pays balkaniques présentait quelque singularité lorsque son profil était comparé à celui de l'ensemble des immigrants au Canada et à celui de l'ensemble de la population canadienne. Les immigrants des Balkans différaient de ces deux dernières populations en ce qu'ils sont davantage concentrés en Ontario et davantage susceptibles de posséder un diplôme universitaire. De plus, ceux-ci sont moins bien intégrés au marché de l'emploi que l'ensemble des immigrants, ce qui s'explique par la très forte proportion d'immigrants des Balkans qui se sont établis au Canada très récemment. Aussi, la proportion de ces immigrants qui pouvaient soutenir une conversation en français et en anglais nous est apparue légèrement supérieure à celle de l'ensemble des immigrants.

De manière générale, l'analyse des données par pays spécifique de naissance nous a également permis de mettre en relief certaines différences entre, d'une part, les pays ex-yougoslaves et, d'autre part, l'Albanie, la Bulgarie et la Roumanie. C'est chez les premiers par exemple qu'ont été observés les plus forts pourcentages de réfugiés. En revanche, les seconds se sont montrés tout particulièrement scolarisés par rapport aux autres immigrants.

Bibliographie

L'État du monde 2006, éditions La Découverte / Boréal, Montréal, 2005.

SOPEMI (2004). *Tendances des migrations internationales*, rapport annuel 2003, OCDE, 414 p.

Statistique Canada (1999). *Rapport sur l'état de la population 1998-1999*, n° 91-209 au catalogue, Ottawa, 209 p.

Statistique Canada (2002). *Dictionnaire du recensement de 2001*, n° 92-378 au catalogue, Ottawa, 487 p.

Statistique Canada (2003). *Le profil changeant de la population active du Canada*, série analyse du Recensement de 2001, n° 9, n° 96F0030XIF au catalogue, p.12.

Statistique Canada (2005). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2005-2031*, n° 91-520 au catalogue, Ottawa, 213 pages.

Glossaire

Accroissement de la population :

Variation de l'effectif d'une population durant une période donnée. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel :

Excédent des naissances sur les décès.

Âge :

Âge atteint au dernier anniversaire en années révolues.

Âge médian :

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre d'individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen :

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Baby-boom :

Période suivant la Seconde Guerre mondiale et s'étendant de 1946 à 1965. Elle est marquée par un fort accroissement de la fécondité et du nombre total des naissances.

Calendrier :

Répartition dans le temps, au sein d'une cohorte, des événements démographiques correspondant au phénomène étudié.

Cohorte :

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une période donnée pouvant être une année. La cohorte des mariés de 1966 désigne, par exemple, l'ensemble des personnes qui se sont mariées en 1966. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Couverture du recensement :

Sous-dénombrement :

Nombre de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement).

Sous-dénombrement net :

Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Surdénombrement :

Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Espérance de vie :

Mesure statistique tirée de la table de mortalité et qui indique le nombre moyen d'années restant à vivre à une personne d'âge x si cette personne connaissait sa vie durant les taux de mortalité observés une année donnée. L'espérance de vie à la naissance s'exprime par e_0 .

Génération :

Désigne ici, sauf indication contraire, l'ensemble des personnes nées durant une année donnée, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Indice synthétique :

Somme des taux par âge durant une période. C'est un des indices du moment fréquemment utilisés.

de fécondité :

Somme des taux de fécondité par année d'âge d'une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes si, tout au cours de sa vie reproductive, elle se conformait aux taux de l'année considérée.

de divortialité :

Proportion de mariages qui se termineraient par un divorce avant le vingt-cinquième anniversaire selon les conditions de divortialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de divortialité selon la durée du mariage, exprimé en pour 10 000.

de primonuptialité :

Proportion d'hommes ou de femmes qui se marieraient avant leur cinquantième anniversaire selon les conditions de nuptialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation par âge des taux de nuptialité des célibataires observés une année donnée.

Intensité :

Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

Migration internationale :

Ensemble des déplacements entre le Canada et l'étranger accompagnés d'un changement permanent de résidence.

Immigrant :

Personne qui a reçu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada en permanence.

Émigrant :

Personne qui quitte le Canada pour s'établir dans un autre pays.

Émigrant de retour :

Les émigrants de retour sont des citoyens canadiens ou des immigrants reçus ayant émigré du pays et qui reviennent s'établir au Canada.

Personnes temporairement à l'étranger :

Ces personnes regroupent les citoyens canadiens ou les immigrants reçus vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Migration interprovinciale :

Ensemble des déplacements d'une province vers une autre, accompagnés d'un changement permanent de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un sortant pour sa province d'origine et un entrant pour sa province de destination.

Migration nette :

Pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration ou différence entre les entrées et les sorties.

Mortalité infantile :

Mortalité des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale :

Mortalité durant le premier mois de vie. Une composante de la mortalité infantile.

Mortalité postnéonatale :

Mortalité après le premier mois et avant le premier anniversaire de naissance. Une composante de la mortalité infantile.

Probabilité de survie :

Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact x de survivre au moins jusque l'âge exact $x+a$. C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité.

Pyramide des âges :

Histogramme qui illustre la distribution de la population selon l'âge et le sexe.

Quotient de mortalité :

Rapport des décès survenus pendant une période aux individus présents en début de période. Le quotient a une valeur de probabilité.

Rapport :

Relation mathématique entre deux sous-groupes de la population. En d'autres termes, un sous-groupe divisé par l'autre.

Rapport de dépendance démographique :

Rapport entre la population qui n'est pas en âge de travailler (personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus) à la population en âge de travailler (personnes de 15 à 64 ans).

Rapport de masculinité :

Rapport de l'effectif du sexe masculin à celui du sexe féminin. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Résidents non permanents :

Personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel, qui revendiquent le statut de réfugiés, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles.

Résidu :

Différence entre l'accroissement démographique à partir des effectifs de la population de deux années consécutives et celui obtenu par la somme des composantes. Cette différence résulte de la répartition de l'erreur en fin de période entre les différentes années de la période quinquennale concernée.

Seuil de remplacement des générations :

Nombre moyen de naissances par femme nécessaire au remplacement à long terme d'une population, en fonction d'un certain niveau de mortalité. Présentement, le seuil de remplacement au Canada s'élève à 2,1 enfants par femme.

Statistiques de l'état civil :

Elles couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages, divorces) pour lesquelles il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Table de mortalité :

Mode de description de l'extinction, âge par âge, d'une cohorte fictive d'individus en fonction de la mortalité observée une année donnée.

Taux :

Rapport des événements (naissances, décès, migration, etc.) survenus dans une population pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est brut lorsque les événements sont rapportés à la totalité de la population. Il est spécifique quand il s'applique à un sous-groupe, soit une population à risque. Il peut alors s'exprimer par âge, par sexe, etc.

Vieillesse démographique :

Évolution caractérisée par une augmentation de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.



Obtenez les plus récentes
Statistiques démographiques annuelles

Les dernières tendances démographiques sont maintenant à la portée de votre main. Vous trouverez des informations sur:

- **Les faits saillants des tendances démographiques actuelles**
- **Les principaux indicateurs démographiques**
- **La population des provinces et des territoires, des régions métropolitaines de recensement, des divisions de recensement et des régions économiques**

Que vous soyez analyste, chercheur, planificateur ou décideur du secteur privé ou public, vous avez besoin de données fiables et exactes sur la population actuelle.

La publication bilingue **Statistiques démographiques annuelles 2005** renferme plus de 300 pages de faits saillants, de graphiques, de tableaux statistiques et de cartes.

La publication **Statistiques démographiques annuelles 2005**, incluant un CD-ROM, (no. 91-213-XPB au catalogue) ne coûte que 134 \$. *Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucun frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$.* De plus, cette publication (n° 91-213-XIB au catalogue, excluant le CD-ROM) peut aussi être téléchargée gratuitement en visitant le www.statcan.ca.

Abonnez-vous dès aujourd'hui !



**Obtenez un seul produit qui contient des données à jour
sur la population!**

(No. 91-213-XPB au catalogue)

Contactez-nous :
par téléphone au 1 800 263-1136 ou
par courriel à infostats@statcan.ca.